This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

P
40
',1)

Harvard College Library

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

Class of 1914

A SOLDIER IN THE EUROPEAN WAR
WHO DIED
IN THE SERVICE OF HIS COUNTRY
APRIL 11, 1918

1767 I
Apr

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

1er. JANVIER 1767.

TOME I.

PREMIERE PARTIE.

A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.
Avec Approbation & Privilège.

CE Journal paroît tous les quinze jours, la Souscription n'est ouverte que pour l'année entiere ; on peut commencer par tel mois qu'on jugera à propos ; elle est de 24 l. de France, & 6 l. pour le port pour les Souscripteurs qui voudront le recevoir par la Poste, dans les districts du Généralat des Postes Impériales.

En France, il en coutera 33 l. 12 s. pour la Souscription & le port des 24 volumes.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser au St. LUTTON ; préposé au récouvrement du Mercure de France, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, *chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les Lettres ; autrement elles resteront au rebut. La Souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.*

On s'adressera aussi au St. WEISSENBRUCH, *Directeur du Bureau de ce Journal* à Bouillon ; *ainsi qu'aux* Srs. DELAROCHE & DEVILLE *à Lyon, & autres Libraires dans les principales Villes de France, & de l'Europe.*

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
Apl. 14, 1951

BP 340.1 J6 1767

JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE

1er. JANVIER 1767.

TOME I.

PREMIERE PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers &c.*

HONNÊTE. (*Morale*). On peut entendre par cette expression, *Honnête*, que qui mérite de l'estime & éloges; ce qui est raisonnable & se les bonnes mœurs; en un mot, ce est conforme à l'honneur & à la ve

» On donne le nom d'honnête, l'Auteur, (M. D. J.) aux actions, sentimens, aux discours qui prou

le reſpect de l'ordre général, & aux hommes qui ne ſe permettent rien de contraire aux loix de la vertu & du véritable honneur ».

Il étoit naturel, il étoit même néceſſaire qu'une définition auſſi vague fut prouvée par des raiſonnemens qui la rendiſſent plus intelligible, & c'eſt à quoi le Redacteur de cet article n'a eu garde de manquer. Il s'eſt même arrêté avec tant de complaiſance ſur cet objet, qu'on ſeroit preſque tenté de croire qu'il n'a imaginé cette définition, qu'afin de donner ici une preuve de plus de la ſupériorité de ſes talens, de l'énergie de ſon ſtyle & de la force de ſa rare éloquence.

» Quelques Moraliſtes modernes, dit-il, ſe livrant avec plus de chaleur que de préciſion & de ſens, à l'éloge des paſſions extrêmes, & relevant avec emphaſe les grandes choſes qu'elles ont fait faire, ont parlé avec peu d'eſtime, & même avec mépris des caractères modérés & honnêtes. Nous ſçavons ſans doute que ſans les paſſions fortes & vives, ſans un fanatiſme ou moral ou religieux, les hommes n'étoient capables ni de grandes actions, ni de grands ta-

lens, & qu'il ne falloit pas éteindre les paſſions; mais le feu eſt un élément répandu dans tous les corps, qui ne doit pas être partout dans la même quantité, ni *dans la même action*; il faut l'entretenir; *mais il ne faut pas allumer des incendies*.... Les diſciples de *Mahomet* & d'Odin, avec du fanatiſme & des paſſions, ont fait ſans doute de grandes choſes; mais l'Europe & l'Aſie ſouffrent encore aujourd'hui de l'eſprit & des préjugés qui leur furent inſpirés par ces deux impoſteurs. Les ſociétés ne ſont-elles donc établies que pour envahir? Ne faut-il jouir jamais? Mongo-Capac & *Confucius ont été auſſi des légiſlateurs*, & ils ont rendu les hommes plus modérés & plus humains: ils ont formé des Citoyens honnêtes. L'amour de l'ordre & de la patrie ont été chez leurs diſciples un mode de leur être, une habitude confondue avec la nature, &, ſelon les circonſtances, une paſſion active. Dans l'eſpace de 500 ans, il y a eu à la Chine & au Pérou plus d'hommes honnêtes & heureux, que depuis la naiſſance du monde il n'y en eut ſur le reſte de la terre".

Il eut été bon, ſuivant nous, que l'Au-

teur de ces réflexions eut indiqué ces Moralistes qu'il combat, & qu'il ne nomme pas, ces enthousiastes outrés qui ont fait l'éloge des passions extrêmes. Mais qu'entend-il lui-même par ces passions extrêmes? On diroit par la suite de ses raisonnemens, qu'il met dans cette classe l'amour de la patrie chez les Romains & chez les Spartiates. Mais ce patriotisme, quelque extrême qu'il fut, étoit honnête sans doute, puisqu'il avoit pour but & pour unique objet la gloire de l'état, l'utilité publique.

Il eut été bon encore que l'Auteur de cet article eut dit plus intelligiblement quels sont ces fanatiques philosophes qui „ du fond de leur cabinet paisible, voudroient enflammer l'univers, & inspirer un enthousiasme funeste au genre humain ». S'il en existoit sur la terre, de ces énergumènes, leurs efforts seroient inutiles, & leurs complots sévèrement punis, feroient retomber sur leurs têtes les maux qu'ils auroient voulu faire à la société. Nous convenons avec l'Auteur, qu'Odin & Mahomet furent deux imposteurs très-dangereux; mais aucun Voyageur aucun Historien ne nous avoit appris que depuis 500 ans il

y eut eu à la Chine & au Pérou plus d'hommes honnêtes & heureux, que depuis la naissance du monde il n'y en eut sur le reste de la terre. De telles assertions sont, suivant nous, trop dures & trop humiliantes pour qu'on doive les publier sans preuves. L'extrême rigueur des loix pénales des Chinois, l'infinie variété des supplices par lesquels on cherche à effrayer les criminels, & l'horrible barbarie des superstitions Péruviennes nous faisoient penser au contraire qu'il y avoit dans ces gouvernemens beaucoup moins d'hommes vertueux honnêtes & heureux, qu'il n'y en a chez toute autre nation.

» Dans les monarchies & dans les républiques, continue l'Auteur, on entretient les passions dont l'état a besoin. le talent, le mérite les plus nécessaires à la patrie, ont des distinctions; & ces distinctions donnent des avantages physiques & moraux, qui font fermenter dans les hommes les passions utiles, au dégré qui convient. Là, on honnore la frugalité & l'industrie; là, on excite la cupidité; ici l'esprit militaire, ici les arts, ici l'amour des loix. L'éloquence, la connoissance des hommes, l'art de la

conduire, partout l'amour de la patrie ſont excités; toutes les conditions, tous les citoyens ont leur honneur, leur objet, leur récompenſe. Il faut que dans toutes les ſociétés le plus grand nombre travaille à la terre, s'occupe des métiers, faſſe le commerce. Le déſir du bien-être, & le fonds de cupidité répandue dans tous les hommes, avec la crainte du mal de l'ennui & de la honte, ſuffiront toujours pour animer le peuple, autant qu'il le faut, pour le beſoin de l'état. La partie qui doit obéir, ne doit pas avoir dans le même dégré de force & d'activité, les paſſions de la partie qui doit commander. Elles renverſeroient toute hiérarchie, toute concorde; & ſi elles n'étoient pas dangereuſes dans le grand nombre des citoyens, elles y ſeroient aumoins inutiles: elles ſont le génie; mais doit-il être dans tous les hommes? Si vous métamorphoſés vos taureaux en aigles, comment traceront-ils vos ſillons? Que feroit le Marguillier de St. Roch de l'ame de Caton? & nos Capitaines du guet, de celles de Marius & de Céſar»?

A cette queſtion ſingulière nous répondrons que le Marguillier de St. Roch

feroit de l'ame de Caton ce que l'eſclave d'Epaphrodite faiſoit de l'ame de Marc-Aurèle, & ce qu'une infinité de malheureux, accablés d'indigence, font de l'héroïque conſtance avec laquelle ils *ſupportent le poids de leur miſére.*

» Les paſſions *modérées dans le plus* grand nombre de citoyens, continue l'Auteur, ſe prêtent aux loix, & ne troublent point la paix. Elles ſont pourtant gênées par l'ordre général; l'inſtinct de la nature eſt ſouvent contrarié par les conventions, & l'intérêt perſonnel preſſe & repouſſe l'intérêt perſonnel. Les ames honnêtes, & qui reſpectent l'ordre & *la vertu, ont donc à vaincre à tout mo*ment leurs penchans, leurs goûts, leurs intérêts. Un honnête homme a ſouvent à ſe dire : je renonce à un plaiſir extrême, mais qui feroit une peine ſenſible à mon ami. La calomnie me pourſuit, & je ne me juſtifierai pas en révélant des ſecrets qui aſſurent la tranquilité d'une *famille;* mais je me juſtifierai par la conduite de toute ma vie. Cet homme a voulu me nuire, je lui ferai du bien, & on ne le ſçaura pas. Je ſçais m'arracher à des plaiſirs innocens, quand ils peuvent être ſoupçonnés de ne l'être pas, &c. »

HONNEUR. (*Morale*). L'Auteur définit cette vertu « l'eſtime de nous-mêmes, & le ſentiment du droit que nous avons à l'eſtime des autres; parceque nous ne nous ſommes point écartés des principes de la vertu, & que nous nous ſentons la force de les ſuivre ».

Cette définition, qui peut-être ne paroitra point exacte à toute ſorte de Lecteurs, conduit l'Auteur à des obſervations ſages & lumineuſes, mais qui paroiſſent quelquefois un peu étrangères au ſujet. Dans l'homme du peuple, dit-il, l'honneur eſt l'eſtime qu'il a pour lui-même, & ſon droit à celle du public, en conſéquence de ſon exactitude à obſerver certaines loix établies par les préjugés & par la coutume: mais que ces loix ſoient conformes à la raiſon & à la nature, ou qu'elles leur ſoient oppoſées, l'honneur conſiſte à les obſerver. Ainſi, » cet honneur chez les nations les plus polies, peut être attaché tantôt à des qualités & à des actions eſtimables, ſouvent à des uſages funeſtes, quelquefois à des coutumes extravagantes, quelquefois à des vices. On honore encore aujourd'hui dans certains pays de l'Europe la plus lâche & la plus odieuſe des

vengeances, & presque partout, malgré la religion, la raison & la vertu, on honore la vengeance, &c ».

L'Auteur reproche à M. de Montesquieu de n'avoir point défini l'honneur, *dont il a tant parlé*; ensorte qu'en lisant son immortel ouvrage, on ne peut attacher à ce mot une idée précise. « *Il* définit la vertu l'amour des loix & de la patrie. Tous les hommes, du plus au moins, aiment leur patrie, c'est-à-dire, qu'ils l'aiment dans leur famille, dans leurs possessions, dans leurs concitoyens, dont ils attendent ou reçoivent des secours & des consolations. Quand les hommes sont contens du gouvernement *sous lequel ils vivent*, quelque soit son genre, ils aiment les loix, ils aiment les Princes, les Magistrats qui les protégent & les défendent ... Je crois que le Président de Montesquieu se seroit exprimé avec plus de précision, s'il avoit défini la vertu l'amour de l'ordre politique & de la patrie ». L'Auteur nous permettra aussi de ne voir dans son observation critique qu'une pure chicane. Car enfin, qu'est-ce que l'ordre politique d'un état, sinon les loix de cet état? & les citoyens qui en aiment les loix,

n'en aiment-ils pas néceſſairement auſſi l'ordre politique ? L'Auteur analiſe ſa définition, étend ſon idée, & ſoutient que l'amour de l'ordre eſt dans tous les hommes ; opinion qu'il a bien fait d'abandonner, à-cauſe de l'extrême difficulté qu'il auroit eue à la prouver. Nous convenons avec lui que tous les hommes en général aiment leur patrie : mais nous ſommes bien éloignés de rapporter, comme lui, cet attachement au même motif. Un Spartiate n'aimoit point ſa patrie dans ſa famille, dans ſes poſſeſſions, dans ſes concitoyens, par reconnoiſſance des ſecours qu'il en avoit reçus, & par l'eſpoir de ceux qu'il en recevroit encore. Il n'aimoit ſa patrie qu'à-cauſe d'elle-même, à-cauſe de ſes loix, ou pour mieux dire, parcequ'il étoit lui-même une partie eſſentielle & l'un des ſoutiens de cette patrie. Dans une monarchie, c'eſt par ambition qu'on aime ſa patrie, par attachement aux honneurs qu'on y a reçus, & par l'eſpérance des diſtinctions qu'on ſe flatte d'y recevoir encore; comme l'a démontré M. de Monteſquieu, qui a donné la plus exacte définition de l'honneur, ainſi que nous le ferons voir, après avoir parcouru toutes

les observations qu'on lit dant cet article.

» Pourquoi, demande l'Auteur, cet honneur, mobile presque toujours principal dans tous *les gouvernemens*, est-il *quelques fois si bisarre ?*.... Il faut se rappeller le grand principe *de l'utilité* de David d'Hume : c'est l'utilité qui décide toujours de notre estime. L'homme qui peut nous être utile, est l'homme que nous honorons ; & chez tous les peuples, l'homme sans honneur est censé ne pouvoir servir la société ". Caton, par la sagesse de ses conseils, fut de tous les citoyens le plus utile à sa patrie: *César, par son ambition, en fut l'oppresseur : la plus grande partie des Romains* se rangèrent du côté de César, & Caton resta presque seul. Ce n'est donc point l'utilité, il s'en faut bien, qui décide toujours de notre estime. L'homme sans honneur n'est pas celui qui ne peut pas servir sa patrie: c'est celui qui par son extrême corruption, la bassesse de son ame, peut lui devenir funeste. Il est un très-grand nombre de particuliers qui sont hors d'état de servir leur patrie, & qui sont toutefois bien loin d'être regardés comme des hommes sans honneur.

On trouve beaucoup plus de juſteſſe dans la ſuite des ſages reflexions de l'Auteur. Il jette un coup d'œil ſur le premier état des hommes. Errans dans les forêts, où la nature les plaça, il voit parmi eux l'honneur réſider dans la force. Il les ſuit après la formation des ſociétés; & delà, paſſant aux gouvernemens policés, il obſerve que » la ſupériorité des lumières y obtient la principale eſtime, & que la force de l'ame y eſt plus reſpectée que celle du corps. Le légiſlateur attentif excite les talens les plus néceſſaires; c'eſt alors qu'il diſtribue ce qu'on appelle les honneurs. Ils ſont la marque diſtinctive par laquelle il annonce à la nation qu'un tel citoyen eſt un homme de mérite & d'honneur. Il y a des honneurs pour toutes les claſſes. Le Cordon de St. Michel eſt donné au négociant habile & à l'artiſan induſtrieux; pourquoi n'en décoreroit'on pas le fermier intelligent, laborieux, économe, qui fructifie la terre» ? Parceque, repondrons nous, le fermier décoré ceſſeroit bientôt de fructifier la terre; parcequ'il trouveroit ſa profeſſion incompatible avec les honneurs; parceque l'orgueil de ſa décoration lui feroit ſupporter avec

trop d'impatience la familiarité des laboureurs dont il auroit ceſſé de ſe croire l'égal ; parcequ'enfin il eſt des recompenſes plus utiles à accorder aux laboureurs, telles que l'exemption des tailles & *de la milice, ou des penſions*, &c.

L'Auteur, après *avoir ſuivi le progrès des mœurs & des ſciences dans les gouvernemens*, ajoute : » bientôt il s'éleve des fortunes immenſes & rapides, il y a des honneurs ſans travail, des dignités, des emplois ſans fonctions. Les arts de luxe ſe multiplient, la fantaiſie attache un prix à ce qui n'en a pas ; le goût du beau s'uſe dans des hommes desœuvrés qui ne veulent que jouir ; il leur faut du ſingulier ; les arts ſe dégradent, le frivole ſe répand, l'agréable eſt honoré plus que le beau, l'utile & l'honête. Alors les honneurs, la gloire même ſont ſéparés du véritable honneur ; il ne ſubſiſte plus que dans un petit nombre d'hommes, qui ont eu la force de s'éclairer & le courage d'être pauvres : l'honneur de préjugé eſt éteint ; & cet honneur qui ſoutenoit la vigueur de la nation, ne régne pas plus dans les ſecondes & dernières claſſes, que le veritable honneur dans la premiere. Mais dans

une monarchie, celui de tous les gouvernemens qui reforme le plus aisément ses abus & ses mœurs, sans changer de nature, le législateur voit le mal, tient le reméde, & en fait usage".

Du très-grand nombre de préceptes vraiment utiles que l'Auteur donne, & qui devroient être mis en pratique dans toute monarchie où la dépravation des mœurs a introduit de dangéreux abus, nous ne rapporterons que ceux-ci. » Que le vice seul soit flétri. Qu'aucune classe de citoyens ne soit avilie. Afin que dans chaque classe tout homme puisse bien penser de lui même, faire le bien, & être content, que le Prince attache l'idée de l'honneur & de la vertu à l'amour & à l'observation de toutes les loix. Que le Guerrier qui manque à la discipline, soit deshonoré comme celui qui fuit devant l'ennemi.... Que le Prince soit persuadé que les vertus qui fondent les sociétés, petites & pauvres, soutiennent les sociétés étendues & puissantes; & les Mandevil & leurs infames cachots ne persuaderont jamais aux hommes que le courage, la fidélité à ses engagemens, le respect pour la vérité & pour la justice ne sont point néceſſaires dans des

grands états.... Les peuples ne se corrompent guères sans s'être éclairés ; mais alors il est aisé de les ramener à l'ordre & à l'honneur : rien de si difficile à gouverner mal, rien de si facile à gouverner *bien*, qu'un *peuple* qui pense.... Enfin, lorsque le *gouvernement* aura ranimé l'honneur, il le dirigera, il l'épurera, il lui otera ce qu'il tenoit des tems de barbarie, il lui rendra ce que lui avoit oté le régne du luxe & de la molesse ; l'honneur sera bientôt dans chaque citoyen la conscience de son amour pour ses devoirs, pour les principes de la vertu, & le témoignage qu'il se rend à *lui même*, & qu'il attend des autres, qu'il remplit ses devoirs, & qu'il suit les principes de la vertu ».

L'Auteur nous permettra d'observer, d'après M. de Montesquieu, que dans une monarchie l'honneur dans chaque citoyen ne sera jamais que l'ambition de s'élever par des moyens honnêtes, de mériter l'estime du public & des distinctions de la part du gouvernement : mais que jamais dans aucune sorte de gouvernement, l'honneur du citoyen n'a consisté dans la conscience de son amour pour ses devoirs, pour les principes de

la vertu, ni dans le témoignage qu'il se rend à lui même, & qu'il attend des autres, &c. Voici comment s'est expliqué à ce sujet M. de Montesquieu, à qui l'Auteur de cet article reproche d'avoir oublié de définir l'honneur : le texte même servira de reponse à la critique.

» Le principe de la monarchie est l'honneur, c'est-à-dire, l'ambition & l'amour de l'estime.... Le gouvernement monarchique (liv. 3. chap. 8), suppose des prééminences, des rangs, & même une noblesse d'origine. La nature de l'honneur est de demander des préférences & des distinctions; il est donc, par la chose même, placé dans ce gouvernement. L'ambition est pernicieuse dans une république. Elle a de bons effets dans la monarchie; elle donne la vie à ce gouvernement, & on y a cet avantage, qu'elle n'y est pas dangereuse, parcequ'elle peut y être sans cesse réprimée. .... L'honneur fait mouvoir toutes les parties du corps politique; il les lie par son action même, & il se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers. Il est vrai que, philosophiquement parlant, c'est un honneur faux,

qui conduit toutes les parties de l'état; mais cet honneur faux eſt auſſi utile au public, que le vrai le ſeroit aux particuliers qui pourroient l'avoir. Et n'eſt-ce pas *beaucoup d'obliger* les hommes à *faire toutes les actions difficiles*, & qui demandent de la *force*, *ſans* autre recompenſe, que le bruit de *ſes actions*? &c. &c. » On peut voir dans la ſuite de ce livre & du ſuivant, la définition de l'honneur preſque à chaque page, ſes grands effets développés de la manière la plus intelligible, & M. de Monteſquieu preſque partout en contradiction avec l'Auteur de cet article. L'illuſtre Auteur de *l'Eſprit des loix* avoit pourtant bien profondément médité ſon ſujet, avant que de le traiter; & perſonne encore n'avoit imaginé de l'accuſer d'inconſéquence dans ſes raiſonnemens; encore moins d'inexactitude dans ſes réflexions.

Hiſtoire du Bas-Empire, en commençant à Conſtantin le Grand, &c.

LE dixième volume de cette excellente hiſtoire qu'il nous reſte à faire

connoître, commence à l'an 538, où les Bulgares, à la suite de Vulger & Drogon, vinrent ravager la Petite-Scythie & la Mœsie : ainsi, tandisque les succès de Belisaire retablissoient en Occident, la réputation des armes romaines, les Barbares du Nord, par des efforts réitérés, attaquoient le cœur de l'Empire, & faisoient trembler Constantinople. Nous ne parcourrons ce volume, ainsi que nous avons fait le précédent, que pour en extraire les anecdotes les plus intéressantes.

Pendant le siége de Rimini, Belisaire alloit au secours de Jean ; il passoit par Urbisaglia, alors Salvia, près de Pollence, dans le Picenum ; ville détruite par les Goths, & dont les habitans rassemblés vivoient dans des cabanes sur les ruines de leur patrie. Au passage de Jean, ils avoient pris la fuite : » une femme nouvellement accouchée posa son enfant à terre, s'enfuit, & ne reparut plus. Aux cris de l'enfant, une chèvre accourut, & fit l'office de mere, l'allaitant & le défendant contre les animaux qui en approchoient. Trois mois après, lorsque Belisaire entra dans le Picenum, les habitans ayant appris que le

Général se déclaroit le protecteur de ceux qui étoient de race romaine, revinrent à leurs demeures, & furent étonnés de retrouver cet enfant plein de vie. Les femmes s'empressoient de lui présenter leur sein; mais il refusoit de le prendre; la chèvre tournant sans cesse autour de lui, écartoit ces nourrices importunes; & sembloit les quéreller par ses bélemens. On cessa donc de le fatiguer, & l'on se reposa sur la chèvre du soin du nourrisson. La chèvre ne s'éloignoit jamais que d'un jet de pierre, accouroit, en bêlant, aux moindres cris de l'enfant, & le couvroit de son corps.

Belisaire étoit trop grand, avoit trop de vertus pour n'avoir point de jaloux; Narsés presqu'aussi grand que lui, (s'il eut pû se préserver de cette foiblesse) ne put voir, sans en être offensé, le succès de ce héros; il le traversa dans différentes occasions, il chercha même à le faire échouer dans plusieurs entreprises; mais rien ne lui résistoit en Italie. Il força les Goths, qui l'avoient si longtems infestée, à demander la paix à l'Empereur. Cette nation frappée de tant de valeur, lui offre la couronne; Vitiges, leur Roi, consent à descendre du trône pour l'y

faire monter : sur le refus de Belisaire ; Ildibad est proclamé Roi ; mais à-peine est-il revêtu de la pourpre, qu'il propose de la quitter, & conseille de faire de nouvelles démarches auprès de Belisaire, qui la refuse encore.

» On ne parloit que de Belisaire, dit M. L. B. Par deux conquêtes au-dessus de toute espérance, il effaçoit la renommée des plus fameux capitaines de l'ancienne Rome. C'étoit lui qui avoit détrôné & conduit à Constantinople les successeurs de Genséric & de Théodoric, les deux plus grands Rois des Barbares : c'étoit lui qui avoit arraché aux Vandales & aux Goths les dépouilles des Romains, & rendu à l'Empire, dans l'espace de six années, la moitié de la terre & de la mer. Belisaire ne pouvoit sortir de sa maison, sans attirer une foule de peuple qui ne se lassoit pas de le considérer. Escorté de cette multitude & suivi d'une troupe de Goths, de Maures & de Vandales, qui tenoient à honneur d'être ses prisonniers, tous les pas qu'il faisoit dans Constantinople, sembloient être la marche d'un triomphe. Sa bonne mine, la noblesse de ses traits, sa taille avantageuse le faisoient distin-

guer ; tandisque lui-même accessible, familier avec tous ceux qui l'abordoient, il aimoit à se confondre avec eux, & à se dérober à l'admiration publique ».

» Tout étoit *héroïque* dans Belisaire, & *sa valeur ne lui acquéroit pas* plus d'estime, que *sa bonté, son humanité*, sa générosité ne lui concilioient d'amour de la part & de ses soldats & des peuples, & même des ennemis. C'étoit le pere de ses soldats.... Ce n'étoit point par le pillage qu'il fournissoit à ses libéralités ; rien ne rassuroit plus les laboureurs que la présence de Belisaire. Loin de surcharger les paysans de contributions, *son voisinage les enrichissoit* ; il faisoit acheter leurs denrées ce qu'elles valoient. Il étoit lui-même un exemple de justice, de modération, de continence. Aussi chaste que le premier des Scipions, jamais il n'aima d'autre femme que la sienne, quoique Antonine ne se piquât nullement de fidélité.... Une lumière aussi sure que rapide l'éclairoit dans toutes les affaires, & lui montroit toujours le meilleur parti dans les conjonctures les plus équivoques. Hardi avec sagesse, il sçavoit user à propos de célérité & de lenteur. Ferme & plein

de confiance dans les revers, il ne se défioit que de la prospérité ; c'étoit alors qu'il s'observoit d'avantage, de peur de s'abandonner aux excès d'une joye indiscrète. Jamais personne ne vit Belisaire échauffé par le vin... Ses titres, ses richesses, le nombreux cortège de ses Gardes l'auroient rendu rédoutable, si sa vertu n'eut mis un frein à son pouvoir. Tout obéissoit à ses ordres ; mais il obéissoit lui-même aux loix de la religion & de l'état... Si Belisaire eut entrepris d'usurper l'Empire, il auroit peut-être trouvé dans Justinien moins de résistance que dans Gelcimer & Vitigès ».

Tel est l'éloge que M. L. B. consacre à Belisaire ; rien n'y est exagéré ; tout est fondé sur l'histoire de sa vie ; mais ce grand homme, à qui Justinien devoit tout l'éclat de son règne, qui peut-être eut dû lui donner l'empire d'Occident, qu'il délivra de ses usurpateurs, pour le récompenser des pénibles travaux qu'il avoit essuyés pour conserver à son maître l'empire d'Orient, menacé de toutes parts, fut la victime de l'envie de ses ennemis, & de la foiblesse de Justinien.

Nous ne nous arrêterons point aux

constructions immenses que cet Empereur fit faire sur la rive du Danube, depuis la Pannonie, jusqu'à son embouchure, pour arrêter les courses des Barbares. Procope nomme près de 400 villes *ou châteaux bâtis ou* rétablis dans l'Illyrie & la Grèce, & près de 200 dans la seule province de Thrace, sans compter les murs & les fortifications qu'il fit réparer. » Il auroit été bien plus sûr, ajoute sagement M. L. B., de rendre l'empire redoutable aux Barbares, en remettant en vigueur l'ancienne discipline ; mais Justinien ne connoissoit de grandeur que celle de la dépense... Il ignoroit qu'en un tems de décadence, ce sont les sentimens & les mœurs qu'il faut rétablir plutôt que les forteresses & les murailles, toujours trop foibles, lorsqu'elles ne sont pas défendues par l'amour du Prince & de la patrie ».

Nous passons sur les affaires de la Perse, sur le caractère perfide de Chosroës, sur ses succès en Sicile, &c., sur le renouvellement de la guerre en Italie par les Goths, qui, cette fois, y firent moins de mal qu'un Alexandre, *Logothète* ou Surintendant des Finances. Leur Roi Ildibad n'étoit plus ; sa

mort mérite d'être rapportée. Vraïas, chéri de toute la nation, avoit réfusé la couronne. Sa femme, distinguée par sa beauté, avoit pris l'orgueil du trône. Un jour qu'elle entroit aux bains avec une superbe parure & une suite nombreuse, elle y rencontra la Reine simplement vêtue, & passa devant elle en la regardant avec mépris... Le Roi touché des larmes de la Princesse, eut la foiblesse d'épouser son ressentiment. Il fit assassiner Vraïas. Cette action le rendit odieux, & un de ses Gardes se chargea de la vengeance publique, pour se venger lui-même : c'étoit un Gepide nommé Vilas, éperdument amoureux d'une fille qu'il étoit sur le point d'épouser : au retour d'une expédition, il trouva que le Roi l'avoit contrainte de prendre un autre mari. Outré de désespoir, il résolut de laver cet outrage dans le sang d'Ildibad. Un jour que le Roi mangeoit avec ses principaux Seigneurs, dans le tems qu'il se penchoit sur la table pour prendre un morceau, Vilas qui se tenoit de bout derrière lui avec les autres Gardes, lui abbatit la tête d'un coup de sabre, au grand effroi des convives. Il n'avoit règné qu'un peu plus d'un an. Le

règne d'Eraric, qui lui succéda, fut encore plus court, & Totila qui regna après Eraric, releva les espérances des Goths, & fit des progrès considérables en Italie, jusqu'à ce que l'Empereur y envoya Belisaire. Ce héros étoit occupé en Orient; Antonine eut fait du tort à sa réputation, si la réputation d'un homme aussi vertueux pouvoit dépendre d'une femme méchante.

Photius, bâtard d'Antonine, mais digne d'une autre naissance, accompagnoit Belisaire: il rougissoit des débauches de sa mere; un sentiment d'honneur l'engagea à faire avertir Belisaire du commerce qu'elle entretenoit, en son *absence*, avec *Théodose*. Antonine éloigna pour un tems, son amant, & alla trouver elle-même son mari, qui la fit arrêter en chemin. A son retour, l'Impératrice qui chérissoit la complice de ses crimes, s'empressa de les réconcilier, & réussit. Photius qui s'étoit saisi de Théodose, fut forcé par une douloureuse torture, de découvrir le lieu où il l'avoit enlevé; Théodora le rendit à son amante, le logea dans son palais, & menaça l'Empereur de lui donner le commandement des armées. Pho-

tius fut enfermé pendant trois ans dans un cachot affreux, d'où s'étant enfin ſauvé, il s'enfuit à Jéruſalem, où il prit le nom de Photin, & demeura caché dans un monaſtere, dont il fut enſuite Abbé.

Ce fut en 541 que finit le conſulat. L'Empereur ceſſa de nommer des Conſuls; il eſt vrai que leur fonction ſe réduiſoit à ſe donner en ſpectacle ſept fois l'année par une marche pompeuſe, pendant laquelle ils jettoient de l'argent au peuple. Baſile fut le dernier Conſul. Les Empereurs qui ſuccédèrent à Juſtinien, en prirent quelquefois le titre.

Totila enlevoit l'Italie à l'empire, tandiſque Choſroës deſoloit l'orient; ces deux Princes étoient d'un caractère bien different; l'un qu'on appelloit barbare, étoit juſte, moderé, humain; l'autre étoit faux, cruel & perfide. L'Empereur envoya Beliſaire, qui, ſans tirer l'épée, & preſque ſans troupes, ſçût mettre en fuite le Prince le plus puiſſant de ſon ſiécle, qui marchoit à la tête d'une nombreuſe armée. Martin qui fut envoyé à la place de Beliſaire, n'eſſuya que des pertes. Quatre mille Perſes hachèrent & mirent en fuite trente mille Romains en

Perſarmenie ; le brave Narſés y fut tué. Les Romains n'étoient pas plus heureux en Afrique.

Béliſaire trouva en Italie un rival digne de lui ; c'étoit Totila. Ses forces ſupérieures, les progrès qu'il avoit déjà faits, mirent de grands obſtacles à la valeur & à l'activité du héros de l'empire. Totila fit de grands exploits auxquels Béliſaire ne pouvoit s'oppoſer : le peu de ſecours que lui envoye l'Empéreur, eſt batu devant Rome, priſe enfin par Totila, qui, craignant que Béliſaire n'y rentrât, vouloit la détruire ; mais Béliſaire lui fit des repréſentations ſi touchantes, qu'il le remercia des avis qu'il lui donnoit. Béliſaire s'en empara bientôt après, & la défendit, malgré le mauvais état ou étoient ſes murailles ; mais l'Empéreur lui envoyoit de ſi foibles ſécours, qu'il lui étoit impoſſible de tenter de grandes entrepriſes ; il faiſoit cependant eſſuyer aux Goths des pertes conſidérables.

Théodora meurt d'un cancer, au mois de Juin de l'an 548. » Scandale & fleau de l'empire, qu'elle avoit deshonnoré par ſes débauches, dit M. L. B. dans le portrait qu'il fait de cette indi-

gne Princeſſe, elle ruina l'état & l'égliſe, en faiſant à ſon gré des Magiſtrats & des Evêques. Elle corrompit les mœurs publiques par ſes exemples & par l'autorité qu'elle s'attribua ſur les mariages, forçant quantité de filles & de veuves illuſtres d'épouſer les miniſtres de ſes crimes, & des hommes d'une naiſſance diſtinguée, de prendre pour femmes ſes favorites & même ſes complices; encourageant la licence par la protection qu'elle accordoit aux femmes coupables, & par les mauvais traitemens qu'elle faiſoit ſubir aux maris qui oſoient paroître offenſés. Cruelle dans ſes injuſtices, elle fit mourir par caprice le Patrice Baſſus en lui faiſant ſerrer la tête avec des cordes; elle fit pendre Callinique, Gouverneur de la 2e. Cilicie, ſur le tombeau de deux ſcélerats qu'il avoit punis ſuivant les loix. Ardente & opiniatre à ſoutenir les héretique, elle fut deux fois frappée d'anathême par les deux Papes Agapet & Vigile, &c.

Il ſembloit qu'on n'eut envoyé Béliſaire en Italie que pour faire flétrir ſes lauriers. Antonine demande ſon rappel & l'obtient; il s'en éloigne en ſoupirant; mais ce qui ternit en effet ſa gloire c'eſt que cédant à l'avarice d'Anto-

nine, il revint chargé de richeſſes. Il arriva aſſez à tems pour ſauver l'Empéreur d'une conſpiration qui ſe tramoit contre lui. Tandis-que ce Prince, au-lieu de faire tous ſes efforts pour conſerver *l'Italie*, *s'amuſoit* à diſcuter de vaines queſtions *théologiques*, *Totila* reprit Rome, & la rétablit. Les ravages qu'il fit en Sicile, reveillèrent l'Empéreur, qui équipa une flotte, y fit embarquer un nombre conſidérable de troupes, dont il donna le commandement à Libere, auquel il ſubſtitua bientôt après Artabane, qui recouvra la Sicile. Enfin, Germain eſt envoyé en Italie; ce guerrier l'eut ſans doute réconquiſe, mais il mourut ſubitement. Jean, neveu de Vitalien, remplace Germain.

M. L. B. mêle ici le récit des affaires d'orient avec celui des affaires d'occident; nous ne ſuivrons que celles d'Italie; quoique les démêlés de l'empire avec Choſroës, offrent des objets bien intéreſſans.

Jean étoit prêt à partir pour l'Italie, lorſqu'il reçut ordre de l'Empereur d'attendre Narsès, qu'on ne regardoit que comme un vil Eunuque qui ne s'étoit diſtingué que par ſa jalouſie contre Be-

liſaire. » Narsès, dit M. L. B., étoit un de ces hommes rares, que la providence forme en ſecret, & qu'elle tient comme en reſerve dans ſes trèſors, pour en faire la reſſource des états dans les conjonctures déſeſpérées. Il ſembloit que la nature & la fortune ne lui euſſent préparé que des obſtacles. Etranger, priſonnier de guerre, eſclave dans le palais, maigre & de petite taille, il n'avoit au dehors rien que de mépriſable. Placé d'abord au dernier rang, il s'éleva par dégrès; & toujours ſupérieur à ſes emplois, il devint Garde des archives, Grand-Chambellan, Favori de l'Empereur ». Un génie auſſi profond qu'étendu, un ſens droit & infaillible dans ſes vües, une activité ſans inquiétude, & toujours guidée par la prudence, la connoiſſance de lui-même & des autres hommes, aſſuroient le ſuccès de ſes démarches. Sans aucune teinture des lettres, il avoit plus d'habileté, de vrai ſçavoir & d'éloquence, que l'étude n'en procure aux hommes ordinaires. Il poſſédoit à un dégré éminent, toutes les vertus qui ne ſont pas incompatibles avec l'ambition. Comblé de richeſſes par ſon maître, il n'employoit

à ſon uſage que ce qui étoit néceſſaire à l'avancement & au ſoutien de ſa fortune ; le reſte ſe répandoit en libéralités & en aumônes... Ses talens pour la guerre n'attendoient que l'occaſion de ſe développer ; & ſans avoir été ſoldat, il n'avoit beſoin que d'une armée, pour être un grand capitaine.

Il prit des précautions pour ne pas manquer de ſecours comme Beliſaire : il ſe fit aimer des ſoldats : la bataille de *Lentagio* fut ſon coup d'eſſai ; les troupes l'admiroient comme un homme inſpiré de Dieu. La pieté dont il faiſoit profeſſion, leur donnoit le ciel même pour garant du ſuccès. Il en obtint un complet ; ſix mille Goths reſtèrent ſur la place : un grand nombre ſe rendit aux vainqueurs ; Totila fit des efforts inutiles ; il fut entraîné par les fuyards, & percé d'un coup de lance par le Gépide Aſbade ; on le tranſporta à Capres où il expira. Narſès ſe hâta d'envoyer à Conſtantinople la cuiraſſe de Totila, teinte de ſang, avec ſa couronne enrichie de pierreries. L'Empereur, dit M. L. B ; aſſis au milieu du Sénat, reçut à ſes pieds les dépouilles d'un Prince qui lui étoit ſupérieur en tout genre de mérite. Nar-

sés reprit Rome, & en envoya les clefs à l'Empereur ; les Goths massacrent dans l'Italie tout ce qu'ils trouvent de Romains. Narsés gagne encore une bataille sanglante contre les Goths où Téia qui succédoit à Totila est encore tué. Il mit le siège devant Lucques, après avoir réduit la Toscane ; les assiégés étoient convenus de se rendre, si dans l'espace de 30 jours il ne leur venoit un secours assez considérable pour livrer bataille, & ils avoient donné des otages. Le terme étant expiré, ils refuserent de se soumettre ; on conseilloit à Narsès de s'en venger sur les otages ; il se contenta de faire craindre aux assiégés qu'il pouvoit le faire. Il fit amener devant la ville, à la tête de son armée, les otages chargés de chaines, les mains attachées derriere le dos, suivis de soldats qui tenoient la hache levée. Ce triste spectacle attira sur les murs tous les habitans, qui poussoient des cris lamentables. Les meres, les femmes des otages accabloient Narsés de malédictions ; elles vouloient se précipiter pour mourir avec leur enfans, avec leurs époux. Alors Narsès faisant signe de la main pour demander qu'on l'écoutât : vous mérités, s'écria-t'il, de

perdre ceux qui vous ſont chers ; mais il n'eſt pas digne de moi de les faire périr ; je vous les rends ; & donnant ordre à ſes ſoldats de tirer leurs épées : voilà, dit-il, ſur quoi je compte plus que ſur vos ſermens ni ſur vos otages. En même tems il fit détacher les otages, & les envoya dans la ville. Il ſe rendit maître de la ville, détruiſit dans une ſeconde bataille, toute la puiſſance des Goths, & gouverna l'Italie pendant 13 ans, ſans aucun titre nouveau ; ce ne fut que Longin, ſucceſſeur de Narſés, qui porta le titre d'Exarque. Avec de tels généraux un autre que Juſtinien eut rétabli l'empire dans toute ſa ſplendeur ; mais tranquille à Conſtantinople il ſe paroit de l'éclat de leurs victoires, & s'énorgueilliſſoit de titres faſtueux qu'il ne méritoit pas.

Ce volume, ainſi que les précédens, offre des traits dignes de l'ancienne Rome, & l'hiſtoire des plus grands capitaines. Nous rendrons compte des volumes ſuivans lorſqu'ils paroîtront.

Mélanges intéreſſans & curieux, ou *Abregé d'hiſtoire naturelle, morale, civile & politique de l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, & des terres polaires.* Tomes 6, 7, 8, 9 & 10. Par M. de Surgy. A Paris, chez Lacombe, 1766.

NOUS avons fait connoître les cinq premiers volumes de cet ouvrage à meſure qu'ils ont paru : il nous reſte à parcourir les cinq derniers qui ne ſont pas moins intéreſſans.

Le 6e. comprend ce qui concerne les Isles dépendantes de la Chine, ainſi que la Corée, le Japon, le Thibet, le Royaume de Laſſa, le Tonquin & la Cochinchine.

Dans l'hiſtoire de l'Iſle Formoſe, M. de S. s'arrête avec complaiſance ſur un trait de magnanimité d'un Miniſtre hollandois, nommé Hambrouk. Placé par les événemens de la guerre dans les mêmes circonſtances qu'Attilius-Règulus, il ſe conduiſit comme cet illuſtre Romain; peut-être même le ſurpaſſa-t'il. Règulus ne ſacrifia que ſa vie; Ham-

brouk sacrifia en même tems celle de sa femme & de ses enfans : on ne peut lire ce morceau sans attendrissement.

Les isles & le royaume de Liou-Kieou dont l'Auteur parle ensuite, ne sont connus parmi nous que depuis 1758, & cependant, si l'on veut s'en rapporter au récit chimérique de ces Insulaires, il y a 17802 années qu'ils comptent les dynasties de leurs Princes. Ce royaume est tributaire de l'Empereur de la Chine.

La qualification de pieux fainéans qu'on a quelquefois si justement appliquée à certains Moines de l'Europe, ne convient nullement à ceux du royaume de la Corée, où ils sont en très-grand nombre; mais réellement très-utiles. Le gouvernement en tire des secours essentiels; ils ne vivent que du travail de leurs mains, des bénéfices du commerce qu'ils font, & des gratifications que leur accordent les Gouverneurs des villes, après de grands travaux.

La description du Japon, où l'on compte 68 provinces, est précédée ici d'une introduction qui indique, par ordre chronologique, les connoissances qu'on a eues de cet empire, si remarquable par ses pro-

ductions singulières, par ses loix & par ses coutumes très-différentes des nôtres. Aulieu de laisser languir les prisonniers d'état dans une oisiveté ennuyeuse, on les occupe à fabriquer des étoffes de soye, dont le prix dédommage de leur entretien & au-delà, & qui servent à la magnificence de la cour impériale. C'est des rochers déserts de l'isle de Faltisio où sont renfermés ces prisonniers, que sortent les étoffes les plus magnifiques & les plus précieuses du Japon. L'Auteur observe que les sciences spéculatives y sont encore au berceau, mais que l'industrie pour les arts y est poussée fort loin. On a vu à Paris une idole toute entière bien proportionnée, distincte dans toutes ses parties, & placée dans une niche. Le tout avoit été fait au Japon avec la moitié d'un grain de ris; l'autre moitié du grain composoit le piedestal sur lequel posoit la niche avec la divinité. Cet ouvrage fut admiré comme un prodige d'adresse & de patience, digne d'etre mis en parallele, ou plutôt en opposition avec le fameux colosse de Rhodes, qui passoit pour l'une des sept merveilles du monde.

Apres la description du Thibet, on

trouve celle du Royaume de Lassa, vaste contrée entre la Chine, l'Inde & la Grande-Tartarie, dont on ne connoit guères que l'existence. L'Auteur remarque cependant qu'il y a à Lassa une hiérarchie qui ressemble beaucoup à la nôtre. Le culte extérieur de cette religion a aussi beaucoup de rapport avec celui de la religion romaine, ce qui fait présumer avec raison que la religion du grand Lama, ou souverain Pontife de Lassa, doit son origine aux Missionnaires Nestoriens, qui étendirent fort loin leurs conversions dans ces contrées, sous le règne de Charlemagne. Leur Patriarche a été vraisemblablement remplacé par le grand-Lama, après que leur doctrine a été anéantie. On trouve ici des observations intéressantes & critiques sur la relation d'un Capucin, qui prétend avoir été l'ami du grand-Lama. M. D. S. fait voir l'absurdité de cette relation, en donnant des éclaircissemens sur les motifs qui l'ont dictée.

A l'article de la Cochinchine, notre Auteur donne la description du *Gyaque*, espèce de fruit dont un seul suffit pour faire la charge d'un homme, & qui néanmoins croît sur un arbre de la hauteur du noyer & du chataignier. Ce

fruit eſt rempli dans ſon intérieur d'une grande quantité d'amandes, groſſes comme des chataignes ou des noix, dont chacune ſert d'enveloppe à un noyau. C'eſt apparemment de cet arbre dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire générale des voyages*, & dans l'*Hiſtoire moderne* de l'Abbé de Marſy, où il eſt dit, d'après le P. de Rhodes, que la Cochinchine produit des arbres qui portent pour fruit de gros ſacs remplis de chataignes.

La deſcription de la Perſe & de ſes productions commence le 7e. volume. M. de S. donne des notions exactes de la mer Caſpienne, des détails curieux ſur les ruines fameuſes de Perſépolis, ſur les Guèbres, ou adorateurs du feu, & ſur le célèbre Zoroaſtre leur fondateur. Il y a peu de peuples qui ayent autant de goût pour les ſciences & plus de vénération pour les Sçavans, que les Perſans. On y voit des hommes de 50 à 60 ans, aller prendre des leçons, & une heure après, en donner à leur tour, d'un autre genre. Perſonne ne rougit d'ignorer; tout le monde ſe fait gloire d'apprendre. Malgré cette ardeur, les ſciences y ſont encore au berceau. La médecine eſt un art honoré; mais qui a des

Professeurs très-peu sçavans. L'astrologie judiciaire a beaucoup de partisans. La chymie n'y est pas inconnue, mais on ne la pratique que comme autrefois parmi nous, pour parvenir aux ridicules *secrets de la magie, ou pour chercher la pierre philosophale.* » *On est infatué de* cette chimère en Perse, encore *plus qu'en* Europe, & les adeptes s'y *ruinent en* aussi peu de tems ». Les Perses ont cependant parmi eux quelques hommes vraiment éclairés, puisqu'ils ont établi cette maxime: *Apprenés toutes les sçiences, à l'exception de trois ; l'astrologie, la chymie & la controverse. La première ne sert qu'à multiplier les chagrins de la vie, la seconde à consumer ses biens, & la troisième à perdre la religion.*

Les Persans ont toujours excellé dans la poésie ; elle entre dans tous leurs divertissemens ; » mais les femmes n'ont pas la permission de s'y appliquer, & il y a à ce sujet, un proverbe qui ne passera pas pour galant en France : *si la poule veut chanter comme le coq, il faut lui couper la gorge* ».

La religion des Persans, leur origine ; un précis intéressant des révolutions arrivées dans cet empire, jusqu'en l'an-

née 1764 ; des détails sur la forme de l'administration civile, & un tableau très-bien fait du caractère de ce peuple terminent l'article de la Perse. La double description de l'Armenie, de la Géorgie occupent ensuite l'Ecrivain, & offrent des choses amusantes. Les peuples du Mont-Caucase, les Tartares Usbecks, ceux du Turkestan, les habitans de la Turquie asiatique, les Chrétiens Maronites & les Druses, sont ici passés en revue, & l'article de chacun de ces peuples est traité avec autant de précision que d'exactitude. L'Auteur décrit, suivant la même méthode, les états de Tunis & d'Alger. Il critique en passant, l'histoire de l'empire des Scherifs, & donne celle des révolutions & du gouvernement actuel d'Alger & de Tunis, d'après le Docteur Schaw.

L'empire de Maroc & le royaume de Tripoli occupent le commencement du 8e. volume, & présentent des choses, sinon neuves, au moins très-attachantes par elles-mêmes & par la précision & la rapidité avec lesquelles elles sont traitées. Un coup d'œil sur l'état du christianisme & des esclaves chrétiens en Barbarie, termine ce qui a rapport à cette contrée.

L'Egypte vient enſuite. Les productions, les révolutions, la forme du gouvernement actuel de cette contrée, autrefois ſi fameuſe, forment un morceau du plus grand intérêt. Il en eſt de même de *l'hiſtoire de l'Arabie*, où l'Auteur *fait quelques digreſſions ſur la Mer Rouge*, ſur l'avantage qui *réſulteroit de la* jonction de cette mer à la *Méditerranée*, ſur la découverte du *caffé*, ſur la vie de Mahomet & de ſes ſucceſſeurs.

M. D. S. après avoir expoſé dans une introduction, les ſources où il a puiſé l'hiſtoire de l'Indouſtan, la termine en diſant que ſes recherches l'ont mis à *portée de donner l'hiſtoire* la plus exacte de ces contrées, qui ait encore paru en langue françoiſe, & nous penſons, après l'avoir lue, qu'en effet, il n'y avoit juſqu'aprélent rien d'auſſi complet ſur ce pais, dont on ſuit ici les révolutions juſqu'à ces dernières années. Nous ne ſçaurions nous y arrêter, non plus que ſur ce que l'Auteur dit de l'adreſſe naturelle aux habitans de l'Indouſtan, où » partout un Européan eſt ſurpris que les agrémens de la vie ayent été portés à un dégré de délicateſſe bien au-deſſus de celui où ils ſont dans ſa pa-

trie, & surtout par des peuples qui habitent un pays où la nature a rassemblé tous les agrémens physiques qu'on peut désirer ; motifs ordinaires de paresse & d'indolence ; il est vrai qu'il n'y a ni élégance ni beauté de dessein dans tous ces ouvrages. On chercheroit envain du goût dans la magnificence du plus riche empire de l'univers.«

Par le peu que nous avons cité des trois volumes que nous venons d'analiser, on peut voir que c'est toujours le même intérêt, le même goût, la même critique que dans les premiers ; nous rendrons compte des 9e. & 10e. vol. qui terminent tout l'ouvrage, dans le Journal prochain.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année 1759. vol. in-4o. de 512 pag.. avec XI planches. A Berlin, chez Haude & Spéner. 1766.

C'Est toujours avec un nouveau plaisir qu'on voit la continuation de cet excellent recueil, qui a été retardé par les malheurs de la guerre. Les mémoires

qui forment ce volume, ſont diviſés, comme à l'ordinaire, en quatre claſſes. Celle de la philoſophie expérimentale, qui eſt la première, en contient ſix, tous traduits de l'Allemand, excepté le 5e. qui eſt traduit du latin.

Le 1er. eſt une *démonſtration, fondée* ſur des expériences, *que la pierre ſerpentine de Saxe ne doit pas être miſe dans la claſſe de l'argille, & comptée parmi les pierres argilleuſes.* Par M. Marggraf. La pierre ſerpentine que cet habile Chymiſte a employée dans ſes expériences, eſt celle qui ſe trouve en quantité dans les montagnes de Saxe, près de Zoeplitz, où elle eſt fort connue, & ſert à beaucoup d'uſages; mais on ignoroit quel eſt le mélange qui la forme. M. Pott & la plûpart des Chymiſtes en ont fait une argille, probablement parcequ'ils » ſe ſont bornés à conſidérer cette pierre & ſes eſpèces, ſimplement par rapport à la propriété qu'elle a de durcir au feu; mais de cette manière, continuë M. M., on a confondu deux corps très-réellement diſtincts, puiſque l'argille & ſes eſpèces ne ſçauroient jamais être ni devenir des pierres de lard, tout comme celles-

ci ne feront ni ne deviendront jamais de l'argille. Il y a tout au contraire une difference des plus considérables entre cette terre & ces pierres. Ne nous arrêtons d'abord qu'à celle qui peut être saisie par le vulgaire des Lecteurs, & qui peut être constamment regardée comme un caractère général par où l'argille & ses espèces d'une part, la pierre serpentine & ses espèces de l'autre, se distinguent extérieurement. Ce caractère consiste d'abord en ce que l'argille & toutes ses espèces, dès-que ce sont de vrayes & réelles argilles, soit lavées, soit non lavées, pourvû qu'elles soient bien séches, s'attachent aussitôt à la langue, même quand elles sont en quelque sorte calcinées, ou conduites à une médiocre incandescence. Si on jette dans l'eau l'argille crue, non calcinée, ses parties s'y détachent peu-à-peu les unes des autres; phénomènes qui n'ont pas lieu dans la pierre serpentine & dans ses espèces, & qu'on n'appercevra non plus jamais dans la pierre de lard. »

Cette observation que nous avons cru devoir rapporter en entier, a engagé M. M. à ne point ranger la pierre serpentine parmi les pierres argilleuses, & à croi-

re que la terre ſoluble contenue dans cette pierre, devoit être toute differente de celle qui ſe trouve dans l'argille. Pour arriver à la certitude, il eut recours aux expériences, & ſe ſervit pour cet effet de la voye humide de ſéparation par les diſſolvans qu'il avoit déjà employés autrefois pour la décompoſition de l'argille; ſon but étant de tirer de la pierre ſerpentine la terre ſoluble qui s'y trouve, & de ſéparer enſuite de cette ſolution les parties terreſtres par un uſage facile des ſels alkalis: car, ſuivant ſon raiſonnement, ſi la terre de la pierre ſerpentine étoit argilleuſe, il auroit fallu, qu'après avoir été travaillée avec l'acide du vitriol, elle eut donné un vrai & réel alun. Or, cela n'arriva pas; notre habile Chymiſte ayant tiré de la terre ſoluble & de la pierre ſerpentine un vrai ſel moyen terreſtre, ſubſtance tout à fait différente de l'alun.

Pour réfuter auſſi l'opinion de ceux qui croyent la pierre ſerpentine une terre calcaire, ou de marbre, M. M. fait remarquer qu'elle ne ſe durciroit pas au feu autant qu'elle le fait, ou dumoins qu'elle s'affaiſſeroit bientôt à l'air, & qu'elle formeroit auſſi avec l'acide vitriotique un ſélénite qu'on reconnoit aiſé-

ment par l'extrême difficulté avec laquelle il se dissout dans l'eau.

» En un mot, conclut M. M., la terre contenue dans la pierre serpentine, & que l'acide du vitriol convertit en un sel moyen, n'est ni une terre calcaire, ni une terre argilleuse; mais c'est une terre alkaline constituant son genre propre, une sorte de terre qui n'a pas été bien connue jusqu'ici, faute d'avoir été suffisamment examinée; car d'ailleurs elle se trouve dans plusieurs autres corps. «

Avant que de finir ce mémoire, M. M. prouve encore par des expériences, que l'acide du vitriol n'est pas le seul dissolvant de la terre soluble contenue dans la pierre serpentine; & que le résidu de terre qui demeure après le travail avec l'acide du vitriol, tient de la nature du sable ou du caillou; & qu'elle est vitrescible.

Le deuxième mémoire contient le rapport *des effets de l'acide du vitriol sur diverses pierres, ou espèces de terre.* Par M. Marggraf. L'heureux succès que ce célèbre Chymiste avoit eu dans la séparation de la terre soluble, contenue dans la pierre serpentine, par le moyen des acides, & en particulier, de l'acide

de l'acide du vitriol l'engagea à suivre la même méthode par rapport à d'autres pierres ou à des espèces de terres, qui lui paroissoient avoir quelque affinité avec la pierre serpentine.

M. M. choisit d'abord la pierre qu'on nomme *lapis nephriticus*, & qu'on trouve de côté & d'autre en Saxe. M. Wallerius la range parmi les espèces de gypse, M. Pott, parmi les espèces argilleuses : cependant M. M. parvint, après les opérations nécessaires, à un vrai sel amer cathartique, comme avec la pierre serpentine. Il prouve aussi, contre l'opinion de plusieurs Chimistes, que cette pierre ne contient aucun cuivre, du moins quand elle est nette. La pierre de lard, ou pierre de suif, & ses espèces, que M. M. examina ensuite, donnerent le même sel amer, avec la seule différence qu'il s'y trouve moins de cette terre, qui en fait la base. L'espèce chinoise & celle qu'on trouve à Bareith, donnérent exactement la même quantité de résidu après la solution, & ensuite un sel tout pareil.

Dans l'Amianthe, ou la pierre avec laquelle on fait la toile & le papier incombustibles, M. M. trouva pareillement

la baſe du ſel amer, où cette terre alkaline, qui avec l'acide vitriolique, conſtitue le ſel amer, à peu-près dans la même quantité qu'en donne la pierre néphritique.

Le Talc, dont il ne ſe diſſout qu'une petite quantité, donne la même terre que l'amianthe, & appartient auſſi à la claſſe des pierres ſerpentines.

Le Marienglas de Ruſſie, qu'on ſçait être un minéral tranſparent qu'on peut plier, reduire en feuille, &c., ne fournit aucune ſubſtance ſaline : le réſidu en fut ſans déchet, & toutes les circonſtances ſe trouverent pareilles à celles qui eurent lieu avec ce que l'on nomme *Plumbago* ou *Molybdène*, d'où M. M. tira pourtant quelque peu de ſubſtance ſaline, mais en ſi petite quantité, qu'il ne pût faire aucune épreuve ultérieure.

Il parvint au contraire au même réſultat qu'avec l'amianthe, en faiſant l'expérience ſur une certaine pierre tirant ſur le jaune, & graſſe à l'attouchement, qu'on trouve ſéche dans les rochers où il y a de l'amianthe, à Coſemitzh près de Nimptſch, en Siléſie.

M. M. n'eut pas le même ſuccès avec le Chiſopraſe réel, net: la ſolution fut peu conſidérable, de même que celle de la

Topaze ; mais il eut occasion de faire en même tems quelques remarques, dont il promet l'exposé.

La *Terre miraculeuse* de Saxe, une espèce de terre grasse au toucher, qu'on trouve à Georgenstadt, la *rubrica fabrilis*, & une pierre qui vient de Suède, & qu'on nomme *speerstein*, donnerent toutes un véritable alun, & peuvent être mises réellement parmi les espèces d'argille. Quant au bolus blanc, dont les apparences sont les mêmes, ce Chymiste en croit cependant le fond du mélange intérieur, fort différent.

Le troisième mémoire contient des expériences chymiques *concernant ce que l'on nomme la derniere lessive mere, incristallisable du sel de cuisine, relativement à l'espèce de terre qui y est contenue.* Par M. Margraf.

La lessive mere du sel de cuisine est ce qui reste après le travail, & qu'on a de la peine à sécher ; il s'en trouve tantôt en plus grande, tantôt en moindre quantité, partout où l'on fait cuire & bouillir l'eau des sources salines. Elle est composée de l'acide du sel commun, joint à une quantité considérable d'une terre alkaline particulière, qui jusqu'à-

préſent n'a pas été bien connue. La reſſemblance apparente de la leſſive mere du ſel de cuiſine, & de celle du ſalpêtre, auſſi bien que de la terre qu'elles renferment, avoit fait croire que la leſſive du ſel contenoit pareillement une terre calcaire. » Peut-être, dit M. M., parceque indépendamment de cela, on a regardé juſqu'apréſent la terre calcaire & celles qui lui reſſemblent, comme les ſeules qui conſtituent la terre alkaline«. Le but de M. Margraf, dans ce mémoire, eſt de prouver que la terre contenue dans la leſſive mere du ſel, eſt bien une terre calcaire; mais qu'elle n'eſt pas pour cela une terre calcaire, & qu'il faut la regarder comme une terre pareille à celle qu'on tire de la pierre ſerpentine.

Il y a deux voies différentes pour dégager la leſſive du ſel de ſon acide, & pour en ſéparer la terre; & cette ſéparation ſe fait d'une maniere fort nette. La premiere voie eſt celle de la précipitation; la ſeconde, celle de la diſtillation & de l'ignition.

Vient enſuite l'expoſé *de quelques obſervations chymiques, remarquables* de ce célebre Chymiſte au nombre de

trois. La 1re. roule sur le vitriol de mars. » Autant qu'il est réel & certain, dit M. M., que le cuivre dissous dans l'acide du vitriol est précipité dans sa forme métallique par l'addition du fer, & autant qu'on a eu lieu de croire que le vitriol de mars puisse réciproquement, par l'addition du cuivre, redevenir un vitriol de cuivre, & qu'ainsi le fer puisse être précipité par le cuivre, autant néanmoins ce dernier fait est-il incontestable, & je m'en suis pleinement convaincu par l'expérience suivante ». En rapportant cette expérience pour le détail de laquelle nous renvoyons au mémoire, M. M. fait quelques remarques très-intéressantes : il observe, par exemple, qu'un acide vitriolique délayé, quelque forte digestion qu'on lui fasse subir avec la limaille de cuivre, ne l'attaque cependant point ; au lieu que cela arrive dès que cet acide est lié avec le fer.

La seconde observation traite d'*une résine produite par le mélange de l'huile rectifiée de succin & de l'esprit acide de nitre concentré, laquelle a une odeur particulière de musc.*

Voici la 3e. observation ; elle roule

ſur le camphre rafiné. » M. M. & d'autres chymiſtes ont dit que le rafinage du camphre étoit un ſecret particulier aux Hollandois ; mais ce ſecret n'eſt pas grand ; car, en prennant 3 ou 4 parties de camphre cru, en les mélant avec une partie de chaux vive affaiſſée à l'air, & en les faiſant ſublimer dans un verre convenable à cette opération, on aura le plus beau camphre blanc rafiné ".

On trouve dans le cinquième mémoire des *Obſervations ſur quelques maladies aſſez rares.* Par M. Meckel. La première obſervation a pour objet *une pierre inteſtinale qui bouchoit le canal des inteſtins.* Une femme avoit fait de ſi grands excès de brandevin de grain, qu'elle en buvoit toutes les 24 heures, juſqu'à trois meſures, pèſant 6 livres, ſans compter une quantité énorme de bierre, dont la ſoif ardente qui la tourmentoit, l'obligeoit à ſe ſaouler. Cette femme tomba d'une échelle ſur la tête, & mourut 3 jours après. Pendant ſa courte maladie, elle ſouffrit beaucoup d'une douleur & d'autres incommodités violentes dont elle ſe plaignoit depuis long-tems, & qui étoient cauſées par une pierre, qu'après l'ouverture du cadavre, on trouva avoir bouché le conduit de l'inteſtin

grêle, & qui par-là avoit refusé le passage aux humeurs, tant nourricières qu'excrémentielles, dans le canal ultérieur des intestins.

La 2e. observation roule sur une excroissance singulière du gros intestin, heureusement détruite. Une femme de 30 ans, d'une constitution fort pléthorique, après avoir ressenti longtems une douleur ou sensation incommode, & un corps qui pèsoit dans l'hypocondre gauche; cette femme fort sujette d'ailleurs aux constipations, eut un réfroidissement qui fut suivi d'une inflammation très-violente des intestins. M. M. qui la traita, la guérit bientôt, & entreprit après cela d'extirper aussi ce corps, qui causoit des douleurs plus fortes de jour en jour. Il réussit si bien, que la malade rendit, au bout de 7 jours, par les selles, une excroissance membraneuse creuse, qui devoit avoir été attachée à l'intestin colon, qui forme dans le côté gauche la seconde courbure qu'on nomme liénale. Elle se déchira en sortant; mais il est fort probable que, comme les idatides, elle avoit contenu une liqueur coagulable, & que c'est même d'un semblable corps qu'elle avoit tiré son origine.

3e. Observation. *De l'air dans le thorax qui arrêtoit la respiration, & qui a causé la mort.* Un jeune soldat de 17 à 18 ans, dont le corps étoit musculeux & bien constitué, haut de 5 pieds 11 pouces, mourut dans un hôpital, 10 jours après y être entré. Il se plaignoit d'une extrême anxiété & difficulté de respirer, ne le pouvant que quand il étoit à son séant dans le lit. Avant que d'entrer à l'hôpital, il avoit passé 17 semaines au lit, se plaignant toujours d'une grande difficulté de respirer; mais ne pouvant indiquer aucune cause de son mal. Lorsqu'il y eut succombé, M. M. disséqua le cadavre, & ayant ouvert l'abdomen, & trouvé l'état naturel assez changé, il attribua la cause du phénomène qu'il aperçut, & qu'il décrit ici, à du pus ou de l'eau répandue dans la cavité du thorax, surtout voyant que le diaphragme pressé en arrière s'avançoit vers l'abdomen, avec l'apparence d'une vessie pleine d'eau. Mais à son grand étonnement, lorsqu'il eut fait l'ouverture du diaphragme, il sortit avec bruit de l'air du thorax par la playe qu'il avoit faite au diaphragme. M. M. décrit l'état des poumons; après cela il conclut que probablement l'o-

rifice de la trachée-artère, rempli d'une mucosité assez dense, avoit empêché l'air d'entrer & de sortir librement par le conduit bronchial, qui est la continuation de la trachée-artère de ce côté-là. Voilà, dit-*il*, *pourquoi l'air renfermé dans ce poulmon droit étant raréfié par la chaleur, brisa ses parois; & ensuite s'étant répandu dans la cavité du thorax, & s'y dilatant par sa propre expansion, il comprima le poulmon, & y empêcha la circulation du sang aussi-bien que celle de l'air*; ce qui causa les anxiétés, la difficulté de la respiration, la fréquence du pouls, & enfin la suffocation & la mort ».

» Cette observation extrêmement rare, *continue M. M.*, contredit l'opinion d'un air élastique entre le poulmon & la plevre, nécessaire pour le méchanisme de la respiration. Il paroit par le changement que ce corps éprouva, que l'air répandu entre la plevre & le poulmon, bien loin de faciliter la respiration, y mettoit obstacle par la compression du poulmon ».

4e. Observ. *sur un Stéatome du thorax, qui avoit deplacé le cœur, le poulmon & les viscères de l'abdomen, de leur situation naturelle.* Dans la dissection du cadavre d'une femme agée de 65 ans, M.

M. ayant ouvert l'abdomen, le ventricule & la rate se trouverent si déprimés, que celle-ci se portoit à la créte de l'os des iles, & que le ventricule étoit déplacé vers la région ombilicale. En recherchant la cause de cette situation contraire à la nature, M. M. découvrit, après l'ouverture du thorax, un stéatome dans le côté gauche de cette partie, fortement attaché entre la base du sac gauche de la plevre, le diaphragme & les côtes. Ce stéatome, du poids de 4 livres 13 onces, adhérant, par le moyen d'une celluleuse très-dure, à la partie gauche du diaphragme, par le bas, rempliſſoit de ce côté toute la partie inférieure du thorax, s'étendant depuis la 4e. côte jusqu'à la 11e. inclusivement. Il étoit attaché aux côtes 11e. & 12e. tout entières, à la 8e. & à la 9e. depuis l'angle jusqu'au sternum, aux 4e., 5e. & 6e. depuis le tiers de la longueur de la partie osseuse jusqu'au sternum; de sorte que le poulmon comprimé étoit renfermé dans l'espace étroit qui restoit derrière le stéatome, jusqu'aux vertèbres.

Eclairciſſemens historiques & physiques sur diverses plantes qui ont été prises pour le véritable Aégolethron de Pline. Par M. Geldit ch. Ce mémoire, qui est assez

étendu, est digne de la réputation de l'habile Naturaliste qui en est l'Auteur. M. G débute par de très-bonnes choses sur les défectuosités qu'on apperçoit encore dans la division & la détermination des corps qui appartiennent aux trois règnes de la nature, & sur le point de vue dans lequel on doit considérer les ouvrages d'histoire-naturelle des Anciens. Il prouve ce qu'il avance, au moyen de la plante nommée *Aegoléthron*, fort connue du tems de Pline, & originaire du Pont, dans le territoire d'Héraclée. Ce qui a fait principalement alors connoître l'*Aégoléthron*, c'étoient ses qualités nuisibles, par lesquelles en partie il causoit des accidens mortels au bétail, bœufs, brebis & chevre; comme aussi il rendoit le miel fort pernicieux, lorsque dans certaines années les abeilles en recueilloient sur les fleurs. M. G. prend occasion de là de comparer les opinions de quelques Modernes avec celles des Anciens, & de rassembler des circonstances historiques & physiques, pour en déduire distinctement quelle est la plante où l'on trouve aujourd'hui les vrais caracteres de l'*Aégoléthron* de Pline.

(*La suite au Journal prochain.*)

Traité général des élémens du Chant, dédié à Monſeigneur le Dauphin. Par M. L'Abbé Lacaſſagne. A Paris, chez l'Auteur, à l'ancien collége de Juſtice, rue de la Harpe; chez la veuve Ducheſne, aux adreſſes ordinaires de Muſique. A Verſailles, chez Fournier, aux galeries du château, in-8°. gravé, 1766.

QUoique nous ayons pluſieurs bonnes méthodes pour apprendre la muſique, celle de M. l'Abbé de Lacaſſagne mérite une attention particulière. Ceux qui l'ont précédé dans ce genre d'écrire, n'ont pas toujours donné à l'expoſition des premiers principes toute la clarté qui leur étoit néceſſaire: quelquefois trop concis ſur certaines régles, ils ſe ſont trop étendus ſur de petites difficultés, qu'il ſuffiſoit ſouvent d'indiquer. Quelques uns ont trop affecté de parler aux Commençans le langage de leur art, qu'il eût fallu dabord leur expliquer; deſorte que ces méthodes, eſtimables à certain égards, ſont devenues inutiles par leur obſcurité, ou effray-

antes par leur longueur. M. Lacaſſagne a ſçu éviter ces écueils : clair & intelligible ſans prolixité, précis ſans confuſion, il eſt parvenu, ſans copier aucune des méthodes anciennes, à raſſembler ce qu'elles ont de meilleur. Il a ſurtout l'avantage de les avoir *miſes à la portée* des enfans, & les nouveaux articles qu'on trouve dans ce traité élémentaire, & qu'aucun maître n'avoit imaginés, ſervent à jetter un plus grand jour ſur la manière d'enſeigner.

Cette nouvelle méthode embraſſe d'abord les articles les plus relatifs à l'objet qu'elle traite, tels que la *gamme*, *l'identité des octaves*, *les clefs*, *&c.* On y voit enſuite une récapitulation par demandes & par reponſes très-ſimples, de ces mêmes articles les plus eſſentiels, & que les commençans doivent retenir. Les exemples toujours à côté du précepte, & placés dans l'ordre le plus méthodique, en facilitent ſi bien l'intelligence, que toute perſonne qui ſçait combiner & refléchir, peut en inſtruire les enfans, avant qu'il ſoit néceſſaire d'appeller un maître. Deux ſortes de leçons de chant : les premières, comme les plus aiſées, & auxquelles on a ajouté de petits

accompagnemens, ſervent d'introduction aux ſecondes. L'article des variations qui précéde les unes & les autres, accoutume inſenſiblement à ſe donner à ſoi même des leçons ſur tous les tons, ſur toutes les clefs & ſur toutes les méſures.

Après avoir traité dans le plus grand détail & avec la plus grande clarté les principes généraux de la muſique, ſuivant les régles de l'ancienne méthode, M. L. propoſe des changemens dont il démontre l'utilité. Ce n'eſt point l'eſprit de ſiſtême, ni l'amour de la nouveauté qui l'ont guidé dans cette reforme. M.M. Rameau, Monteclair & Rouſſeau s'étoient apperçus avant lui de la confuſion qu'entrainoit néceſſairement dans la note & dans l'exécution de la muſique le trop grand nombre de meſures. Il eſt ſenſible, par les exemples qu'on trouve dans cette nouvelle méthode, que les meſures, ſoit ſimples, ſoit compoſées, pourroient être réduites aux meſures à 2 & à 3 tems; cette dernière même ſe battant à deux téms inégaux, tout reviendroit à la meſure à 2 tems. » Les meſures, dit l'Auteur, compoſées de 2 à 3 & à 4 tems, devroient être indiquées par les chiffres

$\frac{3}{2}$ & se battre à deux tems inégaux ; c'est-à-dire, que le premier tems vaudroit le double du second, & on noteroit cette espèce de mesure comme celle qui est marquée par un 3. On se serviroit de ce *dernier mouvement toutes* les fois que *le chant* seroit assez *léger*, *ou* qu'il ne seroit point mêlé de *notes syncopées* ou désignées par des points... *Cette mesure* inégale se répète deux fois aux *mesures* composées à 2 tems, qu'on marque par $\frac{6}{4}$ & $\frac{6}{8}$; trois fois aux autres mesures composées à trois tems marqués par $\frac{9}{4}$ & $\frac{9}{8}$; & on répète quatre fois aux mesures composées à quatre tems, qu'on désigne par les chiffres $\frac{12}{4}$ & $\frac{12}{8}$, &c». Les exemples qui suivent de mesures composées à deux & à quatre tems ou à trois, & réduites à la mesure à deux tems ou à trois tems simples, ne laissent rien à désirer sur cette matière. On voit à quel point cette réduction faciliteroit l'exécution de la musique ; elle pourroit même rendre *moins pénible* le travail du Compositeur.

L'Auteur détruit les différentes objections qu'on pourroit faire contre son système. En effet, il paroit naturel que les différens signes qu'on employe dans la musique, n'ont été établis que pour in-

diquer le mouvement & le caractère du chant; mais avec un peu d'attention, on eſt forcé de convenir que la plûpart de ces ſignes ſont inutiles; & dans différens tems on a ſupprimé plus des deux tiers de ceux qu'avoient introduits leurs premiers Auteurs. D'ailleurs, il n'y a rien de moins déterminé que ces ſortes de ſignes pour caractériſer un chant, puiſque les Muſiciens eux-mêmes ne s'accordent pas toujours dans la manière de noter: l'un prend ſouvent des blanches pour notes primitives, tandiſque l'autre prendra les noires ou les croches. Pourquoi ne pas admettre un ſeul & même ſigne pour indiquer chaque genre de meſure, en marquant au commencement de l'air ſon véritable dégré de viteſſe ou de lenteur? &c. Pour ſe convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les exemples qu'en donne l'Auteur de la nouvelle méthode.

Une réforme peut-être plus intéreſſante, & qui certainement abrégeroit beaucoup l'étude de la muſique, c'eſt celle des différentes clefs; car il ne faut pas imaginer qu'elles ſoient le moyen unique de diſtinguer, dans le même eſpace, la partie la plus ou moins aigüe,

& de donner à chaque voix & à chaque instrument celle qui convient à leur caractère. On peut faire autrement, dit l'Auteur, & même beaucoup mieux. Les obstacles que la multiplicité de ces clefs apporte au progrès des écoliers, sautent aux yeux. Un écolier se familiarise ordinairement avec une des trois clefs, posée sur la 1re., 2e., 3e. ou 4e. ligne; si l'étude de la 1re. lui a coûté 8 jours, celle de la seconde lui coutera deux mois; car il faut dissiper la confusion des deux; l'étude de la 3e. à proportion; & quand il a parcouru les autres positions, il est obligé de recommencer, comme s'il avoit perdu son tems.

Il est facile de reconnoître l'inutilité & le ridicule de ces nombreuses positions, surtout si l'on consulte les exemples notés que donne M. L., d'une octave qui, par le moyen de différentes positions de clefs, monte en descendant, & qui descend en montant, par dégrès conjoints, & de la même octave par dégrès disjoints.

Pour remédier à ces inconvéniens, l'Auteur propose de réduire les huit positions des trois clefs au nombre de

deux seulement, & pour cela, de prendre les plus analogues entr'elles, comme celles de la clef de *sol* sur la première ligne, & de la clef de *fa* sur la quatrième, & en faveur des étrangers qui n'ont jamais fait usage de cette clef, on pourroit y substituer la clef de *sol* sur la seconde ligne, en la faisant servir à trois fins, c'est-à-dire pour les tons hauts, moyens & bas. Il faut nécessairement voir dans l'ouvrage de M. Lacassagne, la différente manière de poser ces clefs, pour distinguer les différens tons, & les moyens qu'on pourroit employer, s'il arrivoit que dans le courant d'une pièce, une seule clef fut insuffisante; d'ailleurs, les parties vocales & instrumentales pourront être suffisamment distinguées, si l'on écrit au commencement de chacune des parties l'emploi qu'on veut en faire.

Quoique M. L. propose cette nouvelle méthode pour la suppression d'un trop grand nombre de mesures & de différentes positions, il n'a rien négligé pour rendre intelligible & palpable, en quelque sorte, la manière ancienne. Si l'on suit avec un peu de réflexion, l'enchainement de ses principes, soit pour

la théorie de la musique, soit pour l'exécution du chant, si l'on consulte les différens exemples qu'il met toujours à côté des préceptes, on sentira combien il a sçu applanir les difficultés, & abréger les longueurs insupportables des méthodes ordinaires. Les leçons du chant s'y suivent avec un ordre si naturel, qu'un écolier peut parvenir, presque sans s'en appercevoir, à exécuter des morceaux très-difficiles, tant par l'intonation, que par le mouvement. Ces leçons ont d'ailleurs cela de particulier, qu'elles peuvent servir à faire connoitre les différens caractères du chant, & tous les agrémens dont il est susceptible; de sorte que ce livre peut suffire pour apprendre la musique sans le secours d'un maitre, si l'on en étudie bien les principes, & si avec cela on se procure un instrument dont l'accord soit invariable, (de la façon de M. Richard, Facteur d'orgues à Paris, au vieux louvre). Par ce moyen, chacun trouvera les intonations dont sa voix est susceptible. Le même méchanicien fournira un balancier qui sert à régler les mesures à 2 & 3 tems, les seules dont on ait besoin.

L'Auteur a voulu menager tous les moyens de rendre cet art aiſé aux commençans; il propoſe à la fin de ſon ouvrage l'uſage d'une feuille noire avec des lignes blanches. Un bon maitre, par ce moyen, pourra ſuppléer, avec un crayon blanc, à tout ce qui a beſoin d'un long détail. Nous croyons que ce livre eſt un des meilleurs ouvrages élémentaires qui ayent paru en ce genre, & dont on puiſſe tirer, relativement au ſujet qui y eſt traité, les plus grands avantages.

BETRACHTUNGEN UBER DIE UMSTANDE DER DISSIDENTEN IN POHLEN. C'eſt-à-dire, *Réflexions ſur les affaires des Diſſidens en Pologne.* A Warſovie. 1767.

ON ſçait que la Pologne eſt violemment agitée par les affaires des Diſſidens, & que l'Europe étonnée tremble par avance, des ſuites terribles que cette malheureuſe diſſention peut avoir. Le Roi de Pologne ſacrifiera-t'il au zèle ardent que lui inſpirent ſes ſentimens de piété deux ou trois cent mille ſujets qui lui ſont

attachés, deux ou trois cent mille citoyens utiles, paisibles, dévoués à la gloire de la patrie? Ces hommes dont l'unique crime est d'être nés dans des principes différens des dogmes sacrés du catholicisme, périront-ils, parcequ'ils n'ont point eu le bonheur d'être éclairés des lumières de l'évangile? En un mot, les forcera-t'on, par les voies terribles de l'exil, des supplices & des proscriptions, à entrer dans le sein de l'église, ou à sortir de leur patrie, & à abandonner leurs biens à ceux qui les persécutent? Nous ne portons qu'en tremblant, nos regards sur les scènes effrayantes que semble préparer cette fermentation qui agite la Pologne, & qui déjà s'étend, de proche en proche, sur toutes les puissances voisines. Quelles que soient les suites de cette funeste dispute, voici comment les Dissidens défendent leur cause dans ce mémoire, & sur quels titres ils fondent & les droits qu'ils reclament & les accusations qu'ils forment à leur tour contre leurs accusateurs.

Ce n'a été, disent les Dissidens, que par les efforts réunis des Catholiques, des Réformés & des Luthériens que la Pologne est parvenue à ce point de puis-

ſance & de grandeur dont elle jouit aujourd'hui; & ce n'a été qu'après ſes victoires & ſes conquêtes ſous Sigiſmond II, que la Pruſſe, la Livonie, la Courlande, la plus grande partie de la Petite & de la Grande-Pologne, auſſi-bien que la Lithuanie, avec preſque tous les grands & la plûpart des nobles, embraſſerent le proteſtantiſme. » Il ne reſtoit que le clergé avec peu de nobleſſe, attachés à la cour de Rome; deſorte qu'à la mort de Sigiſmond Auguſte on pouvoit à-peine compter un Catholique ſur ſept autres, parmi les habitans du royaume. Ce fut à la mort de ce Roi que la république prit ſa forme. Ces diverſes religions *diſſidentes*, ſe tolererent les unes les autres; & les Catholiques qui étoient beaucoup plus foibles alors, ſe crurent fort heureux d'obtenir, *que les biens eccléſiaſtiques des Catholiques ne ſeroient donnés qu'à des Catholiques, de même que les biens eccléſiaſtiques des Grecs ne ſeroient donnés qu'à des Grecs. Ils ſe promirent mutuellement l'amour & la défenſe, & que la différence de religion ne mettroit entr'eux aucune différence civile; réſolus tous de courir ſur celui qui, ſous ce prétexte, voudroit ſuſciter des quérel-*

les. Cette loi sage & respectable fut religieusement observée ; & cette paix entre les Dissidens étant répétée dans tous les actes publics, dans toutes les constitutions, dans tous *les Pacta conventa*, depuis ce tems-là jusqu'à nos jours, devint & a été constamment regardée comme une loi fondamentale ». *Les preuves de cette assertion rapportées dans ce* mémoire, sont frappantes & *très-multipliées* ». Dans cette longue suite d'années, continue l'Auteur de ces réflexions, il y a eu des diètes ordinaires & extraordinaires, libres & confédérées ; & les constitutions font voir que l'égalité des Dissidens en tout avec les Catholiques a toujours été posée pour base. Une pratique constante pendant deux cens ans jusqu'au défunt Roi, le prouve encore plus évidemment ». Tous enfans de la même patrie les Polonois, catholiques, grecs & luthériens, c'est-à-dire, tous Dissidens, vivoient dans une harmonie parfaite ; mais plusieurs Rois qui professoient la religion catholique ayant été à la tête de cette république, le nombre des Catholiques s'est accru insensiblement, & de telle sorte qu'il a formé la plus grande partie des citoyens ; ce qui ne

pouvoit être autrement, tous les emplois leur étant accordés par les Rois catholiques.

Toutefois, cette préférence que les Souverains donnoient aux Catholiques sur les Grecs & les Réformés, n'altéroit point la paix qui régnoit entre les trois religions dissidentes : mais peu à peu les Catholiques ont formé un parti, ne se sont plus regardés comme Dissidens, & ont affecté de donner ce nom à ceux des deux autres religions, que dès-lors sans doute ils projettoient de proscrire. Jusqu'en 1717 ils avoient fait cause commune avec les Dissidens; mais alors & en 1733 ils les chasserent de force des confédérations nationales : & voilà les loix tyranniques dont on veut aujourd'hui se servir pour les perdre. Les Catholiques citent quelques autres loix pour prouver que les Dissidens n'ont aucun droit dans le royaume, & qu'ils peuvent même en être proscrits. » La première de ce nombre qu'on fait beaucoup valoir, fut portée par Jagellon contre les hérétiques de son tems ... Mais pour rendre plus palpable l'erreur, ou la malice de cette citation, il faut observer qu'elle ne regarde que les Bohémiens Hussites,

Huſſites, déclarés hérétiques par le concile de Conſtance. Ils s'étoient oppoſés avec violence à l'Empereur Sigiſmond. Jagellon qui étoit ſon beau-frere, lui fournit contr'eux de l'argent & des troupes; & un Evêque de Pologne avoit d'ailleurs le plus contribué à faire brûler Jean Hus. Les Huſſites pour s'en venger, firent de fréquentes irruptions en Pologne, & mirent tout à feu & à ſang: ce fut là l'occaſion de la loi dont il eſt queſtion. On comprend aujourd'hui, ſous le nom de Diſſidens, les Proteſtans & les Grecs. Les premiers n'exiſtèrent que cent ans après Jagellon, & il eut été ridicule de proſcrire ceux qui n'exiſtoient pas. Quant aux Grecs, ils faiſoient les trois quarts de ſes ſujets, & il eut été également injuſte de perdre trois citoyens pour faire plaiſir à un ſeul ». L'Auteur appuyé d'une prodigieuſe quantité de faits connus, ſe juſtifie contre ſes adverſaires, & il fait voir enſuite comment le clergé polonois a commencé d'inquiéter les Proteſtans & les Grecs, avec quelle injuſtice on a foulé, pour les perſécuter, & les *Pacta conventa* & les ſermens des Rois à leur avénement au trône de Pologne, & les loix les plus ſa-

crées, les constitutions même de l'état.

» On pourra demander, ajoute-t'il, pourquoi les Dissidens qui connoissent l'intolérance du clergé romain, n'ont pas mieux pourvû à leur sureté, dans le tems qu'ils étoient si supérieurs en force? Je réponds qu'ils se fioient trop à leur puissance, n'étant guères vraisemblable qu'un huitième du royaume put un jour prévaloir sur les sept autres; d'ailleurs le clergé étoit alors fort doux. Enfin la religion des Dissidens ne permet pas de convertir par force, ou par artifice, & la persécution y est en horreur... Le Roi Sigismond III, catholique zélé, fut le premier qui donna au clergé le signal de l'intolérance. Ce Prince ne respiroit que la conversion. Toujours entouré de ses précepteurs, & n'écoutant que leurs conseils, les affaires d'état allerent comme elles purent. Les Catholiques, aussi-bien que les Dissidens, même le grand Zamoyski qui l'avoit mis sur le trône, en furent indignés, & lui firent publiquement des reproches amers. La chose alla si loin, qu'une partie de la nation ayant Zebrzydowski à sa tête, fut sur le point de le faire descendre du trône. Un Dissident converti, une église dissidente em-

portée, un collége de Jésuites fondé valoient à ses yeux le gain d'une bataille. Il assista en personne à la saisie d'une église protestante à Cracovie : il est le fondateur de la nouvelle religion grecque unie, qui depuis a servi d'occasion *pour persécuter & détruire les Grecs. Il a rempli les provinces de Jésuites, qui s'emparant peu à peu de l'éducation de* toute la jeunesse, & n'enseignant qu'un zèle outré pour la cour de Rome, *formerent* des citoyens intolérans. On voit que ces dispositions doivent avoir changé considérablement l'état des Dissidens pendant un règne de 46 ans. Les charges dans une main, & la chicane dans *l'autre, on ne peut pas* manquer de faire des prosélytes. Six Evêques grecs se déclarerent *unis* en l'année 1595; les Prêtres avec le peuple furent forcés peu à peu de suivre leur exemple. Une telle conduite fut nécessairement suivie de révoltes, &c ».

Passons à des faits plus récens, puisqu'*il* n'est pas possible de donner ce mémoire en entier.» Jean Sobieski protégea hautement les Dissidens, dans les cas où le zèle des Catholiques agissoit avec trop d'éclat, comme il le fit voir à l'occasion

des tumultes excités contre les Diſſidens à Wilna. Cependant leur nombre & leur pouvoir diminuoient de plus en plus, & ils ne furent plus aggrégés au ſénat. Les Grecs furent encore ſecondés par les Czars Jean & Pierre, dans le traité de 1686, où la république promit de les retablir, de les conſerver dans leurs anciens droits, & de contenir les Grecs unis «. Mais comment a-t'on rempli ces engagemens ſolemnels, comment a-t'on rempli depuis cette promeſſe qui devoit être ſi ſacrée ? en exerçant contre nous, diſent les Diſſidens, les plus injuſtes & les plus odieuſes perſécutions. Les Catholiques ne ſouffrent plus que les Diſſidens faſſent la moindre réparation à leurs égliſes, encore moins qu'ils les rebâtiſſent : ils en enlevent les cloches, les tours, les écoles ; & s'ils ont encore laiſſé quelques égliſes, c'eſt pour les fouler plus long-tems : ils défendent les baptêmes, les mariages, les enterremens dans les égliſes diſſidentes ; ils caſſent tel mariage qu'il leur plait, & en déclarent les enfans bâtards : ils enlèvent les enfans pour les mettre dans les couvens ; ils les forcent de venir à la meſſe & d'aſſiſter aux proceſſions ; ils converiſſent

par des tourmens ceux dont les ayeux ont été catholiques : ils s'introduisent de force chez les mourans pour les convertir bon gré malgré ; ils troublent les convois funèbres, battent les Prêtres, font traîner les cadavres dans les rues, les font déterrer & jetter aux champs ; ils chicannent les Dissidens de mille manières, les privant de leurs biens, & souvent de la vie : ils leur refusent la justice, en leur reprochant l'hérésie comme infamante ; & dans les harangues publiques, tant ecclésiastiques que politiques, ils leur prodiguent largement les injures les plus atroces ; ils déclarent fauteur des hérétiques, quiconque ose désaprouver cette conduite, & le poursuivent *ex regestro arrianismi*, dans les tribunaux... Dans l'interrègne de 1764, les Dissidens ont fait tout ce qui dépendoit d'eux pour rentrer dans leurs droits : le plus grand nombre des Nonces avoit des instructions en leur faveur, & ils furent encore secondés par les puissances étrangères ; mais tout le monde sçait par quel *bruit frémissant* le clergé a sçu non-seulement faire rejetter leur demande, mais encore passer cette consolante loi : *Nous leur garantissons seulement la*

ſureté de leurs perſonnes & de leurs biens actuels : mais s'ils tentent de parvenir à quelque choſe de plus, ils doivent en être rigoureuſement punis. Peut-on moins garantir aux Turcs ? Je ne dis pas aux Juifs, auxquels on accorde tout ce qu'ils veulent. Quel ſort affreux menace les Diſſidens ! Et en effet, toute cette ſévérité des loix ne ſatisfait pas l'eſprit perſécuteur du clergé ; il ſemble qu'il veuille avoir les mains libres & armées par les loix-mêmes, afin d'exterminer à loiſir tous les Diſſidens. Dans la diète préſente, l'aſſemblée n'a retenti que de ces clameurs : *on punira* pœnâ peculatus, *de confiſcation de biens & d'infamie, quiconque oſera parler jamais, ſous quel titre que ce ſoit, en faveur des Diſſidens.* Mais je demande par quelle cruelle faute les Diſſidens ont mérité ces rigueurs ? &c».

Si les faits rapportés dans ce mémoire, ſont vrais, ſi les preuves qui les confirment, ne ſont point altérées, nous avouons que la ſituation des Diſſidens eſt pénible & très-affligeante. Aureſte, nous ne ſuppoſons pas que nos lecteurs puiſſent ajouter une foi entière aux plaintes amères que le Diſſident, Auteur de ces réflexions, forme contre le

clergé romain ; il n'eſt pas poſſible, au tableau qu'il en fait, qu'il n'y ait beaucoup de choſes un peu trop exagérées, & il n'eſt perſonne qui ne le deſire, non-ſeulement pour le bien de l'humanité, mais encore pour *l'honneur d'une religion auſſi ſainte que la nôtre, & qui ne connoit d'autres voyes pour ramener* les hommes que celles de la douceur & de la perſuaſion.

L'Impératrice de Ruſſie, les *Rois* d'Angleterre, de Dannemarck & de Pruſſe, ont donné aux Diſſidens, lors de la diète de Pologne tenue dernièrement, les plus fortes preuves de leur protection auprès du Roi & des états de *Pologne*, & il paroit par les mémoires ou déclarations que ces quatre puiſſances ont fait remettre par leurs Ambaſſadeurs, que cette importante affaire aura des ſuites funeſtes, ſi l'on ne trouve quelque tempéramment qui puiſſe ſatisfaire les deux partis.

Oraiſons funèbres de Staniſlas, Roi de Pologne, &c., prononcées, l'une le 15 Mai dernier, dans l'égliſe du Collége, par M. Coſter, Docteur en Théologie & Curé de Remîremont; *la ſeconde prononcée, le 20 du même mois, dans la même égliſe*, par le P. L. Coſter. *Éloge hiſtorique de Staniſlas, &c., prononcé, le 11 Mai 1766, en la ſéance publique de l'Académie-Royale des Sciences & Belles Lettres de Nancy*, par M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire-perpétuel. A Nancy, chez Leſcure. 1766.

CES deux oraiſons funèbres mériteroient chacune un extrait ſéparé, & nous n'aurions garde de les annoncer ſeulement, ſi le grand nombre d'ouvrages dont nous avons rendu compte ſur le même ſujet, ne nous obligeoit pas aujourd'hui de paſſer, malgré nous, rapidement ſur ces deux pièces d'éloquence. Nous nous étions impoſé la loi de garder le ſilence ſur tous les ouvrages de ce genre qui nous parviendroient; mais nous avons trouvé dans ces deux diſcours des traits ſi frappans, tant d'élo-

quence, de chaleur, d'énergie, que nous n'avons pu réſiſter au déſir, ſinon de les analiſer, dumoins d'en donner une idée, & d'en rapporter quelques morceaux, que nous ne ferons que copier au hazard.

Mr. Coſter diviſe ſon diſcours en deux parties; il fait voir dans la 1ere. qu'elle a été la profondeur des vues de la providence ſur Stanislas; & *il expoſe* dans la ſeconde la ſageſſe de ce Prince & ſon empreſſement à ſéconder les vues de la providence. On ſçait par combien d'infortunes le ciel éprouva la conſtance de Stanislas: on ſçait que ſon avénement au trône de Pologne ayant rempli le nord de diviſions, cet auguſte Souverain fut *obligé de ſe renfermer* dans la ville de *Dantzig.* » Ah! Prince malheureux, qu'allez-vous devenir! déja la place eſt inveſtie, & n'attend plus de ſecours que de votre préſence & d'elle-même; déjà les feux ennemis ont réduit votre palais en cendres; déjà la ville a ſoutenu ſur ſes ruines un aſſaut auſſi meurtrier que glorieux; déjà Monty a épuiſé toutes les reſſources d'un zèle infatigable; déjà Poniatowski a vû le généreux Hunnuber victime de ſes inquiètudes ſur votre

ſort, tomber & mourir à ſes genoux : déjà l'ennemi exige impérieuſement que vous ſoyez livré entre ſes mains ; déjà il foudroye la ville pour venger un refus qui ne méritoit que ſon admiration. Dans des circonſtances auſſi critiques, qu'attendons-nous de Stanislas ? Qu'il ranime par ſes diſcours le courage abbatu d'un peuple plus fidèle encore que malheureux ? Non, Meſſieurs, trop de ſang a coulé pour la défenſe d'un Prince qui acheteroit de tout le ſien le bonheur de ſon peuple. *Que Dantzig faſſe la paix & m'abandonne*, c'eſt le dernier ordre que Stanislas lui donne, comme ſon Roi, c'eſt la prière qu'il lui fait, comme ſon ami, &c ».

M. Coſter, en prouvant le docile empreſſement de Stanislas à ſeconder les vues de la providence, dit vers la fin de la 2e. partie : » je vois un Roi s'arracher aux douceurs du trône pour prendre en main la défenſe de la religion. Je vois un Philoſophe bien différent de ceux qui aujourd'hui uſurpent & dégradent ce beau nom, conſacrer ſes talens & ſes veilles à la vengeance de la divinité outragée ou méconnue par le *philoſophiſme* de nos jours. Jouiſſez de votre triomphe

religion sainte; il falloit pour votre gloire que toute la puissance des Empereurs, que tous les efforts de la sagesse mondaine se réunissent contre vous. Une religion qui, dès son origine, rencontre des obstacles aussi insurmontables en apparence, & qui *les surmonte*, est évidemment une *religion divine ; mais* une religion qui subjugue *les Rois & les sages* eux-mêmes, qui captive *leur esprit &* leur cœur, qui de ses ennemis *en fait* ses apologistes ; une religion qui oppose à un peuple d'incrédules un Roi philosophe ; ah ! Messieurs, quel terme assez énergique exprimeroit le caractère de divinité que j'apperçois dans cette religion, &c ».

Plus rapide dans sa marche, & peut-être plus grand dans ses tableaux, le P. Coster rassemble, presque à chaque page de son discours, tous les traits qui formoient le caractère de Stanislas, & la manière, toujours noble dont il varie ces différens tableaux, entraine & enflamme le Lecteur, qui sans s'en appercevoir, partage l'enthousiasme de l'Orateur. Stanislas fut bienfaisant en Roi, & en grand Roi; il fut Philosophe en Prince véritablement chrétien. Telle est la division de

cette seconde oraison funèbre, dont voici en abregé, & d'après l'Auteur même, & le plan & la marche. " Celui que le Seigneur conduit, marche en sureté sous sa protection. Dieu lui même l'a dit; & sa fidélité déformais sera devant vous comme un bouclier: les allarmes envain s'éléveront durant la nuit; la flêche volera pendant le jour; la trahison se promenera sourdement à travers les ténébres: la fureur ravagera en plein midi: mille tomberont écrasés à votre gauche; dix mille à votre droite: du sein de votre Dieu, comme d'un asile toujours dominant & inaccessible, vous verrez les fléaux passer, désoler la terre; ils n'arriveront point jusqu'à vous: ils vous envéloppperont, ils vous presseront de toutes parts: ne craignez point, c'est le moment où le Seigneur vous surveille avec plus de tendresse. Des anges par ses ordres se rangeront autour de vous, ils protégeront tous vos pas; vous foulerez sans danger le lion; vous briserez sous vos pieds le basilic. Dussent même vos ennemis prévaloir pour un tems, espérez; élevez vos cris vers le Seigneur, son oreille attentive vous écoute: & voici ce que sa bouche a prononcé: *je suis*

avec le juste ; dans les malheurs même les plus desespérés, mon bras ne l'abandonne pas, &c.... Dans ce tableau tracé par un saint enthousiasme, ne trouvons-nous pas, M. M., l'histoire du Roi que nous pleurons ; *les dangers* singuliers *au milieu desquels il a si longtems marché, les miracles plus singuliers encore qui l'ont sauvé de tant de périls ; la gloire pure & magnifique qui les a suivis, & que nous avons vue ; & cette gloire encore plus magnifique dont toutes les circonstances de sa vie & de sa mort, nous donnent de si consolans présages ?* ".

C'est en annonçant la mort de ce grand Prince que l'Orateur trace, avec autant d'art que de vérité, les qualités solides & brillantes qui formèrent son caractère. » Helas ! s'écrie-t'il, nous étions bien éloignés de penser que son dernier tems approchoit. Une force de constitution que la fatigue & le poids des ans n'avoient fait qu'affermir ; une frugalité qui nous eut rassuré contre le tempéramment même le plus foible ; une présence, une sérénité d'esprit qui ne souffroit aucun nuage ; une gayété dominante d'imagination qui écartoit dabord les chagrins, plus terribles souvent que les maux : une frai-

cheur, une air de vie qui reſpiroit la vigueur & la ſanté; nos vœux & notre amour, tout nous promettoit encore pluſieurs années de bonheur, &c. &c.«

C'eſt avoir déjà donné une très-favorable idée de ces deux oraiſons funèbres que de les avoir liées dans cet article avec l'éloquent éloge prononcé devant l'académie Royale de Nancy, par M. le Chevalier de Solignac, le 11 Mai dernier. Dans ce diſcours, le touchant Orateur fait paſſer ſon effort dans l'ame du Lecteur, la douleur vraie & profonde qui opprime ſon cœur. Le plus brillant éloge que l'Ecrivain ému pouvoit faire du Roi Staniſlas, étoit de le repréſenter tel qu'il étoit, & de tracer ſa vie & ſes vertus depuis ſes premières années, juſqu'à ſon dernier moment. Raphael Leſzczynsky, pere de Staniſlas, fut accuſé de trop d'attachement pour la Reine, & d'avoir nouvellement ſoulevé l'armée contre l'état. Raphael, dangereuſement malade, ne ſçavoit rien des cris de rage & de fureur qui s'élevoient contre lui, de toutes parts dans la diète. » Staniſlas entreprit de le défendre. Malgré le danger qu'il couroit en s'expoſant à la feroce brutalité d'une multitude ef-

frenée, il s'élança au milieu de la foule, & avec une fermeté de sang froid, & qu'on eut pris pour témérité dans une ame ordinaire, il plaida la cause de son pere, & n'oublia rien pour le justifier aux yeux d'un tribunal qui s'estime en droit de juger & de condamner ses Rois mêmes. Il fit plus, il prit à partie les ennemis de son pere, les traita de calomniateurs, les déféra en cette qualité à la république, & la somma de les punir selon les loix de l'état, les plus rudes, les plus humiliantes & les plus affreuses qu'on ait jamais décernées ailleurs contre les détracteurs du vrai mérite. Et en effet, les loix Polonoises contre les calomniateurs sont très-rigoureuses. Celui qui est convaincu de calomnie, doit en plein sénat se coucher à terre sous le stale & entre les jambes de celui qu'il a accusé injustement, & dire à haute voix, qu'en repandant dans le public telle & telle chose contre celui qui est au-dessus de lui, *il en a menti comme un chien*. Cette confession publique achevée, il faut qu'à trois diverses fois il imite la voix d'un chien qui aboye. Il est heureux qu'en France cette loi n'ait pas lieu: quelle longue suite d'aboye-

mens on entendroit dans la plûpart des cercles des ſociétés & des villes.

Voici comment l'Orateur peint l'avènement de Staniſlas au trône.» Charles voulut forcer la Pologne d'être heureuſe : mais il lui fallut commencer par forcer Staniſlas à recevoir une couronne. Sans doute il reconnoiſſoit qu'elle étoit très-differente de la ſienne, & qu'elle n'offroit d'autre avantage que la gloire de la porter, ni d'autre empire ſur les ſujets qui la donnent, que celui auquel il leur plait de ſe ſoumettre. Ce n'étoit pourtant pas ce qui engageoit Staniſlas à la refuſer. Quelle qu'elle ſoit, vous n'ignorez pas, Meſſieurs, quelle foule de mains s'avance de toutes les parties du monde pour la ſaiſir, dès qu'il paroit le moindre jour à pouvoir y aſpirer. Staniſlas fait pour y prétendre, la craignoit, la fuyoit, parcequ'il lui préferoit ſa liberté & celle de la patrie; il ne put cependant éviter de l'accepter. On vit alors ſe renouveller l'héroïque ſoumiſſion de Trajan adopté par Nerva, & appellé au trône des Céſars; il n'avoit fait pour y parvenir, d'autre demarche que de le mériter; il ne ſçut en faire d'autre que d'obéir en le recevant. Telle fut la conduite

te de Staniſlas, qui dans la ſuite & en tant d'autres occaſions devoit nous retracer les ſentimens & les vertus de cet homme illuſtre. Il ſe ſoumit, & peut-être jamais ne fut-il plus grand que par cet acquieſcement aux deſirs d'un Prince, qui comme Nerva, *connoiſſant le merite, ſe plaiſoit à ſe rendre utile, &c.*"

Nous ſerions obligés de tranſcrire en entier cet éloge hiſtorique, ſi nous voulions rapporter tout ce que M. le Chevalier de Solignac y a mis d'intéreſſant, de pathétique & de vraiment utile.

A COMPARATIVE VIEW OF THE STATE AND FACULTIES OF MAN, &c. C'eſt-à-dire, *Comparaiſon de la condition & des facultés de l'homme avec la condition & les facultés de l'animal.* 3e. édition. A Londres, 1766.

LEs applaudiſſemens du public ont confirmé le jugement que nous avons porté ſur cet ouvrage, lorſque nous l'avons annoncé; nous deſirerions bien de le faire connoître autant qu'il merite d'être connu; mais nous ſerions obligés de deſcendre dans un immenſe dé-

tail; nous nous bornerons à en traduire une partie de la préface ; elle renferme en abrégé l'ingénieux système de l'Auteur.

» J'ai déjà, dit l'Anonyme, prévenu le public, lors de la première édition de cet ouvrage, que ce n'étoit ici qu'une suite mal liée de discours prononcés devant une société littéraire, & que mon dessein n'avoit jamais été de les donner à l'impression, ainsi que le stile négligé & la simplicité de mes raisonnemens, le prouvent... »

» Après avoir considéré le nombre & la variété des avantages dont les hommes jouissent, soit par nature, soit par usurpation, au-dessus des animaux, il convient, dit-il, d'examiner l'usage qu'ils font de ces avantages. Ces reflexions conduisent indispensablement à observer l'homme dans l'état de pure nature, & de le suivre dans divers états de la société».

» La condition de l'homme sauvage est, à bien des égards, fort inferieure à celle du reste des animaux. Il est vrai qu'il a des facultés supérieures aux leurs : mais comme il ne possède pas à un dégré aussi éminent que les autres animaux, le prin-

cipe interne de l'inſtinct, pour diriger ces facultés à la plus grande utilité de l'individu, elles ſont frequemment perverties de telle ſorte, qu'elles le rendent infiniment plus *malheureux*. L'homme *ſauvage eſt très-fort à la vérité*; il eſt agile, prompt, robuſte; *il jouit d'une* ſanté vigoureuſe; en un mot, *ſes facultés* animales ſont plus *parfaites que celles* des hommes réunis en *ſociété*; & ces facultés vont en décroiſſant, à meſure que les ſociétés ſont plus policées, plus douces & plus agréables: mais les facultés ſpirituelles, c'eſt-à-dire, celles qui ſont plus nobles & plus diſtinguées, ſont totalement engourdies dans *l'homme ſauvage*".

» Il y a dans les progrès de la ſociété un point où les hommes paroiſſent avec le plus grand avantage: c'eſt dans ce point où la force corporelle eſt dans ſa plus grande vigueur, & les fonctions *animales* dans toute leur force. Ils ſont *ardens*, courageux, paſſionnement amoureux de la liberté, & jaloux juſqu'au fanatiſme, de la gloire de la patrie: du reſte, ils ont beaucoup de candeur, des mœurs ſimples, ingénues, ardens dans leurs affections, & quoique

bons parens, cependant plus généreux encore envers les étrangers. Leur religion eſt très-ſuperſtitieuſe, mais ils y ſont fortement attachés ».

» Cet état de ſociété dans lequel la nature libre encore, & preſque pure, agit & produit ſans culture, donne de la chaleur & une élévation ſingulière à l'imagination; elle excite, encourage, fomente le génie; elle eſt par conſéquent très-favorable aux arts qui en dépendent; mais c'eſt par cela même que cet état trop libre, & même trop favorable à l'eſſor des paſſions, arrête néceſſairement les progrès des forces de la raiſon, qui demande du ſang froid, de l'exactitude & une imagination moins aiſée à s'exalter. Les beſoins naturels étant d'ailleurs, dans cet état, peu nombreux & fort aiſés à ſatisfaire, ils ne demandent que très-peu d'induſtrie & bien moins de génie; quoiqu'il ſoit vrai pourtant que rien ne retarde plus les progrès des connoiſſances humaines que la difficulté de les communiquer, & de ſe faire part mutuellement des découvertes que l'on fait. Cette première ſociété n'eſt pas ſuſceptible d'une longue durée; auſſi n'exiſte-t'elle communément que peu de tems. Le pou-

voir legislatif étant néceſſairement entre les mains d'un petit nombre de perſonnes, elles ne manquent pas d'en abuſer: leur pouvoir s'accroît & donne de l'ombrage, ou excite l'envie; l'ambition & ſes conſeils funeſtes s'emparent des cœurs. Les eſprits s'éclairent, & à meſure que les facultés humaines ſe développent, on découvre plus de routes pour parvenir au bonheur, but unique & ardemment déſiré de tout ce qui reſpire. La ſociété générale ſe diviſe en pluſieurs ſociétés particulières, & la communication plus intime des uns avec les autres, procurant de nouveaux plaiſirs, fait naître auſſi de nouveaux beſoins. Les avantages qui réſultent du commerce de cette ſociété avec les nations étrangères, ſont ſéduiſans; par ce moyen, en effet, les agrémens d'un climat ſont, en quelque façon, communiqués à d'autres, qui ne jouiſſent point des mêmes douceurs; le commerce, d'ailleurs, ſemble reſſerer les liens qui uniſſent la grande famille humaine; les avantages qu'il procure élève les idées, les connoiſſances s'étendent, les préjugés ſont diſſipés «.

» On peut dire, d'un autre côté, qu'à la faveur de l'induſtrie chaque pays

produit tout ce qui eſt néceſſaire à ſes habitans ; parcequ'il eſt aiſé de contenter les beſoins de la nature ; mais les beſoins qui naiſſent des déſirs & du dévorant appetit de l'imagination, ſont infinis & toujours inſatiables. Si dans ces circonſtances les hommes abandonnent les douces impulſions de la ſimple nature ; leurs facultés, leurs connoiſſances & leur génie, loin de combattre la corruption de leurs goûts & l'impétuoſité de leurs paſſions, s'attacheront au contraire à les juſtifier, & à perſuader qu'il eſt eſſentiel de s'y livrer, &c ».

» Une des conſéquences les plus évidentes & les plus étendues du commerce & de ce qu'on appelle *état policé*, eſt la ſoif générale des richeſſes, qui gâte, corrompt, & éteint pour jamais tout ſentiment de goût, toute ſorte de vertu : ſituation affreuſe, & qui réduit l'eſpèce humaine à la plus vile, à la plus malheureuſe des conditions. Dès-lors la conſtitution du corps & de l'eſprit devient foible, languiſſante, & incapable de ſupporter, ſans ſuccomber, les viciſſitudes ordinaires de la vie ; les hommes ſont dès-lors également hors d'état de jouïr des plaiſirs naturels, parceque déſormais

les ſources en ſont taries, ou énormément perverties. Il faut donc que dans cet état l'argent devienne l'idole univerſelle, à laquelle chacun ſe hâtera de proſtituer ſes mépriſables adorations: tout principe de vertu & de religion cédera à l'argent, qui recevra perpétuellement le ſacrifice de l'honneur, de la vie de la tranquilité de la plus grande partie des membres de la race humaine ».

» Cette paſſion pour l'argent deviendra ſi forte, ſi preſſante, qu'elle éteindra même dans les cœurs la paſſion la plus fougueuſe, l'amour des deux ſexes; & l'on verra, en dépit de tout ſentiment naturel, & à la honte de tout gouvernement bien policé, les citoyens regarder leurs propres enfans comme un embarras & un obſtacle à leur bonheur ».

» Ces ſoins peut-être & ces inquiétudes auroient quelque utilité, ſi les richeſſes leur procuroient du plaiſir, & prouvoient le bonheur dans celui qui le poſſéde: mais elles ne font aucun contraire que nourrir l'inquiétante vanité & l'inſatiable avarice; elles livrent les hommes au dégoût de la jouiſſance à la langueur de la ſatiété. Le patriotiſme s'éteint, le ſentiment qui le décèle, eſt couvert

ridicule, & le peuple & les grands enyvrés par la cupidité, refuſent de donner le nom de vues utiles à celles qui concernent l'encouragement des arts & la population: ils appellent amour du bien public les projets ambitieux de guerre, de conquête, ou ceux qui ont pour objet d'étendre le commerce, d'agrandir les héritages & les poſſeſſions des citoyens ».

» Lorſqu'une nation eſt parvenue à ce point de dépravation, il faut néceſſairement que ſon exiſtence ſoit de courte durée, & ſi elle ſe ſoutient encore quelque tems, ce ne ſera que parceque les nations ſeront tout auſſi corrompues. Mais ſi par une révolution bien naturelle, un peuple libre, opulent & corrompu vient à perdre ſa liberté, les citoyens qui le compoſent, déviendront les plus vils, les plus abjects & les plus miſérables de tous les eſclaves ».

» Je conviens néanmoins que dans une ſociété bien policée, l'eſpèce humaine ſe montre fort avantageuſement, à beaucoup d'égards. La quantité de beſoins que le luxe crée, excite & exerce les forces de l'invention, pour les ſatisfaire; & c'eſt là ce qui encourage

les

les beaux-arts, & ce qui donne enſuite les principes du goût; principes qui reſteroient incultes dans des ſociétés moins éclairées, & qui excités par le déſir, deviennent des ſources abondantes de plaiſir. L'entendement même, quand il commence à ſentir ſon pouvoir, ſe développe & pouſſe ſes recherches avec une étonnante rapidité. Cet état de ſociété, eſt, ou dumoins paroit également favorable aux mœurs, qui prennent un dehors agréable de douceur & de politeſſe. Avouons cependant que ces avantages ſont tellement pervertis, qu'ils n'apportent aucune ſorte de bonheur. En matière de goût, on commence par préférer à la régularité & à l'élégance le ſublime, le pathétique, qu'on ſacrifie enſuite à l'amour puérile de la nouveauté & au caprice le plus extravagant. Dès ce moment, la culture de l'entendement loin d'être appliquée aux arts utiles de la vie, eſt prodiguée à des minuties, ou épuiſée ſur des ſujets infiniment au-deſſus de notre intelligence, &c. »

» Cette conſidération des hommes dans l'état progreſſif de la ſociété, m'a conduit à l'idée, peut-être romaneſque, d'unir entr'eux les avantages de ces di-

vers états, & de les cultiver de manière qu'ils contribuent à rendre plus heureux & plus agréables les jours que nous avons à passer sur la terre. Il se peut bien que l'exécution de ce projet soit impossible dans les grandes sociétés; mais je le crois très-praticable parmi les petits cercles d'invidus; parceque sans perdre aucun des avantages qu'on trouve dans l'état le plus avancé de la société, un homme peut jouir de la plus grande vigueur tant du corps que de l'esprit; comme par-exemple, il peut avoir l'entendement le plus étendu, & l'employer aux discours & aux ouvrages les plus utiles: il peut posséder tous les principes du vrai goût, & les contenir dans une subordination convenable: il peut avoir beaucoup de délicatesse de sentimens, & la plus grande sensibilité de cœur, sans être l'esclave du rafinement ou du caprice. La simplicité peut être unie à l'élégance des mœurs. L'humanité & la douceur n'excluent pas un esprit ferme & décidé: on peut être pénétré de respect pour la religion, sans avoir de la bigoterie, de l'enthousiasme & du fanatisme &c ».

Telle est, suivant l'Auteur, la suite

des idées qui lui ont inſpiré le plan de ſon ouvrage.

SILVIE, *Balet héroïque en trois actes, avec un prologue, repréſenté devant leurs Majeſtés à Fontainebleau, le 17 Octobre 1765, & par l'Académie Royale de Muſique, le mardi, 11 Novembre, 1766.* Par Mr. Laujon, Sécretaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le Comte de Clermont. La Muſique eſt de Mrs. Berthon & Trial.

DEpuis les opera de Quinault, la rareté des chefs d'œuvres dans ce genre prouve combien la critique de Boileau étoit injuſte; ni Lamotte, ni Fontenelle, ni tant d'autres grands Ecrivains qui ont voulu courir la même carrière, n'ont pu approcher de leur modèle; l'Auteur de *Caſtor & Pollux* eſt peut-être celui qui a lutté le plus heureuſement contre l'Auteur de *Phaëton* & d'*Alceſte*. La *Silvie* de M. Laujon eſt bien inférieure à *Caſtor*; mais elle eſt bien ſupérieure à la plûpart des drames lyriques que la muſique du célèbre Rameau fera paſſer à la poſtérité. Ce ſujet eſt tiré de l'*A-*

minte du Taſſe, paſtorale charmante, & qui eſt autant au deſſus du *Paſtor fido*, qu'*Armide* eſt au-deſſus de *Thètis* ou d'*Iſſé*, & que le génie eſt au-deſſus de l'eſprit. Nous diſons que la *Silvie* eſt tirée de l'*Aminte*, & non pas imitée; l'Auteur n'a ſuivi que de bien loin le Poëte Italien, ſoit pour le plan, ſoit pour la verſification; l'un & l'autre, dans l'*Aminte*, ſont de la plus grande ſimplicité; quoiqu'en cinq actes, il n'y a qu'un ſeul épiſode que le Taſſe a même ſçû rendre néceſſaire à ſa fable; c'eſt celui du Satyre qui ſurprend Silvie dans le bain, & qui employe la violence contr'elle. M. Laujon l'a conſervé dans ſon poëme, mais avec tous les ménagemens qu'exigeoit notre délicateſſe.

Dans le prologue, le théâtre repréſente l'antre de Vulcain: ce Dieu eſt entouré de ſes Cyclopes qui forgent les armes des Dieux; l'Amour qui a épuiſé ſes traits ſur Jupiter & ſur Hébé, vient en demander un dont l'atteinte ſoit ſûre, pour enlever à Diane une Nymphe qu'elle veut ravir à ſes loix. Les Cyclopes quittent les ouvrages qu'ils fabriquoient pour les Dieux, & s'empreſſent de forger des traits pour l'Amour,

qui leur marque sa reconnoissance dans ces vers :

Cyclopes à mes loix j'aime à vous voir fidèles.
Mais pour *rendre* mes traits le pouvoir d'enflammer,
C'est aux ris, au jeux d'animer,
Par le mouvement de leurs ailes,
Le feu qui *sert* à *les* former.

Les ris & les jeux en tournant autour des fourneaux, font naître les feux qui servent à forger les traits, & aident les Cyclopes. L'Amour en s'adressant aux plaisirs & aux jeux continue :

Plaisirs envain la raison gronde,
Le cœur vole au-devant de mes traits ;
Seuls vous dispensés mes bienfaits,
Et mon triomphe est le bonheur du monde.

Diane arrive dans la forge, furieuse d'y trouver l'Amour : elle venoit demander une égide qui put défendre un cœur contre les traits de ce Dieu. Vulcain lui repond :

J'arme Bellone & le dieu de la guerre :
C'est dans cet antre ténébreux
Que je prépare au souverain des dieux
La foudre dont il sçait épouvanter la terre.
Cet enfant dont les dieux revèrent le pouvoir,
De ma main tient les traits qui servent ma vengeance ;
Mais en défendre un cœur n'est pas en ma puissance.

A quels exploits destines-tu ces traits, demande Diane ? A triompher des cœurs que tu tiens sous tes loix, répond l'A-

mour. Diane indignée, dit à Vulcain que ſans ſon ſecours elle ſçaura ſe ſervir elle-même. Le prologue finit par un trio avec le chœur.

Dans le premier acte, le théâtre repréſente une forêt & des bocages conſacrés à Diane. On voit dans le lointain le temple de cette déeſſe. La ſçène ſe paſſe au point du jour. Amintas ſe plaint de la rigueur de ſon ſort, & dit

Silvie ignore encor tout l'excès de ma flamme :
L'amitié ſert de voile aux tranſports de mon cœur ;
Amour n'oſerois-tu déſarmer ſa rigueur ?
Sur tes plaiſirs daigne éclairer ſon ame.

Silvie paroit. Le berger lui préſage pour la chaſſe de ce jour une gloire nouvelle. Que vous imitez bien Diane, lui dit-il ; on ne connoit vos charmes que par le mal que vous faites à l'Amour ; vous n'embellilés que pour lui cauſer plus de peines. Ma liberté, lui repond-elle, eſt ce que j'ai de plus cher ; je fais mon bonheur d'imiter la fierté de la déeſſe qui me tient ſous ſes loix... Oh ! vous n'avez pas de reproche à vous faire. Mais pourquoi ce dieu qui ſans ceſſe éprouve vos rigueurs, vous donna-t'il l'art de plaire ? Silvie continue :

Pour ſe venger du mépris de ſes feux,
Il offre à mes regards, ſous des traits dangereux,

Notre amitié dont la douceur le bleſſe ;
Il me dit qu'il eſt dans vos yeux ;
Pour ne pas me livrer à ces ſoupçons facheux,
J'ai beſoin de vous voir ſans ceſſe.

Si l'Amour, dit-il, m'enflammoit pour vous, repondriés vous à ma tendreſſe, ſans vous expoſer au courroux de Diane ? *Loin de voir combler mes deſirs à* ce prix, j'aimerois mieux perdre mes plaiſirs, que de les payer de vos larmes. Silvie lui repond :

En vous juſtifiant que vous flattés mon cœur!
Les dieux vous ont formé pour faire mon bonheur,
Et non pour me cauſer des peines.
Non, vous n'êtes point amoureux ;
Je ne vois point en vous l'air ſombre & dangereux
Que l'amour donne à ce Faune qui m'aime.
Mon cœur qui connoit bien le danger de ſes feux,
Me dit qu'il faut le fuir avec un ſoin extrême.
De ce coupable amour ſi vous bruliés, hélas!
Mon cœur me dirbit bien qu'il faut vous fuir de même,
Et mon cœur ne me le dit pas.

Amintas feint d'entrer dans ſes vues, & ils paſſent en revue les peines que cauſe l'Amour. Les Nymphes de Diane arrivent en danſant, & s'arrêtent en voyant Amintas. Silvie les raſſure en leur diſant qu'il brave comme elles, le pouvoir du Dieu. On danſe : les Nymphes font différens exercices, c'eſt la courſe, le javelot, l'arc, &c. Silvie qui fait admirer au berger leur légereté, ajoute

Ces oiſeaux voltigeans de feuillage en feuillage,
Avant d'éprouver l'eſclavage,
Par les plus doux concerts chantent leur liberté;
Ils ceſſent de chanter quand l'Amour les engage.

Les Nymphes célèbrent les douceurs dont la déeſſe les fait jouir, & partent pour la chaſſe, précédées de Silvie. Hilas (le Faune) ſurvient; il s'indigne de l'indifference des Nymphes, & projette de leur tendre une embuche; que la ruſe, dit-il, nous ſerve au défaut de l'amour. Il ſort avec les Faunes de ſa ſuite. Amintas qu'il n'a point vû, & qui a tout entendu, jure la perte du Faune.

Dans le ſecond acte, le théâtre repréſente la forêt de Diane: le fond eſt occupé par des rochers eſcarpés: de diſtance en diſtance ſont des grotes conſacrées aux Nayades. On voit des Nymphes deſcendre principalement des rochers; elles ſont pourſuivies par des Faunes, qui le ſont eux-mêmes par des chaſſeurs qui viennent au ſecours des Nymphes; les Faunes ſont occupés alternativement à déſarmer les Nymphes & à faire face aux chaſſeurs. Silvie fait en ſecrét des vœux pour Amintas, qui eſt vivement attaqué par des Faunes qui l'empêchent de joindre Hilas, contre lequel elle lance un trait ſans le bleſſer.

Oſes-tu, dit la Nymphe, te flatter que je daigne t'entendre, quand tu viens troubler l'hommage que nous rendons à Diane. Je n'en dois qu'à vos yeux, dit Hilas; je n'en rends qu'à l'Amour. Ce Dieu ne vient ſous vos ombrages que pour verſer des pleurs; il faut fuir ces lieux; il faut venir dans mes forêts aſſurer des cœurs & des hommages à l'hymen. Hilas fait ſigne aux Faunes, qui amènent un char attelé de tygres, pour enlever Silvie; mais un nuage épais la dérobe au Faune, & la terre engloutit le char. Hilas ſort furieux. Amintas & des chaſſeurs amènent des Faunes déſarmés; il dit aux chaſſeurs:

Conduiſés ces captifs... Dieux! où trouver Silvie?
Eh que me ſert d'être vainqueur?
Envain j'ai triomphé; la Nymphe m'eſt ravie,
La fuite a dérobé le Faune à ma fureur.
Tout inſpire en ces lieux l'épouvante & l'horreur:
Auteur de tous nos maux, Amour vois ton ouvrage,
Et s'il t'en faut encore une plus vive image,
Tu la trouveras dans mon cœur.
Déſeſpéré, je perds la beauté que j'adore:
Que le jour m'eſt cruel! juſtes Dieux que j'implore,
Quoi! vous me laiſſerez ſurvivre à ma douleur?
Enperdant ce qu'on aime on peut donc vivre encore?
Je ne connoiſſois pas l'excès de mon malheur.

Il voit Hilas, il lui redemande Silvie, lui confie qu'il l'aime, ſûr de lui arracher bientôt ce ſecrêt avec la vie. Il combat

le Faune & le précipite des rochers.

Des Nymphes & des chasseurs traînant à leur suite des Faunes enchaînés, célébrent leur victoire, & par mépris rendent la liberté à leurs captifs. Pendant cette fête, qui est très-brillante, un chasseur reproche aux Nymphes de braver l'Amour.

Croyez que l'azile des Graces,
Est toujours celui de l'Amour.

Le chœur divisé pour & contre l'Amour, attire par ses chants Diane qui blâme ses Nymphes, & menace les chasseurs: ils fuyent tous: elle fait faire de nouveaux sermens aux Nymphes. Amintas qui croit entendre Silvie, survient, s'adresse à Diane qu'il prend pour elle. La Déesse lui dit que la mort la plus cruelle puniroit Silvie, si elle se dégageoit de ses vœux. Elle est dans mon temple, tu peux l'y chercher, sûr des périls où tu la plonges, tâche de l'enflammer, si tu l'oses. Diane remonte au ciel, & les Nymphes en chœur répétent leurs sermens. Malgré les menaces de Diane, Amintas va chercher Silvie. Il faut, dit-il, une victime, c'est à moi d'en servir à l'Amour.

Le théâtre, dans le troisième acte, re-

préſente l'intérieur du temple de Diane. L'Amour, ſous la figure d'un jeune chaſſeur, dit à Silvie que ſans elle il eut été la victime des Faunes. Cette ſcène remplie de naïveté entre l'Amour & Silvie, eſt très-agréable. La chaſſe, dit-il, occupe mes loiſirs ; j'ai ſignalé mes traits par plus d'un triomphe.

J'ai trouvé l'épouvante où j'ai cherché la gloire :
On s'égare aiſément ſur les pas des plaiſirs.

SILVIE.

Jeune enfant, c'eſt l'Amour qui cauſe vos allarmes.

L'AMOUR.

L'Amour ? Eh ! nos plaiſirs ont pour lui tant de charmes !

SILVIE.

Puiſſiez-vous à jamais ignorer ſes rigueurs.
Quand l'Amour a bleſſé nos cœurs,
Il ſouris en voyant nos larmes :
Et ſe cruel badine avec les armes
Qui nous font verſer des pleurs.

L'AMOUR.

On me l'avoit dépeint ſous des traits plus flatteurs.

SILVIE.

Il ſçait ſe déguiſer pour tromper l'innocence :
Nous ſommes dans un temple, où ce Dieu dangereux
N'oſa jamais ſignaler ſa puiſſance.

L'AMOUR.

Qu'avec plaiſir je me vois en ces lieux !
Souffrez que ma reconnoiſſance
Conſacre à ces autels mon offrande & mes vœux.

Il porte ſes armes ſur l'autel de Diane, & Silvie lui dit :

Du deſtin d'Amintas ne pourriez-vous m'inſtruire ?

L'AMOUR.

Plaignez cet amant malheureux.

SILVIE.

Que dites-vous? l'amour a-t'il pu le séduire?

L'Amour l'assure qu'il aimoit une ingrate, qu'il adoroit... Silvie. J'ai vû, dit-il, ce généreux amant immoler sa vie pour elle, & son rival furieux le joindre, l'accabler... Vous frémissez: je dois vous épargner le reste de ce récit, & me derrober aux larmes qu'il vous fait verser. Silvie reste seule.

Amintas a perdu la vie!
C'est pour toi qu'il périt, malheureuse Silvie;
Dans l'éternelle nuit tu viens de le plonger...
Amintas a perdu la vie!
Et je respire encore! ah c'est pour le venger!...
Immolons son rival à ma fureur extrême,
Cherchons cet odieux, vainqueur.

Ces deux scènes sont imitées de la scène 2e. du 4e. acte de l'*Aminte*. Quel dommage que M. Laujon n'ait pas pu faire plus d'usage de ce poème!

Silvie prend le trait que l'Amour a déposé sur l'autel: elle veut s'en frapper; Amintas l'arrête: quelle fureur, dit-il:

Au sort d'un malheureux vous êtes trop sensible;
L'*honneur* de combattre pour vous,
A rendu mon bras invincible;
Le Faune est tombé sous mes coups.
Je viens armer votre courroux
Contre un ennemi plus terrible.

Amintas effrayé pour elle des mena-

tes de Diane, lui déclare qu'il reſſent tout ce que l'amour peut inſpirer de tendreſſe; que pour mieux cacher ſa flamme, ce dieu dans ſon cœur prenoit le voile de l'amitié; mais il jure qu'il la vengera par ſa mort même. Ta mort, *dit-elle.*

Tu vengerois Diane & punirois Silvie.

Le tonnerre gronde, la terre tremble; chacun d'eux demande d'être la victime. Silvie court ouvrir les portes du temple à ſes compagnes effrayées; elle leur dit de ne point adreſſer aux cieux une prière inutile, parcequ'une Nymphe a trahi ſes vœux: on demande qu'elle eſt la perfide: elle ſe nomme.

Plus je vois Amintas, plus j'augmente mon crime.
Le même inſtant offre à vos yeux
Et la coupable & la victime.

Silvie prend le trait ſur l'autel, elle veut s'en frapper, & n'en a pas la force: le ſilence ſuccéde au bruit; les airs ſe calment. L'Amour paroit & diſſipe les allarmes.

Diane m'a cédé, j'ai trompé ſa vengeance;
L'Amour, prompt à te protéger
Dans ſon carquois a puiſé ta défenſe;
Ce trait qui devoit la venger,
Ta pour jamais ſoumiſe à ma puiſſance.

Amintas & Silvie marquent leur re-

connoiſſance à l'Amour. Ce Dieu change le palais de Diane en celui des plaiſirs. Les Graces s'y raſſemblent ; les Dieux, les Bergers y accourent. Les hommages que l'Amour reçoit, les chaînes que forment les amans &c, ſont le ſujet du divertiſſement & terminent l'opéra.

On reconnoit aiſément dans ce balet la touche ingénieuſe & délicate de l'Auteur d'*Eglé*. Dans les vers que nous avons rapportés, ceux qui ont lu l'*Aminte* du Taſſe, ont dû retrouver pluſieurs penſées tirées de ce drame paſtoral.

LES RUINES. Poëme. Par M. Feutry. A Londres, chez Edouard Kermaneck, 1767.

C'Eſt ramener la poëſie à ſon antique & véritable inſtitution, que de la faire ſervir de voile à la philoſophie, & d'orner de ſes graces, de ſes beautés, de ſa chaleur & de ſon énergie, les vérités utiles. Ces vérités ſont néceſſaires au bonheur de la ſociété ; mais il faut avouer que la plûpart de ceux qui ſe chargent du pénible & généreux em-

ploi de les répandre & de les accréditer, les présentent sous des dehors si austères & quelquefois si rebutans, qu'on doit être peu surpris du peu de succès qu'elles ont. Il seroit à désirer que nos Moralistes eussent, avec le zèle qui anime M. Feutry, une étincelle de ce feu brillant & soutenu qui le caractérise. Il y a quelques années que ce Poëte, par *Les Tombeaux*, a donné au public l'idée la plus avantageuse de ses rares talens. Le poëme dont nous allons présenter une esquisse, lui peut servir de pendant. On y reconnoîtra sans peine, la même élévation de génie, la même fierté de dessin, & le même coloris. On y voit encore une suite rapide de tableaux effrayans, & qui présentent tous l'image des ruines de l'univers & des homicides efforts de ce génie destructeur, qui s'occupe sans cesse à renverser les plus solides monumens. Nous voudrions bien, pour la satisfaction, nous osons même dire, pour l'instruction de nos lecteurs, pouvoir rapporter ce poëme en entier, au lieu de quelques vers seulement.

C'est du milieu des débris de l'antique Egypte que l'Auteur effrayé des ravages du *Génie de la destruction*, s'écrie;

De la destruction le Génie implacable
Renverse, brise, foule, & cache sous le sable
Cet obélisque altier, ce dôme audacieux,
Et cette vaine tour qui croit toucher aux cieux.
Sur le bronze abattu s'élève enfin son trône;
On voit à chaque marche un sceptre, une couronne:
Tout cède à son pouvoir, il n'obéit qu'au sort:
Il est le fils du Tems, & frere de la Mort.
Vous, qui perdés les Rois par des conseils finistres,
Cruels adulateurs, vous êtes ses ministres!
Par vous, la hache en main, parcourant l'univers,
Des plus brillans états il forme des déserts.
Ninive, Babylone, & toi, Phedmor (a) superbe,
Tes murs, crus éternels, n'ont vieilli que sous l'herbe.

Voici comment M. F. caractérise le Génie de la destruction.

Redoutable Prothée, il en a la puissance:
Tantôt volcan, ses feux, par leur effervescence,
Dilatant les vapeurs des gouffres souterreins,
Par leur explosion font frémir les humains.
Des torrens enflammés couvrent les champs fertiles;
Des montagnes de cendre engloutissent les villes...
Mais quoi! ... la terre tremble ... & ses flancs entr'ouverts
Laissent appercevoir les routes des enfers.
Quel tumulte! ... quels cris! ... quel bruit sourd & funèbre! ...
Quelle noire poussière ..., ! ô Byzance célèbre!
L'espérance & l'orgueil de tes fiers Ottomans,
Tu tombes, tu péris par de longs tremblemens.
De leurs tristes serrails les beautés fugitives,
Dans les champs désolés errantes & craintives,
Soustraites à la mort, peut-être à leurs liens,
Envisagent ces maux comme les plus grands biens.
Tantôt, pour varier ses funestes ravages,
Il s'empare des airs & forme les orages,
Il appelle les vents, & par leurs tourbillons,
Il dévaste la plaine, & détruit les sillons.
Par leurs coups redoublés les forêts se renversent;
Les animaux tremblans dans les prés se dispersent:
Mais d'un torrent grossi le cours impétueux
Les atteint, les enlève, & se perd avec eux.

(a) *Palmyre.*

Rien ne réſiſte aux flots qu'avec fracas il roule ;
Hameaux, villages, bourgs, tour s'ébranle, s'écroule :
Sur leurs débris enfin contemplant ces malheurs ;
Le monſtre s'applaudit, & ſe rit de nos pleurs.

Après une deſcription vive, effrayante & vraie de la tempête, & à la ſuite d'un tableau deſſiné d'après les horreurs que cauſe l'artillerie, le canon, les bombes & les mines, M. Feutry parle ainſi des ravages opérés par le fanatiſme, miniſtre trop-actif du Génie de la deſtruction.

Génie inſatiable ! Eh quoi ! le fanatiſme
Encor maſqué par toi ſous le nom d'héroïſme,
S'emparant de l'eſprit des malheureux mortels,
Perſécute, profane, & briſe les autels !
Ah cruel ! eſt-ce ainſi que Dieu veut qu'on l'adore ?
Ce n'eſt que par la paix qu'il aime qu'on l'honore,
Cet homme ſuit ſa loi ; tu le crois dans l'erreur :
Eh bien, faut-il plonger un poignard dans ſon cœur ?
De toutes les vertus viens lui montrer l'exemple ;
Viens le convaincre enfin, ſans démolir ſon temple : (a)
Ne vas pas l'enchaîner, le proſcrire en tous lieux,
Enlever ſes enfans, & lui fermer les cieux.
Ce mortel eſt ton frere, & la grace touchante
Peut éclairer ſon ame obſcurcie ou flottante :
Barbare ! après l'amour de la Divinité,
Le premier des devoirs, vas, c'eſt l'humanité.

C'eſt dans les cours encore & par les

(b) *Le pieux & ſçavant Théodoret, Evêque de Cyr, en rapportant l'hiſtoire du martyre de St. Benjamin, blâme très-fort l'Evêque Abdas d'avoir abbattu le Temple du Feu qu'adoroient les Perſes, ce qui attira aux Chrétiens une horrible perſécution.*

mains des courtisans que la destruction exerce ses fureurs.

Féroce ambition! inhumaine avarice!
Tes sentiers tortueux menent au précipice :
Ce n'est partout qu'objet de désolation,
Et rien n'échappe enfin à la destruction.
La piété, l'honneur, l'amour de la patrie ;
Le courage du vrai, devant la flatterie ;
Les vertus, les talens braveront seuls tes traits.
O P***** ton nom vivra donc à jamais.

Réponse de M. de Maizeroi aux remarques de M. le Marquis de Chateleux, sur l'ouvrage intitulé Cours de Tactique, *insérées dans le Journal Encyclopédique du 15 Octobre 1766.*

SI les louanges sont le prix le plus flatteur du travail & des veilles, on doit seulement compter celles qui sont données par des personnes instruites, & dont les lumières, ainsi que l'impartialité, ne laissent au public aucun doute sur l'équité de leur jugement. Dans le grand nombre de lecteurs, il en est qui trouvent tout bon, parcequ'ils manquent de connoissances ; d'autres tout mauvais, parceque quelque chose leur déplait. Celui qui est éclairé, approuve ou condamne avec réflexion, & lorsqu'il prend la plume, sa critique sert autant à instruire, qu'elle fait honneur à l'ouvrage dont il s'est occupé. Telle est celle que M. le Chevalier de Chateleux a faite sur mon *Cours de Tactique*, dans laquelle il a mis une politesse

& une honnêteté qui m'ont donné autant d'eſtime pour ſa perſonne, que j'en avois déjà pour ſes talens militaires.

L'approbation que cet habile officier accorde, dès le commencement de ſa lettre, aux différentes parties de mon ouvrage, dont il a pénétré le but & la liaiſon, eſt certainement une de celles dont je m'honorerai toujours le plus. Si la partie ſiſtématique ne lui a pas plû de même, je n'en ſuis point étonné. Toute eſpèce de ſiſtême a toujours un côté foible; il eſt queſtion de choiſir celui où l'on trouve le plus de probabilité. En fait de tactique, le meilleur n'eſt que celui qui a le moins d'inconvéniens, qui réunit le plus d'avantages, & cadre le mieux au génie de la nation. Le ſiſtême que j'ai adopté, m'a paru tel. Je n'ai point donné dans le préjugé des Grecs, ſur la preſſion & la multiplication des rangs: j'ai déſaprouvé de même l'extrême longueur de nos bataillons & leur conſiſtance. Je me ſuis rangé, à cet égard, du parti de nos meilleurs Auteurs dogmatiques, qui ont gémi ſur la corruption de la tactique. Si c'eſt une maladie contagieuſe, j'avoue volontiers que j'en ſuis un peu attaqué, ſans cependant donner dans le délire, comme les *Folariſtes*. Auſſi mon critique me rend juſtice de ce côté, & ſemble ne me déclarer la guerre que pour voir ſi j'aurai la force de me défendre. Je prends donc auſſi les armes, animé également du déſir de ſoutenir la vérité, & de l'honneur de combattre un adverſaire auſſi eſtimable.

Les premières remarques de M. de C,

tombent sur mon ordre de bataille en oblique, où il trouve beaucoup d'inconvéniens, vû la grande quantité d'artillerie dont on est pourvû à présent, & dont l'ennemi peut accabler la tête de mon attaque, avant d'être joint. Cette objection a été faite aussi au Chevalier de Folard, sur ses colonnes; & je conviens que cela mérite quelque considération. Je conviens encore que les anciens n'ayant pas la même chose à craindre, pouvoient manœuvrer de plus près & avec moins de risque. Mais si l'on examine bien l'effet du canon dans la plûpart des batailles, on s'appercevra que l'on est plus étonné du bruit, que l'on n'en reçoit de mal réel. On voit tous les jours marcher à des batteries postées dans des redoutes ou sur des lieux avantageux, & gardées par de l'infanterie; on les voit, dis-je, enlever souvent avec une perte très-médiocre. Comme je ne commence ma manœuvre qu'à huit cens pas de l'ennemi, il n'aura pas plus le tems de réunir son artillerie sur ma droite, que d'y porter des troupes, & de changer son ordre. Je le tiens aussi en échec sur tout son front, par le feu de mon artillerie, & les mouvemens que je puis faire exécuter à ma cavalerie de la gauche, jointe aux armés à la legère; mais je suppose qu'il ait le tems de réunir trente pièces de canon sur la tête de mon attaque; ce feu ne sera redoutable que lorsqu'elles tireront à cartouches. Cela arrivera à quatre ou cinq cens pas; c'est l'affaire de trois à quatre minutes pour les parcourir. Selon le calcul de M. de Chate-

leux, qui compte ſix coups par pièce dans une minute, trente pièces doivent tirer 720 coups. Si le demi quart portoit, cela feroit bien du ravage ; mais croit on que des canoniers à découvert, qui voyent l'ennemi marcher rapidement, & fondre ſur eux, chargent & tirent avec beaucoup de juſteſſe : *pas plus qu'un bataillon qui en attend un autre de pied ferme, lequel marche à lui* avec la bayonnete : mon critique eſt trop éclairé pour ignorer qu'un pareil feu eſt peu à craindre. Ne puis-je pas encore en impoſer à cette artillerie, & l'inquiéter avec la mienne, qui prendra quelque poſte d'où elle puiſſe tirer en écharpe, juſqu'à ce que mes cohortes ſoient à deux ou trois cens pas de l'ennemi.

M. de Chateleux dit qu'il placera ſur ſon flanc gauche 2 ou 3 bataillons, dont le feu m'inquiétera beaucoup : il me ſemble qu'il a écrit cet article un peu légèrement ; ces bataillons, très-utiles ſi ſa cavalerie avoit le deſſous, ne ſervent à rien pour l'objet dont il eſt ici queſtion ; je veux dire contre l'effort de mes cohortes, que leur feu ne peut atteindre, & auxquelles ils ſont dans le cas de prêter le flanc.

Le Roi de Pruſſe, dans la formation de ſon oblique, a toujours eu à craindre le feu de l'artillerie, & cette raiſon ne l'a point arrêté. Il n'oppoſe pas moins la ſienne à l'ennemi, & ne s'en ſert pas avec moins de ſuccès. On me repliquera qu'il ſe développe en s'allongeant ſur l'aîle, pour gagner le flanc de l'ennemi. Si l'aîle de la cavalerie n'eſt

pas bien appuyée, ce ſera la ſienne qui fera cette manœuvre. A l'égard de l'infanterie, elle ne peut tourner celle qui lui eſt oppoſée, que la cavalerie n'ait laché le pied; à moins que par la nature du terrein, il ne ſe trouve un intervalle aſſez conſidérable entre les deux armées: mais dans ce cas l'infanterie aura quelque appui, & s'il n'y en a point, elle aura dumoins ſon flanc couvert par des bataillons.

Rien ne m'empêche, avec mes cohortes, de prendre tous les avantages que je pourrai trouver pour tourner l'infanterie ennemie; mais comme j'ai ſuppoſé dans mon plan que j'étois réduit à n'attaquer que de front, je les ai diſpoſées dans l'ordre qui m'a paru le plus convenable pour faire un grand effort, & rompre la ligne ennemie. On ſe recrie ſur la profondeur de mes cohortes, qui ſont ſur deux diviſions à huit de hauteur; mais des corps de quarante de front, que je ſuppoſe même réduits à trente-deux, vû la diminution inévitable pendant la campagne; ces corps, dis-je, qui gardent entr'eux de grands intervalles, ſont-ils donc plus ſujets à ſe déſordonner, que des bataillons à trois de hauteur, & de deux cens de front, qui flottent, ſouvent en marchant, & dont les ſections ſe preſſent, ſe confondent en voulant ſe rallier? La cohorte ne franchit elle pas plus aiſément un terrein coupé, inégal, qu'un bataillon? Ne marche-t'elle pas avec plus de célérité? Et ſi le coup de canon peut y faire plus de ravage que dans un bataillon, les riſques que celui-ci court,

ne ſont-ils pas auſſi en raiſon donnée de ſa plus grande étendue ?

La raiſon la plus ſpécieuſe dont s'appuyent les partiſans de la tactique moderne, eſt l'effet du canon. Quoique cet effet ſoit tout autre choſe que celui de l'artillerie des anciens, *nous ne devons pas pour cela nous écarter entièrement de leurs principes* ; je ſoutiendrai même qu'à quelques modifications près que les circonſtances exigent, ils doivent être la baſe de notre ordonnance, & nous guider dans les opérations.

La multitude des bouches à feu étoient déjà en uſage du tems de Louis XI., tems où la tactique étoit informe, l'infanterie ſans diſcipline, la gendarmerie ſe formant par rangs, à quarante pas de diſtance. Cette méthode paſſa inſenſiblement ; la tactique ſe débrouilla, & l'on ſe forma à l'imitation *des Romains. Depuis que la mouſquéterie a prévalu*, on a voulu s'étendre, on a diminué les rangs, & peu-à-peu l'on s'eſt énervé. Il viendra peut-être bientôt quelque capitaine hardi, entreprenant, qui ſçaura braver les préjugés, réduire à leur juſte valeur les effets meurtriers de l'artillerie, comme l'on connoit déjà ceux de la mouſquéterie ; & l'on verra alors de petites armées bien conduites, exécuter de grandes choſes.

Je conviens avec M. de Chateleux que les armées des anciens, moins nombreuſes qu'elles ne ſont à-préſent, pouvoient ſe mouvoir plus aiſément en corps de bataille, & exécuter leurs manœuvres plus près de l'en-

nemi. L'oblique formé par le developpement de pluſieurs colonnes, eſt le comble de l'art. Je l'ai avoué dans mon ouvrage : auſſi en donnant mon ordre qui ſe préſente en pleine bataille, je n'ai pas prétendu que le premier ne ſoit pas plus parfait, plus adroit & plus vif, tel que le Roi de Pruſſe l'a pratiqué en diverſes occaſions. Il eſt certain que nos ordres de bataille tiennent beaucoup à-préſent à la ſçience des marches & au déployement des colonnes ; quoiqu'à le bien prendre, une armée qui ſe développe ſur quatre, ſix ou huit colonnes, le fait ſur le même principe que celle qui n'a marché que ſur une ou deux. Ce n'eſt proprement qu'une multiplication du même objet, en y ajoutant l'attention de coudre enſemble les différentes parties. C'eſt par cette raiſon que je propoſe une tactique élémentaire, qui augmente la célérité & l'activité des mouvemens. On ne peut me diſputer qu'un corps qui eſt à 64 ou 80 de front, n'ait plus de legèreté que celui qui eſt plus étendu du double. A l'égard de la profondeur ſur huit, qui fait craindre à mon critique le déſordre occaſionné par le canon ; je réponds qu'une troupe bien exercée, n'eſt pas aſſez profonde à huit, pour que les files ſe brouillent ſans remède. J'ai voulu éviter ce danger, qui ſe trouve dans la colonne, & chercher en même tems un corps ſolide. Au ſurplus, ſi cette hauteur paroit ſi défectueuſe, qu'on laiſſe la cohorte à quatre, j'y conſens ; & lorſqu'on voudra former un corps renforcé, on la mettra ſur quatre diviſions, qui laiſſant

sant entr'elles des distances, seront à l'abri du trouble que l'effet du canon pourroit y causer; elles se ferreront en approchant de l'ennemi; & si la première division étoit trop maltraitée, comme elles ont peu de front, elle pourroit s'écouler de droite & de gauche. J'ai l'avantage de me trouver ici d'accord avec M. de Chatelux, qui paroit vouloir attaquer sur ce principe. Mon évolution est donc susceptible de toutes les formes, & peut s'accommoder à toutes les opinions. En réduisant la manipule à 64, elle aura huit hommes de front, & autant de hauteur. Les huit manipules donneront un corps de 64 de front. Quoi de plus parfait que ces nombres quarrés, & de plus propre à éxécuter promptement & avec justesse, telle manœuvre que l'on voudra, soit avec une seule cohorte, soit avec plusieurs?

Mon critique dit qu'il seroit tenté d'adopter l'opinion de ceux qui veulent que la science de la tactique se rapproche de celle des fortifications. Ceci mérite une distinction: qu'une armée postée se procure des flancs, par conséquent des feux croisés, cela est à merveille. Si elle ne les trouve pas dans la situation du terrein, elle y suppléera par des redoutes. Celui qui attaquera, cherchera à diviser l'attention de l'ennemi, à foudroyer par l'artillerie la partie qu'il voudra attaquer, en l'embrassant autant qu'il pourra; mais si deux armées arrivent & se développent en même tems sur un champ de bataille uni & régulier, il n'est plus question de saillans ni de rentrans. Leurs ma-

ximes doivent se réduire à se gagner les flancs; ce qui s'exécute plus particulièrement par la cavalerie. L'infanterie peut le tenter aussi; mais son principal objet sera de percer la ligne ennemie dans quelqu'endroit. L'ordre à trois ou quatre de hauteur, ne convient pas ici; il faut des corps renforcés, & cela est si vrai, que l'on met alors les bataillons les uns derrière les autres. On voit dans quelques actions des Prussiens contre les Russes & les Autrichiens, des bataillons quarrés qui agissent offensivement: mon système de tactique ne peut donc qu'être favorable dans ces occasions. (*).

La réflexion de M. de Chateleux sur le peu d'importance des ouvrages militaires, est très-philosophique. En effet, les mémoires de Montecuculi, ceux du Maréchal de Saxe peuvent servir à toutes les nations qui se communiquent leurs ouvrages & leurs lumières. La guerre, comme tous les autres arts, se perfectionne par la réflexion & l'imitation. L'humanité est neutre, & a toujours à gémir. Cependant il faut observer que plus cet art sera perfectionné chez une nation, plus il y aura de discipline, moins il se fe-

(*) De plus, quel avantage n'y trouve-t'on pas contre la cavalerie? Des escadrons précédés de petites troupes qui chargent en fourageurs, doivent percer, renverser nécessairement une ligne à trois de hauteur; mais on ne pénètre pas de même des corps sur huit. Si un cavalier perce trois ou quatre rangs, il sera arrêté; le cheval & l'homme renversés boucheront le trou, sans que rien soit dérangé.

ra de consommation d'hommes, moins elle sera inclinée aux ravages, & moins il y aura de desordre. Plus il y aura de Généraux & d'Officiers habiles, plus elle multipliera ses succès, & plutôt la guerre finira. Les livres sur cet art funeste, mais nécessaire, ne seront donc pas inutiles dans une nation où *l'esprit militaire* dominera, où règneront *l'amour de la gloire*, le zele & *l'émulation* : il s'y formera plus de sujets que dans celle qui se contentant de soudoyer ses troupes & de les abandonner à des exercices de routine, donnera sa principale attention au commerce, au luxe & aux arts de goût. Le corps militaire n'aura dans celle-ci qu'une considération subordonnée à l'ascendant que prendront sur lui les autres états ; en voyant tous les autres talens encouragés, il n'aura que du dégoût, & personne ne s'avisera de cultiver ses dispositions, ni de s'instruire. *On peut encore* observer que tel système sera plus propre à une nation qu'à une autre. Si en écrivant, on lui donne des principes conformes à son génie, on excitera ses réflexions, & on lui sera plus utile qu'à ses voisins. Je me suis permis ces dernières remarques pour répondre en tout à mon critique : j'ajouterai qu'il seroit à souhaiter que dans le grand nombre de nos livres militaires, dont la plûpart ont donné du dégoût & rebuté les libraires, il y en eut plusieurs écrits par des Officiers du mérite de M. le Chevalier de Chateleux. C'est une observation que je ne puis refuser à ses lumières, & une justice que je dois rendre à ses talens.

Anecdote Indienne; tirée des *événemens hiſtoriques & intéreſſans concernant le Bengale & l'Indouſtan.*

RHaam, jeune Indien, étoit adoré de ſa femme, qu'il idolatroit tant que, quoique le plus beau & le mieux fait de ſa tribu, il ne voulût point d'autre épouſe: il méritoit d'être heureux, il le fut; mais ſon bonheur s'évanouit bientôt: il mourut agé à-peine de 28 années. La profonde douleur de ſon épouſe ne s'exhala point en longs gemiſſemens; elle ne verſa point de larmes; elle ne remplit point la ville de ſes cris; elle ſe contenta de dire aux Bramines qui avoient reçu les derniers ſoupirs de ſon époux: *Rhaam eſt mort: lui ſeul m'attachoit à la vie; Brama l'a attiré à lui; je le ſuivrai, & demain un même bucher conſumera nos deux corps.* On prit d'abord cette déclaration pour un acte peu refléchi de deſeſpoir, & l'on ne croyoit pas que cette jeune femme, agée tout au plus de 17 ans, belle comme Vénus, & plus aimable que les Graces, eut réellement formé le funeſte projet de ſe brûler. On ſe trompoit; elle fit, avec un ſang froid étonnant, ſes dernières diſpoſitions. Ses parens, ſes amis, tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la ville & le canton de Caſembazar, la conjurérent de changer de deſſein: Lady Ruſſel envoya pluſieurs perſonnes pour tâcher de détourner de ſon projet cette victime volontaire. Toutes les ſollicitations furent vaines;

la veuve attendit avec impatience l'instant du sacrifice. On lui présenta ses deux petits enfans, & on la conjura de se conserver pour eux: elle parut s'attendrir un instant, les embrassa, & dit que ces gages de sa tendresse ne faisoient qu'irriter au contraire le désir pressant qu'elle avoit de sortir de la vie. Un Bramine lui parlant de l'extrême rigueur du supplice auquel elle vouloit s'exposer, elle sourit, & d'un air dédaigneux, mit la main sur un brasier, prit des charbons ardens, & sans pâlir, sans donner aucun signe de douleur, les laissa éteindre dans sa main. Pour dernière ressource, le Bramine lui dit qu'on ne lui permettroit pas de se jetter dans le bucher (car il faut, pour se sacrifier, une permission expresse du gouvernement.) La jeune veuve parut sensible & très-émue; mais revenant bientôt à elle: *je veux me brûler avec le corps de mon mari; mais si par une suprême injustice, on ne veut pas me le permettre, il me reste mille moyens pour m'arracher la vie, & je déclare que dès cet instant je ne prends plus aucune sorte de nourriture: sans doute qu'on ne m'empêchera pas de mourir de faim?*

Quand on vit qu'il n'étoit pas possible de persuader cette jeune veuve, on lui permit d'exécuter son trop cruel dessein. Le lendemain, avant le lever du soleil, le corps de Rhaam fut porté au lieu où il devoit être brûlé. La victime y vint à dix heures, accompagnée de trois des principaux Brammes, de ses enfans, de ses parens, de ses amis, suivis d'une prodigieuse foule d'Indiens, &

magnifiquement vêtue. La permission du Gouverneur tarda une heure à venir, & ce tems fut employé en prières à Brama : mais aussitôt qu'un officier public eut apporté cette permission, les parens de la jeune veuve l'entourérent, & lui firent leurs adieux ; elle les embrassa tous affectueusement ; ensuite elle ota ses bracelets, & se dépouilla de tous ses ornemens qu'elle lia dans un voile qui lui servoit de tablier. Alors elle fut conduite par sa mere & trois de ses amies vers un coin du bucher, dont le dessus construit en forme de berceau, étoit composé de bois sec, de branches, de feuillage, & n'avoit qu'une entrée : c'étoit dans ce berceau qu'on avoit déposé le corps de Rhaam, la tête tournée vers l'entrée. Au coin du bucher où la veuve avoit été conduite, étoit un petit brasier séparé du bucher, & auprès duquel elle resta quelques momens avec les Bramines ; l'un d'eux lui présenta une feuille de l'arbre dont les branches formoient le bucher ; cette feuille étoit couverte de quelques grains d'encens. Un second Bramine lui présenta une autre feuille, qu'elle tint élevée sur la flamme du brasier, tandis que le Bramine fit couler, à trois reprises différentes, quelques gouttes de goudron (signes mistérieux de la dissolution prochaine du corps de la victime par le feu). Pendant ces cérémonies, un troisiéme Bramine lût quelques passages du grand *Aughtorrah Bhade*, & fit à la veuve plusieurs questions, auxquelles elle repondit d'un ton ferme & de l'air le plus tranquille.

Alors les Bramines la prenant par la main,

la conduisirent trois fois autour du bucher : à la fin du troisième tour elle s'arrêta, ota les anneaux d'argent qu'elle avoit à ses mains & à ses pieds, les mit dans le même voile où étoit le reste de ses ornemens, & fit les derniers adieux à ses enfans & à ses amis ; ensuite le chef des Bramines trempa dans du goudron une poignée de coton, y mit le feu, & l'offrit à la veuve. Celle-ci le reçut, & alla vers le berceau : tous les Bramines se prosternerent à ses pieds ; elle les bénit, & ils se retirerent en poussant des gémissemens. La jeune victime monta les deux marches qui conduisoient au berceau ; elle y entra, fit une profonde inclination aux pieds du cadavre, & vint s'asseoir auprès de la tête ; là, elle regarda son mari, d'un air lugubre & profondément affligé ; puis elle mit le feu à quatre différens endroits, & se rassit : le feu gagna le bucher, & l'on voyoit, à travers des flammes, cette jeune personne toujours assise, les regards fixés sur le cadavre, & ne donnant aucun signe d'inquiétude ni de douleur.

Cette anecdote nous a frappés, & nous avons cru devoir la rapporter : nous sommes cependant bien éloignés de la supposer véritable : l'ouvrage où nous l'avons prise, & dont peut-être nous rendrons compte dans la suite, est rempli de tant de fausſetés, de tant de contes, que quoique ce fait paroisse vraisemblable, nous nous garderons bien d'en attester la vérité.

Lettre de M. Richardſon à M. Urban, Auteur du Gentleman's Magazine, *au ſujet du Prince* Héraclius.

VOus voulés ſçavoir, Monſieur, à quelle occaſion j'ai connu le Prince Héraclius, & ce que j'ai appris, ſoit à Londres, ſoit ailleurs, au ſujet de ſes aventures & de ſes longs voyages. Voici ce qui m'a eté raconté à cet égard, & ce que j'ai vû par moi-même; les faits que je vais vous apprendre, ſont vrais, & vous êtes le maitre de les rendre publics, ſi vous le jugés à propos: vous pouvés me nommer, parceque je ne dirai rien dont je ne ſois très-aſſuré.

» Le Pere du Prince Héraclius fut le plus riche & le plus reſpecté des Grands de la Géorgie; il vécut en Souverain dans ce pays, juſqu'à ce que les Turcs, jaloux de ſa puiſſance, affoiblirent ſon autorité, le dépouillerent de ſes dignités, & le réduiſirent à l'état de ſimple particulier. Le jeune Héraclius ſon fils, qui portoit alors le nom d'Imène, ſenſible à ce revers, & ne voulant point vivre en citoyen obſcur dans un pays où il avoit rempli juſqu'alors le rang de Prince, s'expatria, & vint en Angleterre, où, ſous le voile de l'incognito, il étudia la langue Angloiſe, alla s'inſtruire pendant pluſieurs mois dans l'univerſité de Woolwich, & fit une étude particulière de la tactique. Mais environ deux ans après, ſes finances s'épuiſerent. Inconnu à tout le monde, & n'oſant

dire à personne qui il étoit, il sortit de Woolwich, vint à Londres, & alla se présenter comme un domestique hors de condition à un marchand qui le reçut, & lui confia la porte de sa maison. Héraclius resta longtems chez ce commercant. Un jour il rencontre, dans les rues de Londres, un Géorgien (Acot) qui étoit venu en Angleterre vendre quelques *bijoux à un particulier très-riche*, & qui depuis a été décoré du titre de Duc. Héraclius, quelque envie qu'il eut de rester caché, ne put pourtant résister au désir de parler à ce compatriote; il lia conversation avec Acot, & sur le récit des vertus & des grandes qualités que celui-ci lui fit du Seigneur chez lequel il étoit logé, Héraclius promit d'aller l'y voir, & il crut même pouvoir se découvrir à lui. Acot très-étonné de cette confidence, alla, dès le même jour, revéler ce secrét au Duc de Northumberland. Ce Seigneur prit des informations, & ne pouvant douter de la vérité des faits racontés par Acot, il fit prier Imène de passer chez lui. Imène se rendit à cette invitation, & fut accueilli avec les plus grandes marques de distinction. Le Duc de Northumberland avança une somme considérable à Héraclius, qui, se montrant alors tel qu'il devoit paroître, fut présenté au Roi George II. par ce Seigneur, & ce Monarque lui procura le moyen de retourner en Prince dans son pays. A-peine Héraclius fut de retour en Géorgie, qu'il forma le projet de venger son pere, & de soustraire ses sujets au joug très accablant des Turcs. Il ne lui fut pas difficile de se former

un parti très-considérable On a publié les avantages que ce Prince a remportés sur les Turcs, &c.

Voilà, Monsieur, tout ce que je sçais au sujet du Prince Héraclius; & je garantis la vérité des faits & de toutes les circonstances que viens de vous raconter.

Je suis, &c.

RICHARDSON.

Extrait d'une lettre adressée à l'Auteur des Nouvelles-Littéraires *de Florence*: par M. l'Abbé Dominique Bartaloni.

J'AI été, ainsi que toute la ville, plusieurs fois témoin d'un fait qui vous surprendra beaucoup, & dont je crois que le récit ne pourra qu'enrichir votre Gazette. M. Paul Maccia, Prêtre fort respectable, & qui, comme vous le sçavez, s'est acquis beaucoup de célébrité dans l'Europe littéraire par ses *Epitres latines* & par son excellent ouvrage sur la *Prosodie greeque*, est âgé de 50 ans, & présente aux observateurs un phénomène bien surprenant, & que je crois unique sur la terre. M. Maccia se précipite dans la mer, céde d'abord à la force de la gravité; mais il n'est pas plutôt au fond, que sans se donner le moindre mouvement, il remonte perpendiculairement, & s'arrête, quand il est hors de l'eau jusqu'à la moitié de la poitrine. Sans faire aucune sorte de mouvement, il se tient dans cette attitude, & les mains pen-

dantes, ou les bras croisés, il marche dans la mer avec la même assurance que s'il étoit dans une de nos promènades publiques. Quand les vagues de la mer sont enflées, ou qu'il se trouve sur un torrent, il ne marche pas; mais tenant ses jambes fortement serrées l'une contre l'autre, les bras croisés ou collés contre le corps, il se laisse entraîner, & va aussi rapidement que le torrent ou la vague. Lorsque la mer est calme, M. Maccia marche plus difficilement; car alors il est obligé d'écarter, avec ses mains, l'eau qui s'oppose à son passage; & aussitôt qu'il interrompt cette manœuvre, il est forcé de s'arrêter: il reste ferme alors, mange, lit & écrit comme s'il étoit dans le cabinet le plus paisible. Quand cet homme extraordinaire est dans cette dernière attitude, & qu'il veut plonger sa tête dans l'eau, il faut que pour s'écarter de la perpendiculaire, il fasse le même effort qu'il faudroit employer pour renverser un cylindre, dont la plus grande partie seroit dans l'eau, & dont la plus petite se trouveroit au-dessus de la surface. Plusieurs fois, dans cette même situation, M. Maccia s'est fait violemment tirer vers le fond de la mer par des plongeurs, qui le tenant par les pieds, cherchoient à l'attirer en bas: ce n'a été jamais qu'après les plus grands efforts qu'ils sont parvenus à le faire plonger, de manière néanmoins qu'à quelque profondeur qu'ils l'eussent fait descendre, à-peine ils le lachoient, qu'il remontoit aussi rapidement qu'un corps solide quelconque spécifiquement plus léger.

que l'eau. Quand M. Maccia s'appuye de l'un de ſes génoux ſur la ſurface de l'eau, qu'il ſe panche de ce même côté, s'étayant avec la paume de la main, comme il feroit ſur un plan ſolide, il reſte ferme, tranquille, & plus d'une fois il s'eſt profondément endormi dans cette ſituation. Pour ſe tenir long-tems en équilibre dans cette attitude, il ne fait qu'étendre l'autre jambe ſur l'eau. Les bras croiſés il s'étend ſur la mer comme ſur un lit, & ſe roule comme il veut, ſans jamais s'enfoncer. Cet Eccléſiaſtique aſſure qu'il ſent ſous ſes pieds les colonnes d'eau qui le ſoutiennent, ſi fermes, ſi ſolides, qu'il ſeroit en marchant un long voyage en mer, tout auſſi aiſément que ſur la terre.

D'après les expériences faites ſur ce phénomène par M. Dies, Profeſſeur de mathématique du corps d'artillerie, on a vû que M. Maccia pèſe à-peu-près 30 livres de moins qu'un égal volume d'eau. Afin de voir ſi la cauſe de cette légéreté ſpécifique dépend tout uniment de l'abdomen de ce Prêtre qui, outre qu'il eſt aſſez grand, eſt encore flaſque & fort ſpongieux, M. Dies a fait prendre à M. Maccia toutes ſortes d'attitudes ſur la ſurface de l'eau, & toutes ſes expériences ont abouti à prouver, que ſans aucune différence ſenſible avec quelqu'autre homme que ce ſoit, ſain & bien conſtitué, M. M. nage toujours conformément aux loix de l'hydroſtatique.

Au reſte, il eſt bon d'obſerver qu'il n'y a qu'un an, au mois d'Août 1765, que M. Maccia s'eſt trouvé par hazard le talent ſin-

gulier dont je viens de vous rendre compte, &c.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Hiſtoire de la prédication, ou *la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les ſiècles. Ouvrage utile aux Prédicateurs, & curieux pour les Gens de lettres*, par Joſeph Romain Joly. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Lacombe. In-12. 1767. Il parut au commencement de l'année 1766. une brochure agréablement écrite, intitulée, la *Prédication*; ce badinage tendoit à faire voir que de tous tems, les hommes écoutoient & ſentoient des vérités utiles en pure perte, & que pour les corriger, il falloit employer des moyens plus efficaces. M. J. Romain Joly a pris la choſe très-ſérieuſement; il ne ſe contente pas de faire à l'Auteur un crime de ſon badinage, mais il s'attache à lui prouver par l'hiſtoire de la prédication, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours, qu'elle a toujours converti. Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties. La première comprend depuis la création juſqu'aux Apôtres: la 2e. depuis la mort des Apôtres juſqu'à la décadence de l'empire, & la 3e. depuis le rétabliſſement des lettres en Europe, juſques à M. *Chévaſſu Curé des Rouſſes*. M. Joly ne fait pas ſeulement l'hiſtoire de la prédication,

mais encore il entre dans beaucoup de détails qui regardent les Prédicateurs, dont on trouve une suite complette depuis Adam. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; & des anecdotes fort amusantes; témoin le Prédicateur qui descend de chaire pour arracher les bouquets (l'Auteur dit *les roses*) de ses paroissiennes.

Précis de la Chirurgie pratique, où l'on donne, d'après les plus grands maîtres, la plus sure méthode d'opérer, avec des observations & reflexions sur la conduite que les Praticiens doivent suivre dans les maladies les plus importantes. Par M. F.*** Chirurgien-juré, correspondant de l'académie de Chirurgie. In-12. A Avignon, & se trouve à Paris, chez Vincent, 1767. Le succès du précis de *Médecine-pratique* a engagé l'Auteur à faire part au public de la maniere de se conduire dans les opérations chirurgicales les plus importantes, avec les observations des plus habiles Praticiens sur les maladies qui les ont occasionnées. Il a choisi pour chaque opération, dans les ouvrages des Chirurgiens qui ont le mieux réussi, les observations qu'il a faites. C'est M. Petit, pour les tumeurs formées par la bile dans la véficule du fiel; M. Quesnay, pour le trépan, les playes au cerveau; M. Puzos, pour la pratique des accouchemens; M. Houstet, pour les pierres enkistées dans la vessie; M. Simon, pour l'opération césarienne; M. Faget pour les tumeurs chancreuses à la mammelle; M. Morand, pour les abcès du foie, &c.

Controverse sur la religion chrétienne & cel-

le des Mahométans, entre trois Docteurs Musulmans & un Religieux de la nation Maronite; ouvrage traduit de l'Arabe, par M. le Grand, Secrétaire interprête du Roi pour les langues Orientales. A Paris, chez Lacombe, Quai de Conti. in-12 1767. Ce n'eſt point ici une traduction ſuppoſée. Il y a près de 500 ans que le manuſcrit exiſte. Le Religieux Maronite n'employe que l'évangile pour combattre l'alcoran : on y voit avec plaiſir les moyens dont ſe ſervent le Maronite & les Docteurs Muſulmans pour attaquer & pour ſoutenir réciproquement leur religion. Le Traducteur a conſervé la forme de l'original arabe. La diſpute ſe paſſe devant un Prince infidèle ; il eſt interlocuteur. La date eſt de 612 de l'hégire & de J. C. 1215., le ton ſimple des interlocuteurs, du Prince *Mélikidaer* lui-même, & les raiſonnemens du Cénobite rendent cet entretien très-agréable. Nous reviendrons ſur cet ouvrage.

Dictionnaire de Chirurgie contenant la deſcription anatomique des parties du corps humain, le méchaniſme des fonctions, le manuel des opérations chirurgicales, avec le detail & uſages des differens inſtrumens & médicamens employés dans le traitement des maladies du reſſort de la Chirurgie. Le tout d'après l'expoſition & les préceptes, tant écrits que non écrits, des meilleurs Maitres en Médecine & en Chirurgie anciens & modernes. A l'uſage des Etudians en Médecine & en Chirurgie, & de toute perſonne qui veut ſe procurer une connoiſſance ſuffiſante de la ſtructure des parties du corps humain, de leurs différens uſages, &c. par M. le V***. M***. & de

la M***. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Lacombe. 1767. Les personnes attentives à leur santé, celles qui aiment à connoître la structure du corps humain, les fonctions de l'œconomie animale & leur méchanisme, & surtout les jeunes Chirurgiens trouveront amplement dans ce dictionnaire de quoi s'instruire : on y a rassemblé les meilleures méthodes. Les Auteurs ont puisé dans Mrs. Albinus, Ferrein, Haller, Heister, Lieutaud, Palfin, Petit, Riolan, Sénac, Winslou, &c, pour l'anatomie : dans Mrs. Coldevillars, Dionis, Fabrice, Aquapendente, Garangeot, Heister, Lamotte, Mauriceau, Petit le Chirurgien, & Petit l'Anatomiste, &c, pour la Chirurgie : dans Mrs. Astruc, Buffon, Ferrein, Petit, Sénac, &c. , pour la physiologie. Cet ouvrage est de la plus grande utilité & la plus générale.

Mémoires secrets tirés des archives des Souverains de l'Europe, depuis le régne de Henri IV. 7e. & 8e. parties ; à Amsterdam (ou plûtôt à Paris, chez plusieurs Libraires) 1766. Nous avons rendu compte des six premières parties de cet ouvrage ; nous continuerons de le faire connoître. Ces deux dernières parties ne sont ni moins curieuses, ni moins intéressantes que les précédentes.

Esprit des loix Romaines, ouvrage traduit du latin de Jean Vincent Gravina. Par M. Requier. 3 vol. in-12. A Amsterdam & à Paris, chez Saillant. 1766. C'est le Traducteur des *Mémoires secrets*, & *du Mercure de Vittorio-Siri*, de l'*histoire de Florence* de Varchi, qui vient d'enrichir la littérature Françoise de l'excellent ouvrage de Gra-

vina, connu des Sçavans ſous les titres : *De ortu & progreſſu juris civilis ; de jure gentium & duodecim tabularum ; leges & ſenatus conſulta ; de Romano Imperio.* Gravina étoit un des plus beaux génies d'Italie ; il fut le maître de Métaſtaſe ; il a laiſſé pluſieurs ouvrages, & entr'autres une excellente poëtique, dont M. Requier a auſſi donné une traduction. *L'eſprit des loix Romaines* eſt très-connu en Italie, & M. de Monteſquieu s'en eſt beaucoup ſervi, quoiqu'il ne le cite pas ſouvent. Cet ouvrage eſt trop important pour que nous n'y revenions pas.

Divinæ fidei analyſis, &c. &c. & analyſe de la foi, en deux livres, par Henri Holden, Docteur de la Faculté de théologie de Paris, à laquelle on a ajouté la vie de l'Auteur & quelques épitres; nouvelle édition, corrigée. à Paris, chez Barbou 1767. in-12. Le cas que les Théologiens font de cet ouvrage, l'utilité que les jeunes gens qui ſe deſtinent à l'étude des ſciences ſacrées, peuvent en retirer, la rareté & le prix exceſſif des anciennes éditions, les fautes dont elles étoient remplies, ont engagé le Sr. Barbou d'en faire une nouvelle, à laquelle il a apporté tous ſes ſoins & toute l'attention dont il a donné tant de preuves, & il l'a miſe à un prix modique, eu égard à la cherté des anciennes.

Novum Jeſu Chriſti teſtamentum ad exemplar Vaticanum accurate reviſum. A Paris, chez Barbou 1767. in-12. Il y a aſſez longtems, dit cet Imprimeur célébre, dans ſa préface, que nous donnons tous nos ſoins aux éditions des Auteurs latins en beau pa-

pier, en caractères nets & élégans; il nous restoit à imprimer, ce livre, qui est au-dessus de tous les autres & par sa dignité & par son utilité. En effet, le Sr. Barbou n'a rien négligé pour cette édition; elle est en deux colonnes; il ose assurer qu'il ne s'y est pas glissé une faute; il y a ajouté une table géographique des lieux où se sont passés les faits rapportés dans ce livre divin; elle est gravée par Lattré, sous la direction de M. De Lisle. Cette production typographique fait honneur aux talens & à la piété de l'Editeur.

On trouve chez le même Libraire *Quinti Horatii Flacci Poemata, scholiis sive annotationibus, instar commentarii illustrata à Joanne Bond.* in-12. 1767. Cette nouvelle édition de l'Horace de Jean Bond, attendue depuis si longtems, & pour laquelle l'Imprimeur n'a rien épargné, paroit enfin à la grande satisfaction des curieux & des Sçavans; elle est du Sr. Villeneuve, Imp. Lib. à Orléans. Il nous a paru qu'elle ne cédoit en rien à l'édition connue de l'Horace de J. Bond.

Arbre généalogique de l'harmonie. Par M. Vial, en 3 feuilles gravées, 1767. Faciliter par une méthode simple & précise, la connoissance des régles fondamentales de l'harmonie, tel a été le but de l'Auteur de cet ouvrage. Son système est très-ingénieux; mais il n'est guères possible de faire connoître la route qu'il a suivie; parcequ'il est indispensable d'avoir sous les yeux, l'arbre figuré des modulations, dont M. Vial a voulu donner une idée générale. On a, par le moyen de cet arbre, sous un seul point de vue,

les modes générateurs, leurs modes relatifs, la succession des accords, la basse fondamentale ; en un mot, l'art de préluder dans tous les tons possibles. L'Auteur a joint à son arbre harmonique deux boussoles, dont l'une indique la quantité de dièzes & de bémols que chaque modulation exige, & l'autre fournit, sur le champ, les moyens de trouver un accord fondamental quelconque, avec les renversemens. Cet objet est intéressant pour ceux qui commencent à s'appliquer à la composition.

Le Citoyen désintéressé, ou, *Vues patriotiques concernant les embellissemens & établissemens utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics, qui se font dans cette capitale, lesquels peuvent être adaptés aux principales villes du Royaume, avec les moyens d'œconomie & de finance*, &c. in-8°, première partie ornée de figures en taille douce & de plans gravés. Par M. M. Duffausoi. A Paris, chez Gueffier, 1767. Le prospectus de cet ouvrage que nous annonçames au commencement de l'année dernière, ne promettoit qu'un seul volume ; les idées de l'Auteur qui se sont étendues pendant la composition, l'ont obligé de diviser ce volume en deux parties, & quoiqu'il se soit vû forcé à des fraix plus considérables, non seulement il n'en a pas augmenté le prix pour les Souscripteurs, mais encore il l'a diminué ; parceque, n'ayant fait tirer qu'autant d'exemplaires qu'il s'étoit présenté de Souscripteurs, & le public ayant marqué de l'empressement pour cet ou-

vrage, il ſe trouve dans le cas de faire une ſeconde édition, qui n'étant pas auſſi belle que la première, ſera d'un prix inférieur à celui auquel il avoit ouvert ſa ſouſcription; & pour que les Souſcripteurs ne puiſſent lui faire aucun reproche, il mettra l'une & l'autre à 4 liv. 10 ſ.; enſorte que les Souſcripteurs qui payeront 3 liv. en retirant cette première partie, n'auront que 1 l. 10 ſ. à payer en retirant la ſeconde, en conſervant néanmoins l'avantage d'avoir la plus belle édition, interlignée, & les meilleures épreuves des gravures. Nous rendrons compte inceſſamment de cette première partie.

Le Sr. Lattré, Graveur à Paris, a projetté de faire graver, pour la 4e. édition des Fables de M. l'Abbé Aubert, des eſtampes & des vignettes, repréſentant le ſujet de chaque Fable, de la manière la plus analogue à l'eſprit & au goût de ce Fabuliſte, dont le recueil a eu le ſuccès le plus complet. La première édition en fut donnée en 1756; la 3e. eſt preſque épuiſée. L'empreſſement qu'on témoigne pour une nouvelle, engage le Sr. Lattré à cette entrepriſe diſpendieuſe. En attendant, cet Artiſte zélé, qui donne depuis quelques années, aux étrennes, des écrans géographiques élémentaires, qui, juſqu'ici, ont été très-bien accueillis, en a imaginé de nouveaux pour les étrennes de 1767, ſur leſquels il a repréſenté quelques ſujets de ces Fables, tel que *Fanfan & Colas*, *Cloé & Fanfan*, l'*Abricotier*, le *Miroir*, *la Force du ſang*, *la Poule & les Pouſſins*; ce

qui forme ſix écrans, exécutés avec le plus grand ſoin : d'un côté eſt le ſujet de la Fable compoſé & deſſiné avec la plus grande intelligence & très bien gravé ; de l'autre eſt la Fable même, gravée ſur deux colonnes, au bas deſquelles ſont de petites notes, relatives à la mythologie & à l'hiſtoire naturelle. Ces écrans ſont inſtructifs & utiles aux jeunes gens : le même Artiſte en a imaginé d'une autre eſpèce : ſous une fiction adroite & ingénieuſe, & par le moyen de cartes géographiques, qui repréſentent les vertus, les vices des principaux états de la vie, il donne des inſtructions morales & agréables. Cet œuvre a rapport à l'Almanach Yconologique, dont il vient de donner la 3e. ſuite, repréſentant les vertus, & dont les deſſins & les explications ſont toujours du Sr. Gravelot.

ANGLETERRE.

Commentaries on the Laws of England, &c. C'eſt-à-dire, *Commentaire ſur les loix d'Angleterre.* Par M. Guillaume Blackſtone, &c. 2 vol. A Oxford, chez Clarendon, 1766. L'Auteur, ſçavant Juriſconſulte, explique dans ce volume ce que c'eſt que le droit de propriété. Il entre dans tous les détails des contrats de vente & d'acquiſition, & il conſidère enſuite, dans toute ſon étendue, le droit de poſſeſſion. M. Blackſtone eſt certainement inſtruit ; mais on lui reproche de ne rien dire que de très-connu.

Short conſiderations upon ſome late extraordinary Grants, &c. C'eſt-à-dire, *Obſervations rapides & courtes réflexions ſur quelques*

bienfaits extraordinaires récemment accordés, & sur quelques autres objets relatifs à la conduite de l'ancien Patriote. A Londres, chez Almon, 1766. Cette brochure, qu'on peut considérer comme un libelle plutôt que comme une critique modérée, a été très-favorablement accueillie par les Anglois, & nous n'en sommes point surpris. L'Auteur trouve fort mauvais qu'on prodigue les biens de l'etat : il n'est pas possible, dit-il, que la nation puisse subsister plus long-tems, si elle ne voit incessamment finir l'ancienne administration qui l'opprime. Il en veut surtout beaucoup au Lord Chatham, qu'il accuse d'avoir réduit le Roi à l'indigence, & d'avoir tout sacrifié à ses vûes particulières : *c'est lui*, ajoute-t'il, *c'est ce Lord, vautour insatiable, qui ronge les entrailles de la patrie, qui foule & écrase le peuple & le Roi, pour satisfaire sa vanité outrée, & assouvir la soif de l'or qui le dévore.* Ces hardies considérations sont terminées par une déclaration adressée au Lord Chatham lui-même : « *oui, c'est à vous, avide Lord, que je promets devant tout l'univers, de dévoiler, au premier jour, l'inconstance & l'inconséquence de vos opinions, le danger de vos principes, & surtout cette bassesse d'ame qui vous rend l'adulateur & le vil courtisan de toute sorte de personnes, pour si peu que vous les jugiez propres à vous servir. Je veux vous dépouiller & vous montrer à nud, aux yeux de la nation, afin que mes concitoyens sçachent à quoi ils doivent s'attendre, quand tout énorgueilli de l'énorme pouvoir que vous avez usurpé, vous paroîtrez à la pre-*

mière séance du Parlement », &c. On voit bien que l'Auteur n'a eu aucune part aux bienfaits qu'il prétend que le gouvernement prodigue.

A Letter to a noble Lord, &c. C'est-à-dire, *Plaintes à un Noble Lord, au sujet des clameurs & des besoins pressans des pauvres.* Par un Gentilhomme campagnard. A Londres, chez Bladon, 1766. C'est encore une espèce de libelle contre Milord Chatham, mais par un Ecrivain moins dur & moins outrageant que l'Auteur de l'ouvrage que nous venons d'annoncer. Celui-ci s'adresse directement au Lord Chatham, & le conjure, d'un ton moitié ironique & moitié insultant, de vouloir bien enfin employer ses rares talens en faveur de ses malheureux compatriotes, & de proposer des loix qui puissent prévenir les maux dont l'Angleterre est menacée par l'augmentation des terres labourables & la diminution des paturages.

Supplément au ministère de M. *Pitt, avec une recapitulation exacte de tout ce que ce grand Politique a fait depuis le 5 Septembre 1761, jour de sa démission du ministère, jusqu'au 8 Juillet 1766, jour auquel il a été nommé Comte de Chatham & Garde du Sçeau privé d'Angleterre.* Par le Colonel Chevalier de Champigny. A Cologne, & se vend à Londres, chez Williams, 1766. Ce n'est ici qu'une compilation de différentes pièces publiées à Londres, pendant ces cinq années, en faveur de M. Pitt, & qu'on met sur le compte du Chevalier de Champigny, qui est mort depuis quelque tems; ce qui n'est nullement charitable.

The hairy Giants, &c. C'eſt-à-dire, *Les Géans chèvelus*, ou *Deſcription des deux iſles ſituées dans le Sud-Zée*, (*mer méridionale*), *appellées* Benganga & Coma, *découvertes par Henri Schooten. Traduit en anglois* par M. P. M. Gent. A Londres, chez Spilsbury, 1766. Henri Schoothen, après avoir traverſé le détroit de *le Maire*, apperçut, le 10 Septembre, la côte de Benganga, iſle ſituée à 50 dégrès 13 minutes de latitude méridionale, & à 275 dégrès 30 minutes de longitude. Il fut très-ſurpris d'appercevoir, quelques momens après, un Européan dans un canot, & des géans qui lui ſervoient de rameurs. L'Européan invita le Voyageur à paſſer dans le canot. Après quelques momens d'entretien, l'Européan engagea Henri à le ſuivre. Celui-ci ſuivit cet inconnu, & entra avec lui dans une ville très-bien conſtruite, d'environ 1000 maiſons, fort peuplée, & dont l'Européan étoit le Cacique ou le Roi. Ce Prince reçut Schooten avec beaucoup de bonté, lui donna un appartement dans ſon palais, & lui dit qu'il étoit Portugais, & qu'il s'appelloit Vaſques da Pägna. Je fis naufrage ſur les côtes de cette Iſle, ajouta Vaſques, & ſeul échappé du naufrage, je courus dans cette contrée pendant deux jours entiers, ſans trouver ni habitans ni alimens : épuiſé de fatigue, je croyois toucher à ma dernière heure, lorſque je vis venir à moi une troupe de géans ; je ne ſçais quelle impreſſion je fis ſur eux ; mais ils ſe proſternèrent tous à mes pieds, & me conduiſirent ici avec les marques de la plus grande

grande vénération. J'y fus reçu presque avec autant de *respect* par le Roi : la Princesse Glumdalelitch prit de l'amour pour moi, & je l'épousai du consentement de son pere, qui me donna 200 esclaves ; c'est avec leur secours que j'ai bâti cette ville, à laquelle j'ai donné mon nom. ,, Après ce discours, il conduisit Henri chez la Princesse, fort jolie, un peu petite, car elle n'avoit que 12 pieds de hauteur ; & son fils aîné, qui n'étoit encore qu'un enfant, avoit déjà quelques pouces au-dessus de sa mere ; le second fils de Vasques & sa fille étoient très-jeunes, & n'avoient pas encore 10 pieds, &c. Ce Prince Portugais avoit converti sa femme & ses sujets à la religion chrétienne ; il disoit que son beau-pere étoit monarque absolu, & suzerain de quarante Rois qui lui payoient tribut. L'Auteur, au reste, n'oblige pas ses lecteurs d'ajouter foi à ses récits.

ITALIE.

Commentarii duodecim de rebus ad scientiam naturalem pertinentibus. Auctore J. B. Scarella, &c. A Bresse, chez Rizzardi, 1766. L'Auteur, qui s'est déjà fait connoître avantageusement par plusieurs ouvrages utiles, parle dans le 1er. commentaire, de la méthode la plus propre à faire des observations & des expériences physiques : il dit dans le 2e., ce que c'est que la premiere essence & la nature des corps, leurs attributs, leurs accidens ; ce que c'est que les forces motrices, &c. Le mouvement égal & rectiligne est le sujet du 3e. commentaire : le 4e.

a pour objet les forces centrales : 5°. Il traite de l'attraction des surfaces sphériques ; 6°. Du mouvement composé ; 7°. Du mouvement curviligne ; 8°. De la collision directe & oblique des corps. 9°. Des loix de l'attraction, & du nouveau système de M. le Sage : 10°. Des loix de la communication du mouvement, & de la force élastique : 11°. De la théorie de la vue & des idées que ce sens communique à l'ame, comme aussi de la vue directe & de la vue réfléchie 12°. Supplément aux opinions de l'Auteur au sujet des tuyaux capillaires.

La vita del cavaliere Giuseppe Valeriano Vanetti, &c. C'est-à-dire, *Vie du Chevalier Joseph Valerian Vanetti de Roveredo, Seigneur de Villeneuve, Fondateur de l'Académie des Agiati*, (Fertiles.) De Roveredo. A Bresse, chez Rizzardi, 1766. Le Chevalier Vanetti naquit à Roveredo le 14 Avril 1719 : ses premières études furent heureuses. Il alla fort jeune encore à Sienne, à Rome & dans plusieurs autres villes célébres, pour s'y perfectionner dans la dialectique, la physique, &c. De retour dans sa patrie, à l'age de 17 ans, il étudia la géométrie, la géographie, la chronologie, l'histoire, la musique, la rhétorique, la poésie surtout, où il fit de très-grands progrès. Une petite société de Gens de Lettres qui se rassembloient à certains jours marqués, fit naître en 1750, au Chevalier Vanetti l'idée d'une Académie nouvelle ; il suivit cette idée, & l'Italie vit éclore une Académie de plus, sous le nom de Société des *Agiati* S. M. I. & R.

approuva les ſtatus & réglemens de cette Académie, & daigna même écrire une lettre fort obligeante au Fondateur, qui épouſa Mdlle. Blanche-Laure de Sabiante, de laquelle il n'a eu qu'un fils. Ce Sçavant fut élû trois fois Provéditeur de ſa patrie, & mourut le 15 Juillet 1764, agé de 45 ans. On a de lui un diſcours ſur quelques circonſtances de la vie du Dante, & la *Barbalogie*.

Riſleſſioni apologetiche, &c. C'eſt-à-dire, *Reflexions apologétiques ſur la puiſſance du Souverain Pontife, contre* les inſtructions concernant le St. Siége. Par Pierre Carminati, Docteur en Droit. A Veniſe, chez Pitteri, 1766. Ce n'étoit point des preſſes de Veniſe que nous nous attendions à voir ſortir ce foible écrit. L'Auteur, homme pieux, mais fort peu éclairé, s'éleve tout auſſi fortement qu'il le peut, contre l'*eſprit de la Doctrine de Jean Gerſon*; c'eſt-à-dire, contre ce même Jean Gerſon, qui s'eſt tant diſtingué au Concile de Conſtance. Le Docteur Carminati n'a conſulté ni la raiſon, ni ſes compatriotes, quand il a raſſemblé ces reflexions: auſſi a-t'il perpetuellement confondu le gouvernement militaire avec le gouvernement ſpirituel: & il n'a pas ſçu voir que ce n'eſt que dans le premier qu'il faut une autorité abſolue & une obéiſſance aveugle; au lieu qu'il ne faut dans l'autre qu'une autorité de conſeil, & une obéiſſance libre, de plein conſentement, & fondée ſur la conviction.

Joſephi Matani Piſtorienſis S. T. D., &c.

De juramento calumniæ Tractatus. A Piſtoye, chez Bracali, 1766. Ce traité eſt diviſé en 6 chapitres, qui ſont tous également l'éloge de l'érudition de M. Matani, de la juſteſſe & de l'utilité de ſes vues.

ALLEMAGNE.

Dans les nouveaux Actes des Sçavans (cahiers des mois de 7bre. & 8bre. 1764) on trouve une méthode nouvelle pour découvrir avec certitude, à la faveur de la lune, la longitude de quelque endroit du globe que ce ſoit, ſur mer & ſur terre. Voici comment on annonce cette nouvelle découverte. „ Suppoſons deux étoiles viſibles, dont la longitude & la latitude ſoient connues au moyen des tables : tout conſiſte alors à obſerver le moment auquel la lune tombera en ligne droite avec ces étoiles : enſuite, au moyen de la paralaxe, on aura ſans erreur la longitude de l'endroit ou l'on ſe trouvera. L'Anonyme entre dans le plus grand détail de tous les cas qui peuvent ſe préſenter, quand on cherche à s'aſſurer de cette longitude. Mais ce détail nous conduiroit trop loin.

Obſervationes de civitatum Imperialium juribus eccleſiaſticis & eo ſpectantibus politicis ex tractatibus Weſtphalicis deprompta. A Francfort, chez Eſlinger, 1766. Cet ouvrage eſt diviſé en 5 ſections, 1°. Des régles qu'il faut obſerver pour décider de la validité des cenſures eccléſiaſtiques. 2°. Explication de l'article 5 du traité de paix d'Oſnabruck. 3°. Commentaire du 529, article du même traité. 4°. Eclairciſſemens néceſſaires pour ſervir à l'interprétation du même

article, & depuis le 530 jusqu'au 537. 5°. Explication de l'art 7 du même traité de paix.

D. Justi Claprothi P. P. O. fac jur. Assess. Extr. & regii manufacturarum judicis; jurisprudentia Heuromatica pars altera; materiam contractuum complectens. A Gottingue, chez la veuve Vandenhoeck. 1766. L'Auteur parcourt, définit & développe dans ce traité la nature de toutes les espèces de contracts, & il enseigne la manière de contracter avec sûreté.

Thermometri metallici ab inventione ill. atq. excell. Comitis Loeseri descriptio. Auctore. J. Dan. Titio. Phys. Prof. Wittemberg. A Leypzig, chez la veuve Hallen. 1766. Le Comte de Loeser est un de ces génies rares qui joignent à une imagination forte, vive & fertile, un jugement sain, & une pratique heureuse. Passionnément épris des sciences qu'il connoit, & qu'il cultive avec le plus grand succès, il s'amuse & s'instruit dans son château de Renharz, où il étudie & observe, toujours entouré d'une foule d'industrieux Méchaniciens qui exécutent, sous ses yeux, les machines nouvelles qu'il invente ou celles qu'il perfectionne. Le thermomètre métallique décrit dans cet ouvrage, fait partie de la riche collection de machines conservées à Renharz. Il ne nous est pas possible, de donner, sans le secours des planches, une idée bien exacte de la composition de cet excellent thermomètre, dans lequel la position de la verge métallique & la combinaison des roues

rendent perceptible la moindre variation du tems

Beleuchtung einiger Artikel &c. C'eſt-à-dire, *Eclairciſſemens ſur quelques articles de l'Encyclopédie* ou *du Dictionnaire raiſonné des ſciences, des arts & des métiers.* A Francfort, chez Andrée. 1766. Après des obſervations, qui ne ſont rien moins que neuves, ſur les défauts & les beautés de ce dictionnaire, l'Auteur, homme ſçavant & très-impartial, donne ſes éclarciſſemens ſur pluſieurs articles du 1er. vol de l'*Encyclopédie* lettre A; & ces articles ſont *Abaïlard*, *Adamites*, *Adiaphoriſtes*, *Adorer*, *Acon*, *Aconit*, *Albanois*, *Albigeois*, *Alexis*, *Amalcicains*, ou *Almaricains*, *Anabaptiſtes*, *Anthropomorphites*, *Antechriſt*, *Anti-Luthériens*, *Antinomiens*, *Anti-Trinitaires*, *Apoſtoliques*, (freres), *Aniens*, *Anian*, *Armannus*, *Arminiens*, *Arminius*, *Arminiens*, *Arnaldiſtes*, *Aſtater*, *Athée*, *Athéiſme*. Quelques-uns de ces éclairciſſemens auroient bien beſoin encore de nouvelles explications; on y trouve cependant des réflexions heureuſes & des obſervations critiques très-lumineuſes.

NOUVELLES POLITIQUES.

PÉTERSBOURG (*le* 12 *Décembre.*)

L'Hyver n'a commencé à ſe faire ſentir ici que le 3 de ce mois, & même par un froid aſſez ſupportable, choſe étonnante pour ce

pays, où l'arrière saison a été sèche & chaude, contre l'ordinaire. Il paroit que le beau tems a dû s'étendre bien avant dans nos provinces méridionales, puisque vers la fin de Septembre on a encore trouvé dans la campagne, le long du chemin, depuis Jaroslaw, *jusqu'à Moscow, une grande quantité de fraises.*

On remit à notre Société œconomique, le 12 Novembre dernier, une cassette cachetée, contenant mille ducats, & une lettre anonime qui en laissoit la disposition à la Société, pour contribuer à l'avancement de ses recherches. La Société sensible à ces traits de générosité, vient d'en faire remercier le modeste donateur, dans les papiers publics, & l'Impératrice lui a offert un présent de deux mille ducats, s'il vouloit se faire connoître. Pour commencer à entrer dans les vûes patriotiques de l'incomu, cette Société propose un prix de 100 ducats & une médaille de 25, pour la question suivante : *s'il est plus avantageux & plus utile au bien public que le payſan poſſède des terres ou ſeulement des biens mobiliers? Et juſqu'où doit s'étendre le droit du payſan ſur cette propriété, pour qu'il en réſulte pour l'état le plus grand avantage?*

STOCKHOLM (*le 15 Decembre.*) La députation d'expédition des états a fait la clôture de ses séances il y a quelques jours. Elle n'a point remis au Roi la résolution prise par les Ordres de la noblesse, de la bourgeoisie & des payſans contre celui du

clergé, quoique l'ordonnance de la Diéte porte expreſſément, que *tout ce qui eſt réſolu par trois Ordres, eſt valide, & doit avoir ſon effet.* Cette démarche arbitraire pourroit bien mettre la députation dans l'embarras de la juſtifier à la première Diéte qui ſe tiendra.

Il paroit un édit du Roi, en date du 11 du mois dernier, qui fixe pour l'année prochaine, le cours du change à 66 marcs de cuivre par rixdahler de Hambourg.

On a auſſi publié une ordonnance, du 29 du même mois, qui défend toute maſcarade publique ou particulière, ſous peine de trois mille dahlers d'amende pour quiconque tiendra des aſſemblées maſquées, & de 300 dahlers pour chaque perſonne qui y aſſiſtera.

La Reine vient de donner une gratification de 200 dhalers à un ouvrier qui a eu l'honneur de lui préſenter une pièce d'étoffe de ſoie, brodée en argent.

Le payſan Jon Bonſon, qui a aſſiſté à la Diéte, a été arrêté à ſon retour dans Schmoland par ceux qui l'ont député, & ils l'ont remis entre les mains du Juge, pour rendre compte de la manière dont 1,000 dhalers, partie en argent, partie en marchandiſe, qui ſe ſont trouvés dans ſon coffre, y ſont entrés.

WARSOVIE (*le 12 Décembre*). Entre autres particularités qui ſe ſont paſſées à la dernière aſſemblée générale, on ſçait que le 24 du mois dernier le Maréchal de la diéte ouvrit la ſéance par un diſcours qu'il

prononça au nom des nobles, & dans lequel il demandoit pardon au Roi, si le Vendredi précédent un excès de zèle pour le culte de leurs ancêtres les avoit portés à manquer de respect à S. M. Sur quoi le Grand-Chancelier de la couronne proposa de faire la lecture des déclarations remises de la part des cours de Pétersbourg, de Copenhague, de Londres & de Berlin en faveur des Dissidens. L'Evêque de Wilna répondit que le collége des Prélats ayant examiné les demandes des Dissidens, elles avoient paru mal fondées, & finit par dire que le collége des Evêques avoit jugé à propos & nécessaire de confirmer de nouveau, pour la sureté de la religion Romaine, tout ce que les loix avoient statué dans le royaume à cet égard. Ensuite, il présenta à lire un projet rédigé dans le même collége; ce qui fut unanimement décidé & avec beaucoup de bruit. Alors l'Evêque de Posnanie proposa de ne plus permettre que les jeunes gens de la Pologne eussent des Gouverneurs étrangers prépposés à leur éducation, ni de souffrir qu'ils allassent faire leurs études dans les pays protestans. On lut le projet en question. Il étoit fort concis & dressé en ces termes; *pour affermir d'autant plus solidement les loix à l'avantage de la religion Romaine, nous renouvellons dans toute leur force & vigueur les constitutions de 1717, 1733, 1756 & 1764, ensemble les peines y énoncées contre tous ceux, de quelque état ou rang qu'ils puissent être, qui entreprendront d'y porter atteinte.* Toute l'assemblée

approuva d'une voix unanime, & signa ce projet, excepté qu'au mot de *Romaine* on ajouta l'épithète *Catholique*, & qu'à la dénomination de *Dissidens* on substitua celle de *Desunis*. Le 27, l'un des Nonces de *Lisp* proposa d'établir une commission permanente, composée de Seigneurs laïques, tant du Sénat que de la noblesse, pour terminer, sous la présidence d'un Evêque, les difficultés que les Dissidens pourroient avoir occasion d'exposer. Quoique cette proposition eut été rejettée, elle fut cause que le 29, dernier jour des séances, on arrêta de maintenir les Dissidens dans leurs privilèges conformément aux ordonnances de 1717 & à celles des dernières années, ainsi que suivant le sens des traités, & que cette conclusion seroit communiquée aux Ministres des Puissances étrangères. Au reste, il ne s'est point agi dans la diete de l'affaire de Courlande, ni d'indigénat en faveur de personne, quoique les noms de plus de 150 Gentilshommes eussent été lus pour l'obtenir.

Le Prince de Repnin, Ministre-Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, attend de Pétersbourg un courier par lequel il doit être informé de la manière dont S. M. Impériale aura reçu le résultat des délibérations de l'assemblée générale sur les déclarations qui ont été faites en faveur des Dissidens. Ce Ministre a donné, à l'occasion de ces

On croit qu'il s'entamera sur l'affaire des Dissidens une négociation entre les Ministres de la couronne & ceux des cours de

Pétersbourg, de Berlin, de Londres & de Coppenhague, & qu'au cas qu'elle ait tout le succès désiré, il s'agira encore de faire ratifier par la première diète la convention qui en résultera.

On a repandu dans le public des copies du bref du Pape adressé au Prince-Primat, *ainsi que du discours* que le Nonce a prononcé dans l'assemblée des états lors de son audience publique. Ces deux pièces ont uniquement pour objet la demande des Dissidens. Dans la première, le Primat est fortement exhorté à employer ses soins & à veiller pour qu'ils n'obtiennent rien au-delà de la tolérance dont ils jouissent actuellement; & dans la seconde, qui est très étendue, le Nonce s'efforce de faire comprendre aux états, que s'ils leur accordoient une partie de leurs prétentions, il en résulteroit de grands préjudices pour la religion catholique-romaine.

Les troupes Russes qui se trouvent actuellement dans le district de Cracovie, sont composées de deux régimens de Cuirassiers & de 600 Cosaques, ce qui en tout forme un corps de 2550 hommes.

Voici le mémoire que les Dissidens viennent de publier en Pologne, avec la traduction françoise à côté. Quoiqu'il rentre dans l'objet de la requête qu'on vient de lire, il mérite d'être rapporté.

On vient aussi de rendre publique la résolution de la diète remise aux Ministres de Russie, de Prusse, d'Angleterre & de Dannemarck, elle est conçue en ces termes:

Nous avons reçu, avec toute la considération possible, les déclarations que M. l'Ambassadeur de S. M. Imp. de toutes les Russies, le Prince de Repnin, le Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse, M. Benoît, le Ministre d'Angleterre, M. Wroughton, & celui de Dannemarck, M. de Saint Saphorin, ont présentées par écrit, de la part de leurs Souverains respectifs, en faveur des Grecs désunis & des Dissidens qui se trouvent dans le Royaume & dans le Grand-Duché de Lithuanie. Nous assurons ces Ministres que nous conservons & conserverons entièrement lesdits Dissidens dans tous les droits & prérogatives, établis en leur faveur d'une manière incontestable & par les loix du pays, nommément par la constitution de l'an 1717 & par les suivantes, ou par des traités.

Quant aux griefs des Dissidens, par rapport à l'exercice de leur culte, le collège des très-révérends Archevêques & Evêques, sous la direction du Prince-Primat, tachera de lever ces difficultés d'une manière conforme à la justice & à l'amour du prochain. Le réglement dressé à ce sujet sera inséré dans les actes de la Métrique, d'où il sera communiqué à tous ceux qui le demanderont.

Nous chargeons les Chanceliers des deux nations de faire part de cette résolution auxdits Mrs. l'Ambassadeur & les Ministres des cours susmentionnées.

BERLIN (*le 27 Décembre*). Le 16 de ce mois, le Roi revint de Potsdam en cette ville, accompagné du Prince Henri, des

deux Princes de Brunſwick, du Prince Frédéric-Eugène de Wirtemberg & de la Princeſſe ſon épouſe, ainſi que de pluſieurs Officiers-Généraux. Il y eut, à midi, une nombreuſe aſſemblée à la cour, & le Roi dîna dans ſes appartemens; après quoi il honora de ſa viſite le Lieutenant-Général Hulſen, *Gouverneur de cette ville*, qui eſt malade.

Il a paru ſucceſſivement 3 édits du Roi. Le premier contient un réglement pour les banques royales de Berlin & de Breſlau. Le ſecond défend l'exportation de l'or & de l'argent, ainſi que des monnoies d'or & d'argent de bas aloi & des Fréderics-d'or courants; & le troiſième enjoint aux Officiers & ſoldats des troupes du Roi, de ne contracter aucunes dettes ſans le conſentement par écrit des Chefs ou Commandans des régimens, & fixe en même tems les conditions auxquelles il eſt permis de prêter aux Officiers & ſoldats.

On vient de déclarer à la cour la groſſeſſe de la Princeſſe-épouſe du Prince de Pruſſe.

RATISBONNE (*le 29 xbre*) Les revenus de l'Eveché de cette ville n'étant pas conſidérables, la Maiſon Electorale de Bavière avoit accordé, en forme de Manſe Epiſcopale, la ſeigneurie de Donauſtauff à l'Evêque, auſſi longtems que ce ſeroit un Prince de cette maiſon qui ſeroit pourvû de la dignité Epiſcopale de cette ville; mais comme cette dernière circonſtance n'a plus lieu,

la Cour de Munich revendique cette seigneurie pour l'incorporer de nouveau dans les états Electoraux; & elle a déjà fait signifier qu'à commencer au nouvel an, les revenus de cette seigneurie doivent être portés à la trésorerie Electorale. Le Chapitre, qui prétend que la cession, qui lui en a été faite, est pure & simple, & qui a régarde Donauſtauff comme faisant partie de l'Evêché, doit s'adresser au Conseil Aulique de l'Empire.

Il règne une grande disette d'eau dans la Bavière & dans le Palatinat. Les Paysans sont, dit-on, obligés d'aller en chercher à 3 ou 4 lieues de leurs habitations, & le messager de cette ville à Nuremberg, assure que dans cette route, il a payé 4 florins pour abreuver son cheval.

On mande de Stugard que les différends qui subsistent depuis si longtems entre le Duc de Wirtemberg & les Etats, seront bientôt terminés. En attendant, ce Prince va passer le carnaval à Vénise.

VIENNE (*le 29 Décembre*). Le Vicomte de Becker, Conseiller intime actuel du Prince de la Tour & Taxis, & Directeur général des postes des Pays-Bas, a reçu, le 13 de ce mois, au nom de ce Prince, aux pieds du trône Impérial, l'investiture du *Généralat des postes de l'Empire*, Fief héréditaire de la maison de la Tour & Taxis.

Une lettre patente de l'Impératrice Reine, en date du 5 Novembre dernier, adressée aux sujets de son royaume & pays hére-

étaires de Bohême, ainsi qu'aux états de la Haute & Basse-Autriche, leur annonce, la compilation d'un code de loix, qu'on rédige sous les yeux d'une commission aulique, à laquelle préside le Comte Jean-Michel d'Althan. Cette lettre patente approuve déjà l'article qui concerne la magie, voulant qu'il soit observé jusqu'à présent, comme *ayant force de loi universelle dans lesdits états*, ordonnant à toutes les cours de justice de s'y conformer, & qu'on entende en général par magie, négromancie, sortilége, &c., *le crime que commet celui qui ose prétendre avoir commerce avec le Diable, faire avec lui un pacte exprès ou tacite, effectuer par son aide des choses qui sont au-dessus du pouvoir & au-delà des forces humaines, soit qu'elles causent du dommage ou non, & commettre enfin quelques autres maléfices de cette nature.*

Le 25, jour de Noël, l'Archiduc Ferdinand parut pour la première fois dans son uniforme de Général d'Artillerie, & l'Archiduc Maximilien dans celui de Général de Cavalerie.

GENEVE (*le 13 Décembre*). On a publié le réglement que les Médiateurs ont dressé pour retablir la concorde & le bonheur dans cette République. Il est en 32 articles; celui de 1738, qui, après 5 ans de troubles, fut reçu, à la pluralité de 1350 voix contre 39, par le conseil-général assemblé dans le temple de S. Pierre, le 8 Mai, en contenoit 44.

Le conseil-général assemblé le 15 de ce

mois, a rejetté, à la pluralité de 1095 voix contre 515, le projet de pacification des Médiateurs, sous le prétexte qu'une grande partie de la Souveraineté, dont il est & doit être revêtu, se trouve transportée à un autre corps. Le Chevalier de Beauteville, Ministre-Plénipotentiaire de France, manda le même jour, les 24 Commissaires du peuple, & leur remit la déclaration suivante.

« *Le Roi, mon Maître, en se réservant de demander satisfaction de divers actes indécens, insolens même de votre part, qui se sont répétés depuis mon arrivée dans votre ville, avoit cédé aux sentimens de bonté & d'affection dont il a toujours honoré cette république: S. M. avoit espéré qu'un délire passager, fomenté par quelques esprits turbulens, feroit place à une heureuse résipiscence; que, convaincus, comme vous devez l'être, de la sagesse & de l'impartialité de ses vues pour le bonheur & la tranquillité de cet état, vous apporteriez à la discussion de vos intérêts, vis-à-vis de son Ministre-Plénipotentiaire & de ceux des cantons de Zurich & de Berne, la modestie & la confiance qui vous convenoient à tant de titres.*

« *Votre conduite aucontraire, également imprudente & téméraire; des mémoires où vous sembliez décliner la garantie; des représentations choquantes, qui vous affectiez des fausses allarmes sur des formes dont nous ne suspendions la marche que par des motifs salutaires, & que vous ne pouviez ignorer; des clameurs indécentes dans la ville; des correspondances criminelles au dehors; des déclarations séditieuses dans les papiers publics; enfin, la preuve qu'a S. M. que les difficultés que vous avez fait naître pendant le cours de la médiation; & en particulier la rejection du projet qui vous a été présenté aujourd'hui, ne sont que la suite d'un plan formé par plusieurs d'entre vous, pour renverser le gouvernement de votre patrie, malgré la garantie des Puissances médiatrices: tout met S. M. dans la nécessité de vous faire ressentir, comme je vous l'avois annoncé, sa juste indignation.*

En conséquence, j'ai ordre de vous déclarer que le

Roi vous interdit, ainſi qu'à tous les Repréſentans, l'entrée & le commerce dans ſon Royaume ; tous ceux d'entre vous, qui oſeroient, après cette défenſe, ſe préſenter ſur les terres de S. M., y ſeront arrêtés ; & toutes marchandiſes, que vous tireriez de France, ou que vous y feriez paſſer, ſeront ſaiſies, juſqu'à ce qu'il plaiſe à S. M. d'en décider. *Allez, faites ſçavoir ce que je vous dis à ceux de vos Concitoyens qui ont été aſſez aveugles pour ſe laiſſer conduire par vous. Ils vous demanderont qui leur a attiré ces maux ; & vous leur direz que c'eſt vous qui vous, êtes crus en état de contrecarrer les vues de S. M. & de ſes Alliés, & de renverſer un gouvernement ſage & proſpère, dont elle & deux des plus puiſſans Cantons ont garanti la ſolidité & la durée.*

(*Signé*) LE CHR. DE BEAUTEVILLE.

Le 16, le Chevalier de Beauteville fit revenir chez lui les 24 Commiſſaires du peuple, & leur déclara que ſi le projet de pacification n'étoit pas accepté par le conſeil-général, ils répondroient, en leurs propres perſonnes, de tout ce qui en réſulteroit.

Nous touchons à l'anarchie la plus effrayante, il n'y a preſque plus de citoyen qui veuille commander ou obéir. On parle de pourſuivre criminellement quelques Genèvois, qui, dans des lettres écrites à leurs amis de France, & dont on s'eſt ſaiſi, s'exprimoient à cœur ouvert ſur nos diſcordes, ainſi que ſur les moyens qu'on employe pour les étouffer. On a trouvé, dit-on, dans les papiers de M. Lenieps, notre compatriote, qui a été mis à la baſtille par ordre du Roi, un plan de gouvernement démocratique, & des lettres de quelques membres du conſeil-général qui l'adoptoient.

VERSAILLES (*le 8 Janvier*). La

ier. de ce mois, les Princes & les Princeſſes, ainſi que les Seigneurs & Dames de la cour, rendirent leurs reſpects au Roi à l'occaſion de la nouvelle année. Le Corps de ville eut le même honneur. Les hautbois de la chambre exécutèrent différens morceaux de muſique pendant le lever de S. M.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du St. Eſprit s'étant aſſemblés dans le cabinet du Roi, vers les onze heures du matin, S. M. tint un chapitre, & nomma Chevalier de ſes Ordres Mgr. le Dauphin. Le Comte d'Eſtaing fut enſuite introduit dans le cabinet, où il fut reçu Chevalier de l'Ordre de St. Michel; après quoi le Roi ſortit de ſon appartement, & ſe rendit à la chapelle, précédé du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, du Prince de Lamballe & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Comte d'Eſtaing, en habit de novice, marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi, devant qui les deux Huiſſiers de la chambre portoient leurs maſſes, étoit revêtu du manteau, ayant par-deſſus, le collier de l'Ordre & celui de la Toiſon d'Or. Lorſqu'on eut chanté l'hymne *Veni Creator*, S. M. monta ſur ſon trone & reçut Chevalier le Comte d'Eſtaing. L'Evêque Duc de Langres, Prélat Commandeur, célébra la grand'meſſe, qui fut chantée par la muſique du Roi, & à laquelle la Reine, Mgr. le Dauphin, Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois,

Madame Adélaïde & Meſdames Victoire, Sophie & Louiſe aſſiſtèrent dans la tribune. La quête fut faite par la Ducheſſe de Mazarin. Après la meſſe, le Roi fut reconduit à ſon appartement en la manière accoutumée. Le même jour, Leurs M. ſoupèrent à leur grand couvert : pendant le repas, les Muſiciens du Roi exécutèrent pluſieurs ſymphonies, ſous la conduite du Sr. de Bury, Surintendant de la muſique en ſurvivance du Sr. Rebel.

Le lendemain, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Eſprit aſſiſtèrent au ſervice anniverſaire qu'on célèbre tous les ans pour les Chevaliers défunts & auquel officia l'Evêque de Langres, Commandeur de l'Ordre.

S. M. vient d'accorder les entrées de ſa chambre à l'Archevêque de Cambray.

Le Sr. du Vaucel a eu l'honneur de préſenter au Roi la carte des plus grandes pha-

PARIS (*le 9 Janvier*). On a publié les lettres-patentes du Roi, expédiées en conſéquence des ordres de S. M. au ſujet de l'affaire des accuſés du Parlement de Bretagne.

M. de la Chalotais & M. de Caradeuc, ſon fils, ſont ſortis de la baſtille, la nuit du 22 du mois dernier, & ont été conduits à Saintes, où ils ſont exilés. Les autres co-accuſés ſont exilés tant dans leurs terres, que dans différentes villes, à Vannes, à Angers, &c. Suivant le bruit public, le Marquis de Poulpry cité dans l'arrêt du 22 Novembre, a ordre de ſortir de cette capitale.

Les lettres de cachet du Marquis de Kerguesec & des autres Députés des états de Bretagne ayant été levées, ces Députés se trouveront à l'assemblée desdits états, dont l'ouverture a dû se faire le 29 du mois dernier.

Le nommé Desprès Bouquerel, impliqué dans l'affaire des Officiers du Parlement de Bretagne, convaincu d'avoir écrit des lettres anonimes au Comte de S. Florentin, où sans respect pour ce ministre, il s'est livré à une déclamation indecente & très-criminelle, a été conduit à Bicêtre : il avoit été précédemment arrêté & décrété de prise de corps.

Le Chevalier de Beauteville, Ministre plénipotentiaire du Roi auprès des Cantons Suisses, & nommé Commissaire du Roi auprès de la République de Genève, vient de rendre compte à S. M. de l'état de sa négociation & de la rejection du plan de conciliation qu'il avoit proposé de la part du Roi pour rétablir l'ordre & la tranquilité dans cette République. La cour vient de lui envoyer une nouvelle déclaration, dans laquelle il est dit que le Roi prend sous sa protection & sauvegarde spéciale tous les membres de cette République qui sont restés attachés au gouvernement; & que S. M. continuera, avec la même bienveillance, de veiller au maintien d'une constitution qu'elle a garantie conjointement avec les louables cantons de Zurich & de Berne.

La mort du Sr. Hardion ayant fait vaquer une place & une pension à l'Académie des

Inſcriptions & Belles-Lettres, la penſion paſſe à l'Abbé Barthelemy, membre de cette Académie & Garde du Cabinet des Médailles, & la place vacante a été donnée au Sr. Bouchaud, Docteur Agrégé de la Faculté des Droits.

L'Impératrice de Ruſſie ayant été informée qu'on avoit négligé de payer la penſion de 500 livres qu'elle a accordée au Sr. Diderot, pour les ſoins qu'il ſe donne au ſujet de ſa bibliothèque, lui a fait paſſer 25 mille livres pour 50 années de vie qu'elle lui ſouhaite.

LONDRES (*le 2 Janvier.* Le 25 du mois dernier, jour de Noël, L. L. M. M., précédées par les Hérauts d'armes, ſe rendirent à la Chapelle Royale où elles aſſiſtèrent au ſervice divin & entendirent un ſermon prononcé par l'Archevêque d'Yorck, grand Aumonier; après quoi L. L. M. M. reçurent la communion des mains de l'Evêque de Londres.

Rien n'eſt plus commun à-préſent que les révolutions dans notre miniſtère: l'on voit chaque jour quelques nouvelles démiſſions de la part des Seigneurs qui occupent des emplois dans la maiſon du Roi, ou dans le gouvernement.

Un Comitté de la Chambre des Communes reprit dernierement l'examen des cauſes de la cherté du bled, & prit à ce ſujet les réſolutions ſuivantes, ſçavoir, *qu'on doit permettre de faire entrer dans la Grande-Bretagne, pendant un certain tems, de l'avoine &*

du ſeigle, en grain ou en farine, avec exemption de tous droits. Cette réſolution fut rapportée & approuvée auſſitôt, & il fut ordonné d'en dreſſer un Bill.

La Société Royale de cette ville, dans une aſſemblée générale, a élû unanimement le Roi de Pologne, Membre de cette Société.

Les Juges Commiſſaires que le Roi a envoyés dans quelques places du Royaume pour inſtruire le procès de ceux qui ont commis des déſordres à l'occaſion de la cherté des vivres, continuent leurs procédures. Ils ont jugé à mort cinq de ces mutins dans la ville de Nordwick, & 4 dans celle d'Oxford. On eſt perſuadé qu'ils ont été trouvés coupables de vol, ou de pillage, ou de quelque autre crime énorme, parceque ces Juges ont ordre d'uſer de toute la modération poſſible.

Le bruit ſe répand que le Duc de Fitz-James ſe propoſe de ſe faire naturaliſer ici inceſſamment; qu'il y a fait paſſer ſes biens & ſes effets, & qu'il ſe flatte de ſe faire réhabiliter dans les titres & biens que ſon ayeul le Duc de Berwick poſſédoit, tant dans la Grande-Brétagne que dans l'Irlande.

Le Bill paſſé au Parlement, & ratifié par le Roi, touchant la libre entrée des bleds étrangers & de la viande ſalée d'Irlande, a déjà produit ici de bons effets par la diminution du prix de toutes ſortes de proviſions.

S. M. vient d'accorder 42 portions de terrein dans la Floride Orientale à des perſon-

, nes opulentes qui ſe propoſent d'y établir des colonies, d'y faire cultiver la terre, travailler à des manufactures, & d'y entreprendre les diverſes ſortes de commerce dont ce pays ſera ſuſceptible. Il y a actuellement dix Seigneurs & quinze Membres du Parlement qui y poſſédent des terres, & qui ont *établi des colonies & des plantations* dans la même province. On a découvert à Wilmington, dans la Caroline, une très-bonne mine de cuivre. Mr. Woodley a été nommé Gouverneur des Iſles Caraïbes qui dépendent de cette couronne.

Le Lord-Maire & les Echevins de cette ville ont tenu dernièrement une aſſemblée, dans laquelle il a été réſolu qu'on préſenteroit au Duc de Cumberland le droit de bourgeoiſie dans une boëte d'or, de la même manière qu'il a été préſenté aux Ducs d'*Yorck & de Gloceſter*.

La cour de Liſbonne paroit très-ſenſible à la publication faite ici de pluſieurs mémoires & autres pièces authentiques concernant l'état actuel de notre Commerce en Portugal. M. de Mello, ſon Miniſtre, a, dit-on, fait des démarches pour répandre des doutes ſur l'authenticité de ces mémoires & pour faire entrevoir que les faits, qui ſont *rapportés*, ſont palpablement outrés & exagérés.

J'Ai lû le préſent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Bouillon, ce 12 Janvier* 1767.

THIBAULT.

TABLE.

Encyclopédie, ou *Dictionnaire raisonné des sciences arts & métiers.* 3
Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand. 19
Mélanges intéressans & curieux, ou abrégé d'histoire-naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique & des Terres polaires. 36
Histoire de l'Académie-Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. 44
Traité général des élémens du chant. 60
Réflexions sur les affaires des Dissidens en Pologne. 68
Oraisons funèbres & éloge historique de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. 80
Comparaison de la condition & des facultés de l'homme avec la condition & les facultés de l'animal. 89
SILVIE, *Opera nouveau, représenté à Paris.* 99
LES RUINES. *Poëme.* 110
Reponse de M. de Maizeroi aux Remarques de M. le Ch. de Cateleux, sur l'ouvrage intitulé: Cours de Tactique. 114
Anecdote indienne. 124
Lettre de M. Richardson au sujet du Prince Héraclius. 128
Extrait d'une lettre au sujet d'un ecclésiastique qui surnage sur la mer. 130

Nouvelles Littéraires.

France. 133
Angleterre. 141
Italie. 145
Allemagne. 148

Nouvelles Politiques. 150

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

15. JANVIER 1767.

TOME I.

DEUXIEME PARTIE.

A BOUILLON.

De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

CE Journal paroît tous les quinze jours, la Souſcription n'eſt ouverte que pour l'année entière ; on peut commencer par tel mois qu'on jugera à propos : elle eſt de 24 l. de France, & 6 l. pour le port pour les Souſcripteurs qui voudront le recevoir par la Poſte, dans les diſtricts du Généralat des Poſtes Impériales.

En France, il en coutera 33 l. 12 ſ. pour la Souſcription & le port des 24 volumes.

Pour tout ce qui regarde la correſpondance de France, on aura la bonté de s'adreſſer au Sr. LUTTON, *prépoſé au récouvrement du Mercure de France, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura ſoin d'affranchir les Lettres ; autrement elles reſteront au rebut. La Souſcription doit être payée d'avance, ainſi que le port du Journal.*

On s'adreſſera auſſi au Sr. WEISSENBRUCH, *Directeur du Bureau de ce Journal* à Bouillon ; *ainſi qu'aux* Srs. DELAROCHE & DEVILLE *à Lyon, & autres Libraires dans les principales Villes de France, & de l'Europe.*

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

15. JANVIER 1767.

TOME I.

DEUXIEME PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers &c.*

L'HOSPITALITE', ou bienfaisance qu'on exerce envers les étrangers en les logeant & en les nourrissant. Cette hospitalité est, dit l'Auteur de cet article, la vertu d'une grande ame qui tient à l'univers par les liens de l'humanité. Le même Auteur définit cette vertu une libéralité exercée envers les étrangers, surtout si on les reçoit dans sa maison. Elle

n'existe presque plus nulle part sur la terre cette hospitalité dont les devoirs étoient si respectables, si sacrés chez la plûpart des peuples de l'antiquité; mais alors le défaut des établissemens qui ont lieu aujourd'hui dans toutes les contrées, & qui n'avoient pas encore été institués, imposoit nécessairement aux hommes les devoirs de l'hospitalité. En effet, „ de tous les tems les hommes ont eu dessein de voyager, de former des établissemens, de connoitre les pays & les mœurs des autres peuples; mais comme les premiers voyageurs ne trouvoient point de lieu de retraite, dans les endroits où ils arrivoient, ils étoient obligés de prier les habitans de les recevoir, & il s'en trouvoit d'assez charitables pour leur donner un domicile, les soulager dans leurs fatigues, & leur fournir les diverses choses dont ils avoient besoin". A la suite de quelques exemples de l'antique hospitalité, l'Auteur ajoute que les Egyptiens convaincus que les dieux mêmes prenoient souvent la forme de voyageurs pour corriger l'injustice des hommes, réprimer leurs violences & leurs rapines, regarderent les devoirs de l'hospitalité comme étant les plus sacrés & les plus inviola-

bles : les voyages fréquens des Sages de la Grèce en Egypte, l'accueil favorable qu'ils firent à Ménélas & à Hélène du tems de la guerre de Troye, montrent assez combien ils s'occupoient de la pratique de cette vertu". Les Éthyopiens, les Perses & les Grecs n'étoient pas moins estimables à cet égard : malgré même le caractère sauvage & la pauvreté des anciens peuples d'Italie, l'hospitalité y fut connue & en vénération dès les premiers tems. » L'asile donné à Saturne par Janus, & à Enée par Turnus, en sont des preuves suffisantes. Elien même rapporte qu'il y avoit une loi en Lucanie qui condamnoit à l'amende ceux qui auroient refusé de loger les étrangers qui arrivoient dans leur pays après le soleil couché ».

Mais les Romains se distinguerent à cet égard de tous les peuples de la terre. On sçait quels superbes auspices & quels majestueux établissemens ils consacrerent à l'hospitalité. On sçait que les plus grandes maisons romaines tiroient leur principale gloire de ce que leurs palais étoient toujours ouverts aux étrangers. » La famille des Marciens étoit unie par droit d'hospitalité avec Persée, Roi de Macédoine ; & Jules-César, sans parler

de tant d'autres Romains, étoit attaché par les mêmes nœuds à Nicoméde, Roi de Bithynie ... Il n'étoit pas possible, après cela, que les Romains n'admissent les mêmes dieux que les Grecs pour protecteurs de l'hospitalité : *ils* ne manquerent pas d'adjuger en cette qualité un des plus hauts rangs à Vénus, déesse de la tendresse & de l'amitié. Minerve, Hercule, Castor & Pollux jouirent aussi du même honneur, & l'on n'eut garde d'en priver les dieux voyageurs, *Dii viales*. Jupiter eut, avec raison, la première place; ils le déclarerent par excellence le dieu vengeur de l'hospitalité, & le surnommerent Jupiter hospitalier, *Jupiter hospitalis*,, .. Les Germains, les Gaulois, les Celtiberiens, les peuples Atlantiques observerent aussi religieusement les loix de l'hospitalité. » C'étoit un sacrilège chez les Germains, dit Tacite, de fermer sa porte à quelque homme que ce fut, connu ou inconnu. Celui qui a exercé l'hospitalité envers un étranger, ajoute-t'il, va lui montrer une autre maison, où on l'exerce encore, & il y est reçu avec la même humanité. Les loix des Celtes punissoient beaucoup plus rigoureusement le meurtre d'un étranger que celui d'un citoyen ».

Perſonne n'ignore les cérémonies religieuſes qui s'obſervoient chez les Grecs & les Romains à la réception & au départ d'un étranger. Les Orientaux donnoient à leurs hôtes des marques de bienveillance encore plus diſtinguées. » Avant le feſtin ils lavoient les pieds à leurs hôtes: cette pratique étoit encore en uſage parmi les Juifs, & notre Seigneur reproche aux Phariſiens qui le recevoient à leur table, de l'avoir négligée. Les Dames même de la premiere diſtinction parmi les Anciens, prenoient ce ſoin à l'égard de leurs hôtes. Les filles de Cocalus, Roi de Sicile, conduiſirent Dédale dans le bain, au rapport d'Athenée. Homère en fournit pluſieurs autres exemples, en parlant de Nauſicaa, de Polycaſte & d'Hélène. Le bain étoit ſuivi de fêtes, où l'on n'épargnoit rien pour divertir les hôtes: les Perſes, pour leur plaire encore davantage, admettoient dans ces fêtes leurs femmes & leurs filles... Pour laiſſer à la poſtérité une marque de l'hoſpitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un, des familles entières & des villes mêmes formoient enſemble un contrat. On rompoit une pièce de monnoie, ou plus communément on ſcioit en deux un morceau

de bois, ou d'yvoire, dont chacun des contractans gardoit la moitié; c'eſt ce qui eſt appellé par les Anciens, *teſſera hoſpitalitatis*, teſſere d'hoſpitalité. On trouve encore de ces teſſeres dans les cabinets des curieux, où les noms des deux amis ſont écrits ».

Nous ne connoiſſons plus ce beau lien de l'hoſpitalité; & il faut avouer que les nœuds du commerce qui aujourd'hui uniſſent toutes les nations, rendent la pratique de cette vertu beaucoup moins néceſſaire. D'ailleurs, cet acte d'humanité étoit incomparablement plus indiſpenſable, lorſque des maiſons publiques, commodes & à différens prix, n'exiſtoient point encore parmi nous. » L'hoſpitalité s'eſt donc perdue naturellement dans toute l'Europe, parceque toute l'Europe eſt devenue voyageante & commerçante. La circulation des eſpèces par les lettres de change, la ſureté des chemins, la facilité de ſe tranſporter en tous lieux ſans danger, la commodité des vaiſſeaux, des poſtes & autres voitures; les hôtelleries établies dans toutes les villes & ſur toutes les routes pour auberger les voyageurs, ont ſuppléé aux ſecours généreux de l'hoſpitalité des Anciens, &c ».

HUMAIN, *humaine espèce.* Ce n'est plus l'homme moral que l'on considére dans cet article; c'est la variété singulière que la nature a mise dans les diverses branches de la grande famille humaine, & les nuances multipliées qui rapprochent ou éloignent ces différentes branches. C'est, en effet, un spectacle bien singulier que celui des traits divers que les climats impriment sur les individus d'une même espèce. Le redacteur de cet article parcourt la plûpart des contrées du globe, & les tableaux qu'il rassemble sous ce point de vue, forment des groupes aussi frappans par leur bisarrerie, qu'*ils* sont curieux & agréables par *leur* variété. Il commence par le nord, où il trouve d'abord les Lapons Danois, Suédois, Moscovites & indépendans, les Zembliens, les Borandiens, les Samojédes, les Tartares septentrionaux, & peut-être, dit-il, les Ostiaques dans l'ancien continent, les Groëlandois & les Sauvages au nord des Esquimaux. » On croiroit que c'est une race d'hommes dégénérée, d'une petite stature & d'une figure bisarre. Ils ont tous le visage large & plat, le nez camus & épaté, *l'iris de l'œil* jaune, brun & tirant sur le noir,

les paupières retirées vers les temples, les joues très-élevées, la bouche grande, le bas du visage étroit, les lèvres épaisses, la voix grêle, la tête grosse, les cheveux noirs & lissés, la peau basanée & couleur d'olive foncée. Ils sont trapus, petits & maigres; la plûpart n'ont que 4 pieds de hauteur, les plus grands que 4 pieds & demi. Les femmes sont aussi laides que les hommes; leurs mamelles sont très-considérables; elles en ont le bout noir comme du charbon: des voyageurs disent qu'elles n'ont du poil que sur la tête, & qu'elles ne sont pas sujettes aux évacuations périodiques ».

Nous avons eu tant de fois occasion de parler des mœurs goffières & des usages barbares de ces peuples, qu'on nous dispensera de rendre compte aujourd'hui de ce que l'on retrouve à ce sujet, dans cet article. Nous aimons mieux passer, avec l'Auteur, chez les Tartares, nation qui occupe un espace immense. Ils ont le bas du visage étroit & ridé, le nez court & gros, les yeux petits & enfoncés, les joues fort élevées, le bas du visage étroit, le menton long & avancé, la mâchoire supérieure

enfoncée, les dents longues & ſeparées, les ſourcils gros & couvrant l'œil, les paupières épaiſſes, la face platte, le teint baſanné & olivatre, les cheveux noirs, la ſtature médiocre, le corps fort & robuſte, la barbe raſe & par bouquets, les cuiſſes groſſes, les jambes courtes. Ceux qu'on appelle Calmouques, ſont d'un aſpect effroyable. Ils vivent de la chair de cheval, de chameau, & boivent le lait de jument fermenté avec de la farine de millet. Ils ne gardent de cheveux qu'un toupet, qu'ils laiſſent croître aſſez pour en faire une treſſe de chaque côté du viſage. Les femmes ſont auſſi laides que les hommes. Ils n'ont ni mœurs ni religion... Les Chinois ont les membres bien proportionnés, ils ſont gros & gras, ont le viſage large & rond, les yeux petits, les ſourcils grands, les paupières élevées, le nez petit & écraſé, la barbe éparſe & par épis. Ceux qui habitent les provinces méridionales, ſont bruns & d'un teint plus baſanné que les autres. Les habitans du milieu de l'empire ſont blancs. Au-reſte, ces caractères varient; mais en général, ces peuples ſont mols, pacifiques, indolens, ſuperſtitieux, ſoumis, eſclaves & cérémo-

nieux. Les Japonois reſſemblent aux Chinois, quant à la figure ; mais les habitans du pays froid, ſtérile & montueux d'Yacho, voiſins des Chinois & des Japonois, ſont groſſiers, brutaux, ſans mœurs & ſans arts, ont le corps court & gros, les cheveux longs & hériſſés, les cheveux noirs, le front plat, le teint jaune, le corps & même le viſage velus, & ſont pareſſeux & malpropres. Les Cochinchinois ſont plus baſanés & plus laids que les Chinois. Les Tunquinois ſont mieux faits & moins laids que les Cochinchinois. Les Siamois, les Peguans, les habitans d'Aracan, de Laos, &c., ſont aſſez reſſemblans aux Chinois ; ils ne different plus ou moins que par la couleur.

» Le goût pour les grandes oreilles eſt commun à tous les peuples de l'Orient, & les uns les ont longues naturellement, les autres les allongent par art. Ces peuples ne différent guéres des Chinois, & tiennent encore des Tartares les yeux petits, le viſage plat & la couleur diverſifiée. Les habitans de la Preſqu'Isle de Malaca & de l'Isle de Sumatra, ſont noirs, petits, vifs, bien proportionnés, braves & fiers. Ceux de

Java, voisins de Sumatra & de Malaca, tiennent des Chinois ; ils ont seulement la couleur rouge, mêlée de noir de Malais. Il faut cependant en excepter les Chacrelas. Ceux-ci sont blonds & blancs, ont les yeux *foibles*, ne peuvent supporter le grand jour, & ne voyent bien que la nuit. On prétend que dans l'Isle Mindoro & dans l'Isle Formose il y a des hommes à queue. Ce fait est fort suspect. Aux Isles Marianes, ou des Larrons, les hommes sont très-grands, très-robustes & très-grossiers. Au midi de ces Isles, & à l'Orient des Moluques on trouve la terre des Papous & la Nouvelle-Guinée. Les Papous sont noirs comme les Caffres, ont les cheveux crêpus, le visage maigre & laid. Parmi ces Papous si noirs, il y a des hommes blonds & blancs. Les Mogols & les autres peuples de la Presqu'Isle de l'Inde ressemblent aux Européans pour la taille & les traits ; mais *ils* en diffèrent plus ou moins par la couleur. Les Bengalois sont plus jaunes que les Mogols ; ils sont beaux & bien faits. Leurs femmes sont les plus lascives de l'Inde. Les habitans de Ceylan ressemblent assez à ceux de la côte de Malabar. Les Maldivois olivâtres sont

bien faits. Les habitans de Cambaye ont le teint gris. Les Perſans, voiſins des Mogols, en ſont peu différens. Enfin, les Perſans, les Turcs, les Arabes, les Egyptiens & les Tartares peuvent être regardés comme une même nation. Quoiqu'il y ait fort loin de Cachemire en Eſpagne, & de la Circaſſie en France, il ne laiſſe pas d'y avoir une ſingulière reſſemblance entre ces peuples, ſi éloignés les uns des autres, mais ſçitués à-peu-près à une égale diſtance de l'Equateur. Les Grecs, les Napolitains, les Siciliens, les Corſes, les habitans de Sardaigne & les Eſpagnols, ſçitués à-peu-près ſous un même parallèle, ſont aſſez ſemblables pour le teint, mais plus baſanés que les François, les Anglois, les Allemands, les Polonnois, les Moldaves, les Circaſſiens & les autres habitans du nord de l'Europe, juſqu'en Laponie, où l'on trouve une autre eſpèce d'hommes, &c. De ces obſervations, l'Auteur conclud que la couleur dépend beaucoup du climat, ſans en dépendre entièrement, & qu'il y a différentes cauſes qui doivent influer ſur la couleur, & même ſur la forme des traits: telles ſont la nourriture & les mœurs.

L'Auteur passe ensuite dans l'Afrique, où il continue ses curieuses observations. Les Négres du Sénégal & de Nubie, dit-il, sont très-noirs, excepté les Ethiopiens & les Abyssins. Il y a sur les frontières des déserts d'Ethiopie un peuple appellé *Acridophages* ou *mangeurs de sauterelles*: ils vivent peu. Cette nourriture engendre dans leur chair des insectes qui les dévorent: après avoir vécu d'insectes, ils en sont mangés.» En examinant les différens peuples qui composent les races noires, on y remarque autant de variétés, que dans les races blanches; mêmes nuances du brun au noir, que du blanc au brun.". Les habitans des Isles Canaries ne sont pas des Nègres, & ils n'ont rien de commun avec eux que le nez applati. Les Maures sont petits, maigres, de mauvaise mine, avec de l'esprit & de la finesse. Les Nègres sont grands, gros, bien faits, mais niais & sans génie. Il y a au nord & au midi du Sénégal, des hommes qu'on appelle *Foules*, qui semblent faire la nuance entre les Maures & les Nègres. Les Foules ne sont pas tout-à-fait noirs comme les Nègres; mais ils sont bien plus bruns que les Maures. Les

premiers Nègres qu'on trouve, ſont ſur le bord méridional du Sénégal; on les nomme *Jalofes*. Ils ſont tous fort noirs, bien proportionnés, d'une taille aſſez avantageuſe, & moins durs de viſage que les autres Nègres. Ils ont les mêmes idées de la beauté que nous; il leur faut de grands yeux, une petite bouche, des lèvres fines, & un nez bien fait; mais la couleur très-noire & fort luiſante. A cela près, leurs femmes ſont belles, mais elles donnent cependant la préférence aux blancs. » Quoiqu'en général les Nègres ayent peu d'eſprit, ils ne manquent pas de ſentiment. Ils ſont ſenſibles aux bons & aux mauvais traitemens. Nous les avons réduits, je ne dis pas à la condition d'eſclaves, mais à celle des bêtes de ſomme. Et nous ſommes raiſonnables! Et nous ſommes chrétiens!

Les Hottentots ne ſont pas des Nègres, mais des Caffres qui ſe noirciſſent avec des graiſſes & des couleurs. Cependant ils ont les cheveux laineux & friſés. On pourroit les regarder dans la race des noirs comme une eſpèce qui tend à ſe rapprocher des blancs, ainſi que dans la race des blancs, les Maures comme une eſpèce qui tend à ſe rapprocher des

noirs. » Les femmes des Hottentots ſont petites. Elles ont une excroiſſance de chair, ou de peau dure & large, qui commence au-deſſus de l'os pubis, & qui leur tombe juſqu'au milieu des cuiſſes comme un tablier, &c.

A la ſuite de ces diverſes deſcriptions l'Auteur conſidère les differens peuples de l'Amérique, comme il a conſideré ceux des autres parties du monde; il obſerve qu'au nord de l'Amérique on trouve des eſpèces de Lapons ſemblables à ceux d'Europe & aux Samojédes de l'Aſie, & que ceux du détroit de Davis ſont petits, olivatres, à jambes courtes & groſſes, & voiſins comme en Europe, d'une eſpèce grande, bien faite & blanche, avec un viſage fort régulier. Les ſauvages de la Baye d'Hudſon & du nord de la terre de Labrador ne paroiſſent pas de la même race. Ils ſont laids, petits, malfaits, & ont le viſage preſque couvert de poil, comme les habitans du pays d'Yaco... Les ſauvages du Canada & de toute la profondeur des terres, juſqu'aux Aſſiniboils, ſont grands, forts, robuſtes & bienfaits. Ils ont tous les cheveux & les yeux noirs, les dents blanches, le tein baſanné, peu de barbe,

& preſque point de poil en aucune partie du corps ; rien de plus reſſemblant qu'eux aux Tartares orientaux: auſſi ſont-ils ſous la même latitude.... Les Indiens du Perou ſont de couleur de cuivre, comme ceux de l'Iſthme, à moins qu'ils n'habitent des lieux élévés : alors ils ſont blancs. Ceux de la terre ferme, le long de la rivière des Amazones & le continent de la Guyane, ſont baſannés, rougeatres, plus ou moins bruns, excepté les Arras qui ſont preſque auſſi noirs que les Négres... C'eſt à l'extrémité du Chily, vers les terres magellaniques, qu'on place une race giganteſque appellée les *Patagons* : on leur donne juſqu'à 9 à 10 pieds de hauteur ; mais la hauteur commune de l'homme étant de 5 pieds, elle ne s'étend guères qu'à un pied au-deſſus ou au deſſous.

De ces obſervations & d'un grand nombre d'autres qu'il eut été trop long de rapporter, l'Auteur judicieux conclud que » dans tout le nouveau continent il n'y a qu'une ſeule & même race d'hommes plus ou moins baſannés. Les Américains ſortent d'une même ſouche. Les Européans ſortent auſſi d'une même ſouche. Du nord au midi on apperçoit

les mêmes variétés dans l'un & l'autre hémisphère. Tout concourt donc à prouver que le genre humain n'est pas essentiellement composé d'espèces différentes. La différence des blancs aux bruns vient de la nourriture, des mœurs, des usages, des climats : celle des bruns aux noirs a la même cause. Il n'y a donc eu originairement qu'une seule race d'hommes, qui s'étant multipliée & répandue sur la surface de la terre, a donné, par succession de tems, toutes les variétés dont nous venons de faire mention; variétés qui disparoitroient à la longue, si l'on pouvoit supposer que les peuples se déplaçassent tout-à-coup, & que les uns se trouvassent ou nécessairement ou volontairement assujetis aux mêmes causes qui ont agi sur ceux dont ils croient occuper les contrées."

Nous eussions bien désiré de pouvoir rapporter cet article en entier, l'un des plus intéressans de ce volume, soit par la variété & par l'agrément des tableaux qui y sont rassemblés, soit par les sages & lumineuses réflexions de l'Auteur.

Conſidérations ſur les principes moraux & caractériſtiques des gouvernemens. Par M. Wéguelin, Profeſſeur en Hiſtoire à l'Académie royale des Gentilshommes. A Berlin, chez Haude & Spener. 1766. grand in-8°.

L'Ouvrage de M. Wéguelin ſur les *époques politiques de l'Allemagne* a prouvé la juſteſſe de l'eſprit & la profondeur des vues de cet habile Profeſſeur. On a vû comment, preſque d'un ſeul trait, il a deſſiné avec correction & même peint tous les habitans de ce globe, avec toutes les formes de gouvernement, tant anciennes que modernes.

On lit dans ce volume, à la ſuite d'un diſcours préliminaire *de la théorie de l'homme*, cinq ſections intitulées 1°., *Des peuples ſauvages* 2°., *Des gouvernemens qui dérivent des ſentimens naturels* 3°., *Des états qui ont pour principes les ſentimens moraux ou réfléchis de l'homme.* 4°., *Des principes religieux.* 5°., *Des gouvernemens civils.*

L'homme doit être d'abord conſidéré tel qu'il fut dans ſon état naturel, &

lorſqu'il étoit uniquement doué de la faculté de ſentir. Alors, l'ame ſimple n'avoit d'autre échelle pour meſurer les choſes, ni d'autres idées du bonheur que celles qui naiſſoient du plaiſir des ſens. Mais auſſitôt qu'il s'écarta *des ſentiers de la nature*, livré à mille inquiétudes, l'eſprit *humain* chercha moins à ſe recueillir qu'à ſe diſtraire : il voulut être frappé par des images neuves & ſingulières ; il lui fallut des prodiges & des révolutions. C'eſt depuis cette époque que l'hiſtoire de l'homme devient intéreſſante : celle de l'homme naturel n'intéreſſeroit pas plus que le journal d'une navigation ſur la mer pacifique.

Les théories ſpéculatives ſur la nature de l'homme libre & ſocial, que divers Philoſophes ont propoſées juſqu'ici, ont été imparfaites. On y prête ou trop ou trop peu à l'état primitif; quelquefois on le métamorphoſe juſqu'à le rendre méconnoiſſable. On prend ordinairement les vices & les écarts des peuples ſauvages pour des marques caractériſtiques de notre condition primitive. On croit que l'indépendance abſolue eſt une chimère ; on confond la vie errante des premiers hommes avec celle des brutes ; & on accorde en même tems au ſauvage tous les

ſentimens qui ne naiſſent que dans la ſociété. » Je me propoſe, dit M. Wéguelin, d'examiner les ſentimens tant naturels que réfléchis, & de faire voir comment ils ont ſervi à former les peuplades & les empires. Les ſociétés paroiſſent ſujettes aux mêmes loix phyſiques, par leſquelles chaque individu reçoit l'accroiſſement ſucceſſif de ſes facultés pendant ſon éducation. Les peuples qui eurent des polices vagues & indéterminées, ou qui n'en eurent point du tout, ont conſervé la première teinte des ſentimens que la nature, jointe au climat & au hazard, leur avoit imprimés. Ce ſentiment primitif fut le ſçéau moral & politique de la nation; cela ſe conçoit aiſément. Mais, pour comprendre comment l'homme a pu s'aſſujettir à un gouvernement, ou a une police réglée, il faut néceſſairement ſuppoſer dans ſon eſprit la notion d'un mérite indépendant des beſoins phyſiques. Il s'agit donc avant tout, de découvrir la route par laquelle les hommes ſont parvenus à ſaiſir l'idée d'un tel mérite ».

L'idée de prééminence eſt attachée par des hommes groſſiers à celui qui leur cauſe les ſenſations les plus vives & les

plus extraordinaires. Or, il eſt très-aiſé d'étonner l'eſprit brut. Quelque invention fortuite & inopinée ſuffit. Celui qui a le bonheur de le ſaiſir, ſe trouve auſſitôt maître des hommes qui l'environnent, de leurs ſentimens, de leurs penchants & de leurs réſolutions. *Voilà* l'origine de l'*idée* du mérite perſonnel, indépendant des forces corporelles.

Des uſages publics donnèrent naiſſance aux premières peuplades. On employa de marques caractériſtiques qui puſſent leur ſervir à s'unir, à ſe reconnoître. Le nez écraſé, la tête applatie, les narines percées, les oreilles allongées, les ſtigmates, les peintures, les brulures & les chevelures ſont les uniformes du monde ſauvage. Comme ſes habitans n'ont aucun plan de police & d'éducation privée, ils ſe règlent uniquement par ces uſages, & prennent la teinte des ſentimens qui leur ſont imprimés par des coutumes publiques. Sont-elles violentes & ſanguinaires? toute la peuplade le ſera de même; & pour adoucir la férocité de ſon caractère, il ne faudra que lui preſcrire des uſages doux & bien-faiſans. Ce ſont ces genres de vie publics & uniformes qui tiennent lieu aux na-

tions ſauvages de police & de forme de gouvernement.

Juſqu'ici nous avons ſuivi le fil du diſcours préliminaire : parcourons maintenant les cinq ſections qui forment le plan de cet ouvrage.

Il s'agit d'abord des *Sauvages*, & du genre de vie des nations libres. On ne connoit parmi elles que les beſoins les plus preſſans de la nature : toute la vie s'y paſſe à ſatisfaire ſes beſoins, ſuivant le climat & l'habitude. Les Sauvages ſeuls ont des enfans qui s'amuſent juſqu'à épuiſer leurs forces, ou des furieux qui ſe portent les coups les plus douloureux & les plus meurtriers. Ayant moins de paſſions que nous, ils ſont plus ardents & plus obſtinés à ſatisfaire l'amour ou la haine ; dès-que ces paſſions ne les agitent plus, chacun ſe trouve à ſon état d'indépendance primitive.

Les peuples bruts dépendent entièrement du phyſique du climat. Les Groenlandois & les autres habitans des contrées les plus ſeptentrionales, ont la teinture la plus foible & la plus groſſière des uſages nationaux. Les Caraïbes ſont vifs, impétueux, emportés. L'imagination les domine ; la peur a les plus fortes influ-

ences sur eux. Les charlatans ont sur leur esprit le plus grand ascendant, & leur inspirent des terreurs paniques. Le Caraïbe, victime malheureuse de ses sombres idées & de ses pratiques lugubres, est le Fakir du monde sauvage.

Les Caffres ont des usages de pâtre ; & les Nègres sont des Caffres abatardis. Les peuples de l'Amérique méridionale sont cultivateurs & guerriers. Justes appréciateurs de la félicité, ils dédaignent les chaînes dorées que les Incas ont fait porter aux Péruviens. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale sont courageux & guerriers. Le Tartare se contente de peu, conserve l'égalité naturelle, & vit au sein de sa famille. Les premiers & les plus grands conquérans sortirent de ce peuple, pauvre & actif ; tout le nord de l'Europe, peut-être celui de l'Amérique, fut peuplé de nations Tartares. La Chine, le pays le plus policé de l'Asie, tomba sans effort sous leur domination ; mais on vit la nation féroce céder à son tour à la nation civilisée ; & les Mancheoux, sans cesser de cultiver l'art de la guerre, adoptèrent les loix Chinoises. Les Arabes enfin sont les Tartares du midi. Ils ont des usages politiques & ré-

ligieux. L'Arabe sçait fort bien se passer d'une infinité de choses dont les nations policées font grand cas ; il ne se pique pas de dévotion. Son amour indomptable pour l'indépendance lui fait toujours appréhender qu'on ne veuille lui donner des entraves, en l'obligeant à un plus grand asservissement sur l'article de la religion.

Tel est le coup d'œil général que l'Auteur jette sur ces enfans de la nature. La portée de leur esprit est fort au-dessous de celle de l'esprit des artisans qui exercent, parmi nous, les métiers les plus communs. Organisés excellemment pour agir, ils ne sont point propres à réfléchir. Leurs langues sont pauvres & mal articulées. Si celle des Arabes est abondante, fleurie & sonore, ils en sont redevables à leur grandeur passée. Divers exemples, ceux en particulier des Péruviens & des habitans du Paraguay, prouvent que la nature brute n'a besoin, pour se perfectionner, que du concours de quelques circonstances favorables.

Il y a des sentimens naturels, ou résultans des situations, qui caractérisent l'état de nature. L'homme libre est ou avec ses parens, ou avec des étrangers ;

il suit son genre de vie accoutumé, ou il se livre à quelque excès de joye. De-là quatre sentimens primitifs de l'homme, le respect filial, la surprise, l'amour de son pays & le goût des plaisirs.

Les hommes n'eurent d'abord que ces *sentimens naturels*, dont *il suivirent la direction*, comme celle de l'*instinct*. L'idée de contract, ou de convention nationale, ne leur vint point dans l'esprit: elle suppose la notion abstraite de la liberté, celle de la justice; en un mot, tout le code du droit naturel. Les peuplades suivirent donc chacune le sentiment pour lequel elle avoit le penchant le plus décidé. Là où les mœurs se trouvèrent douces & propres au respect filial, on ne fut point surpris que le gouvernement paternel s'érigeât en institution nationale. Les pâtres, accoutumés à une vie frugale, consentirent facilement à ce que ce genre de vie acquit force de loi publique & universelle. Les chasseurs, faits aux aventures singulières, ne furent pas choqués qu'on leur présentât des objets de surprise. Enfin, les cultivateurs qui vivoient dans un climat agréable, trouvèrent leur compte dans le soin qu'on prit de les amuser & de les divertir.

Ici nous ne pouvons qu'indiquer l'application de ces principes aux grandes monarchies. Suivant M. Wéguelin, le ſentiment de ſurpriſe fit naître celle des Egyptiens. Le goût des plaiſirs eut le plus d'influence ſur les Aſſyriens & les Babyloniens. Le reſpect filial fut le principe adopté à la Chine, & la ſource de ſes coutumes. Les anciens Perſans vivoient dans la frugalité; mais à-peine furent-ils les maîtres des plaines fertiles des Babyloniens, qu'ils en prirent les mœurs & les uſages; & le deſpotiſme faſtueux de leurs derniers Souverains accéléra la ruine de la monarchie. On remarque en général dans ces gouvernemens, qui ſont relatifs aux ſentimens naturels, une gradation ſemblable à celle de l'éducation privée. La curioſité eſt le premier germe des connoiſſances de l'homme ſocial: auſſi les Egyptiens furent-ils le premier de tous les peuples policés.

L'homme étant un être organiſé pour les ſenſations agréables, c'eſt le goût des plaiſirs qu'il reſpire d'abord. Il reconnoit le pouvoir paternel avant tous les autres. Les premières ſociétés civiles étant formées ſur le modèle de l'homme naturel, celles qui leur ont ſuccédé, ont pris à

tâche de donner une forme politique aux affections de l'homme social. L'homme se considére premièrement vis-à-vis de lui-même, & ensuite il pense à s'envisager relativement aux autres.

L'esprit de l'homme social ne commence à réfléchir qu'au moment ou les catastrophes arrivées aux autres, lui apprennent la nécessité d'avoir des principes d'indépendance particulière. C'est uniquement la propriété des biens qui fait obtenir cette indépendance. La Phénicie fut le berceau de cet esprit d'intérêt particulier : ce peuple le communiqua à d'autres peuples, & fit naitre tous les états commerçans. Depuis ce tems là, l'esprit d'intérêt privé & l'esprit d'intérêt public ont été dans un conflict perpétuel ; ils ont mis la confusion & l'anarchie partout. Tantôt l'un de ces principes prédomine; tantôt l'autre prend sa place. L'histoire universelle n'est qu'un tableau des variations que le monde a éprouvées par les impressions successives de ces deux principes ; les Romains, les peuples septentrionaux & les Suisses ont marché sur les traces des Grecs. Les Carthaginois, les Vénitiens & les Hollandois ont suivi celles des Phéniciens. Les

Anglois tentent d'unir ces deux principes. La postérité jugera si les mesures qu'ils prennent sont les plus justes & celles qu'ils eussent du choisir.

L'esprit d'intérêt forma les colonies Phéniciennes. Toutes leurs villes possedoient le même talent de souplesse & d'industrie, qui avoit aidé leur patrie commune à s'étendre & à s'enrichir: chacune de ces colonies s'attacha donc à adoucir le caractère féroce de ses habitans, & à favoriser avec la culture des arts utiles, celle des beaux arts. Tyr, métropole de ce nouveau monde très-commerçant, conserva, par la supériorité de son industrie dans la marine & dans les arts mécaniques, un avantage très-marqué sur les colonies. Les Rois de Tyr ne pouvant en imposer à ces riches commerçans par la supériorité de leurs forces, ils voulurent du moins les tenir dans la crainte par un gouvernement cruel & tyrannique: ils furent avides & sanguinaires. La possession de biens immenses étouffe pour l'ordinaire les sentimens d'humanité & d'équité naturelle. Carthage, ancienne colonie de Tyr, corrigea les abus qui régnoient dans sa patrie, en abolissant l'au-

rorité royale, & en s'érigeant en république. Cet état n'eut au fond d'autre principe que celui d'un commerce universel; mais l'empire qu'il voulut s'arroger sur la méditerranée, ne fut pas si difficile à obtenir que du tems des Phéniciens. Son entreprise sur l'Italie n'entrant point dans son plan de conquête commerçante, fut moins l'ouvrage du sénat que celui d'Annibal. Les succès rapides de ce Général le rendirent aussi redoutable que les Romains à sa patrie. Il avoit le même ascendant sur ses vieilles bandes Numides & Espagnoles, que le grand Gustave sur ses troupes Allemandes & Suédoises; & pour s'en délivrer, il fallut que les Romains lui suscitassent des affaires dans son pays. L'esprit de cabale fit échouer le patriotisme d'Annibal; & Carthage n'ayant plus que son orgueil pour se soutenir, Scipion anéantit la fameuse rivale de Rome, qu'on vit abandonnée de tous ses alliés.

Les Vénitiens ont eu beaucoup de ressemblance avec les Carthaginois. Ils parvinrent à se procurer un calme intérieur par l'établissement d'une constitution aristocratique, & à obtenir une confiance extérieure par la supériorité de leur

induſtrie. Mais comme l'eſprit de conquête s'unit difficilement à celui de commerce, de longues guerres les ont enfin jettés dans l'état de médiocrité, où ils ſont actuellement. Le maintien du Patriciat eſt le principe de la conſtitution Vénitienne. Le noble de Vènîſe eſt le vrai maître de l'état. Cette république eſt dans le fond un deſpote, qui appéſantit ſa plus grande autorité ſur les grands & ſur les miniſtres. Les loix ſeules ſont inéxorables à Vènîſe. Les Hollandois ont ſuivi une route differente de celle de cette république & des Carthaginois. Sans employer ni la force des uns, ni la politique des autres, ils ſont entrés dans le véritable eſprit de commerce; l'état ne fait que protéger l'induſtrie nationale. Comme elle eſt fondée ſur les principes de l'œconomie domeſtique, les Hollandois ſuivent à cet égard les maximes des Vénitiens, & les rectifient encore par les ſoins qu'ils prennent de s'affranchir du deſpotiſme. La compagnie des Indes orientales eſt un prodige d'induſtrie marchande. Cet établiſſement prouve juſqu'où peuvent aller les combinaiſons de l'eſprit de commerce. Cette compagnie exerce les droits de ſouveraineté ſur les

côtes de Malabar & sur l'Océan des Indes. Les Indiens, fatigués de la domination orgueilleuse des Portugais & des Espagnols, ont regardé les marchands Hollandois comme leurs libérateurs. L'histoire des Provinces-Unies offre de grandes singularités. Le dépit a formé leur union. Toute l'Europe s'est intéressée à leur conservation. A peine la Hollande fut-elle sortie d'une guerre des plus longues & des plus dispendieuses contre l'Espagne, que cet état mesura ses forces navales avec celles de l'Angleterre, & déconcerta les projets de la France : ensuite elle donna un Roi à l'Angleterre, & mit la Maison d'Autriche en possession des états que l'Espagne possédoit en Italie & dans le Pays-Bas. Ce furent les derniers efforts éclatants des Provinces-Unies; & comme ils leur coutèrent plus cher qu'ils ne valoient en effet, elles se dégoutèrent de suivre le plan d'une politique militaire. La force exécutrice tient actuellement au crédit & à la valeur des Stadthouders héréditaires, qui rempliſſent la dignité brillante de Dictateurs perpétuels, quant au militaire. Menacés de l'Océan & du despotisme, les Hollandois ne subsistent que

par l'art qu'ils employent à bien munir leurs dunes & leurs fortereſſes.

En général, l'hiſtoire des états commerçans reſſemble à celle du commerce. Comme l'eſprit d'intérêt tend plus au profit particulier qu'au bien commun, les meſures politiques de ſemblables états ne ſont jamais auſſi rigoureuſes que celles des états monarchiques. Ce fut la raiſon qui ſoumit Tyr aux Grecs, & Carthage aux Romains. Veniſe fut humiliée par les Turcs; & la Hollande courut riſque de perdre ſa liberté par l'invaſion des François. Elle dut ſon ſalut aux ſentimens du peuple qui joignit l'amour indomptable de la liberté à la férocité d'une valeur fougueuſe. On vit alors ce qui arrive dans un vaiſſeau qui, ſur le point de faire naufrage, n'évite de perir que par l'intrépidité des matelots.

Les Grecs eurent les premiers une idée nationale de l'honneur. Iſſus des Phéniciens, les premiers colons de la Gréce eurent à leur arrivée l'eſprit plus cultivé que les naturels du pays. Le caractère féroce des Aborigénes obligea ces étrangers à ſe mettre en état de défenſe. Les petits états ſont plus propres à

imaginer & à exécuter un plan de police défensive, que les grands empires. Ce fut la raison pour laquelle la Grèce se divisa en plusieurs petits états indépendans. L'esprit d'héroïsme fut romanesque dans les premiers âges. Les Héros de ces prétendus siécles sont des aventuriers ; & la mythologie des Grecs n'est dans le fond que la chronique de ces héros. La poëfie naquit dans le même tems, & fut le talent privilégié des Grecs. Les secrets de la politique civile & guerrière étant confiés à l'imagination fleurie des Poëtes, ils se répandirent partout : les ouvrages des beaux arts passant à la postérité, servent le plus à immortaliser le nom d'une nation. Les Grecs sentoient bien le prix de leur culture, & ils la porterent au dernier dégré de perfection. Ils en vinrent jusqu'à s'ériger en maitres des autres nations ; & ils justifierent cette arrogance par le zéle avec lequel ils s'attacherent à éclairer & à bien servir l'humanité.

Une seule chose manquoit aux Grecs ; la puissance nationale. Inférieurs en nombre & en richesses aux peuples orientaux, ils s'appliquerent à les surpasser en vertu & en talens militaires. Les spectacles

guerriers où se rendoit de toutes les villes la jeunesse de la nation, ouvrirent un vaste champ à l'esprit de gloire & d'émulation, & furent les écoles publiques & nationales de l'honneur & de l'art de la guerre. Avant que cet esprit de la belle gloire se fut altéré chez les Grecs, il produisit une infinité de grands effets. L'idée du bien universel fit naître les jours les plus sereins. Les Grecs pleins d'honneur, firent abstraction de tous les objets d'une vaine ostentation, & se piquèrent d'être réellement bons, honnêtes, magnanimes.

L'Auteur jettant ensuite un coup d'œil sur les états particuliers de la Grèce, observe que la constitution d'Athènes fut fondée sur la notion intuitive de la liberté; mais que le faux bel esprit gata cette constitution, aussi bien que les mœurs des Athéniens.

Nous voici parvenus aux Romains qui ont joué un si grand rôle sur la scène du monde. L'esprit de leur gouvernement fut une ambition démesurée. Ce peuple dut ses maximes ambitieuses à sa pauvreté & à sa férocité. N'ayant rien, les Romains se mirent à enlever le bien d'autrui; féroces & belliqueux ils furent en

guerre avec tous les peuples voisins. Les Romains chasserent les Rois, & recouvrerent la liberté, dans le tems où le peuple commençoit à être imbu de l'esprit de conquête. Dans la suite de leurs opérations, ils ne furent pas moins redevables de leurs succès à leurs alliances qu'à leurs exploits. L'esprit systématique qu'ils conçurent de très-bonne heure, leur donnoit un avantage signalé sur tous les autres peuples, qui, pris au dépourvû, facilitoient, à leur insçu, l'exécution des maximes romaines. Mais on a tant écrit là-dessus, que nous ne nous arrêterons pas davantage aux observations de M. Wèguelin, quoique très-judicieuses.

Arrêtons-nous un moment chez les Suisses. Contens de maintenir leur indépendance nationale, ils n'ont jamais formé aucun projet d'aggrandissement. La conservation des immunités est le principe de leur gouvernement. Dans l'origine de cette république, il en étoit du caractère frugal, ferme & honnête des Suisses, comme de leurs frontières que les ennemis trouvoient partout inaccessibles. Mais l'esprit de parti ayant une fois pénétré dans ce pays libre, il y a

fait des ravages épouvantables & dans les mœurs & dans les sentimens. Les intérêts de religion ont encore servi à entretenir ces divisions, & l'esprit de commerce a répandu le luxe & la défiance partout. Le principe d'indépendance a conservé son plus grand ascendant sur les Cantons pauvres & démocratiques. Dans ceux qui sont aristocratiques, & où les principes des Patriciens luttent avec ceux des Plébéiens, le soin de conserver & d'augmenter les droits de la magistrature, croise & retarde la force du sentiment de liberté & de patriotisme.

L'Auteur fait le parallèle du gouvernement des républiques dont nous avons parlé, & de leur destinée, avec l'esprit de leur constitution. Les républiques ont toujours péri par le vice interne de la constitution, c'est-à-dire, par son abus ou son excès. Les vices publics tenant à une infinité de causes particulières, sont semblables aux maladies épidémiques : on ne sçait rien de leurs causes, sinon qu'elles viennent de la corruption de l'air. Tous ces états se sont détachés des empires despotiques; & vont à la fin s'y réunir, comme les eaux des rivières se jettent dans les mers.

La réflexion fut suffisante pour établir la vie sociale, & la religion ne concourut à l'affermissement des intérêts politiques, qu'autant que ces intérêts dépendirent du hasard, ou qu'on eut besoin de ressources vigoureuses & extraordinaires. Toute une peuplade peut se trouver dans un si grand danger, que les voyes humaines ne soient pas capables de l'en délivrer. L'homme, avant que de s'abandonner au desespoir, cherche dans son imagination, & se livre à la première idée qui lui donne la moindre lueur de sureté. Telle fut la circonstance où se trouverent les Juifs qui ne purent sortir de la servitude des Pharaons qu'à la faveur d'une idée qui leur promettoit une protection extraordinaire du ciel. Dès-qu'une fois les sentimens religieux sont établis au milieu d'un peuple, ils ont une force supérieure à celle de tous les autres sentimens politiques. Le peuple s'intéresse bien plus aux objets de sa crainte & de ses espérances, qu'à l'intérêt universel de l'état. On peut donc se servir des sentimens religieux pour gagner le plus puissant ascendant sur l'esprit national. Les peuples féroces, abrutis & asservis sont ordinairement les plus

fanatiques. C'eſt la raiſon pour laquelle on trouve le deſpotiſme religieux établi chez les Tartares, les Péruviens & les Japonois. Des débris de la religion des Juifs, des Chrétiens & des Arabes, on a vû ſortir un deſpotiſme des plus impérieux. Cela ſe fit dans le tems où ces peuples étoient le plus engourdis par l'ignorance & le plus corrompus par les vices. L'autorité des deſpotes religieux s'établiſſoit comme celle des Aſtrologues & des Magiciens, qui, profitant de l'ignorance du peuple, lui perſuaderent qu'ils avoient un commerce ſecret avec les intelligences. L'homme fut ainſi enchaîné par une infinité de coutumes, dont on preſſoit l'obſervation par l'art de les lier aux intérêts qui lui ſont les plus chers.

La notion la plus ſublime de la divinité fut la baſe de la législation des Juifs: leur police étant fondée ſur la religion, leurs intérêts nationaux conſiſtoient dans l'obſervation des rites. Moïſe les varia dans cette vue, & les étendit autant que cela lui fut poſſible. Le principe religieux exerça ſa pleine autorité ſur le peuple du tems des juges, qui étoient les lieutenans du Dieu d'Iſraël en tems de guerre, & les juges des cauſes civiles en

tems de paix. Chaque peuple a son siécle de héros ; les Juges des Juifs furent les Cadmus, les Hercules & les Thésées de cette nation. Le peuple Juif fatigué par les incursions des Cananéens & des Arabes, voulut avoir un gouvernement militaire sous le nom de Roi : la nation établit un Général en chef, & son pouvoir servit à abolir celui de la religion, un Roi Juif ne pouvant jamais exercer la puissance souveraine, sans usurper les droits divins. La splendeur de la nation Juive fut comme celle de son temple : à-peine Salomon avoit-il mis la dernière main à ce bâtiment superbe, que les Rois idolâtres vinrent le piller.

Les fils du Prêtre Mathatias ayant délivré les Juifs de la servitude des Séleucides, la Palestine fut considérée comme la conquête de ces nouveaux Josués. Ils possédérent ce pays à titre spirituel & temporel. Jamais le principe religieux ne parut avec plus d'éclat que du tems des Princes Asmonéens. Mais ces Princes ayant trop accordé aux Rigoristes, & voulant ensuite balancer le crédit des Pharisiens par celui des Sadducéens, ils indisposérent les deux partis, & ne furent plus en état de les ré-

duire par la force. Cet esprit de division qui avoit pénétré jusqu'au palais, coûta aux derniers Souverains de la Judée & l'empire & la vie.

L'intolérance universelle fut le principe du califat : mais lorsque des maximes d'état eurent pris la place du fanatisme, la puissance des Califes tomba en ruine, & s'anéantit à mesure qu'on sécularisa la plupart de ses revenus, jusqu'à ce qu'enfin les Tartares détrônerent les Califes, & abolirent le califat. Les Sophis éleverent en Perse une monarchie sur la seule idée du schisme, ou de parti de religion. La grandeur des monarques Persans eut pour base l'autorité de la secte d'Ali ; & la crainte d'être avilis par les Turcs servit à unir les sujets avec leur maître. Les Chérifs de Maroc se prévalurent de l'idée de la succession religieuse ; & prétendant être issus du sang de Mahomet, ils exercerent envers les Maures toute la rigueur de l'intolérance ecclésiastique. Le culte des Lamas est fondé sur l'ignorance des Lamas ; & une religion terrible a engendré le despotisme du Japon. Enfin la docilité des Péruviens favorisa l'entreprise des Yncas.

Il est impossible que le sentiment d'in-

dépendance naturelle, celui de l'honneur, & le zèle religieux puissent aller d'un pas égal. Dans le conflit de ces sentimens qui vouloient prédominer les uns sur les autres, on ne parvint à établir le calme que par l'ordre auquel on assujettit ceux qui appartiennent aux différens corps de l'état. C'est là l'origine des gouvernemens civils. Les loix formerent un nouvel ordre d'architecture politique, qui est le mixte, dont l'art consiste à réduire les divers sentimens des citoyens à un seul objet fixe & réglé.

Les assemblées nationales des peuples septentrionaux sont la base de tous les gouvernemens civils. Les Rois alors étoient toujours électifs; mais la nation avoit beaucoup d'égards pour la famille régnante. Ces chefs, qui n'osoient pas lever des taxes arbitraires sur les peuples, n'étoient pas assez puissans pour tenir en régle leurs vassaux, qui tranchoient des petits souverains. Ils prirent donc le parti de s'attacher les citoyens des villes par les immunités qu'ils leur accorderent. Ils armerent ensuite ces citoyens, & s'en servirent pour contrebalancer le pouvoir des nobles. Le droit de représentation vint ensuite; les divers ordres de l'état se

formerent, & acquirent des privilèges. L'Allemagne & la Suède ont quatre ordres, la France & l'Espagne en ont trois; l'Angleterre en a deux, & la Pologne n'en a qu'un. C'est ce que l'Auteur examine en détail dans quelques chapitres. Les derniers traitent de l'origine & des progrès des arts & des sciences en Europe, de la police des états; des considérations générales relatives aux états monarchiques; des comparaisons générales de tous les gouvernemens selon l'ordre de leurs principes; du rapport général de ces gouvernemens aux mœurs des peuples; de l'union du principe despotique à la police des états monarchiques, & enfin du parallèle de l'état actuel de l'Europe avec celui des autres parties de la terre. Sur tout cela, l'Auteur dit beaucoup d'excellentes choses.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Année 1759.

SECOND EXTRAIT.

LA seconde classe, qui est celle de Mathématique, contient sept mémoires.

I. *Observations sur l'état présent de la dioptrique, sur les moyens de perfectionner les lunettes à réfraction, & sur la découverte qu'on annonce d'un nouveau genre d'objectifs qui les porte au plus haut dégré de perfection.* Par le Comte de Redern. Ce mémoire est fort étendu; mais il nous semble que ce qu'il renferme n'est pas neuf. On voit que le Comte de Redern n'a rien négligé pour apprendre les élémens de la dioptrique.

II. *De la propagation du son.* Par M. Euler. Le grand profit que l'analyse retire des éclaircissemens que ce Sçavant donne sur l'intéressant point de physique qui fait le sujet de ce mémoire & des deux suivans, les rendra très-précieux aux Géomètres. On s'en convaincra en lisant seulement les réflexions par lesquelles il débute, & que nous allons extraire en partie, en nous servant de ses expressions.

» Les Physiciens, dit-il, aussi bien que les Géomètres, se sont donné bien de la peine pour expliquer comment le son est transmis par l'air; mais il faut avouer que la théorie en a été fort incomplette. Ce que le grand Newton a donné sur cette matière, est plus ingénieux

que ſuffiſant, ayant fondé ſes raiſonnemens ſur des hypothèſes purement arbitraires. M. de la Grange, très-ſçavant Géomètre à Turin, vient de remarquer très-judicieuſement dans le premier volume des *Miſcellanea Phyſico-Mathematica*, que telles hypothèſes qu'eut priſes Newton, il en auroit tiré les mêmes concluſions. Cela pourroit bien ſuffire pour nous aſſurer de la juſteſſe des concluſions qui regardent la viteſſe dont le ſon eſt tranſmis par l'air; mais le vrai mouvement dont les particules de l'air ſont ébranleés ſucceſſivement, demeure également inconnu, & nous ne ſçaurions nous vanter de comprendre la propagation du ſon, à moins qué nous ne ſoyons en état d'expliquer clairement comment ces ébranlemens ſont engendrés & tranſmis dans l'air. Tous ceux qui ont traité cette matière après Newton, ou ſont tombés dans le même défaut, ou voulant approfondir le vrai mouvement de l'air, ſe ſont précipités dans des calculs infinis, d'où l'on ne ſçauroit abſolument tirer aucune concluſion, & je dois avouer qu'il m'eſt arrivé l'un ou l'autre, toutes les fois que j'ai entrepris cette recherche. Je fus donc bien agréa-

blement surpris, lorsque je vis dans cet excellent livre que je viens de citer, que M. de la Grange a surmonté heureusement toutes ces difficultés, & cela par des calculs qui paroissent tout-à-fait indéchiffrables ".

M. E., en rendant toujours justice à M. de la Grange, annonce qu'après quelques efforts, il est parvenu à trouver une route moins pénible. » Il y a une circonstance, dit-il, qui nous arrêteroit tout court, si l'analyse n'étoit applicable qu'à des quantités continues, ou dont la nature put être représentée par une courbe régulière, ou renfermée dans une certaine équation."

» Ce n'est donc que l'adresse d'introduire des quantités discontinues dans le calcul, qui nous peut conduire à la solution qu'on cherche; & cela se peut faire d'une manière semblable à celle dont j'ai déterminé le mouvement d'une corde à laquelle on aura donné au commencement une figure quelconque inexplicable par aucune équation".

M. E. entre ensuite dans des calculs immenses, & où nous n'aurons garde de le suivre : nous ne rapporterons pas non-plus ce qu'il dit au sujet de la question

de ſçavoir pourquoi pluſieurs ſons ne ſe confondent pas ; ni ſes conjectures, différentes de celles qu'il avoit eues autrefois ſur la cauſe qui fait que le ſon parcourt un plus grand eſpace que celui que la théorie indique. *Mais il eſt eſſentiel* que nous placions encore ici la réflexion ſuivante, qui ſe trouve à la fin du mémoire.

« Il faut remarquer, dit M. E., que je n'ai ici conſidéré la propagation que ſur une ligne droite, ou comme ſi l'air étoit renfermé dans un tuyau cylindrique fort étroit ; d'où l'on pourroit penſer que dans un air libre, elle devroit ſuivre des loix tout-à-fait différentes. Du-moins eſt-il évident que les agitations étant répandues en tout ſens, doivent diminuer bien plus conſidérablement que dans un tuyau ; mais, pour ce qui regarde la nature des ébranlemens, & la viteſſe dont ils ſont tranſmis à des diſtances quelconques, il ſemble certain qu'il en ſera de même dans l'air libre que dans un air renfermé dans un tuyau ; car, puiſque le ſon, de même que la lumière, ſe communique par des lignes droites, qu'on peut nommer des rayons ſonores, la tranſmiſſion par chacune de ces

lignes

lignes droites, doit ſuivre les mêmes règles que je viens de découvrir, avec cette ſeule différence, que les agitations deviendront d'autant plus foibles que la diſtance ſera plus grande. Cependant il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on fut en état de réſoudre le même problême dans le cas d'un air libre.

III. *Supplément aux recherches ſur la propagation du ſon.* Par M. Euler. Nous venons de voir que l'Auteur n'a d'abord ſuppoſé à l'air, par lequel le ſon eſt tranſmis, qu'une ſeule dimenſion ſelon une ligne droite; en quoi il a ſuivi les autres Géomètres qui ont traité cette matière: car, » puiſqu'on a principalement en vue la viteſſe de la propagation, il ſemble qu'elle doit être la même, ſoit que l'air ait une étendue ſelon les trois dimenſions, ou ſelon une ſeule; quoiqu'il ſoit certain que les ébranlemens excités dans l'air, diminuent beaucoup plus conſidérablement, lorſque l'air eſt repandu de toutes parts; mais la principale raiſon de cette reſtriction eſt ſans doute qu'on rencontre des difficultés inſurmontables, lorſqu'on veut ſuppoſer à l'air une étendue vers toutes les trois dimenſions, ou ſeulement vers deux, en ne conſidérant

qu'une couche d'air renfermée entre deux plans paralleles & extrêmement proches ».

« Cependant il eſt encore douteux, remarque M. E., ſi la viteſſe du ſon, que l'on trouve dans l'hypothèſe d'une ſeule dimenſion, n'eſt pas altérée par l'étendue ſelon les autres dimenſions : & puiſque la viteſſe actuelle du ſon, déterminée par les expériences, eſt conſidérablement plus grande que celle que donne la théorie fondée ſur l'hypothèſe d'une ſeule dimenſion, on a lieu de ſoupçonner que l'étendue vers toutes les dimenſions pourroit bien cauſer cette accélération. Dumoins ſera-t'il toujours fort important de faire des efforts pour développer les autres hypothèſes, où l'on ſuppoſe à l'air deux ou trois dimenſions ». M. E. tâche donc dans ce mémoire, de ramener, pour l'une & l'autre hypothèſe, les ébranlemens de l'air à des formules analytiques, & il y parvient, mais ſans en être entièrement ſatisfait, ſoit parceque leur forme n'eſt ni commode, ni finie, ſoit parcequ'elles le laiſſent dans le doute ſi elles peuvent s'étendre à tous les cas poſſibles, quand même on augmenteroit leurs membres à l'infini.

IV. *Continuation des recherches sur la propagation du son*, par le même. Les formules analytiques trouvées par M. E., contenoient, à la vérité, tous les mouvemens possibles, dont l'air est susceptible, mais il en a jugé l'application à la question principale, trop difficile, pour en espérer un heureux succès ». Quand je considérai, dit-il, seulement deux dimensions, j'avois bien appliqué les formules trouvées au cas où la première agitation se fait presque dans un point, d'où les ébranlemens se repandent ensuite par des cercles concentriques, partout également, puisque c'est en particulier le cas de la propagation du son : mais la formule que j'y ai trouvée, est assujettie à des difficultés si grandes, que je n'ai vû aucun moyen pour les surmonter; & ayant fait la même application dans l'hypothèse des trois dimensions, je pouvois d'autant moins espérer qu'il me seroit possible de développer la formule qui détermine les ébranlemens répandus en tout sens du point fixe, par des surfaces sphériques concentriques ». M. E. ne s'est pas arrêté à ces difficultés, & il ne les a pas trouvées invincibles.

V. Recherches sur le mouvement de ro-

tation des corps céleſtes, par M. Euler. Si les corps céleſtes étoient parfaitement ſphériques, ou ſi leurs momens d'inertie, par rapport à leurs axes principaux, étoient égaux entr'eux, quelque mouvement de rotation qu'ils euſſent reçu une fois, ils le conſerveroient toujours, ſans changer ni de viteſſe ni d'axe de rotation; cet axe demeureroit toujours dirigé vers les mêmes points du ciel; & les forces par leſquelles ce corps eſt ſollicité vers les autres corps céleſtes, ne troubleroient rien dans ſon mouvement de rotation, puiſque la force moyenne qui en reſulte, paſſeroit par le centre d'inertie du corps; c'eſt ce que M. E. a fait voir dans un mémoire précédent. De plus, il a démontré dans un autre mémoire, que, ſi un corps céleſte n'eſt pas ſphérique, ou que ſes momens d'inertie, par rapport à ſes trois axes principaux, ne ſoient pas égaux, & qu'il ait commencé à tourner autour d'un axe différent de ſes axes principaux; alors, quand même il n'y auroit point de forces ſollicitantes, ſon mouvement de rotation ſeroit troublé, & l'axe de rotation changeroit de direction.

Quand il s'agit du mouvement de la

terre, duquel il eſt principalement queſtion dans ce mémoire, il faut obſerver que l'axe de la terre eſt différent de l'axe de rotation; car puiſque l'axe de la terre ſe trouve dans un mouvement continuel à cauſe de ſa nutation & de la préceſſion des équinoxes, il ne ſe rapporte jamais à l'axe de rotation, qui à chaque inſtant eſt abſolument *immobile*, faiſant abſtraction du mouvement annuel. M. E. développe encore d'avantage cette diſtinction, & prend enſuite occaſion de-là de remarquer qu'il y a une double manière de repréſenter le mouvement diurne de la terre ».

VI. Solution d'une queſtion curieuſe qui ne paroit ſoumiſe à aucune analyſe, par M. Euler. Nous ne pouvons mieux expliquer de quoi il eſt ici queſtion, qu'en tranſcrivant le morceau ſuivant. A l'occaſion du jeu d'échecs, quelqu'un propoſa cette queſtion : *de parcourir avec un Cavalier toutes les caſes d'un échiquier, ſans revenir jamais deux fois à la même, & en commençant par une caſe donnée.* On mettoit pour cela des jettons ſur toutes les 64 caſes de l'échiquier, à l'exception de celle d'où le cavalier devoit

commencer sa route ; & de chaque case où le cavalier passoit conformement à sa marche, on otoit le jetton, de sorte qu'il s'agissoit d'enlever de cette façon successivement tous les jettons. Il falloit donc éviter d'un côté, que le cavalier ne revint jamais à une case vuide, & d'un autre côté, il falloit diriger sa course de façon qu'il parcourut enfin toutes les cases. Ceux qui croyoient cette question aisée, firent plusieurs essais inutiles, sans pouvoir atteindre au but ; après quoi celui qui avoit proposé la question, ayant commencé par une case donnée, a sçu si bien diriger la route, qu'il a heureusement enlevé tous les jettons. Cependant la multitude de cases ne permet pas qu'on ait pu imprimer à la mémoire la route qu'il avoit suivie, & ce n'a été qu'après plusieurs essais que j'ai enfin rencontré une telle route, qui satisfait à la question ; encore ne réussit-elle qu'au moyen d'une certaine case initiale. Je ne me souviens plus si on lui a laissé la liberté de la choisir lui même ; mais il a très-positivement assuré qu'il étoit en état de l'exécuter, quelle que fut la case pour laquelle il commenceroit. » Pour éclaircir mieux la question, M. E. ajou-

te d'abord une route où, en commençant par un coin de l'échiquier, on parcourt toutes les cases, & il marque les cases par l'ordre des nombres depuis 1 jusqu'à 64, & que delà, en passant successivement par les cases 63, 62, 61, &c., on parviendra enfin, après, avoir parcouru toutes les cases, à celles du coin 1. « Mais, dit-il, cette route ne servira de rien, quand on doit commencer par quelque autre case : & alors on sera obligé de chercher par des essais, une nouvelle route, dont le commencement sera dans la case donnée. Or, on reconnoitra aisément qu'une telle solution du problême proposé seroit trop pénible, & ne conviendroit pas au but en vue, où il s'agit de trouver promptement la route qu'il faut suivre. D'ailleurs, une telle recherche ne mérite aucune attention, à moins qu'elle ne soit fondée sur quelques principes, ou qu'on ne la puisse soumettre à quelque espèce d'analyse, qui en dirige les opérations. Ce n'est aussi, continue M. E., que dans cette vue que j'ose proposer mes recherches sur cette question, auxquelles j'ai été conduit par une idée toute particulière, que M. Bertrand de Genève m'a fournie : car, quoiqu'elle

soit légére en elle même, & tout-à-fait étrangère à la géométrie, elle doit être regardée comme très-remarquable, dez qu'on aura trouvé moyen d'y appliquer l'analyſe toute particulière, qui doit mériter d'autant plus d'attention, que cette analyſe demande des raiſonnemens peu uſités ailleurs. On convient aiſément de l'excellence de l'analyſe; mais on la croit communement bornée à de certaines recherches, qu'on rapporte aux mathématiques; & il ſera toujours d'une grande importance d'en faire uſage dans des matières qui lui ſemblent refuſer tout accès: puiſqu'il eſt certain qu'elle renferme l'art de raiſonner au plus haut dégré. On ne ſçauroit donc étendre les bornes de l'analyſe, ſans qu'on ait raiſon de s'en permettre de très-grands avantages. » M. E. explique après cela ſa méthode par laquelle on peut trouver autant de routes ſatisfaiſantes qu'on voudra. Il nous eſt impoſſible de donner un précis de cette explication: cependant comme la haute analyſe n'y entre point, nous pouvons renvoyer au mémoire même plus d'une eſpèce de Lecteurs; ils y trouveront la queſtion principale reſtreinte de pluſieurs manières, par des conditions

qui la rendent encore plus curieuſe : par exemple, quand on exige que les nombres qui ſe trouvent dans des caſes oppoſées, ayent la même différence ; à laquelle condition M. E. a même ajouté encore celle que la première moitié des nombres 1... 32 rempliſſe ſeule la moitié du quarré, en partageant le quarré par une ligne parallèle à un côté.

VII. *Recherches ſur le dérangement du mouvement d'une planète par l'action d'une autre planète, ou d'une comète.* Par M. J. A. Euler. Une planète qui ne ſeroit attirée que par le ſoleil, décriroit, comme on ſçait, une ellipſe, ſelon les loix connues de Képler ; mais une autre planète ou une comète, agiſſant ſur elle, ſon mouvement ſera dérangé, par une ſuite néceſſaire du principe général de l'aſtronomie, en vertu duquel les corps céleſtes ſont ſollicités par les mêmes forces, que s'ils s'attiroient mutuellement en raiſon réciproque du quarré de leurs diſtances, en y joignant celle de leurs maſſes. Or, les maſſes des planètes & des comètes étant très-petites, par rapport à celle du ſoleil, l'effet qui réſulte de leur action mutuelle, doit être très-petit, à moins que leurs diſtances ne de-

viennent assez petites. C'est cependant cette action mutuelle des planètes qui est la cause du mouvement de leurs aphélies, & des autres dérangemens dans l'axe & dans l'excentricité de leurs orbites, qu'on observe surtout dans Saturne & dans Jupiter. Cela fait qu'on ne sçauroit douter qu'à l'approche d'une comète, le mouvement des planètes ne souffre quelque altération. C'est donc un problème bien important dans l'astronomie, de déterminer les dérangemens dans le mouvement d'une planète, qui sont causés par l'action, ou d'une autre planète, ou d'une comète. Mais ce problème est assujetti à des difficultés si insurmontables, qu'on est obligé de se contenter d'approximations, qui indiquent à peu-près les dérangemens qu'on cherche. Il dépend ensuite de l'adresse de l'*analyste* de rendre ces approximations aussi simples qu'il est possible, & de les représenter d'une manière propre à être appliquée dans la pratique. Voilà le but que se propose ici le sçavant Géomètre, digne fils de l'Auteur des mémoires précédens.

(*La fin au Journal prochain*).

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités. Par M. Sabathier, Professeur au collége de Châlons sur Marne, &c. T. I. grand in-8°. A Châlons sur-Marne, chez Seneuze, & se trouve à Paris, chez Delalain. 1766.

SI nous ignorons quelque chose de ce qui s'est passé ou de ce qu'on a découvert depuis la formation de la société, ce ne sera certainement pas faute de dictionnaires sur toutes sortes de matières. Malgré la trop grande quantité de productions de cette espèce, il manquoit aux jeunes gens & même aux Littérateurs, celui que M. Sabathier a eu le zèle & le courage d'entreprendre. Le plan de cet ouvrage est immense, & il ne falloit pas moins que la profonde érudition de l'Auteur pour le concevoir; il ne falloit pas moins aussi que ses talens pour oser se livrer au travail pénible & effrayant par sa durée, qu'exigeoit cette vaste & utile entreprise. Cet ouvrage, du succès

duquel nous ne doutons pas, eſt digne de la réputation de l'Auteur, & de l'attention ſinguliere du gouvernement ſur l'éducation publique. Avant que d'en rapporter quelques articles, nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour donner une idée du mérite de cette production & des rares talens de M. Sabathier, que de jetter un coup d'œil ſur les diverſes parties du plan général.

Ce plan eſt diviſé en quatre parties, & chacune de ces parties embraſſe l'une des quatre connoiſſances eſſentielles à l'intelligence des Auteurs claſſiques: ces ſciences ſont la géographie, l'hiſtoire, la fable, les antiquités. Il eſt aiſé de ſentir que ſans une connoiſſance exacte de ces quatre ſciences, il n'eſt abſolument pas poſſible d'entendre les anciens Auteurs, grecs & latins. Et en effet, comment, ſans la géographie, entendre Tacite, par exemple, quand il parle des divers peuples qui habiterent autrefois la Germanie, & quand il parle des nations qui poſſédérent les Iſles Britanniques? Quel fruit pourra-t'on retirer, ſi l'on ne connoît pas la géographie, des récits que Céſar fait des mœurs & des coutumes des habitans des Gaules? Sçaura-t'on quels pays ha-

hitèrent les Belges, les Celtes, les Aquitains ? Le moyen, ſi l'on n'eſt pas géographe, de lire avec intelligence Quinte-Curce, lorſqu'il raconte les expéditions d'Alexandre, & qu'il paſſe en revue les divers peuples qui occupèrent les contrées de l'Aſie, juſqu'aux Indes? Eſt-il poſſible, à moins que d'avoir étudié cette ſcience, de comprendre Tite-Live, qui embraſſant dans ſon hiſtoire toutes les guerres que les Romains avoient eues avant lui, parle d'une infinité de pays ſitués, non-ſeulement dans l'Europe, comme l'Eſpagne, la Grèce, la Macédoine, la Thrace, mais encore dans l'Afrique, & dans l'Aſie? &c. ». D'après ces réflexions & beaucoup d'autres tout auſſi judicieuſes, M. S. a cru devoir donner, dans l'exécution du plan de ce dictionnaire, une attention toute particulière à la géographie. Ainſi quand dans la ſuite des articles il parle d'un pays, d'un royaume, d'une province, il en fixe les bornes, & s'il y eſt arrivé quelque changement, il a ſoin de l'obſerver. Il fait connoître enſuite les divers noms qu'on a donnés à cette contrée, quels ſont les peuples qui l'ont occupée ſucceſſivement, les principales villes qui y ont été conſtruites, les fleu-

ves qui l'arroſoient, les montagnes dont elle étoit entrecoupée, quelles étoient ſes productions naturelles, &c. A l'égard des peuples qui habitoient ce pays, M. S. commence par rechercher leur origine; enſuite il préſente une idée de leurs émigrations, de leurs excurſions dans les pays voiſins, de leur caractère, de leurs mœurs; ce qui lui donne lieu de faire mention de leur façon de vivre, de s'habiller, de faire la guerre, de leurs exercices: car on ſçait qu'autrefois certains peuples étoient excellens frondeurs, d'autres habiles archers; les uns ſe ſervoient de la pique avec beaucoup d'adreſſe, les autres s'appliquoient à ſupporter les plus grandes fatigues &c. Ces recherches & ces obſervations conduiſent naturellement M. S. à la 2e. partie du plan de ſon dictionnaire, c'eſt-à-dire, à la partie hiſtorique, branche utile & d'autant plus importante, qu'il nous manquoit eſſentiellement un dictionnaire hiſtorique, quoiqu'il ait cependant paru beaucoup d'ouvrages ſous ce titre. Mais les uns ne ſont que des abrégés qui n'indiquent preſque rien, & qui n'offrent aucune ſorte de ſecours aux jeunes gens; les autres ſont d'une étendue ſi immenſe, qu'il n'eſt

pas possible à tout le monde de se les procurer, surtout aux jeunes gens, qui ne songeroient guères à aller dans de tels ouvrages chercher les lumières qui leur sont nécessaires pour entendre une foule de passages qui, faute d'instruction, leur rendent les Auteurs classiques tout-à-fait *inintelligibles*. Une preuve assurée de l'insuffisance des grands dictionnaires, c'est que dans celui de *Moreri*, le plus vaste des dictionnaires historiques qu'on ait publiés, on ne trouve, par exemple, que vingt articles d'hommes illustres du nom d'*Alexandre*; tandis que celui de M. S. en comprend environ soixante.

A l'égard de la manière dont l'Auteur traite cette partie, elle est très-simple, & la même que celle qu'ont choisie nos meilleurs Lexycographes. » En général, après avoir fixé l'époque de la naissance d'un homme célèbre, j'expose quelle a été son éducation. Je parcours ensuite ce qu'il a fait de plus remarquable durant sa vie. Quand il s'agit, par exemple, d'un Prince, je raconte de quelle manière il s'est élevé à la puissance souveraine, & dans quel tems cela est arrivé. Je le suis dans ses voyages, dans ses expéditions. Quand les circonstances de quel-

que combat auquel il a eu part, me paroiſſent dignes d'être rapportées, je les ſuis avec plus ou moins de briéveté, ſelon que la choſe eſt plus ou moins intéreſſante. Ses vertus, ſes défauts, ſes vices ne ſont pas omis. Lorſqu'il a aimé, protégé, ou même cultivé les ſciences & les arts, je n'ai garde d'oublier de telles circonſtances. Enfin, après l'avoir fait connoître, autant qu'il eſt permis dans les bornes étroites d'un abrégé, j'indique le tems où il mourut ».

Il eſt très-difficile, il eſt même impoſſible de s'enfoncer bien avant dans l'hiſtoire des peuples de l'antiquité, ſans ſe perdre dans les fables de ces crédules nations; & quelqu'un qui ne connoitra point dans toute ſon étendue leur ſiſtême théologique, ne parviendra jamais à connoître les Ecrivains de l'ancienne Grèce & de Rome: il ne pourra pas même ſe flatter d'être inſtruit de l'hiſtoire de ces deux nations: car il eſt démontré, comme Mr. Rollin l'a obſervé dans ſon *Traité des Etudes* (tom. II pag. 538) que la fable eſt un mêlange de faits hiſtoriques, cachés ſous le voile des fictions des Poëtes.

Il n'y a donc perſonne qui ne ſente com-

bien la connoiſſance de la fable eſt utile & néceſſaire, » puiſqu'on ne peut ſans elle entendre parfaitement les ouvrages des Poëtes grecs & latins, ni même ceux de la plûpart des Hiſtoriens, & ſurtout des Orateurs, qui ſouvent, par d'heureuſes applications, ont tiré de la fable des traits vifs & de la plus grande éloquence. Tel eſt, par exemple, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron, au ſujet de Mithridate, Roi de Pont. L'Orateur dit que ce Prince fuyant devant les Romains, après la perte d'une bataille, trouva le moyen d'échapper aux mains avares des vainqueurs, en repandant ſur la route, d'eſpace en eſpace, une partie des tréſors & des dépouilles que lui avoient acquis ſes conquêtes paſſées; à peu-près, dit-il, comme on rapporte que Médée, pourſuivie par ſon pere dans la même région, repandit ſur le chemin, les membres de ſon frere Abſyrte, dont elle avoit coupé le corps en pièces, afin que le ſoin de ramaſſer ces membres ſéparés, & la douleur dont un ſi triſte ſpectacle pénétreroit un pere, retardaſſent la vivacité de ſa pourſuite ». Cette application eſt ſans force & ſans beauté, pour quiconque ignore la fable & l'hiſtoire des homicides exploits de Médée.

Mais indépendamment des Poëtes ; des Hiſtoriens & des Orateurs, il eſt une foule de livres d'une autre eſpèce, & ſans ceſſe préſents à nos yeux, qui ne peuvent nous frapper, nous intéreſſer, nous plaire qu'autant que nous connoiſſons la fable. Telles ſont les ſtatues qui ornent nos jardins, les peintures dont on décore les galeries & les plafonds, les eſtampes, tels ſont les tableaux, les tapiſſeries, les médailles, les bas-réliefs, les figures de divinités, & beaucoup de monumens qu'on trouve dans les cabinets des curieux & des antiquaires.» Ne ſont-ce pas autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la fable, qui, ſouvent en eſt l'explication & le dénouement? Il arrive aſſez ſouvent que ces matières ſont le ſujet de nos entretiens & de nos converſations. Ce n'eſt point une choſe agréable que de reſter dans le ſilence, & de paroitre ſtupide, faute de s'être inſtruit, pendant la jeuneſſe, d'une choſe qui coute fort peu à apprendre ».

Ces réflexions judicieuſes ont engagé l'Auteur à faire entrer l'hiſtoire des divinités fabuleuſes dans le plan de ſon dictionnaire ; & cette hiſtoire n'y eſt pas mutilée & par fragmens très-im-

parfaits, comme dans le petit *Dictionnaire de la Fable* : mais M. S. non-content de rapporter ce qui peut faire connoître un dieu, une déesse, un demi dieu, ou tout héros que les pays ont jugé digne des honneurs divins, donne une explication étendue & très-satisfaisante des circonstances qui accompagnent cette histoire.

Nous n'avons pas besoin de dire combien la connoissance des antiquités, qui font l'objet de la quatrième partie de cet ouvrage, est étroitement liée avec la connoissance de la fable, & combien cette science est essentielle à quiconque étudie, ou est chargé d'enseigner les belles-lettres. » Combien n'y a-t'il pas dans les Auteurs classiques d'expressions, d'allusions, de comparaisons, de phrases qu'on ne peut entendre, si l'on n'a quelque teinture des antiquités ? Il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connoissance de l'antiquité donneroit la solution ». Sous le nom d'antiquités, M. S. comprend les coutumes, les mœurs & usages des anciens, c'est-à-dire, le gouvernement ;

la religion, la guerre, la navigation, les édifices publics, les ſpectacles, les uſages de la vie commune, enfin les arts & les ſciences ». Ainſi, ſous le nom de gouvernement ſont compris les Conſuls, les *Proconſuls*, les *Magiſtrats*, les *Cenſeurs*, les *Préteurs*, les *Queſteurs*, les *Archontes*, les *Tribunaux*, les *loix*, les accuſations, les jugemens, les mariages, les adoptions, les aſſemblées, les comices, les tribus, les Tribuns, les Sénateurs. Sous le nom de religion on doit renfermer les dieux, leurs miniſtres ou Prêtres, les temples, les meubles, les vaſes & tous les inſtrumens qu'on y employoit, les fêtes, les ſacrifices, les vœux, les oblations, les prières, les proceſſions, les oracles, les aruſpices, les préſages. Sous le nom de guerres, on a renfermé les combats, les batailles, les Généraux, les armées, les légions, les cohortes, les troupes de pied, la cavalerie, la phalange, les armes, les caſques, les boucliers, les piques, les javelots, les lances &c. &c ».

Au reſte, l'Auteur n'a point héſité de mettre les arts & les ſciences au nombre des antiquités, parcequ'en effet c'eſt aux anciens que nous ſommes redevables de

leur invention : mais en rendant à ces illuſtres inventeurs la gloire qui leur eſt due, M. S. n'a pas négligé de parler des découvertes des modernes. Ainſi, l'on trouvera encore dans ce dictionnaire une hiſtoire ſuccinte de la médecine, de l'architecture, de la ſculpture, de la philoſophie, de la poëſie, de l'éloquence, de la grammaire, de l'aſtronomie, de la géométrie &c. &c.

Tel eſt le vaſte plan du *Dictionnaire* dont voici le premier volume : cet ouvrage, comme on le ſent, ſera d'une très grande étendue ; on conçoit auſſi que cette entrepriſe ne pouvoit être exécutée que par un homme très-ſçavant : M. S. joint à cette qualité dont il a donné tant de preuves, une très-grande modeſtie.» On pourra être ſurpris, dit-il, qu'une ſeule perſonne ait entrepris de rédiger un ouvrage qui embraſſe tant de matières différentes. Mais toute ſurpriſe doit ceſſer, quand on ſera attention que je n'ai d'autre mérite que celui de raſſembler. & de préſenter avec un certain ordre, des choſes répandues dans les écrits d'un très-grand nombre d'Auteurs. J'ai nommé une bonne partie de ceux dont je me ſers. Sans ſecours, j'avoue qu'il

m'eut été impossible d'exécuter mon projet ».

Nous nous sommes d'autant plus volontiers arrêtés sur le plan de ce dictionnaire, qu'il nous a paru très-important d'en donner une idée, avant que de rendre compte de quelques-uns des articles renfermés dans ce volume, qui ne comprend qu'une partie seulement de la lettre A? Dans le Journal prochain nous rapporterons quelque-uns de ces articles : nous nous contenterons aujourd'hui d'extraire les deux passages suivans.

» ABADDON, ou Apollyon, nom que St. Jean donne à l'Ange de l'abîme, qui étoit le roi des sauterelles, que cet Apôtre vit dans une révélation. Elles sortirent de la fumée du puits de l'abîme, & se répandirent sur la terre. Il leur fut donné un pouvoir semblable à celui qu'ont les scorpions; mais il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe, ni à tout ce qui est verd, ni aux arbres, mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur leur front. On leur permit, non de les tuer, mais de les tourmenter pendant 5 mois. Ces sauterelles étoient semblables à des chevaux, préparés pour le combat: elles

avoient sur la tête une espèce de couronne, qui paroissoit être d'or ; & leurs visages étoient comme des visages d'homme ; elles avoient des cheveux comme des cheveux de femme, & des dents comme celles de lion ; elles avoient des cuirasses de fer, & le bruit de leurs aîles étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat ; leurs queues étoient semblables à celles des scorpions, & elles y avoient des aiguillons ».

» ABAUCHAS, célébre Philosophe. Un jour qu'il alloit à la ville des Borysthéniens avec sa femme, ses deux enfans & un de ses amis, il fut attaqué en chemin par des voleurs, & son ami *blessé à la cuisse* ; de sorte qu'il ne pouvoit plus se soutenir. Cependant le feu ayant pris la nuit au logis où ils étoient, il chargea son ami sur ses épaules, & le sauva à travers la flamme, laissant ses petits enfans qui lui tendoient les bras, & repoussant sa femme, qui le vouloit arrêter. Il lui cria seulement qu'elle le suivit ; ce qu'elle fit avec un petit enfant qu'elle tenoit embrassé, & qui fut étouffé par la vapeur du feu ; mais l'autre, qui venoit après, échappa. Comme on lui

reprochoit enſuite qu'il avoit abandonné ſes enfans pour ſauver un étranger: *j'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres; mais je n'euſſe jamais recouvré un pareil ami*. Le Lecteur n'a pas beſoin qu'on lui faſſe remarquer le faux de cette penſée».

Mélanges intéreſſans & curieux, 9 & 10 vol. in-12. A Paris, chez Lacombe, 1766.

SECOND EXTRAIT

LE neuviéme volume commence par l'énumération des pays ſitués ſous la zone torride: l'Auteur donne une introduction générale, où il ſe plaint de ce que l'on manque de relations pour décrire avec exactitude & fidélité les contrées de cette zone & les productions ſinguliéres qui s'y trouvent. La deſcription du royaume de Siam eſt précédée d'une introduction particuliére, où ſont jugés avec impartialité les Ecrivains qui ont parlé de ce royaume, tels que l'Abbé de Choiſy, le P. Tachard, la Loubère, le Comte de Forbin. L'hiſtoire naturelle de Siam occupe d'abord l'Ecrivain, & l'on trouve des traits piquans

&

& curieux à l'article *Eléphant* : l'Auteur, pour faire connoître l'hiſtoire de Siam, a comparé & extrait toutes les relations que nous avons de ce royaume. Il a fait une heureuſe application des traits les plus intéreſſans, aux gouvernemens de l'Europe; il prouve par les obſervations tirées du Comte de Forbin ſur les Siamois, que Choiſy, comme il l'a avancé dans ſon *introduction*, eſt frivole, minutieux & ſuperficiel, & que Tachard eſt peu exact, très-flatteur & fort prévenu.

Dans la preſqu'isle de l'Inde, au-delà du Gange, ſont les états de Malacca, de Camboye, d'Ava, d'Azem, de Tipra, de Pégu, d'Arra-Kan, que l'on ne connoit preſque que de nom; mais dans celle d'en deça du Gange, on trouve les poſſeſſions des Européans ſur les côtes de Malabar & de Coromandel. C'eſt dans l'ancien royaume de Carnate, formant aujourd'hui la Nababie d'Arcatte, que ſont ſitués Pondichéry & Madras, métropoles des établiſſemens François & Anglois dans les Indes. L'Ecrivain s'arrête particuliérement ſur Pondichéry, dont il fait voir la fondation, les accroiſſemens, & la deſtruction en 1761. Cette

ville éloignée du bord de la mer de 35 toises, avoit du nord au sud environ une demi lieue d'étendue, & 550 toises de l'orient au couchant. Les maisons des Européans étoient bâties de briques & d'un étage seulement, soit à cause de la rareté des bois de construction, soit par la crainte des ouragans qui sont très-fréquens sur ces côtes. Celles des Indiens ne sont que de terre glaise, cuite au soleil, & enduites d'une espèce de chaux qui se fait avec des coquilles d'huître calcinées. Les cours qui précèdent les maisons, sont plantées de palmiers & de cocotiers, à l'ombre desquels les Tisserands & les Peintres en toiles fabriquent ces beaux ouvrages qui viennent de l'Inde. C'est aussi dans ces cours, ou sur les plateformes qui servent de toits aux maisons, que les Indiens passent la nuit, couchés sur de simples nattes, & presque nuds.

» Nous aurions une grande carrière à parcourir, ajoute l'Auteur, si nous voulions nous arrêter à décrire tous les beaux édifices que renfermoit Pondichéry, avant sa destruction. Le plus bel édifice de la ville étoit, sans contredit, l'hôtel du Gouverneur, qui étoit com-

parable à ce qu'il y a de plus magnifique en ce genre. Cet Officier avoit en tout tems, douze Gardes à cheval & trois cens à pied, qui portoient le nom de *Pions*. Les jours de cérémonie il ne sortoit jamais que dans un palaquin superbe, brodé en or & orné de crépines & de glands de même matière, au milieu de sa garde, habillée avec la même magnificence. C'est à tort que l'on voudroit s'élever contre ce faste, & le suprimer comme une dépense inutile. Il devient d'une nécessité absolue, dans un pays où l'on ne juge de la puissance d'un homme & des nations que par leur éclat extérieur, ou par la pompe de ceux qui les représentent. Aureste, ce préjugé n'est pas si absurde qu'il le paroît d'abord, & si particulier à l'Asie, qu'on n'en voye partout les effets. Que chacun s'examine & se consulte; il verra que si la magnificence n'inspire pas surement l'estime & le respect; aumoins imprime-t'elle une certaine admiration, qui entraine la déférence & la considération ».

En 1748, Pondichery fut inutilement attaqué par les Anglois, sous les ordres de l'Amiral Boscawen: ils furent contraints de se retirer, après un siège

de plus de deux mois & une perte de près de 1200 hommes; mais en 1761, ils le prirent par une capitulation que leur Général dicta. La ville fut rasée, & les habitans se dispersérent. Cet triste événement rappelle l'horrible trahison dont Paris a vû l'Auteur sur l'échafaud. *M. Laws* est retourné dans cette contrée en 1763, pour y faire bâtir une nouvelle ville.

L'Auteur fait connoitre ensuite la ville de Madras, & relève, à ce sujet, une erreur dans les termes suivans. » Il n'y a pas plus de fidélité que d'exactitude dans le récit que les Auteurs Anglois de l'*Hist. univ. moderne* font de la prise de Madras par les François. On est fâché de trouver dans un ouvrage dont la vérité doit faire le premier mérite, une tache qui ne peut être que l'effet d'une erreur grossière, ou de la partialité la plus aveugle. Les François surprirent Madras en 1748 (disent ces Ecrivains) & se retirèrent après l'avoir pillé. Rien n'est plus faux. La capitulation de Madras est du 10 7bre. 1746. Les François gardèrent cette place trois ans, & l'évacuérent, suivant le traité d'Aix-la-Chapelle, le 15 Août 1749 ». On rapporte ensuite l'article XI du traité de paix de 1763, qui donne

aux établiſſemens françois leur conſiſtance actuelle.

La peinture qu'on trouve ici de Goa, ville appartenante aux Portugais, & ſituée dans une isle du même nom, donne une très-haute idée de leurs bâtimens, & une très-mauvaiſe de leurs mœurs, dignes en effet d'être repréſentées ſous les couleurs les plus horribles.

Le principal établiſſement des Hollandois dans les Indes, eſt la ville de Batavia, qu'ils conſtruiſirent en 1619, dans l'isle de Java, & qui contient aujourd'hui plus de cent mille habitans. Cette ville, au rapport de Corneille le Bruin, eſt une des plus belles de l'univers, par l'agrément de ſa ſituation, la régularité de ſes bâtimens, la magnificence & la commodité des édifices publics. Il y a beaucoup de luxe, & par conſéquent beaucoup de licence & de corruption dans les mœurs. » L'état floriſſant où la compagnie Hollandoiſe a ſçu porter ſon commerce, doit être regardé comme une ſuite de la politique dont elle uſe, & dont toutes les autres compagnies ne paroiſſent pas ſentir les avantages. Celle de Hollande ne veut à ſon ſervice que des gens en état d'avancer leurs affaires &

occupés de leur fortune. Tous les Officiers qui ont de l'indolence à ce sujet, elle les rejette, ou en fait peu de cas. Elle juge que quiconque néglige ses intérêts particuliers, est incapable de veiller utilement à ceux des autres ».

Le dixième & dernier volume achève la description des isles comprises dans la zone torride, parmi lesquelles l'isle de Ceylan tient un rang distingué : tous les Voyageurs en parlent comme d'une des plus belles, des plus agréables, des plus fertiles de l'univers. L'air y est pur & serein. Sa fécondité est aussi admirable que sa position. Non-seulement tous les fruits & les arbres que produisent les différentes contrées de l'Inde, se retrouvent à Ceylan ; mais encore un grand nombre d'autres qui lui sont particuliers, & même des herbes & des plantes potagères d'Europe, qui y ont été apportées par les Portugais. La plus remarquable des productions de cette isle est la canelle, dont les Hollandois fournissent les deux hémisphères. Quoique cette isle ait environ cent lieues du nord au sud, & quarante de l'est-à-l'ouest, ils n'occupent cependant à cette culture qu'un espace d'environ quatorze lieues, le long des bords de

la mer, parcequ'une expérience de plus d'un siécle leur prouve que cela suffit pour leur commerce, & qu'en multipliant trop la canelle, ils apréhenderoient d'en diminuer le prix. Cet article est terminé par des réflexions sur la puissance des Hollandois, qui, en moins de deux siécles sont parvenus à dépouiller les Portugais de leurs possessions & de leurs comptoirs dans presque toutes les Indes orientales, à y établir une puissance qui les met en état de faire la loi à toutes les nations Européannes dans cette partie de l'univers, & a y exécuter ces grandes choses avec un fond de treize millions, qui n'a jamais été renouvellé.

Dans la description des côtes d'Afrique, l'Auteur s'arrête sur la traite des Négres, & essaye de faire voir qu'il en résulte un bien réel pour les Négres eux-mêmes, qui seroient massacrés, s'ils n'étoient vendus, & pour la religion à laquelle on donne par là des disciples. Il termine ses descriptions par les terres australes, qui sont encore très-peu connues, quoiqu'elles comprennent plus du tiers de notre globe. On lit ici, avec plaisir, un mémoire sur la terre de Nuits & sur les avantages qu'on pourroit y trouver dans

l'établiſſement d'une colonie. L'Auteur s'attache particulierement à démontrer, d'après d'illuſtres Ecrivains François, combien on doit attendre de ſuccès des tentatives qu'on feroit dans ces terres auſtrales, & il propoſe des moyens d'y entretenir des colonies dez qu'elles y ſeroient une fois établies.

L'ouvrage eſt terminé par l'éloge de M. le Marquis de Montmirail, dont l'Auteur avoit l'honneur d'être particulièrement connu & aimé. Il a cru devoir payer à ſa mémoire le tribut de la reconnoiſſance dont l'avoient pénétré les bontés & les bienfaits littéraires de ce jeune Seigneur, généralement regretté. Il s'en acquitte dans cet éloge avec tout le talent dont on a dû trouver des preuves dans le petit nombre de morceaux que nous avons cités. En jettant un coup d'œil général ſur cet ouvrage, il nous paroit qu'il peut tenir lieu d'un très-bon abrégé de voyages. La géographie, les mœurs des peuples, l'hiſtoire naturelle, la navigation, l'établiſſement des colonies & de comptoirs de commerce; tous ces objets intéreſſans ſont traités ici avec clarté & préciſion, ſans longueurs, ſans répétitions, & cependant ſans qu'il y

manque rien d'essentiel ; & ce qu'on ne trouvera dans aucune histoire de Voyageurs, c'est que les événemens y sont conduits jusqu'à ces derniers tems, & discutés avec une critique saine & judicieuse, appuyée de preuves & fondée sur des recherches très-étendues.

Réflexions hazardées d'une femme ignorante, qui ne connoît les défauts des autres que par les siens, & le monde que par relation & par ouï-dire. 2 parties in-12. A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Vincent, 1766.

SOus ce titre modeste, ce livre renferme des réflexions très-solides & une connoissance très-étendue du cœur humain ; & s'il étoit vrai que la personne à qui nous devons cet ouvrage, fut aussi ignorante qu'elle prétend l'être, on pourroit assurer que les femmes sans étude ont des vûes bien supérieures à celles des Philosophes les plus éclairés. Elle rend compte dans la préface, de la méthode qu'elle a suivie dans ses spéculations. » Avant de connoître les autres,

dit-elle, j'ai voulu me connoître moi-même, autant qu'il étoit poſſible; & quoique avec les lunettes de l'amour propre on ſe voye toujours avantageuſement, je me ſuis trouvé un nombre infini de défauts; & j'avoue, à ma honte, que c'eſt ſur moi-même que *j'ai fait une grande partie des réflexions que je riſque de donner au public*«. Cette *méthode eſt certainement la meilleure de toutes*, lorſque d'ailleurs on a la force d'écarter tous les voiles d'un amour propre trop flateur; c'eſt ainſi que s'y eſt pris Montagne: il croyoit, avec raiſon, que l'expérience qui nous trompe rarement, quand nous la faiſons ſur autrui, eſt infaillible, quand nous l'eſſayons ſur nous mêmes; auſſi, comme Montagne ne rougiſſoit pas de ſe reconnoître dans les cœurs qu'il analyſoit, il n'eſt point de lecteur qui n'aime à ſe reconnoître dans ce Philoſophe, lors même qu'il convient des défauts qu'on voudroit le moins avouer.

On ne peut, dit l'Auteur de ces réflexions, être plus ignorante, à tous égards, que je le ſuis; mais il m'a paru qu'on pouvoit fort bien ne rien ſçavoir, & cependant ſentir, appercevoir & mé-

me juger, lorſqu'on ne puiſoit ſes obſervations que dans les reſſorts & les foibles du cœur humain. Les réflexions que nous allons rapporter, ſuffiront pour convaincre nos lecteurs, qu'elle a vû avec juſteſſe; s'ils en trouvent quelques-unes qui ne ſoient pas entièrement nouvelles pour eux, voici ſon excuſe: » mon ignorance peut ſans doute, dit-elle, m'avoir fait prendre pour découvertes des idées que tout le monde a eues comme moi. Peut-être auſſi ai-je mal vû les hommes en les analyſant d'après ma façon de voir, d'après mes ſenſations, mes paſſions & mes imperfections; c'eſt ce que j'ignore; & c'eſt cette incertitude qui m'a déterminée à prendre le public pour Juge".

Ces réflexions roulent ſur différens ſujets de morale: *le monde, ſes devoirs, l'amitié, la nature & l'art, les ménagemens politiques des femmes du monde, le reſpect humain; les paſſions, l'ennui, quelles ſont les qualités du cœur & de l'eſprit les plus à déſirer? les peines, les effets de la joie à la ſuite du chagrin, le caractère, la mode & l'uſage, l'amour paternel, la ſurpriſe, le célibat & le mariage, l'hon-*,

neur, les besoins, la modération, la consolation, la liberté, l'usage qu'on fait du tems, la honte, la paresse, l'incrédulité, la hauteur, la fortune, sont les sujets de la première partie. La seconde roule sur *les préjugés, les liaisons, la subordination, les loix, le mensonge & la fausseté, l'intérêt, l'humeur, les caprices, le bonheur, la jeunesse, la vieillesse, la vérité & la sincérité, l'occasion, l'absence, la confiance, la probité, le plaisir, la société, la médisance, la calomnie, la beauté, la bonne foi & la crédulité, la timidité, l'ingénuité & l'innocence, le vrai courage & la fermeté d'ame, le passage des richesses à la pauvreté, la confiance dans ses propres forces, l'ingratitude & la reconnoissance, le pardon des offenses, la naissance, la beauté, la laideur, le monde & la solitude, l'empire des sens sur la raison, la vieillesse, l'humanité, les désirs, le respect & l'estime, l'habitude & la familiarité, l'amour propre, les fautes, la contradiction, l'incertitude, l'impatience, quelques moyens de devenir vertueux, propres à l'éducation, la femme raisonnable &*

La femme du monde. Il n'y a aucun de ces ſujets ſur leſquels on ne trouve des choſes très-bien penſées & très-finement ſenties ; nous en prendrons quelques-unes au hazard.

En parlant du monde, l'Auteur parcourt *différens caractères* ; elle peint auſſi celui du courtiſan. » De tous les tems, dit-elle, on a vû le courtiſan chercher à plaire au ſouverain, en flattant ſes paſſions, en les faiſant naître, en les nourriſſant, en ſe rendant néceſſaire à ſes plaiſirs ; quelquefois en lui en impoſant au préjudice de la vérité & de la fidélité qui lui eſt dûe. — Plus le Souverain eſt bon, plus il eſt aiſé de le tromper ; il juge d'après lui, de tous ceux qui l'environnent. — Le courtiſan eſt preſque ſûr de parvenir à ſes fins, (quand il eſt adroit) vis-à-vis d'un Prince vertueux, qui ne ſuppoſe jamais le vice caché ſous l'extérieur de la vertu «.

» Lorſqu'on rapproche tous les agrémens du monde, qu'on ſupprime tous ſes dangers, tous ſes dégoûts & toutes ſes mortifications, & qu'on n'enviſage que ſes plaiſirs réunis, cela fait un tableau charmant ; c'eſt comme un Peintre qui fait le portrait d'une femme lai-

de, & qui tâche d'en faire un joli tableau; il l'embellit avec tant d'art, qu'on la reconnoit, quoiqu'effectivement ses traits soient tout différens «.

» L'ambition du petit-maître est de donner une grande idée de lui & de son mérite, & *il ne fait rien qui n'inspire*, pour le moins, un très-grand mépris pour lui. Les petites-maîtresses *sont les caricatures* des beaux airs; la fausseté de leur esprit donne une mince idée du reste ».

Dans l'article qui concerne la nature & l'art, l'Auteur en considérant ce dernier par son mauvais côté, le traite assez mal, & ses preuves sont très-bonnes. Elle vient de parler de quelques inventions funestes; elle ajoute: » qu'est-ce que l'art peut avoir produit de bien, qui compense les maux qu'il a faits à l'humanité? il a, me dira-t'on, inventé l'anatomie, la botanique, la chimie; tout cela sert à la conservation de l'homme. Qui le sçait? Ce remède qui guérit pour le moment détruit peut-être le principe de la vie, & sert à l'abréger. L'anatomie qui paroit plus utile & plus sure dans ses opérations, n'a-t'elle pas ses inconvéniens? Le travail & les expériences sur les ca-

cadavres ne suffisent pas ; il faut que chaque élève dans cet art aille s'exercer dans les hôpitaux sur le pauvre malheureux. Combien d'hommes périssent entre leurs mains, avant qu'ils ayent perfectionné leur talent & leur science ? Pour parvenir à faire en leur vie deux ou trois cens opérations, dont plus de la moitié ne réussira pas, il faut qu'ils estropient, qu'ils tuent des milliers d'hommes. Acheter la vie d'un citoyen, fut-il le plus grand homme du monde, par le martire ou la mort de plusieurs, c'est être plus cruel que les Cannibales qui mangent leurs ennemis ; ils sont du moins aveuglés par la passion de la vengeance... Un citoyen qui a le malheur d'être malade & pauvre, au lieu de l'aider, de le soulager dans ses besoins, le massacrer, le faire périr, pour devenir capable d'en guérir un plus riche, & peut-être moins vertueux que lui ; je ne puis soutenir cette idée ; elle révolte la raison. »

Après cette réflexion remplie d'humanité, mais qui s'écarte un peu du sujet, l'Auteur y revient ; elle observe que la perfection de l'art est de dénaturer les choses en apparence. Un de ses plus

grands merites eſt de paroitre ce qu'il n'eſt pas. Une étoffe brodée, ſi la broderie eſt parfaite, doit avoir l'air d'être peinte. De même une étoffe peinte doit paroitre brodée; c'eſt du moins un mérite de plus.

Sur la mode & l'uſage, elle dit: » l'uſage eſt une choſe dont les hommes conviennent entr'eux, ſans ſçavoir pourquoi; dumoins dans ce pays. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que ce ſont les plus foux d'entr'eux qui l'établiſſent; les plus raiſonnables ne ſont que s'y ſoumettre, & ſont forcés d'y céder, pour n'être pas ridicules, & n'avoir pas l'air miſantrope».

» Il faut bien du courage, dit-elle, en parlant de l'ingratitude des enfans, & de la modération pour ſoutenir l'ingratitude de ceux qu'on aime; celle des autres doit nous être indiférente. Plus les ingrats nous ſont chers, plus notre cœur flétri & affligé ſe ſent entrainer à la haine & à la vengeance. La tendreſſe abuſée & trompée perd tous ſes droits; l'ingratitude la détruit ſans eſpoir de retour. Le cœur ne revient jamais ſur ſes pas, lorſqu'on a trahi ſes plus tendres vœux. Il ſeroit plus aiſé de le ramener de l'antipathie à l'amitié".

Sur l'honneur, elle observe que « tandisque l'honneur du monde a une exactitude stricte pour les dettes du jeu, il souffre, il semble même autoriser un joueur à ne payer de *sa vie celui qui lui fournit les alimens les plus nécessaires à sa subsistance* ».

Sur l'incrédulité : » c'est une mode, dit l'Auteur, qui a paru commode ; on l'a adoptée presque généralement ; elle passera comme tant d'autres, qui ont d'abord été suivies, & dont on a oublié jusqu'au nom. — On y trouvera des inconvéniens, surtout lorsqu'elle aura gagné le peuple ; les gens grossiers s'en tiennent à la lettre, & de-là tirent leurs conséquences. — S'il n'y a rien à craindre après la mort, diront-ils, tâchons d'esquiver le gibet ; & d'ailleurs, volons, pour nous mettre à notre aise dans ce monde. — Quelques maîtres affaissés, d'après ce système, feront, je crois, passer la mode de l'incrédulité ».

Sur les loix : » celui qui se plaint d'être assujéti aux loix, sous prétexte qu'elles attentent à la liberté, doit convenir qu'on n'en est esclave, qu'à proportion qu'on est coupable, & dès ce moment, voir qu'il ne tient qu'à lui d'être libre ».

Le caractere du capricieux qui a presque toujours été manqué au théâtre, a été fort bien saisi par l'Auteur. » Qu'est-ce qu'un caprice, dit-elle. J'hésite à le définir. C'est à la fois vouloir une chose, & ne la vouloir pas. C'est vouloir vivement ce qu'on ne desire pas; c'est former en moi-même un désir, qui est détruit à l'instant par le commencement d'un autre; c'est, en effet, ne sçavoir au juste ce que l'on veut. Une femme capricieuse demandera à ses gens vingt choses à la fois, toutes contraires les unes aux autres, comme d'ouvrir & de fermer une fenêtre, d'entrer & de sortir. La couleur qu'elle désire à son ruban, est justement celle qui ne se trouve pas dans les douze qu'on lui présente. Si l'on n'avoit de caprice que vis-à-vis de soi, sans en faire souffrir les autres, ce seroit une incommodité comme la migraine: peu de gens sont exempts de cette migraine de l'esprit,,. «

Tout l'article de la probité mériteroit d'être transcrit. » Est-on honnête homme, parcequ'on est brave? Qu'on paye exactement les dettes du jeu? Qu'on ouvre sa bourse à ses amis, qui n'est souvent remplie que du bien d'autrui? Par-

qu'on donne avec profusion, tandis qu'on retient le bien de ceux qui sont quelquefois dans le besoin, ou du moins dans le malaise ,,?

,,Est-on honnête homme parcequ'on ne vole pas sur le grand chemin, mais qu'on se permet de tromper jusqu'à son meilleur ami dans un marché de chevaux, de bijoux, ou d'autres choses ?,,

,,Est-on honnête homme lorsqu'on séduit la femme de son ami, parcequ'on ne publie pas son deshonneur ?,,

»Est-on honnête homme lorsqu'on joue fidèlement contre quelqu'un qui, en jouant, va courir le risque de se ruiner ?,,

,,Est-on honnête homme parcequ'on tient sa parole à ses égaux, & qu'on en manque indignement à ses inférieurs ?,,

Voici tout ce que l'Auteur dit de la calomnie. » Celui qui ne s'en tient pas à la médisance, qui va jusqu'à la calomnie, doit être sans mœurs, sans probité, abandonné au vice, inhumain, un monstre enfin capable de tout. S'il a la cruauté de ravir l'honneur, la réputation à son semblable, il ne se feroit pas beaucoup d'effort pour lui ôter la vie, qui ne

lui eſt pas plus chère ni plus précieuſe que ces deux choſes ».

L'amour propre eſt un ſujet inépuiſable pour les Moraliſtes; il a été ſi ſouvent traité; la Rochefoucault la conſidére ſous tant de faces! Ceux qui combattent ſon ſyſtéme, & en dernier lieu *M. Hume*, dans ſes réflexions ſur la morale, ont laiſſé ſi peu de choſe à dire ſur cette matière, qu'il ſemble qu'il n'y ait plus qu'à répéter; cependant l'Auteur a encore trouvé des choſes nouvelles dans cette mine ſi ſouvent fouillée. En général, on trouve dans cet ouvrage une morale ſévère, mais irréprehenſible : tout n'y eſt pas nouveau, mais la naïveté avec laquelle l'Auteur s'exprime, doit faire croire qu'elle s'eſt rencontrée avec les Auteurs qui l'ont précédée, qu'elle n'a eu aucune intention de les imiter, & que ſi elle étoit venue avant eux, ils ſeroient dans le même cas par rapport à elle. Ceci ne regarde que quelques réflexions; car la plus grande partie lui appartient ou par le fond ou par la forme.

Anecdotes de Médecine, ou choix de faits ſinguliers qui ont rapport à l'anatomie, la pharmacie, l'hiſtoire naturelle &c. auxquels on a joint des anecdotes concernant les Médecins les plus célébres, 1 & 2e. parties. A Lille, chez Henry 1766.

IL y a environ cinq ans que le public reçut avec plaiſir le premiere édition de cet ouvrage. Nous en rendîmes compte alors, & nous avons été flattés de voir les Médecins eux-mêmes confirmer, par leur approbation, le jugement favorable que nous crûmes devoir en porter. L'Auteur, Médecin eſtimé & Ecrivain connu, a conſidérablement ajouté à la premiere édition de ce recueil. On le trouva trop court, il y a cinq ans; & il y a bien de l'apparence qu'on lui reprochera aujourd'hui le même défaut, ſi c'en eſt un. Il n'y avoit que 181 anecdotes dans la premiere édition; il y en a 247 dans celle-ci, toutes également agréables, & quelques-unes très-utiles, comme on pourra s'en convaincre par celles que nous allons rapporter.

Moyens dont ſe ſervent les Moſcovites pour ſe guérir. » Il faut avouer que chaque nation a une méthode particuliere pour ſe débarraſſer des maladies qui l'affligent : le bain des Moſcovites eſt un moyen des plus ſinguliers. *Voici comment ils le prennent.* On chauffe un four à l'ordinaire, & quand la chaleur eſt un peu abbatue, cinq ou ſix Moſcovites, plus ou moins, s'y gliſſent, & s'y étendent tout de leur long; après quoi, on ferme la porte ſur eux, de maniere qu'ils peuvent à-peine reſpirer : lorſque la chaleur leur eſt devenue inſupportable, ils ſortent pour prendre le frais, & y rentrent enſuite; ils recommencent juſqu'à ce qu'ils ſoient preſqu'entierement rotis : ils en ſortent enfin rouges comme des écreviſſes, & ſe jettent dans la riviere ; ou, ce qu'ils aiment encore mieux, ils ſe couvrent entierement de neige, & demeurent ainſi enveloppés plus ou moins de tems, ſelon la maladie ».

Danger des ordonnances faites par des ignorans. « Voici le titre d'un livre où il doit y avoir bien des ſottiſes : *le Barbier Médecin, ou les fleurs d'Hypocrate, dans lequel la chirurgie re-*

pris la queue de ſerpent : par Jean Michault. A Paris, chez Guignard. 1672. Il eſt étonnant avec quelle fureur, preſque de tout tems, les Chirurgiens ont été tentés de faire le métier des autres. *Oprat Ephippia bos piger, &c.* C'eſt bien le cas de l'application. Un Auteur applaudi, au théâtre n'eſt pas plus content qu'un Chirurgien qui vient d'écrire une ordonnance. *Après ſes deux grös de follicules & ſa pincée de coriandre*; il ne penſe pas qu'on puiſſe imaginer de meilleure médecine, & pour l'ordinaire, il entaſſe ſans lumière & ſans raiſon, dans la formule; tout ce qu'il connoit & ce qu'il ne connoit pas de médicamens purgatifs. En une ville d'Artois, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi ordonna à une femme de 50 ans, d'un tempérament ſanguin, attaquée d'un catharre ſi violent, qu'il lui occaſionnoit une fievre continue, avec redoublement, deux purgatifs de la plus grande violence (nous ſupprimons les deux ordonnances très-ſurprénantes en effet, rapportées ici) Ce purgatif, ou plutôt ce poiſon, comme diſent les Médecins de Paris qui ont fait uſage de ce trait de capacité des Chirurgiens, dans leurs

mémoires présentés au Roi, en ulcérant les intestins à la malade, lui causa une superpurgation, qu'il ne fut pas possible d'arrêter; elle en périt presque sur le champ. Sa mort fit beaucoup d'éclat, comme il est aisé de le penser : le Magistrat voulut *constater le fait*; il fit apporter les deux ordonnances du Chirurgien au greffe de la ville, où elles sont encore. Cet exemple est un bon avis au public; mais le Chirurgien n'a pas été pendu, quoiqu'il l'eut bien mérité ».

Usage des Egyptiens à l'égard des Médecins. Les Egyptiens avoient un code de médecine, dont il n'étoit pas permis aux Médecins de s'écarter dans le traitement des maladies : si le malade mouroit après avoir usé de quelque médicament qui n'étoit point dans ce code, le Médecin payoit de sa vie. Ce n'étoit pas là un moyen d'avancer beaucoup les progrès de la médecine en Egypte. Les Médecins étoient plus indépendans & plus absolus dans la ville de Locres. Une loi de Zaleucus, législateur des Epizéphyriens, portoit que le malade qui auroit bu du vin pur, sans l'ordonnance du Médecin, seroit puni de mort, quoiqu'il eut recouvré la santé ».

Anec-

Anecdote concernant le grand-pere de Félix Platerus. » On regarda comme une eſpèce de prodige, dans le ſiécle paſſé, que le Duc de St. Simon eut pû encore être pere à l'âge de 72 ans; cependant Valère-Maxime rapporte que Maſſiniſſa, Roi de Numidie, engendra Méthinnate après 86 ans. Un autre Hiſtorien, beaucoup plus moderne, a écrit que Uladiſlas, Roi de Pologne, fit deux garçons à l'âge de 90 ans; & Félix Platerus dit que ſon grand-pere étoit âgé de 100 ans, quand il ceſſa d'être pere. Meſſia rapporte qu'un homme de 70 ans, fit un enfant à une femme de 60 ans. Cet exemple eſt plus frappant; car les femmes, pour engendrer, ont un tems plus limité que les hommes ».

Une mere accouche de deux enfans quatre heures après avoir été pendue. Dans l'accouchement, les efforts de la mere facilitent ſans doute la ſortie de l'enfant; mais ceux que fait lui-même cet enfant, ne doivent pas être comptés pour rien. On a bien des exemples qu'ils ont ſuffi pour lui faire voir le jour. L'horrible & déteſtable cruauté d'un Inquiſiteur eſpagnol le prouva bien. Il avoit fait pendre (en 1551, le 14 Juin)

le mari, & la femme quoiqu'enceinte. Quatre heures après la mort de cette malheureuse mere, encore attachée au gibet, deux enfans vivans tombèrent de son sein. Thomas Bartholin raconte qu'un enfant vint au monde près de deux jours après la mort de sa mère, survenue dans un travail où trois sages-femmes avoient épuisé leur art. Gaspar à Reis, dans son ouvrage intitulé : *Elysius Campus jucundarum quæstionum*, q. 9, rapporte, après Cornatus, qu'une femme grosse, de Madrid, de l'illustre famille de Lasso, ayant été réputée morte, après trois jours d'agonie, fut mise dans le tombeau de sa famille, lequel ayant été ouvert quelques mois après, on trouva le cadavre tenant sur le bras droit un enfant mort... Il est donc évident que les enfans ne meurent pas toujours avec leurs meres, quand c'est vers le terme de leur grossesse. Dan. Vincelius a composé un traité pour prouver cette vérité... L'usage de certaines femmes ignorantes, qui ensevelissent celles qui meurent grosses, d'enfermer dans le cercueil une aiguille, des ciseaux & du fil, est une preuve que l'expérience les a convaincues que les femmes peuvent accoucher après leur mort.

Des peres & meres ſains ne faiſoient que des enfans ſourds & muets. » Les peres & meres qui jouiſſent de la plus parfaite & de la plus heureuſe conformation, donnent quelquefois le jour à des enfans qui apportent en naiſſant des infirmités étrangères à une famille ; témoin ce Magiſtrat dont parle Baillon, qui fit un grand nombre d'enfans ſourds, quoique lui & ſa femme entendiſſent très-bien ; & cet autre qui n'engendroit des enfans ſains, qu'autant qu'il les faiſoit à Paris ; au-lieu qu'à Bordeaux ils naiſſoient tous ſourds & muets. Par quel ſiſtême de génération ſe tirera-t'on de ce pas ci ? Il me paroît ſi gliſſant, que je me ſens, comme malgré moi, tomber dans les cauſes occultes des Anciens «.

Nous terminerons cet article par le récit ſuivant, au ſujet d'une maladie de François I. » Le Médecin ſemble avoir le droit de tout dire impunément. On raconte, par exemple, de Lecoq, qu'ayant été appellé en cour pour conſulter ſur la maladie de François I., Roi de France, qui étoit atteint du mal vénérien, il s'oppoſa fortement à l'avis de Fernel, qui ne vouloit ſe ſervir d'autre remède que de ſon opiate antivénérienne, &

qu'il insista sur l'usage de la friction mercurielle, comme le moyen le plus prompt & le plus efficace, en disant au même Fernel: *c'est un vilain qui a gagné la V... , frotez-le comme un autre homme & comme le dernier de son Royaume, puisqu'il s'est gâté de la même manière.* Cela fut rapporté au Roi, qui n'en fit que rire, & lui en sçut bon gré «.

Au-reste l'Auteur de ces *Anecdotes*, de tous les faits qu'il a rapportés, les garants les plus sûrs; ainsi l'on ne peut revoquer en doute rien de ce qu'il raconte. Il a eu soin de puiser dans les meilleures sources. Nous avons vû avec bien de la satisfaction, l'estime particulière qu'il fait de la *Gazette-Salutaire*, & du sçavant Médecin qui la rédige. Comme M.. de M... Auteur des *Anecdotes de Médecine*, est passé, il y a environ quatre années, de Douai, où il donnoit des preuves si multipliées de ses talens & de son érudition, à S. Domingue, où il continue d'exercer la médecine avec le plus grand succès, il n'est pas surprenant qu'il ignore la continuation de la *Gazette-Salutaire*, & que dans une note, (pag. 56), il ait dit, en rapportant un

fait : » c'eſt l'Auteur de la *Gazette-Salutaire* qui parle ici ; tout ce qui étoit de lui dans cette feuille hebdomadaire, m'a paru toujours frappé au coin de la plus ſaine critique ; je déſire bien, en mon particulier, que cette feuille renaiſſe un jour, & qu'on lui rende plus de juſtice : elle devroit encore revivre, pour ne pas nous priver des bonnes choſes que l'Auteur y inſéroit. Cette *Gazette* étoit d'une toute autre nature que le *Journal de Médecine*, & pouvoit très-bien ſubſiſter indépendamment de ce recueil précieux a.

Les vœux honnêtes de M. de M., ſont remplis. La *Gazette-Salutaire* n'a pas beſoin de renaître ; elle n'a pas ceſſé de ſubſiſter, & l'Auteur de cette feuille hebdomadaire, eſt très-flatté de l'approbation particulière de M. de M. Il fait tous les jours de nouveaux efforts pour la rendre digne de l'eſtime publique, & la rapprocher du but qu'il s'eſt toujours propoſé. C'eſt dans cette ville qu'elle a été entrepriſe, & qu'on continue de la faire paroître.

Odes nouvelles & autres Poëſies, précédées d'un diſcours ſur l'Ode, & ſuivies de quelques morceaux de proſe. Par M. Sabatier. A Paris, chez Sébaſtien Jorry, & chez de Laſſin, in-12, 1766.

LE plus grand nombre des poëſies que renferme cet eſtimable recueil, ont été repandues dans le public; pluſieurs odes ſurtout ont été imprimées & reçues avec applaudiſſement; nous choiſirons celles que l'Auteur publie pour la premiere fois, nous parlerons dans une autre occaſion, des épîtres & des morceaux de proſe.

De tous les genres de poëſie, l'ode eſt peut-être celui qui exige le génie le plus grand & le plus élevé; elle doit renfermer toutes les beautés de l'art: elle ne ſouffre rien de foible; ſon enthouſiaſme n'eſt ni celui de l'épopée, ni celui de la tragédie; dans l'un & dans l'autre, le Poëte prend le ton de ſes héros, & s'aſſujettit à ſon ſujet: dans l'ode, il eſt toujours au-deſſus; ce n'eſt pas un orage lent à ſe former qui annon-

que le tonnerre & l'éclair ; mais, le rocher qui fume de la foudre qui l'a frappé avant que la tempête ne l'ait enveloppé de son ombre. Si l'ode paroit n'avoir pas une marche fixe, c'est que des esprits vulgaires sont incapables de la suivre ; elle dédaigne cette foible gradation de preuves & de conséquences dont l'éloquence fait son plus bel ornement. Des traits sublimes, des épisodes inattendus, des images frappantes, des sentimens d'une ame peu commune, voilà son langage. Il faut que la beauté de son stile naisse de la beauté des idées qu'il exprime ; l'expression est toujours énergique, quand elle rend les impulsions d'une ame fortement agitée. Telle est l'ode. Quiconque sent toute la difficulté de ce genre, & se décourage, n'est pas né pour ce genre ; mais malheur à quiconque prend la lyre d'Horace ou le luth d'Anacréon, sans bien connoître l'étendue des sons qu'il peut en tirer ! M. Sabatier n'a pas ignoré les périls de son entreprise ; son discours sur l'ode prouve qu'il les connoissoit, & dans ce cas, c'est avoir réussi, que d'avoir osé entreprendre. C'est à nos Lecteurs d'en juger : il commence ainsi son Ode sur la guerre.

Mars a dit,, allumons les flambeaux de la rage!
Sa voix de la discorde a brisé les cachots,
Elle accourt sur ses pas; le monde qu'il ravage
Regrette le cahos.

Que de murs embrasés s'écroulent en poussière!
Que de glaives sanglans brillent de toutes parts!
Je frémis; est ce là cette Europe si fière
Du progrès de ses arts?

Les peuples gémissans, les cris, les funerailles,
Nous retracent l'horreur qui règne aux sombres bords,
Et les champs désolés n'ouvrent plus leurs entrailles
Que pour cacher les morts.

Cruel fils de Junon, ton bras à qui tout cède,
N'a que trop sur la terre étendu son courroux;
Ah! ne verrons nous plus un nouveau Diomède
T'accabler de ses coups.

Je le vois, à travers les ruines du monde,
Courir pour enchaîner ses transports furieux,
Et de tes feux bruyans la tempête qui gronde,
Est un calme à ses yeux.

Ainsi, lorsque des vents les ailes fremissantes,
De la mer qui s'entr'ouvre ont fait mugir le sein,
Neptune, sur le dos des ondes ménaçantes,
Marche le front serein.

Broglie à ce portrait, &c. Ces six strophes sont remplies d'un noble enthousiasme; l'éloge du héros que M. S. célèbre, est amené d'une manière sublime; mais cet éloge deviendroit froid & monotone, si le Poëte le faisoit lui-même: ainsi, après avoir mis Broglie, à la place de Diomède, après avoir dit

en deux strophes, que la France lui apporte ses tributs d'estime & d'amour, qu'il remplira ses vœux; que c'est un dieu bienfaisant sous les traits d'un guerrier, le Poëte est interrompu par la renommée: c'est à moi, dit-elle, qui enfante ces prodiges, à les vanter; viens admirer son audace à Sunderhausen; elle le conduit à Cassel, à Gottingue, à Berghen: ici la renommée prend encore une autre route; elle peint les ennemis en désordre à Berghen, dont ils croyoient s'emparer, & continue ainsi:

Quand le fougueux Xercès, au seul bruit de sa course,
Croit envahir la Grèce, insensé conquerant;
Thémistocle l'arrête, & jusques vers la source
Repousse ce torrent.

Les Grecs qu'épouvantoit l'insolente furie
De ce Roi, dont l'orgueil veut enchaîner les flots,
Nommèrent le mortel qui sauva sa patrie,
Le plus grand des héros.

La louange aux héros doit prodiguer ses charmes;
Leur vie est un tableau de services rendus;
Et ce n'est qu'à leur mort qu'ils font verser des larmes
Aux peuples éperdus.

La renommée continuant l'éloge des Héros, peint Alexandre pleurant sur la famille de Darius, ne parle qu'à regret des guerriers farouches: le Poëte prend alors la place de la renommée, & lance

des traits contre les conquerans.

Possesseurs d'un pays que la flamme ravage,
Le deuil vous environne, & la terreur vous sert;
Pareils à des lions, affamés de carnage,
Et Rois dans un désert.

Il finit par des exhortations remplies de sentiment, à n'employer leur valeur qu'à ramener la paix: exciter l'abondance, dit-il, fertiliser les campagnes, c'est plus que conquérir, par des batailles, un nouvel univers. Tandisque le conquérant réduit tout en poudre, un Roi sage combat ses ennemis à regret.

Pour soutenir ses droits il n'a reçu la foudre
Que de mains de Thémis, &c.

Le plan de cette ode nous paroît magnifique; elle est très-bien versifiée & digne à tous égards du héros qui y est célébré.

Comme il nous est impossible de rendre compte de tous les ouvrages que contient ce recueil, nous nous contenterons d'analyser une ode dans chaque genre. Nous venons de donner une idée de la manière dont M. R. traite le genre héroïque: nous allons passer à un genre moins élevé, mais non moins noble; c'est le philosophique, ou moral. La philosophie a perdu la poésie parmi nous; nous commençons à préférer la Motte à

Rousseau ; M. S. connoit jusqu'à quel point le Poëte peut faire usage de la philosophie, sans se laisser gagner par le froid qu'elle doit nécessairement répandre sur les arts. Dans une ode sur le luxe, il en rapporte les effets les plus pernicieux ; il le considère, dans tous les états, relativement à la population, à la sureté, à la véritable grandeur des états.

La richesse d'un peuple en devient la ruine ;
De son or qui l'accable il découvre la mine ;
Et de ses ennemis il guide les efforts.
Les Guerriers avillis, aux rapines s'exercent,
Et du sang qu'ils commercent,
Grossissent leurs trésors.

Méprisable valeur qu'entraîne l'avarice !
Ce n'étoit pas la sorte, ô Camille, ô Fabrice,
Vous, héros du travail, & fiers enfans de Mars,
Vos bras, qui s'exerçoient sur la terre féconde,
De l'empire du monde
Elevoient les remparts.

Venez voir ces Guerriers que le luxe environne ;
Sur le front d'Adonis le casque de Bellone,
Dans les champs de la mort les plaisirs amenés &c.

Il est difficile de faire un plan régulier dans une ode morale ou philosophique ; les strophes sont ordinairement isolées. On a reproché, avec beaucoup de raison, ce défaut à Lamotte. Rousseau a fait aussi des odes morales ; mais avec quel art il a sçu lier chaque strophe à son sujet, tantôt par des exemples, tantôt par des

épisodes! M. S., comme on le voit, par l'exemple qu'on vient de rapporter, a suivi l'exemple de Rousseau, & a mêlé avec succès les agrémens & les richesses de la poësie aux préceptes de la morale. Dans une ode aux meres sur la nécessité de nourrir leurs enfans, on trouve ces vers.

A-peine ont-ils vû la lumière,
Qu'une vanité meurtrière
Loin de vous place leurs berceaux.
L'usage a dit : *qu'on m'obéisse* ;
S'il commandoit leur sacrifice,
Vous creuseriez donc leurs tombeaux?

Dans une autre ode adressée à Mad. la Comtesse de G., M. S. peint les délices & l'innocence de la vie champêtre, & les met en opposition avec les embarras & les crimes des villes. Il y a dans cette pièce des strophes excellentes, en voici quelques-unes :

Dès que les dons vermeils de l'amant d'Erigone
Auront fait rougir les coteaux
Que les Silvains dansans sous les yeux de l'Automne,
Lui porteront des fruits nouveaux.

J'irai, n'en doute pas, oublier cette ville
Où les forfaits ont des flatteurs,
Où la vertu soupire, où l'audace servile
Rampe pour monter aux honneurs.

Ville où le sentiment n'est que l'instinct du vice ;
Où les plaisirs sont des tourmens ;
Où ceux qui des vertus élevent l'édifice,
En détruisent les fondemens.

Il parcourt les agrémens qu'on trouve à la campagne ; il eſt arrêté par une reflexion affligeante. Hélas ! quand ma voix te rappelle aux champs, puis-je en oublier les malheurs ; verras-tu leur miſere ſans frémir ?

Quel crime ont-ils commis, ces mortels que déchirent
Des ſuplices toujours nouveaux ?
Epuiſés, expirants, ils ſe trainent, ſoupirent,
Courbés ſous le poids de leurs maux.

Cependant leurs travaux enrichiſſent du monde
La dédaigneuſe oiſiveté,
Et ranimant le ſein de la terre féconde,
Ils recueillent la pauvreté.

Il continue cette peinture touchante, & finit par deſirer les faveurs de la fortune, pour verſer ſur eux ſes tréſors.

L'ode eſt héroïque, ou morale, ou anacréontique ; ce dernier genre eſt deſtiné aux amans & aux buveurs. M. S., qui s'eſt eſſayé ſur tous les tons, en a quelques-unes dans ce dernier genre. Dans une de celles qu'il conſacre à Bachus, il dit :

Loin de nous la cérémonie
Où l'ennui dans un beau feſtin,
Verſe le moſelle ou le rhin ;
L'on y boit parcequ'on s'ennuie.
Fuyons la gêne ; le plaiſir
Eſt un enfant de la folie :
Qui l'enchaîne, le fait mourir.

De ses odes galantes nous ne rapporterons que la strophe suivante.

Les jours de votre absence
Sont d'éternels hyvers,
Ceux de votre présence
Ne sont que des éclairs.
Le tems qui nous entraîne,
Voulut donc départir,
Des chaînes à la peine
Des ailes au plaisir....

Nous aurions pu choisir un plus grand nombre d'exemples. Dans l'ode intitulée *les Grands*, dans *l'Amour de la patrie*, dans celle *sur l'éloquence*, &c, il y a des strophes d'une grande beauté; mais nous avons craint de passer les bornes d'un extrait.

CATON D'UTIQUE, *Tragédie de M. Addisson, traduite de l'Anglois*; par M. Guillemard, Ecrivain de la Marine & des Classes, Secrétaire de l'Intendance de Marine en Bretagne. A Brest, chez Malassis, & se trouve à Paris, chez Durand. 1767.

POUR être écrite avec beaucoup d'élégance, & pour être une des meilleures tragédies angloises, il s'en faut bien que cette pièce soit sans défauts: on

y trouve sans doute des beautés très-frappantes; mais ces beautés sont éclipsées par tant d'irrégularités, qu'on auroit bien de la peine à en supporter la lecture, si elle étoit traduite d'un bout à l'autre. M. Guillemard a senti combien une telle version seroit insupportable aux François, & il s'est contenté d'en traduire les scènes les plus intéressantes, & de ne donner qu'une analyse très-abrégée du reste de la pièce, assemblage rebutant d'intrigues puériles, d'incidens invraisemblables & de froides intrigues. Toutefois il faut rendre cette justice à Addisson, que depuis Sophocle jusqu'à lui, aucun Poète n'a eu la gloire de dessiner un caractère plus fier, plus héroïque, ni qui soit aussi bien soutenu que celui qu'il donne à Caton. Ce caractère seul a fait regarder, avec raison, cette tragédie comme un chef-d'œuvre; & néanmoins, sans ce même caractère, ce poème seroit un des plus médiocres drames du théâtre britannique.

M. l'Abbé le Blanc qui s'est trompé quelquefois dans ses *Lettres d'un François sur les Anglois*, accuse (lettre 77e.) M. Addisson de plagiat. Il prétend que la scène 2. du 2e. acte est co-

pièe d'après la fameuſe entrevue de Sertorius & de Pompée. Cette ſeconde ſcène a été traduite exprès par M. Guillemard, afin qu'on la compare à celle de Corneille, & que l'on devine, s'il eſt poſſible, d'où M. l'Abbé le Blanc a pris cette fauſſe idée de plagiat. Nous avons comparé ces deux ſcènes, & nous nous ſommes convaincus qu'il n'y a pas entr'elles la moindre reſſemblance.

M. G. dans cette traduction, a ſuivi la méthode de M. de la Place, c'eſt-à-dire, qu'il n'a rendu que les morceaux les plus intéreſſans, ſe contentant de rapporter le canévas du reſte. Cette méthode étoit la ſeule dont le Traducteur put faire uſage; car quel Lecteur eût eu la patience de ſupporter la lecture d'une verſion entière de cette pièce de théâtre.

Nous ſerons encore plus rapides que M. G. dans l'analyſe que nous allons donner de ce drame.

ACTE I. Portius & Marcus, fils de Caton, l'un & l'autre éperduement amoureux de Lucie, s'entretiennent des ſuccès criminels de Céſar, & des malheurs de Rome; mais bientôt oubliant & Rome & ſon oppreſſeur, ils ne ſont

occupés que des graces de l'aimable Lucie. Portius veut représenter à son frere que ce n'est pas le tems de pousser des soupirs amoureux. Marcus lui dit de très grosses injures, & se retire. Portius reste seul, fait des vœux pour Lucie, & est interrompu par Sempronius, traître qui feint un attachement extrême pour Caton, & qui ne se propose pas moins que de le livrer lui & les siens à César. Ce Sempronius est un des personnages les plus bas & les plus révoltans qu'on ait mis sur la scène. Il est brutalement amoureux de Marcie, fille de Caton: il parle à Portius de sa passion: Portius refuse de l'entendre, & sort. Sempronius resté seul dévoile toute la bassesse de son ame. Syphax vient le joindre. Syphax digne ami de Sempronius, a corrompu les Numides, qui, au premier signal, abandonneront Caton: mais Juba, leur Roi, amant de Marcie, n'est point entré encore dans cette conspiration, & Syphax promet de l'entraîner dans la révolte. Juba vient fort à propos. Syphax commence par déprimer les Romains; il conseille à Juba de les abandonner: celui-ci soupire, & répond qu'il est amoureux de Marcie. Syphax lui dit qu'il trou-

vera de *bien plus belles filles* dans le palais de son pere. Marcie paroit, & Syphax furieux de ce contre-tems, sort en disant force grossièretés contre les femmes en général, & contre Marcie en particulier. Juba seul avec Marcie & Lucie, sa compagne, presse Marcie de répondre à son amour.

Jeune & charmante objet, ô vous dont la beauté
Fait sourire l'horreur & la férocité,
Je sens qu'à votre aspect mon ame se déploye;
Moins sensible à nos maux, mon cœur s'ouvre à la joie;
Et ce moment heureux que m'offre le hazard,
Me fait presque oublier l'approche de César.

Quoique épris du jeune Juba, Marcie digne de la grande ame de Caton, refuse d'écouter dans ces momens les tendres propos de son amant; elle l'exhorte à aller servir Rome, & mériter l'estime de Caton. Il sort. Lucie reproche à son amie trop de dureté dans le caractère: pour moi, dit-elle, qui suis aimée de vos deux freres, j'ai moins de fermeté dans le caractère, & j'avoue que la tendresse & la complaisance de Portius *ont enlevé mon ame.* Après quelques momens de conversation toujours fort puérile, les deux amies se retirent après avoir comparé la vie humaine avec *un ruisseau qui troublé par la chûte des*

torrens, s'épure dans son cours, jusqu'à ce que ce miroir flottant réfléchisse chaque fleur qui croît sur ses bords, & découvre un nouveau ciel dans son beau sein.

ACTE II. Les Sénateurs qui ont suivi Caton, se sont tous assemblés, & Caton après avoir exposé l'état actuel des affaires, leur demande quel est désormais le parti qu'il faut prendre. Sempronius dit qu'il n'en reste d'autre que celui de combattre, dussent-ils expirer sous les débris de Rome détruite par César.

Ma voix est pour la guerre :
C'est à nous de combattre au défaut du tonnerre.

Il continue de parler sur ce ton d'énergumène, & il affecte d'autant plus de patriotisme, qu'à la faveur de ce zèle apparent, il veut cacher ses perfides projets. Lucius ne se laisse point encaisser par cet enthousiasme ; il annonce avec sagesse tout ce que les Romains, ennemis de César, ont fait pour s'opposer à cet ambitieux : mais les dieux sont pour lui ; il est tems de céder.

Mon, ce n'est point César, ce sont les dieux eux-mêmes
Qui remplissent leur haine & leurs décrets suprêmes ;

Et nous leur réfistons en cherchant l'ennemi,
Qui, s'ils ne l'avouoient, seroit déjà puni.

Sempronius fier d'en avoir imposé par son feint patriotisme, ose accuser Lucius de trahison. La délibération du Sénat est interrompue par Décius, ancien ami de Caton, & qui vient, de la part de César, le sommer de se rendre, & lui offrir la paix.

CATON.

Que Caton, à ce prix, supporte l'existence!
Non, cessez un discours dont mon ame s'offense.

DECIUS.

Dites-moi donc aumoins ce que vous exigés?

CATON.

Qu'il chasse ses Soldats de nos champs ravagés;
Qu'il brise des Romains les chaines tyranniques;
Que soumettant sa tête aux censures publiques,
Il attende son sort du Sénat réuni;
Et dès-lors, même ilustre, je serai son ami.

Decius fait de vains efforts. Caton ne veut rien changer à ces conditions, & Decius se retire après avoir annoncé à Caton les malheurs qui bientôt vont fondre sur sa tête. C'est cette scène que M. l'Abbé le Blanc prétend, fort mal à propos, avoir été copiée.

Decius parti, Sempronius & Lucius recommencent à se dire beaucoup d'injures. Caton leur impose silence, & conclud à refuser la paix, & à continuer la guerre. Les Sénateurs se retirent. Juba

vient trouver Caton, & après lui avoir donné les plus grandes assurances d'attachement & de respect, il se hasarde à lui parler de son amour. Caton le regarde d'un air sévère, & lui répond, en le quittant, que dans la situation où le sort les a réduits, il ne doit être question que d'esclavage ou de victoire, de mort ou de liberté. Juba demeure confondu. Syphax approche, & voyant la consternation du jeune Prince, il le plaisante sur la crainte qu'il a de ce *vieux Philosophe* : il lui propose ensuite d'enlever Marcie, & *de se contenter*. Juba rejette, en frémissant, cette proposition. *Je m'arracherois la barbe*, quand j'entends parler de la sorte, dit Syphax. Vous n'êtes qu'*un vieux traitre*, répond Juba. Après quelques propos tout aussi honnêtes, Juba quitte Syphax. Sempronius survient, & les deux traitres concertent les moyens d'exécuter incessamment la conjuration qu'ils ont tramée.

ACTE. III. Marcus conjure Porcius de parler pour lui à Lucie. Porcius refuse de se charger de cette commission. Lucie paroît, & Marcus sort en priant son frere d'adoucir cette belle inhumai-

ne. Porcius peint à Lucie, sous les traits les plus vifs, l'amour qu'elle a inspiré à Marcus; elle rejette des soupirs déplacés dans les circonstances cruelles où elle se trouve: il insiste; elle s'évanouit; il lui donne du secours: elle l'appelle ingrat; il l'appelle méchante; enfin, ils se racommodent, & mettent fin à ce tissu de fadeurs. Marcus rejoint son frère, & lui demande ce qu'il a observé. Porcius veut le consoler; Marcus s'emporte contre lui. On entend un bruit de guerre, & les deux freres sortent, resolus de se faire tuer.

Sempronius, à la tête des conjurés, assigne à chacun son poste. Caton paroit: les factieux frémissent; Caton leur parle, & les fait trembler: vous merités la mort, mais,

Abandonnez vos Chefs, le Sénat vous fait grace.
Quant à ces Chefs, Licteurs, menez-les à la mort.
Je plains, je l'avouerai, la rigueur de leur sort;
Mais ce siècle pervers a besoin de justice:
Il faut l'intimider par l'aspect du supplice, &c.

Caton sorti, Sempronius raille les factieux d'aller se faire pendre. Il les traite de lâches, & leur dit, en les livrant aux bourreaux, que lorsque des gens de leur sorte sont choisis pour exécuter une trahison; si le complot réussit, ils n'ont que

le mépris pour partage ; mais que s'il manque par leur lâcheté, ils doivent s'attendre à une mort certaine.

Dans la scène suivante, Sempronius & Syphax prennent leur dernière résolution pour exécuter leur trahison. Sempronius doit prendre les habits de Juba, & sous ce déguisement, s'introduire chez Caton, & enlever Marcie ; il se réjouit déjà du plaisir qu'il aura d'insulter cette jeune personne.

ACTE IV. Lucie & Marcie s'entretiennent de leurs jeunes amants ; elles entendent du bruit, & se retirent effrayées : c'est Sempronius déguisé & suivi de ses satellites, auxquels il dit comment ils doivent enlever Marcie, si-tôt qu'elle paroîtra. Juba qui approchoit, & qui a entendu le complot, vient à Sempronius : celui-ci veut lui donner un coup d'épée ; mais il est prévenu par Juba qui le poignarde, & contraint ces satellites à venir rendre compte de leur conduite à Caton.

Marcie & Lucie rassurées, rentrent sur la scène, & trouvent un cadavre : aux habits qui le couvrent, Marcie ne doutant point que ce ne soit Juba, se livre au plus vif désespoir, & fait éclatter

ſon amour. Juba vient ſur la pointe des pieds, & placé derrière Marcie, il entend tout ce que dit cette jeune perſonne ; enſuite il ſe montre à elle, tombe à ſes pieds, & la remercie de la tendreſſe qu'elle a pour lui. On entend une marche guerrière. Caton & Lucius s'avancent. Caton eſt inſtruit du crime de Sempronius & de ſa mort : tandiſqu'il donne des éloges à Juba, on vient lui dire que Syphax, à la tête de ſes eſcadrons Numidiens, vient de ſe retirer : Caton envoye auſſitôt Porcius voir ſi Marcus a vengé Rome de la trahiſon de Syphax ; Porcius revient quelques momens après, & il annonce à Caton que Marcus a puni le traître Syphax, mais qu'accablé lui même par le nombre, il eſt tombé percé de traits. Caton, d'un air tranquille, répond :

Il a fait ſon devoir... Mon fils ; qu'il vous ſouvienne
De placer, à ma mort, mon urne avec la ſienne.

On apporte le corps de Marcus. Caton le regarde avec tranſport.

Le voici... mes amis, permettez que je voye....
Poſez-le... laiſſez-moi... ce court inſtant de joie...
Laiſſez-moi regarder ces bleſſures, ce ſang,
Ce ſang qui coule encor de ſon généreux flanc.
Avouons que la mort eſt glorieuſe & belle,
Quand on court de l'honneur la carrière immortelle, &c.

Caton

Caton voyant qu'il ne reſte plus de moyen de ſauver Rome, & déterminé à ne pas lui ſurvivre, conſeille aux Sénateurs d'implorer la clémence de Céſar, & engage Portius à ſe retirer dans le ſéjour de ſes ancêtres, &c. Quant à lui, il eſpère, dit-il, de les revoir un jour dans des climats plus heureux, & ſur un rivage où Céſar ne les pourſuivra plus.

ACTE V. La 1ere. ſçène de ce 5e. acte eſt, comme on ſçait, un des plus beaux & des plus ſublimes morceaux qui ayent encore été écrits. Caton avant de ſe percer le cœur, médite le traité de Platon ſur *l'immortalité de l'ame*, ſur la mort & l'éternité.

Profonde éternité! trop confuſe penſée...
D'horreur & de plaiſir elle eſt entrelacée.
Abîme de l'eſprit, avant de te trouver,
Quels nouveaux changemens dois-je encore éprouver? &c.

Il n'y a perſonne qui ne connoiſſe la belle traduction qu'un de nos plus célébres Poëtes a fait de cette ſçène.

Oui, Platon, tu dis vrai, notre ame eſt immortelle.
C'eſt un Dieu qui, lui parle, un Dieu qui vit en elle, &c.

Après les plus profondes méditations, Caton prend ſon épée, & va ſe percer, quand Portius ſurvient, & fait ce qu'il peut

pour arracher ce fer des mains de son pere. Caton lui ordonne tranquillement d'aller voir si ses amis sont en sureté : pour moi, dit-il, j'ai besoin de repos, & je vais en chercher. Il se retire en effet, dans la chambre voisine. Lucie & Lucius viennent successivement s'informer de sa situation. Un des fils de Pompée vient d'exciter une révolte en Espagne, & Juba veut qu'on apprenne au plutôt cette nouvelle à Caton. Pendant qu'ils s'entretiennent, Portius entend quelques soupirs dans la chambre de Caton ; il y entre, & revient dire qu'il a trouvé l'infortuné Caton baigné dans son sang. On l'apporte : il engage Lucius à donner sa fille à Portius, & il unit Juba avec Marcie. Quelques remords le troublent ; il craint de n'avoir pas eu le droit de disposer de ses jours ; mais il se confie en la bonté des Dieux, & il expire.

Telle est cette tragédie, où il y a, comme nous l'avons dit, de très-grands défauts, mais de plus grandes beautés. A l'égard de la traduction & de l'analyse de M. Guillemard, elles font honneur à ses talens.

Lettre de M... B. à M. Urban, Auteur du Gentleman's magazine, *au ſujet du Prince Héraclius.*

J'Ai été bien fâché, Monſieur, de lire dans votre Journal une lettre dans laquelle tout ce qu'on vous raconte au ſujet du Prince Heraclius, eſt faux. M. Richardſon, votre coreſpondant, a pris, je ne ſçais à quel propos, pour le Prince Héraclius, un Joſeph Emine qui a réſidé à Londres pendant pluſieurs années, & qui y a été dans une très-facheuſe ſituation.

Comme j'ai appris l'hiſtoire de cet Emine par pluſieurs de ſes amis, & que j'ai lû moi même beaucoup de lettres qu'il avoit écrites à ſon pere & au Prince Héraclius, en Géorgie, vous pouvez vous repoſer ſur moi de la vérité de la relation ſuivante.

La famille de Joſeph Emine étoit originaire de Géorgie, en Aſie, où elle fut réduite à l'eſclavage par un Shah, dont j'ai oublié le nom, & amenée captive à l'extrémité de la Perſe. Le pere & le grand-pere de Joſeph s'établirent à Bengale, où ils firent le commerce, & je crois que le pere eſt encore négociant à Calcutta. Joſeph Emine n'avoit pas encore 16 ans, lorſqu'il quitta ſon pere, & ſe rendit ſecrétement ſur un de nos vaiſſeaux des Indes qui revenoit en Angleterre.

Le projet d'Emine étoit d'apprendre chez

les Anglois la discipline militaire, d'y acquérir des connoissances, afin de revenir ensuite en Géorgie, venger ses concitoyens, & délivrer sa patrie de la tirannie des Turcs, auxquels les Géorgiens sont forcés de donner annuellement un certain nombre de garçons & de filles, qui sont envoyés au serail du Grand-Seigneur, & dans ceux des principaux officiers; tribut honteux, & qui pénétroit de douleur les Géorgiens.

Emine avoit tant entendu parler de la générosité des Anglois, qu'en partant de chez son pere, il n'avoit pris que dix guinées. Il eut lieu dans la suite de se repentir vivement de son excès de confiance. Arrivé à Londres, il se mit à étudier l'Anglois: mais bientôt il ne lui resta plus rien de ses dix guinées, & ne sachant comment subsister, il fut, tour-à-tour, laquais, portier, manœuvre, &c. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'Emine employoit, sa nourriture prélevée, tout l'argent qu'il pouvoit épargner, à payer des maitres qui lui montroient la discipline militaire, la tactique, à faire des armes, &c. Emine passa quelques années dans cette triste situation; mais une circonstance imprévue le rendit heureux. Le Duc de Northumberland voulant acheter d'un Arabe un beau cheval, & ne pouvant se faire entendre de celui qui vouloit le vendre, on lui parla d'Emine qui entendoit & l'arabe & l'anglois: le Duc le fit venir, & Emine lui fit le recit de sa vie. Le Duc de Northumberland s'intéressa pour ce jeune étranger, en parla à plusieurs Seigneurs de ses amis, & tous ensemble se charge-

sent de lui. Emine fut d'abord envoyé à l'Académie de Woolwich, ensuite il servit en Allemagne en qualité de volontaire, & il fit, avec distinction, les dernières campagnes, sous le Duc de Cumberland.

Quelques jours après la publication de la paix, Emine, sans revenir à Londres, partit du fond de l'Allemagne pour la Géorgie, où il ne resta que peu de mois. Il revint en Angleterre, n'y fit qu'un très-court séjour, & s'en retourna en Géorgie. Les dernières nouvelles que j'en ai reçues, portent qu'il étoit à la tête de 1500 hommes, dans l'armée du Prince Héraclius. Les aventures & les malheurs de Joseph Emine sont si surprenans, que je souhaite de bon cœur que quelqu'un de ses amis veuille les publier. Je sçais beaucoup de choses de la vie de ce Guerrier; mais je n'ai pas le tems aujourd'hui de vous en dire davantage. Je suis, &c.

Autre lettre à M. Urban, sur le même sujet.

CE qu'on vous a engagé de publier, Monsieur, au sujet du Prince Héraclius, m'étoit connu depuis longtems. Voici quelques autres faits que vous pouvez encore rendre publics, & dont je ne me hazarderois point à garantir la vérité, si j'en étois moins sûr. Mais il est bon de vous apprendre que j'ai été intimément lié d'amitié avec ce Prince, qui m'honnoroit de toute sa confiance. Il ne s'est fait connoitre en Angle-

terre que sous le nom d'Imène. Il est de moyenne taille ; il est beau ; ses yeux sont vifs & ses traits agréables ; il a de l'esprit & surtout une pénétration singulière, une rare aptitude à s'instruire : aussi l'amour des sciences est-il en lui une passion très-forte. Je ne me souviens guères de ce qu'il fit, ni de ses aventures dans les premiers mois de son séjour à Londres ; car alors, quoique je fusse chaque jour avec lui, je ne supposois pas à Imène une naissance auguste ; ainsi je ne pris pas la peine d'écrire le journal de sa vie : mais il m'a dit souvent qu'ayant perdu, avant que d'arriver en Angleterre, ses lettres de recommandation, & ayant dépensé le peu d'argent qu'il avoit apporté, il avoit été contraint de servir de manœuvre, métier trop fort pour lui, & auquel il n'avoit gagné que force injures de la part des maçons qui l'employoient, & une rupture dont il s'est ressenti longtems : enfin, il en vint à ce point de misére qu'il ne gagnoit plus que six liards par jour (*three half pense*) ; mais quelque dure que fut sa situation, il ne discontinua point de lire & d'étudier les Auteurs Anglois. J'ignore encore, Monsieur, par quelle suite d'événemens Héraclius parvint à se faire connoître des gens de distinction ; mais ce que je puis certifier, c'est qu'il fut introduit chez moi par un homme respectable, comme une très-honnête personne, & avec laquelle je devrois me lier. Je n'eus pas beaucoup de peine à accorder ce qu'on me demandoit, & bientôt je ne quittai plus Héraclius ; car nous étions logés fort près l'un

de l'autre : il occupoit un appartement dans le *Strand*, auprès de la *Salisbury-Stréet*.

Ce fut, comme on vous l'a écrit, le Duc de Northumberland qui le recommanda au feu Duc de Marlborough, à la suite duquel il fit deux campagnes en Allemagne. Le Duc craignant pour les mœurs de ce jeune étranger, chargea son Aumônier de veiller sur sa conduite, & d'écarter de lui tous ceux dont les mœurs lui paroîtroient un peu suspectes. L'Aumônier m'a dit plusieurs fois qu'il avoit passé des momens délicieux avec ce jeune Prince, qui étoit d'une sagesse & d'une piété exemplaires. Un jour, ajouta l'Aumônier, je m'apperçus qu'Héraclius étoit sorti de sa chambre de très-grand matin : je le fis chercher ; on ne le trouva point ; j'allai moi-même faire des recherches, mais après beaucoup de courses inutiles, je l'apperçus sur le sommet d'un abbatis immense de bois qui étoit au milieu du parc : Héraclius y étoit monté pour y faire sa prière, à la manière des Orientaux, c'est-à-dire, à genoux & le visage tourné vers le soleil levant, &c.

Que conclure des lettres que l'on vient de lire ? que ce dernier se trompe ; qu'il a connu Imène, ou Emine, & non le Prince Héraclius. Et voilà cependant comment les fausses anecdotes s'accréditent ; voilà les matériaux que l'erreur fournit à l'histoire.

Extrait d'une lettre à M. Walpoole, concernant la célèbre dispute qui s'est élevée entre M. Hume & M. J. J. Rousseau, adressé aux Auteurs de ce Journal.

JE ne m'arrêterai, Messieurs, qu'à quelques traits de cette lettre, dans laquelle l'Auteur, homme judicieux & surtout très-impartial, s'est proposé de prouver que M. Horace Walpoole n'est nullement la cause du différend qui divise MM. Hume & Rousseau; & que la lettre supposée écrite par le Roi de Prusse au Citoyen de Genève, ne devoit pas irriter ce Philosophe au point de méconnoître un homme qui étoit son véritable ami, & auquel il avoit de si grandes obligations. Dans une de ses lettres à M. Hume, M. d'Alembert dit qu'*il ne faut point rendre ridicules les malheureux, surtout quand ils ne nous ont point fait du mal.* Cette maxime est certainement respectable, & elle fait l'éloge de la belle ame de M. d'Alembert: mais au fond, M. Rousseau est-il réellement malheureux? Je n'en crois rien; il a dit publiquement, & plus d'une fois, qu'il étoit pauvre; cependant tout le monde à-présent sçait bien qu'il ne l'est pas. Il en est peut-être de même au sujet de ces oppressions dont il se dit assailli de toutes parts? Vous avez deviné très-juste, Monsieur, & vous avez pensé avec raison que ces complaintes éternelles, ces exagérations étoient autant de vieilles ruses, employées dans tous les tems par

ceux qui ont eu la manie de faire parler d'eux. Vous avez cru encore, & je ſuis de votre avis, qu'une telle manie méritoit bien qu'on perſifflât un peu celui qui prend tant de plaiſir à l'afficher. Je ſuis perſuadé que M. R., comme il le dit lui-même, ne vous a jamais offenſé perſonnellement : mais enfin un Auteur qui s'eſt rendu auſſi célèbre, eſt devenu en quelque ſorte une perſonne publique ; & tout particulier, quel qu'il ſoit, eſt en droit de refuter ſes idées, ſa morale, ſes opinions, & de le couvrir même de ridicule, toutes les fois qu'il importe à la ſociété qu'on uſe de cette petite correction. La fureur de faire parler de ſoi agit ſi puiſſamment ſur ce Philoſophe, que ſa tête en paroit quelquefois tant ſoit peu démontée. Il s'étoit imaginé que ſon arrivée à Douvres feroit tout au moins autant de ſenſation ſur les Anglois, qu'en fit dans le ſiécle dernier le débarquement du Prince d'Orange. N'avez-vous pas bien ri, Monſieur, en liſant dans ſa très-ſingulière lettre à l'eſtimable M. Hume : *avant mon arrivée en Angleterre, il n'y avoit pas de nation en Europe où j'euſſe une réputation plus brillante... Les papiers publics étoient remplis de mes éloges... On publia mon arrivée avec une eſpèce de triomphe... L'Angleterre s'eſtima heureuſe de me donner un azile.* Ne trouvez-vous pas, Monſieur, bien plaiſant que l'arrivée de M. J. J. R. en Angleterre doive être pour nous une affaire du plus grand intérêt. Toutefois à quel propos cet Ecrivain, quelque illuſtre qu'il ſoit, a-t'il penſé que dès l'inſtant qu'il

entreroit dans la Grande Bretagne, on ne ſeroit plus occupé que de lui ſeul ? Telles étoient pourtant les douces eſpérances dont il s'étoit bercé. Il a été cruellement trompé dans ſon attente ; auſſi s'en plaint il fort amèrement dans cette même lettre : *tout-à-coup*, dit il *& ſans aucune cauſe connue, on a changé à mon égard, & cela ſi ſubitement, que de tous les caprices du public, on n'en a jamais connu de ſi ſurprenant.* Cependant notre Philoſophe qui ne pouvoit point revenir de ſon étonnement, fut viſité par quelques perſonnes qui le trouverent de ſi mauvaiſe humeur, qu'elles ne furent pas tentées de le revoir encore. Iſolé à Londres, comme il l'étoit en France, M. Rouſſeau, toujours déteſtant la ſociété, & toujours voulant être compté pour tout dans la ſociété, prit la réſolution de punir Londres, & de s'éloigner de cette ville ingrate : il annonça ſon départ prochain, il ſe retira en effet à la campagne, *& fugit ad ſalices, & ſe cupit ante videri.* Ce fut là, Monſieur, vous ne l'ignorez pas, qu'il compoſa cet énorme cartier d'accuſations contre vous & M. Hume ; mais... mais l'Auteur trop zélé pour M. de Walpoole, ſe déchaine avec trop d'indécence contre M. R., qu'il eſt permis de plaindre, mais qu'il eſt indigne d'inſulter.

Obſervation ſur la guériſon du mal de dents adreſſée aux Auteurs de ce Journal.

MESSIEURS,

L'Expérience eſt en phyſique le guide le plus ſûr & le maitre le plus inſtructif.

Un fait bien vérifié, procure plus de lumières que le ſiſtême le plus ingénieux n'en peut donner, s'il n'eſt établi que ſur des conjectures. On ne ſçauroit donc conſtater un événement qu'on ne peut expliquer, mais dont l'exiſtence eſt certaine.

Vous avez inſéré dans votre Journal du 1er. Décembre, une recette très-commode pour la guériſon des maux de dents. Sans chercher la cauſe qui procure à la preſſion des doigts l'heureux avantage de diſſiper une douleur toujours très-cruelle, & ſouvent intolérable, j'ajouterai un nouveau témoignage en faveur d'un remède auſſi ſimple. J'ai vû, depuis trois ans, différentes perſonnes guéries des maux de dents & des coliques par le tact. Curieux d'être inſtruit ſur une telle merveille, j'ai parlé à l'Opérateur, qui dit bien avoir beſoin d'une préparation aſſez difficile, mais qui ne fait pas grand miſtère de ſa méthode. C'eſt le Pere Procureur de Vaucluſe, maiſon des Chartreux, ſituée en Franche-Comté, dans la grande judicature de S. Claude, ſur les bords du Dain, dans un vallon du Mont-Jura. Voici le procédé par lequel il prétend qu'on peut acquerir le moyen de guérir en touchant.

Il faut, dit-il, prendre deux taupes vivantes, en tenir une dans chaque main, en les preſſant modérément, & ſans les étouffer, les y conſerver juſqu'à ce que la main, ou la contrainte dans laquelle elles ſe trouvent, leur ait cauſé la mort. Cette opération exige environ 5 heures, pendant leſquelles il

ne faut ni discontinuer, ni lâcher prise. Les taupes une fois mortes, on les jette dans un pot de terre neuf & non vernissé. On y verse une quantité d'eau suffisante pour occasionner la décomposition des animaux par le moyen de l'ébullition. On lutte le pot, & le mettant sur un feu modéré, qu'on entretient avec des cendres chaudes, on le laisse, pendant 24 heures, mitonner à petits bouillons. Après ce tems, la substance des deux animaux se trouve réduite en une espèce de pâte que surnage une huile ou graisse. On prend cette huile, on s'en frotte quelque-tems & à diverses repriſes, la paume des mains & les extrêmités pulpeuses des doigts. On en imbibe aux mêmes endroits l'intérieur de deux gants de peau, que l'on a soin de garder pendant 1 ou 2 jours, surtout pendant le tems du sommeil. Par-là les mains se trouvent impregnées des vertus du remède qui se conservent plusieurs mois sans altération. Au bout de ce tems, ou plûtôt si l'on s'apperçoit que l'efficacité s'affoiblisse, on prend de la graisse qu'on a conservée dans un petit pot, & l'on recommence à oindre les gants & les doigts, & quand la provision est épuisée, on se procure de nouveau deux taupes, & l'on recommence à étouffer & à faire bouillir.

Que ce soit en conséquence de cette préparation, ou par l'effet naturel de la pression, il est certain que le Pere Chartreux que je cite, guérit tous les souffrans qui s'adressent à lui, soit pour les dents, soit pour la colique. Je ne sçais même si sur ce dernier article, son pouvoir ne s'étend pas jusqu'aux

animaux. Il paroit difficile, en ſuppoſant dans la graiſſe de taupes ainſi extraite une propriété calmante, qu'elle puiſſe ſe conſerver dans la peau d'un homme, malgré les émanations habituelles, les frottemens journaliers & les lotions réitérées. Il eſt vrai que le Proc. de Vaucluſe aſſure qu'il ne tranſpire jamais par l'intérieur des mains. C'eſt d'ailleurs un homme incapable de charlatanerie, très-reſpectable par ſa candeur, très-ſain, très-bien portant, dans la force de l'âge, & dont les mains blanches, potelées & très-graſſes n'ont ni couleur choquante, ni odeur déſagréable.

Voilà bien les qualités qu'on exige dans votre Journal; pour moi, ſans donner aucune explication de ce phénomène, je me contente de vous en envoyer ces détails, & de vous certifier leur vérité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Franchecomté le 29 Décembre.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Teſtament politique du Chevalier Walpoole, Comte d'Orford & Miniſtre d'Angleterre. 2 vol. in-12. A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus. Et ſe trouve à Paris, chez H. C. Dehanſy, 1767. Nous avons beaucoup d'ouvrages, bons ou mauvais, ſous le titre de *Teſtament politique*; mais preſque

tous ſont des productions ſiſtématiques, & qui n'ont jamais vû les cabinets des Miniſtres dont ils portent les noms. Rien de mieux à ce ſujet, que ce qu'a écrit M. de Voltaire, concernant le *Teſtament du Cardinal de Richelieu*, ouvrage qui ne doit pas être confondu avec ces chimères politiques. M. de Walpoole écrit, ou eſt cenſé écrire en ſortant du miniſtère : » *mon revers*, dit-il, ſi *dumoins c'en eſt un, m'a deſſillé les yeux ; je lui dois la jouiſſance des douceurs d'une philoſophie paiſible*". *Ses réflexions roulent* ſur le commerce des Anglois, ſur les dangers que cache leur enthouſiaſme, ſur les devoirs du Miniſtre, & ſur les écueils du miniſtère. Ces réflexions ſont précédées de quelques lettres de M. Walpoole, qui développent le génie de ce Miniſtre. Si elles plaiſent, l'Editeur en promet un plus grand nombre. Cet ouvrage renferme des idées très-grandes & très-lumineuſes ; & la manière noble & ſimple dont il eſt écrit, eſt auſſi agréable, que le fond en eſt utile. Les notes de l'Editeur ſont dignes du texte.

Traité des extrêmes, ou *Elémens de la ſcience de la réalité*. Par M. Changeux. 2 vol. in-12. A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus. Et ſe trouve à Paris, chez Panckouke, 1767. La matière de cet ouvrage eſt immenſe, abſtraite & profonde ; mais l'Auteur la réduit à des principes ſimples & clairs. Il avoit fait pour l'*Encyclopédie* l'article *Réalité*. Il a diſtingué la réalité, de la vérité. Il a cherché le caractère de la première, comme Deſcartes avoit fait celui de la ſeconde ;

il a trouvé que le moyen de la reconnoître étoit fondé sur un principe unique, d'où découlent une foule de conséquences dans tous les genres de connoissances : ce qui a formé un traité complet. Ce principe unique est, que dans la constitution présente de l'homme, les extrêmes se touchent, & ne se confondent pas, & que la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces extrêmes.

Introduction à la lecture de S. Paul. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Le-Mercier, chez Debure St. Fauxbin, & chez Aumont, 1767. Cette brochure qui n'a que 36 pages, vaut plus que beaucoup de gros volumes qu'on voit journellement sortir des presses. Eh ! combien d'érudits qui auroient donné un air d'importance à un objet aussi intéressant ? Ce sont trois entretiens entre Eugène & Ariste, dans lesquels l'Auteur entreprend de prouver que les contradictions que l'on attribue à S. Paul, ne viennent que de la duplicité de sens dont un passage devient susceptible en passant d'une langue dans une autre. Il donne pour exemple, les versets du chap. 9. de l'Epitre aux Romains, qui paroissent les plus contradictoires. Il cite les Peres de l'église, qui justifient ses explications, & qui prouvent que la saine doctrine dépend de cette distinction.

*Précis pour M. J. J. Rousseau, en réponse à l'exposé succinct de M. Hume, suivi d'une lettre de Mde. D***. à l'Auteur de la Justification.* A Paris, chez les principaux Libraires, 1767. in-12. On attaque fortement dans ce précis, les Editeurs de l'*Exposé suc-*

cint, & les ennemis de M. Rouſſeau ; on y appuye, par des raiſonnemens aſſez vraiſemblables, les aſſertions de ce Philoſophe. Il y a de l'eſprit & une ironie fine dans la lettre de Mde. D***. C'eſt dommage que la cauſe qu'elle défend, n'ait que des Juges qui aiment mieux rire qu'examiner.

Eſſais ſur les vertus de l'eau de chaux, pour la guériſon de la pierre. Par M. Robert Whytt, Docteur en médecine de la Société-Royale de Londres, membre du collége-royal des Médecins, & Profeſſeur en médecine dans l'Univerſité d'Edimbourg. Avec un ſupplément contenant la maladie de M. Walpoole, écrite par lui-même ; celle de la maladie de M. Newcome, Chanoine de Windſor, traduite de la ſeconde édition de l'Anglois ; par M. A. Roux, Docteur en médecine : *auquel on a ajouté une méthode de diſſoudre la pierre par la voie des injections de M. Butter, traduite par le même.* Nouvelle édition. A Paris, chez Vincent, 1 vol. in-12., 1766. L'ouvrage de M. Whytt parut pour la première fois en 1743, dans la ſeconde partie du 5e. vol. des *Eſſais de médecine de la Société d'Edimbourg.* A la ſollicitation de ſes amis, M. Whytt en donna, en 1752, une édition ſéparée, avec des additions. Il y fit encore des changemens & des additions ; ce qui occaſionna une 2e. édition. Ce fut alors que M. Roux entreprit de le faire connoître en France ; mais il ne ſe borna pas à une ſimple traduction ; il enrichit cet ouvrage de recherches très-curieuſes qu'il avoit faites ſur la même matière.

Cette traduction & ces recherches parurent en 1757. L'édition qu'on en publie aujourd'hui, eſt, à peu de choſes près, la même, & mérite le même ſuccès.

Marci Annæi Lucani Pharſaliæ, cum ſupplemento Thomæ Maii. in-12. A Paris, chez Barbou, 1767. Jamais on n'eſſaya de rendre Lucain auſſi célèbre qu'on le fait de nos jours. Dans deux traductions conſécutives, l'une de M. Maſſon, l'autre de M. Marmontel, on a tâché de rendre les beautés, & de pallier les défauts de ce Poëte. M. de la Harpe a examiné, en critique judicieux & ſévère, s'il falloit admirer, ou s'il falloit condamner la *Pharſale*; il a décidé pour & contre; il a traduit en vers les morceaux qui méritent d'être applaudis. Le Sr. Barbou, par ſon édition qui fait ſuite à ſa belle collection, vient encore de donner à Lucain un luſtre nouveau.

Traité de la proſodie françoiſe. Par M. l'Abbé d'Olivet. Edition retouchée & augmentée. A Paris, chez Barbou, 1767. Les éditions de ce petit traité ont été ſi multipliées, qu'il ſeroit inutile d'inſiſter ſur l'éloge de cet ouvrage, également utile aux Poëtes & aux Orateurs. Cette édition a de plus que les autres, quelques additions & quelques augmentations.

Marianne, ou la Payſane de la forêt d'Ardenne, hiſtoire miſe en dialogues. A Liège, & ſe trouve à Paris, chez de Hanſy, in-12. 1767. L'auteur prévient que l'héroïne elle-même a dicté les principaux événemens de cet ouvrage; qu'étant payſane, on a choiſi

le genre de dialogue comme le plus propre à conserver la simplicité de son caractère ; il abandonne les autres personnages, excepté Antoine, amant de Marianne, payſan comme elle. Elle a été ſervante de cabaret, preſque violée par un Colonel ; elle vient à Paris, y eſt volée, refuſe de ſe marier ; on lui vole juſqu'au mari qu'elle refuſe. Elle eſt retrouvée par le Colonel, dont la ſœur la prend en amitié, la mène au Palais-Royal, à l'opéra, ſpectacle qu'elle trouve aſſez ridicule. Marianne rencontre ſa ſœur, qui lui fait ſon hiſtoire. Une ſuite d'évènemens la ramènent à ſon village, où elle épouſe Antoine, qu'elle n'a jamais ceſſé d'aimer. Ce roman ſeroit mieux écrit, ſi l'Auteur eut voulu corriger les expreſſions de Marianne ; quant au fonds, on y trouve des aventures amuſantes, & qui plairont.

Octave & le jeune Pompée, ou le *Triumvirat, avec des remarques ſur les proſcriptions*. A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Lacombe. 1 vol. in 8°. 1767. L'Auteur des notes n'eſt pas le même que celui de la tragédie ; dans laquelle l'hiſtoire eſt preſqu'entièrement falſifiée ; mais dans laquelle les mœurs des Romains du tems du Triumvirat, ſont repréſentées avec fidélité : c'eſt ce contraſte qui a engagé l'Auteur à faire imprimer la tragédie, avec des remarques qu'il a faites ſur ces tems illuſtres & funeſtes ; il n'y ménage point Auguſte, Fulvie, Antoine, &c. Il prouve par l'hiſtoire, combien leurs mœurs étoient corrompues & leur ame atroce. L'Auteur de ces notes écrit avec cha-

leur & avec une liberté digne du peuple dont il parle. Nous reviendrons sur cet ouvrage, ou du moins sur les remarques.

Elite de poëſies fugitives. Nouvelle édition. 3 vol. in-12. A Londres, 1767. La première édition de ce recueil a été reçue trop favorablement du public, & nous en avons parlé trop avantageusement pour être obligés de revenir sur le même sujet : elle est de 1764. Celle-ci est exactement faite sur la première, l'Auteur se reservant d'y ajouter un 4e. volume, lorsqu'il aura un nombre de matériaux suffisant.

Calendrier des Princes & de la nobleſſe de France, contenant aussi, dans une seconde partie, l'état actuel des maisons souveraines, Princes & Seigneurs de l'Europe. Par l'Auteur du *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique & chronologique pour l'année 1767.* A Paris, chez la Veuve Duchesne, vol. in-12. Ce calendrier aussi complet qu'il peut l'être, paroit avec succès depuis 1762 ; il est en forme de dictionnaire avec des renvois aux calendriers précédens pour les familles qui y ont déjà été employées.

Les Spectacles de Paris, ou *Calendrier historique & chronologique des théâtres de Paris ; avec des anecdotes & un catalogue de toutes les pièces restées au théâtre dans les différens spectacles, le nom de tous les Auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique, & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux Acteurs, Danseurs, Musiciens, & autres personnes employées aux spectacles pour l'année 1767.* A

Paris, chez la Veuve Duchesne. Les pièces nouvelles qui ont été représentées dans le courant de l'année 1766, sont : à l'OPERA, *Aline, Reine de Golconde*, ballet héroique en 3 actes ; les paroles de M. Sedaine, la musique de M. Monsigny ; les *Fêtes lyriques*, composées de 3 actes de differens Auteurs, sçavoir, *Lindor & Ismène*, par M. Bonneval, musique de M. Francœur, neveu ; *Anacréon*, Mrs. Cahusac & Rameau ; *Erosine*, de Mrs. Monerif & le Berthon ; *Silvie*, ballet héroique en 3 actes, de Mrs. Laujeon, le Berthon & Trial. A la COMÉDIE-FRANÇOISE, *Gustave Vasa*, tragédie par M. de la Harpe ; *Artaxercès*, tragédie par M. Le-Miere ; *Guillaume Tell*, tragédie par le même. A la COMÉDIE-ITALIENNE, le *Garde-chasse*, en 1 acte ; la *Bergère des Alpes*, par M. Marmontel, en 3 actes, musique de M. Kool ; les *Pêcheurs*, en 1 acte ; la *Clochette*, par M. Anseaume, en 1 acte, musique de M. Duni ; la *Fête du château*, par M. Favart, en 1 acte ; *Esope à Cythère*, en 1 acte, par M. Dancourt : toutes ces pièces sont mêlées d'ariettes.

C. Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédi.-Françoise, à Paris, a mis en vente, de l'imprimerie-royale, la *Nouvelle Ordonnance concernant la cavalerie, du 1 Juin 1766 ; celle de l'infanterie in-4°., & celle de la marine aussi in-4°.* ; la *connoissance des tems pour 1768.* vol. in-8°., *Mémoires sur les poids & mesures*, par M. du Tillet ; *Mémoires de l'Académie-Royale des Sciences pour 1760*, in-4°. ; le tom. 15e. de l'*Histoire*

Naturelle de M. Buffon, in-4°.; & les tom. 24, 25, 26 & 27 de la même hiſtoire in-12.

ANGLETERRE.

The Hiſtory of Miſs Harriot Fitzroy, &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire de Miſs Henriette Fitzroy & Miſs Emilie Spencer.* Par l'Auteur de *Lucinde-Courteney*, 2 vol. A Londres, chez Noble, 1766. Le ſuccès, quoique aſſez médiocre, de *Lucinde-Courteney*, a engagé l'Auteur à donner ce nouveau roman. Il n'eſt pas ſans mérite, on peut même aſſurer qu'il eſt infiniment au-deſſus d'une étonnante quantité d'ouvrages de ce genre, qu'on publie depuis quelques années en Angleterre. Les caractères ſont aſſez agréables & ſoutenus: mais il eſt fort peu de romans où l'on ne retrouve ces mêmes caractères: en un mot, cet ouvrage eſt un tiſſu bien fait & tout auſſi amuſant qu'il pouvoit l'être, de lieux communs, d'événemens ſans intérêt, de reconnoiſſances ſans art, &c. &c.

A tranſlation of Anti-Lucretius, &c. C'eſt-à-dire, *Traduction de l'Anti-Lucrèce.* Par M. George Canning, *du Moyen-Temple.* A Londres, chez Dodsley, 1766. On ſçait que cet ouvrage ne fut publié en France qu'en 1747, après la mort de ſon Auteur, M. le Cardinal de Polignac. On ſçait auſſi que ce poëme fut accueilli avec diſtinction par les Sçavans & les Litterateurs. M. de Polignac y combat & y refute, avec avantage, ainſi qu'avec beaucoup de force le ſiſtême de Lucrèce & ſes hardies aſſertions. L'Anti-Lucrèce n'offre ni les beautés, ni l'énergie, ni les graces qu'on admire dans la poë-

ſie de l'Auteur Romain. Mais M. de Polignac s'attache ſes Lecteurs par l'importance du ſujet, l'harmonie du ſtile, les charmes de la vérité, & plus encore par les efforts heureux qu'il fait pour démontrer la fauſſeté des opinions de Démocrite, d'Ariſtote, d'Epicure, de Hobbes & de Spinoſa. Un Litterateur eſtimable avoit entrepris, à Londres, en 1748, la traduction de cet ouvrage; il en publia même quelques fragmens dans une feuille périodique; mais il s'arrêta à ce petit eſſai. Dans la ſuite, M. Dobſen a traduit en vers blancs le premier livre, & malgré le ſuccès de ce commencement de verſion, il n'a pas jugé à propos de continuer. Enfin, M. Canning eſt le premier Anglois qui ait eu le courage & la gloire de donner en entier la traduction de l'Anti-Lucrèce. Ce volume ne renferme que les trois premiers livres de ce poëme; le reſte paroîtra inceſſamment. L'Auteur a rendu fort énergiquement le fonds des choſes, & il a mieux aimé rapporter fidellement les ſentimens de M. de Polignac, que de s'attacher à la ſignification grammaticale & puérile de chaque mot.

Obſervations upon the ſtatutes, &c. C'eſt-à-dire, *Obſervations ſur les anciens ſtatuts & réglemens, depuis la publication de la Grande-Charte, juſqu'à la 21e. année du régne de Jacques I., avec un ſupplément contenant un projet de refondre les anciens ſtatuts & réglemens.* A Londres, chez Baker, 1766. L'Auteur prouve, on ne peut pas mieux, l'inſuffiſance, & ſouvent l'injuſtice des an-

ciens réglemens. C'étoit, par exemple, suivant une loi publiée dans la huitiéme année du régne d'Elizabeth, un cas de félonie que de transporter hors du Royaume un mouton vivant; & cette loi étoit si précise, qu'il n'étoit pas permis d'y déroger, pas même pour approvisionner les vaisseaux; ensorte qu'on auroit pu poursuivre criminellement un Capitaine qu'auroit pris un mouton sur son bord pour la nourriture de l'équipage. Dans la 8e. année du régne de Henry VIII, il fut défendu à tout Propriétaire d'avoir plus de 2000 moutons: cependant le pays de Galles & bien d'autres cantons de la G. B., qu'on ne parviendra jamais à défricher avantageusement, ne sont bons que pour nourrir des bestiaux. Malgré cette observation, on actionna, il y a 6 ans, quelques habitans de ces cantons, qu'on accusa d'avoir transgressé cette loi ignorée presque dans toute l'Angleterre, &c. Le projet de l'Auteur paroit sensé: peut-être a-t'il ses inconvéniens: c'est aux Anglois à décider.

State necessity considered as a question of Law. C'est à dire, *De la nécessité ou du besoin de l'état considéré comme une question de droit.* A Londres, chez Bladon, 1766. Cette petite brochure paroitra peut-être hardie; mais il n'y aura personne qui ne la trouve ingénieuse, & fort agréablement écrite. Voici comme l'Auteur termine sa dissertation. » Délicieusement occupés à accorder des honneurs, des emplois, des pensions, des dons, des recompenses, les Mi-

niſtres ne ſouffroient point que les cris des pauvres vinſſent troubler leur repos & leur proſpérité. Ils mépriſerent tous les avis qu'on leur donnoit au ſujet d'une calamité publique, qui n'intéreſſoit pas ſeulement la politique, mais beaucoup plus encore l'humanité. Quand enfin, à force de gémiſſemens, l'oppreſſion des pauvres parvint aux oreilles diſtraites des Miniſtres, ils appliquerent pour remède, un édit trop célébre, & qui ne pouvoit avoir d'autre effet que celui qu'il a produit, c'eſt-à-dire, d'augmenter cruellement l'infortune des pauvres. Enfin, embarraſſé, & peut-être confus de l'inſuffiſance des moyens qu'il avoit pris, le miniſtère ne trouva plus d'autre moyen que de ſuſpendre un acte du Parlement, en interpoſant l'autorité royale; après quoi il mit un embargo ſur une denrée, qui devoit jouir de la plus libre circulation... Le Parlement s'aſſemble; il s'agit de diſcuter ſur les dangers de cet acte de pouvoir arbitraire: mais au lieu d'en reconnoître & d'en condamner l'illégalité, ou, tout au moins, au lieu de s'excuſer ſur la néceſſité & l'état des circonſtances, on oſe propoſer publiquement la néceſſité d'accorder au Roi le pouvoir monſtrueux de diſpenſer des loix: & pour cet effet, on diſcute les premiers fondemens de notre conſtitution, c'eſt à dire, qu'on oſe propoſer ce qui la ſappe & la renverſe de fond en comble, &c. &c.

ALLEMAGNE.

Vita Philologorum noſtrâ ætate clariſſimorum, volumen ſecundum. A Brémen, chez Fo-

Foerſter 1767. Le premier volume de cet ouvrage utile a fait un honneur infini à M. Harles, Profeſſeur à Cobourg. Dans ce nouveau volume on lit les vies de M. Bauméiſter, Recteur du collége de Goërliz; de M. le Dr. Heilmann de Gottingue; de M. Frommann, Conſeiller de Conſiſtoire, Docteur & Recteur de l'Univerſité de Cobourg; de M. Walch, Profeſſeur à l'Univerſité de Jena; de M. l'Abbé d'Aglio, ſçavant Vénitien; de M. Schwebel, Profeſſeur à Anſpach, & de M. Biedermann, Recteur à Freiberg. Tous ces Sçavans méritoient d'être connus.

Neues philoſophiſches Woerterbuch. C'eſt-à-dire, *Nouveau Dictionnaire philoſophique* avec cette épigraphe. *Cent mille ſoupçons réunis, ne peuvent pas plus former une preuve, que cent mille zéros peuvent compoſer un nombre.* I vol. Sans nom d'Imprimeur, ni lieu d'impreſſion. 1766. Sous le titre de *Dictionnaire* on lit dans ce volume de très-ſçavantes diſſertations, & ſupérieurement écrites, ſur différens ſujets. Les titres de ces diſſertations ſont; *Philoſophie, Eſprit, Recherches, Bonheur, Fanatiſme.* Le but principal de l'Auteur a été de défendre la religion contre les objections les plus fortes des incrédules. Il y a d'excellentes choſes dans cet ouvrage, des réflexions ſages, des raiſonnemens très-preſſans.

Unſchuld des Obſtes in Erzeugung der Ruhr. C'eſt-à-dire, *Preuves que les fruits ne ſont point la cauſe de la dyſenterie.* Par le Dr. Hannes, Médecin penſionné de Weſel.

A Weſel, chez Roeder, 1766. Sur mille Obſervateurs, on peut, ſans crainte de ſe tromper, en compter huit cens de miopes, quand il eſt queſtion de rechercher la cauſe inconnue & ſouvent très-prochaine, d'un effet connu. L'indolence, la précipitation & la confiance extrême les jettent preſque tous dans l'erreur. Un homme tombe t'il malade après avoir mangé des harricots? On ne manque pas auſſitôt de voir dans ce légume, la cauſe immédiate de la maladie; il eſt peſant, dit-on, de difficile digeſtion; il eſt venteux & rempli de crudités. La dyſenterie devient elle plus fréquente & comme épidémique dans le même lieu, on ne cherche point d'autre cauſe, on s'en tient aux harricots; ce ſont eux qui font tout le mal. Ailleurs on s'épuiſe en imprécations contre les choux, qu'on accuſe de produire les maladies qui y régnent, & cela, dit-on, parce qu'ils ont été imprégnés des malignes influences de l'air. Enfin, c'eſt ſur les fruits que tout le monde rejette les maladies, de quelque nature qu'elles ſoient. Je conviens, dit M. Hannes, que des fruits qui ne ſont pas encore parvenus à leur maturité, peuvent, ſi on en mange trop indiſcrètement, déranger la ſanté; mais je nie abſolument qu'ils puiſſent dans aucun tems, provoquer la dyſenterie. De cette opinion M. Hannes paſſe aux preuves de ſon ſyſtême, & il s'attache à démontrer que bien loin d'être mal ſains, les fruits ſont au-contraire très-ſalubres, ſurtout dans la dyſenterie.

Jo. Fyt de συμπαθεια poetica, diſſertatio

philoſophico-critica Pars prima, Præſid. Gottlob. Benedicto Schirach, &c. Defend. Chriſt. Godofr. Schutz. A Halle, chez Beyer, 1766. Dans cette diſſertation, dédiée à M. Marmontel, Socrate, à la ſollicitation de Platon, apprend à Jo quelle influence la poëſie a ſur le cœur & l'eſprit. Il dit enſuite ce que c'eſt qui nous intéreſſe dans un poëme, & pourquoi nous nous ſentons pénétrés des ſentimens du Poëte: nous ne pouvons, obſerve-t'il, être affectés que des choſes qui ont des rapports avec nous. Il parle enſuite du goût, du génie, du ſentiment, de la chaleur, &c. Cette diſſertation qui fait honneur aux talens de l'Auteur, mérite le ſuccès qu'elle a eu.

On vient de donner dans la même ville, une traduction de l'*Obſervateur de la ſanté*, par M. le Bègue de Presle; & l'accueil que le public a fait à cette traduction, confirme d'autant plus les applaudiſſemens que cet ouvrage avoit reçus en France.

Der Soldat, &c. C'eſt-à-dire, *Le Soldat tel qu'il devroit être.* Par un vieux Militaire. A Altone, 1766 L'Auteur, chrétien, économe & brave, recommande aux Militaires ces trois vertus, qui, réunies, doivent néceſſairement faire d'excellens Soldats.

Georg. Chriſt. Gebaueri J. C. & Anteceſſ. primar. Veſtigia juris germanici antiquiſſima in C. Cornelii Taciti Germania obvia, ſive diſſertationes XXII. in varia aurei illius libelli loca, cum nonnullis ſimil. argumentis cuncta juſto ordine collocata, & partim locupletius partim nunc primùm edita. A Gottingue,

chez la Veuve Vandenhoeck, 1766. Voici les titres de ces dissertations. *I. De regio nomine apud Germanos. II. De regia potestate apud Germanos. III De regia successione apud Germanos IV. De nobilitate veterum Germanorum. V. De comitatu Principum Germanicorum. VI. De comitiis veterum Germanorum. VII. De dote veterum Germanorum. VIII. De ritu nuptiarum veterum Germanorum. IX. De potestate patria veterum Germanorum. X. De potestate dominica v. G. XI. De libertinitate v. G. XII. De alea & fide v. G. XIII. De jure successionum apud v. G. XIV. De judiciis v. G. XV. De re judiciaria militari v. G. XVI. De judiciis capitalibus v. G. XVII. De judiciis non capitalibus v. G. XVIII. De homicidio non capitali apud v. G ejusque multa, Weregeldo. XIX. De paucitate adulteriorum apud v. G. XX. De supplicio adulterarum apud v. G. XXI. De flagitiis paganis, & iis quæ de judiciis paganis vicanisq. restabant. XXII. De jure sacrorum inter v. G.*

N O R D.

Nous croyons devoir annoncer une thèse de médecine très-importante, soutenue à Francfort-sur-l'Oder, sous la présidence de M. Cartheuser, par M. Ruch. La réputation de l'Auteur, & l'importance du sujet de cette thèse nous déterminent à en recommander la lecture. L'Auteur indique des remèdes externes propres à exciter les mouvemens naturels. Les cautères, le moxa, la saignée, les ventouses, les scarifications, les vésicatoires, les frictions, l'électricité, occupent tour-à-tour l'Auteur;

il discute surtout les avantages qu'on peut retirer des vésicatoires, & il dit d'excellentes choses sur l'usage utile qu'on peut faire de l'électricité.

Beobachtungen, &c. C'est-à-dire, *Recherches sur le sentiment du beau & du sublime.* Par M. Imm. Kant. A Konigsberg, chez Kanter 1766. L'Auteur a divisé ces recherches en 4 sections. Il parle dans la 1re. des différens objets du sentiment du beau & du sublime. La 2e. a pour sujet les qualités du beau & du sublime dans l'homme en général. Il est question dans la troisième, de la différence du beau & du sublime dans les deux sexes; & enfin la dernière est destinée à peindre les caractères nationaux, en tant qu'ils dépendent de la différence du sentiment du beau & du sublime. Cet écrit est sçavant, & l'Auteur doit avoir beaucoup de lecture, une heureuse mémoire & beaucoup d'esprit; mais pour pouvoir en apprécier le mérite, il faut le lire en entier. La diversité des sujets rend l'ouvrage peu susceptible d'un extrait.

D. J. Gottl. Lehmans Cadmiologia, &c. C'est-à-dire, *Cadmiologie ou Histoire du Cobold.* 2e. partie. Par M. Lehman. A Konigsberg & Leipsig, chez les héritiers Hartung & Zeise, 1766. L'Auteur, en publiant en 1761, la première partie de sa *Cadmiologie*, s'étoit engagé de donner incessamment la seconde. Cependant étant entré au service de l'Impératrice de Russie, & les libraires n'ayant plus reçu de lui de manuscrit, ils se sont déterminés à publier cette seconde partie. Elle contient 4 sections. Dans

la première, l'Auteur examine le Cobold noir, qu'on exploite dans la montagne appellée le Mont-Rouge, dans le Saalfeld, & c'eſt là le Cobold que l'Auteur croit le plus pur : il eſt queſtion dans la deuxième, de l'arſenic qui ſe trouve dans le Cobold ; & & dans la 3e., de l'or & de l'argent mêlés avec le Cobold de couleur. Enfin, l'Auteur parle dans la 4e., des alliages avec le Cobold.

ITALIE.

Propoſizioni apologetiche &c. C'eſt-à-dire, *Propoſitions apologetiques ſur la puiſſance légitime & la monarchie ſpirituelle du Pontife Romain, contre M. Juſtinien le Fèbvre*, publiées par le très R. P. Raymond Maré-Corſi de l'Ordre des F. Prêcheurs, &c. traduites du latin. A Vènife, chez Locatelli. 1767. Le R P. Corſi eſt un triſte Ecrivain avec ſa foible opinion de monarchie ſpirituelle & univerſelle. Son ouvrage, il eſt vrai, ne riſque point de groſſir l'index ; bien foible idée des talens de l'Auteur. Il poſe pour principe que le Pape jouit & doit jouir de tous les droits monarchiques dans l'égliſe, & c'eſt ſur ce principe que le bon P. Corſi bâtit ſon énorme volume. Il ſe déchaine aureſte avec beaucoup de zèle contre le Concile de Conſtance, des décrêts duquel il eſt, dit-il, eſſentiel de rayer les mots ſuivans, inſérés dans la 4e. ſeſſion du 1er. décrêt : *la réforme générale de l'égliſe de Dieu dans le chef & dans les membres*. On ſent d'après ces idées quel doit être le talent du R. P. Corſi.

Obſervationes medicæ Joannis à Bona Ve-

rotenſis Batavinæ Academiæ Profeſſoris ad Praxim in Noſocomio oſtendendam, anno 1765. Præmiſſa oratione prima in Gymnaſio habita, & Mantiſſæ loco addita hiſtoria aliquot curationum mercurio ſublimato corrodenti perfectarum, olim edita. A Padoue, chez J. B. Pénada 1766. » Comme il n'y a point ſur la terre de pays où règne un meilleur air qu'à Padoue, il n'eſt pas étonnant qu'il n'y ait pas non plus de pays où l'on ait porté la médecine à un plus haut dégré de perfection ». C'eſt ainſi que débute M. de Bona, & il faut avouer que ce début n'eſt pas d'une merveilleuſe juſteſſe ; car nous croirions au-contraire que c'eſt dans les pays mal ſains que la médecine peut être plus aiſément perfectionnée ; parcequ'une telle température fournit néceſſairement plus de malades aux Médecins. Au-reſte, il y a d'excellentes choſes dans cet ouvrage, dont nous recommandons la lecture aux jeunes Médecins.

Diſcorſo ſopra l'imitazione drammatica &c. C'eſt à-dire, *Diſcours ſur l'imitation drammatique*, Par un Philoſophe Toſcan. A Naples. 1766. L'Auteur a raſſemblé dans ce diſcours tout ce qui a été dit, & à bien des égards, tout ce qu'on peut dire ſur l'imitation de la nature, relativement aux poëmes dramatiques. M. le Baron de Liveri, qui a la direction du théâtre de Naples, eſt dans le conſtant uſage de faire remplir, par exemple, le role de Paraſite par un homme pâle & maigre, & celui de Capitaine par un homme gros & bien nourri &c., & il prétend que par cette méthode ſes roles ont

toujours été supérieurement remplis. On nous permettra de douter un peu de l'excellence de la méthode de M. Liveri. Dureſte, il nous paroit diſtribuer un peu ſingulièrement ſes roles : les Paraſites, dit-il, ſont pâles & défaits ; aucontraire, comme la plûpart n'ont ni pudeur ni courage, & qu'ils n'ont d'autre ſoin que celui de ſe nourrir, ils ſont communément gros & robuſtes, &c.

Antoni Mariæ Lorgna in publico militari collegio Veronenſi Mathes. Profeſſ. de quibusdam maximis & minimis diſſertatio geometrica A Véronne, chez Carattoni 1766. Dans le nombre des judicieuſes obſervations qu'on trouve dans cet ouvrage, on y lit la ſolution du problême ſuivant : » *Dato circulo datiſque ubilibet, in eodem circuli plano binis punctis in ejus peripheria, punctum definire tale, ut ſumma quadratorum quæ fiunt ex binis rectis datis, ad id punctum coeuntibus, ſit omnium minima.*

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 5 Décembre.*)

LE 23 du mois dernier, vers les 6 heures du matin, on ſentit ici une nouvelle ſecouſſe de tremblement de terre. Quoiqu'elle ne parût pas aſſez violente pour faire craindre de nouveaux dégats, cependant elle a fait écrouler une grande partie des voûtes des anciennes citernes des Grecs, ſituées dans la place qui environne la moſquée du Sultan

Méhemet : on a senti, depuis ce jour, quelques autres secousses, mais elles ont été très-légères.

L'Ambassadeur d'Angleterre s'est donné jusqu'à-présent d'inutiles soins pour parvenir à la conclusion d'un traité de commerce entre sa cour & la Porte ; & le Divan ayant jugé que ce traité seroit presque tout à l'avantage des Anglois, le Ministre Britannique a dépêché un exprès à Londres, pour demander à sa cour des nouvelles instructions plus propres à faire réussir cette négociation.

Il vient d'arriver un Courier de Géorgie. Quoiqu'il ne transpire rien de ses dépêches, on suppose néanmoins qu'elles sont agréables à la Porte, puisque ce Courier a été gratifié d'un Caftan.

TUNIS (*le 2 Décembre*). Quelques lettres d'Alger portent que le Dey avoit dit au *Seraskier* qui y étoit venu, de la part du Grand-Seigneur, demander 21 années de tribut dont l'état étoit redevable à la Porte, qu'il étoit absolument résolu de ne pas payer non seulement ces arrérages, mais même de refuser tout tribut à l'avenir ; que l'état d'Alger étoit totalement libre & indépendant de la Porte, & pouvoit se passer de sa protection, & que cet Officier pouvoit porter cette réponse à Constantinople. On est impatient de sçavoir comment S. H. prendra cette déclaration.

On apprend aussi que le Dey d'Alger ayant été informé par un domestique Turc,

que les présens faits à l'Empereur de Maroc par la République de Venise, étoient plus riches & plus considérables que ceux qu'il venoit d'en recevoir, en avoit conçu tant d'indignation, qu'au même instant il déclara qu'il annulloit tous les traités qu'il avoit conclus avec cet état : on ajoute qu'après avoir renvoyé ignominieusement la frégate vénitienne qui avoit apporté ces présens, il l'avoit fait poursuivre par 4 chebecs, auxquels elle n'a échappé qu'après bien des fatigues, & en entrant de relâche au Port-Mahon.

STOCKHOLM (*le 30 Décembre.*) Suivant un arrêté des états, on n'affermera plus, comme autrefois, les droits d'entrée & de sortie du Royaume ; mais ils seront perçus par des Commis & autres employés à cet effet. Il a été résolu aussi que la Princesse épouse du Prince de Suède, aura la jouissance du château de Stremsholm, ainsi que de la ferme & des terres qui en dépendent.

La cour de Russie vient de s'engager à acquitter, en bled, dans l'espace de 6 ans, les 300 mille roubles dont elle est redevable à la couronne.

Thomas Nilson, l'un des principaux complices du rébelle Hoffman, a été décapité hors de la ville de Boras : & Pierre Slomberg, autre coupable, qui avoit été condamné au même supplice, s'est évadé de la prison peu de jours avant l'execution de Nilson. On a fait passer par les verges 30 paysans qui ont eu part à la sédition de Westrogothie.

COPPENHAGUE (*le 30 Décembre.*) Le Roi se rendit, le 13 de ce mois, à l'arsenal, où le corps d'artillerie parut devant lui avec son nouvel uniforme. S. M., qui étoit accompagnée du Prince de Hesse-Cassel, Grand-Maître de ce corps, examina divers modèles de nouveaux canons, haubits, affuts & caissons.

On voit ici un bœuf d'Islande, d'une grandeur extraordinaire : il a cinq pieds cinq pouces de hauteur ; & huit pieds six pouces de longeur. On le destine à être tué le jour du couronnement du Roi.

Suivant les nouvelles d'Islande, le Mont-Hecla, dont l'éruption avoit commencé le 5 avril, vomissoit encore des flammes & des cendres, le 15 septembre suivant.

On ne se souvient pas d'avoir eu ici, avant le nouvel an, un froid aussi vif que celui qui se fait sentir depuis quelques jours.

Les dernières lettres des Indes ne parlent que des succès de nos Missionnaires : ils ont bati une église chrétienne à Tiritschinapali, & le Nabab qui y réside, leur a fait présent de mille roupies, pour fonder une école dans le même endroit, où il y a garnison Angloise.

WARSOVIE (*le 27 Décembre.*) Les tribunaux de relation recommencèrent à se tenir sur les affaires de Courlande, le 18 de ce mois. Ce jour-là, M. Podoski, Grand-Référendaire de la couronne, qui a coutume de faire le rapport des causes pendantes en justice, se mit à faire la lecture de celle

entre le Duc Ernest-Jean & la noblesse de Courlande ; néanmoins il s'arrêta pour dire que le différend n'étoit plus susceptible de discussion, attendu qu'il se trouvoit terminé par un accommodement ; que d'ailleurs M. de Howe, ci-devant Maitre-d'hôtel-Provincial, & Plénipotentiaire actuel de la noblesse, non seulement avoit fait, pour le même objet, des démarches auprès de l'Ambassadeur de Russie, mais encore qu'il s'étoit aussi adressé au Roi par une requête, & que par-conséquent il n'en étoit plus question.

DANTZIG (*le 30 Décembre*). On n'est point encore tranquille sur le silence des Ministres des puissances étrangères, qui ont protégé les *Dissidens* à la dernière diète de Warsovie. Il n'y a que le retour des couriers qu'ils ont envoyés à leurs cours respectives, qui puisse calmer nos inquiétudes. On dit qu'il se tiendra, l'été prochain, une diète extraordinaire, où l'on réformera bien des articles qui ont été arrêtés dans la dernière. Les troupes Russes ont toujours leurs quartiers sur les frontières de la Lithuanie ; quelques autres régimens sont dans les terres de l'Evêque de Cracovie, où ce Prélat s'est rendu depuis peu. Avant son départ, il alla prendre congé du Prince de Repnin, Ambassadeur de Russie, qui le reçut, dit-on, très-froidement. Le Général Soltikow, qui occupe son palais à Warsovie, lui a fait au-contraire l'accueil le plus gracieux & les remercimens les plus sincères sur les riches présens qu'il avoit faits à son épouse, & lui

a dit : *que ce ſeroit bien contre ſon gré s'il ſe faiſoit quelques dégats ſur ſes terres* : à quoi le Prince Evêque a répondu : *qu'il n'en auroit pas moins d'eſtime pour lui, s'il ſe trouvoit dans la néceſſité d'exécuter des ordres ſupérieurs.*

HAMBOURG (*le 13 Janvier.*) Il gêle fi fort ici depuis le 7 de ce mois, qu'il eſt mort de froid ſur le grand chemin pluſieurs bêtes à cornes & nombre de pourceaux. Le 8, les voituriers offrirent à la bourſe de tranſporter les marchandiſes ſur les glaces à Harbourg.

Le Paſteur Rudſtröm, privé de la place qu'il avoit à Stocholm, & exilé du Royaume de Suéde, s'eſt retiré ici; il a trouvé dans M. Hers, Conſeiller de Juſtice, un protecteur dans les malheurs qui le pourſuivent.

On aſſure qu'une certaine Puiſſance leve un corps de troupes légères égal à celui qu'elle entretenoit au plus fort de la guerre.

On a publié en Saxe une ordonnance du Prince Adminiſtrateur, par laquelle les jeux de hazard ſont défendus, & les prétentions, fondées ſur ces jeux, déclarées nulles.

RATISBONNE (*le 9 Janvier*). Comme les directoires des colléges de l'Empire n'ont pas fixé les points de délibération pour la viſitation de la chambre Impériale à Wetzlar ſans la concurrence & l'approbation de la cour de Vienne, on ne doute preſque point

que l'Empereur ne prononce un nouveau décret de ratification pour donner force de loi à l'avis de l'Empire, tel qu'il a été dressé à ce sujet. Le Baron de Spangenberg, que S. M. Imp. a nommé son Co-Commissaire à cette visitation, a eu, en passant ici pour se rendre à Vienne, plusieurs entretiens avec quelques Membres de la diète, dont le résultat pourra achever de déterminer l'Empereur à adopter leur sentiment.

Suivant les lettres de Stutgard, le Duc régnant de Wirtemberg a appellé d'Erlang, le Comte de Montmartin qui s'y étoit retiré. Peu de jours après l'arrivée de ce Comte à Stutgard, S. A. S. en est partie pour Vénise avec une suite de 140 personnes, &, pendant son absence, qui sera d'environ 6 mois, il se fera une grande réduction parmi les Officiers civils du Duché de Wirtemberg.

VIENNE (*le 14 Janvier*). Le premier de ce mois, la cour fut en grand gala à l'occasion du premier jour de l'an : L. M. I. & R., ainsi que leur auguste famille, reçurent les compliments de leurs Ministres & ceux des Ambassadeurs & Ministres étrangers, & de la principale noblesse des deux sexes.

Le 5, la cour donna le spectacle d'une magnifique course de traîneaux.

Le 7, il y eut encore une superbe course de traîneaux, qui se rendirent à la maison de plaisance de Dolingen, où le Prince Poniatowski, Lieutenant-Felde-Maréchal, donna un grand dîner, qui fut suivi d'un bal.

L'Impératrice-Reine a fait publier des lettres-patentes, par lesquelles S. M. Imp. & R. déclare que tous ceux qui défricheront des terres incultes, jouiront de l'exemption des taxes pour ces mêmes terres, pendant vingt années consécutives.

GENEVE (*le 7 Janvier*). Le Chevalier de Beauteville, Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. C., est parti d'ici pour se rendre à Soleure : il a adressé au Conseil la déclaration suivante.

Le Roi, mon maître, instruit de la réjection du plan de conciliation qu'il avoit approuvé & proposé comme propre à rétablir l'ordre & la tranquilité dans la République de Genève, ainsi que de tout ce qui a accompagné ou suivi cet événement, m'ordonne de me retirer de cette ville, & de me rendre à Soleure. S. M. invite les Louables Cantons de Zurich & de Berne à y rassembler leurs Ministres-Plénipotentiaires, pour, de concert avec moi, procéder sans délai au jugement que nous avons à rendre, au nom de nos Souverains respectifs, en vertu de l'acte de garantie contenu dans le réglement de 1738, & sanctionné par les différens Ordres de l'Etat; les choses devant au surplus rester ici in statu quo jusqu'à notre jugement définitif.

Mais le Roi ne pouvant confondre la partie saine de la République avec les Citoyens mal-intentionnés, m'a ordonné de déclarer que, sans donner la plus légère atteinte à la souveraineté & à l'indépendance de la République, il prend sous sa protection & sauvegarde spéciale tous les Membres du gouvernement & toutes les personnes qui lui sont restées attachées, qu'il se ressentira du tort qui pourroit être fait à tous & chacun d'eux, tant dans leurs personnes que dans leurs biens; & que S. M. continuera, avec la même bienveillance, de veiller au maintien d'une constitution qu'elle a garantie conjointement avec les Louables Cantons de Zurich & de Berne.

Je requiers le Magnifique Conseil de rendre publique la présente déclaration.

Donné à Genève, le 30 Décembre 1766. *Signé* le Chevalier de Beauteville.

Ce qui a beaucoup contribué à faire rejetter le projet de conciliation, c'eſt le diſcours qu'un des Repréſentants du peuple lui adreſſa le 14 du mois dernier. Ce diſcours très-remarquable par ſa hardieſſe & par la fermeté de celui qui le prononça.

Dans l'incertitude où l'on eſt ſur le ſort de cette République, pluſieurs citoyens ont pris le parti de ſe retirer de la ville pour aller s'établir ailleurs. Les 24 Commiſſaires ont remis aux Syndics, à ce ſujet, la repréſentation ſuivante.

Etrangement ſurpris des émigrations continuelles qui ſe ſont depuis deux jours, nous prions très-reſpectueuſement Meſſieurs les Syndics de vouloir bien nous apprendre ce qui peut en être la cauſe. Si la patrie étoit menacée de quelque danger, Meſſieurs les Syndics auroient déjà diſpoſé de nos perſonnes très-dévouées au ſalut de l'Etat; mais puiſqu'ils ne l'ont pas fait, nous ſommes conduits à croire, après le bruit public, que l'émigration de ce grand nombre de Citoyens eſt occaſionnée par la fauſſe opinion qu'ils ont conçue des repréſentans. Si telle en eſt la cauſe, nous pourrions, ſans doute, garder le ſilence; notre conduite nous juſtifiera toujours.

Cependant pour oter juſqu'au prétexte qu'on pourroit tirer de ce ſilence, nous déclarons authentiquement que perſonne n'a plus à cœur que nous le bon ordre & la tranquilité publique, & que rien de notre part n'y portera jamais d'atteinte.

Enfin, quelle que ſoit la cauſe de cette émigration, nous prions très-reſpectueuſement Meſſieurs les Syndics de faire enſorte qu'elle ceſſe, comme étant contraire, à beaucoup d'égards, au bien public, dans les circonſtances préſentes, & de rappeller les perſonnes qui peuvent être utiles à la patrie.

Si l'Etat a quelque choſe à craindre, tout bon Citoyen doit être à ſa place. Les ſentimens que nous exprimons dans cette repréſentation étant très-ſinceres,

nous désirons fortement que tous nos Citoyens en aient connoissance, & nous prions très-respectueusement Messieurs les Syndics, de faire tout ce qui dépendra d'eux, pour que nos vœux à cet égard soient remplis.

Fait à Genève le 31 Décembre 1766.

Par ordre du Petit-Conseil, cette représentation fut d'abord communiquée aux Plénipotentiaires de Zurich & de Berne, ainsi qu'aux Résidens de France, le Plénipotentiaire de cette couronne étant déjà parti pour Soleure. L'émigration dont on parle, est bien affligeante pour les vrais patriotes. Parmi ceux qui s'y sont abandonnés, se trouvent huit Conseillers.

Les Ministres Plénipotentiaires de Zurich & de Berne ont déclaré publiquement qu'ils avoient ordre de se retirer de cette ville, pour procéder, de concert avec le Ministre Plénipotentiaire de France, à la détermination du véritable sens des articles contestés du réglement de la médiation de 1738. Ils ont déclaré en même tems que, sans donner atteinte à la souveraineté & à l'indépendance de la république, les Cantons de Zurich & de Berne prennent sous leur protection & sauve-garde tous les Ordres de l'état, spécialement le Magistrat.

LISBONNE (*le 9 Décembre*) Il est arrivé ici, par la voie d'Angola, l'un des deux vaisseaux de Roi qui étoient partis pour Goa l'année dernière. La cour a décidé que désormais tous les bâtimens destinés pour les Indes-Orientales, relâcheroient aussi à Angola, tant en allant qu'en revenant.

La flotte de la Baye de Tous-les-Saints, que l'on attendoit depuis long-tems, est enfin de retour depuis la semaine dernière.

Quoique l'on ne ſçache encore rien de poſitif touchant ſa cargaiſon, on préſume qu'elle conſiſte en une plus grande quantité d'argent qu'elle n'a coutume d'en apporter. A bord de l'un des deux vaiſſeaux de guerre qui ont ſervi de convoi à cette flotte, ſe trouve le Comte d'Ega, Viceroi des Indes, revenu de Goa par la route du Brésil. Dès que le vaiſſeau eut jetté l'ancre devant Belem, un Corrégidor arrêta le Comte par ordre du Roi, le fit conduire à terre, & tranſporter en voiture dans l'une des Priſons de cette ville, d'où il fut transféré le 11 de ce mois, au fort Saint Philippe de Sètubal. On s'eſt auſſi emparé de tous les précieux effets & joyaux qu'il avoit embarqués. Au-reſte, on ignore le vrai motif d'un ſi rigoureux procédé à ſon égard.

MADRID (*le 30 Décembre.*) On ne ſçauroit exprimer avec quelle joye on a vu le retour du Roi dans cette ville. Les perſonnes qui avoient ſuivi la cour au palais d'Aranjués, & n'étoient point rentrées dans cette capitale, depuis que le Roi l'avoit quittée, il y a 8 mois, ont été ſurpris à leur retour d'y voir tant de changemens avantageux. Le Comte d'Aranda auſſi occupé à procurer l'aiſance à cette ville, qu'à y conſerver le bon ordre, à ſçu y pouſſer avec tant d'activité différens ouvrages, pendant l'abſence de S. M. C., qu'on peut maintenant la regarder avec raiſon comme une des villes de l'Europe la plus propre, la mieux éclairée & la plus ſure à toute heure

de la nuit. La garnison est d'ailleurs aussi nombreuse qu'elle l'ait jamais été. La populace, qui y vit dans la plus grande tranquilité, fait bien connoître par sa soumission, ce que peut un Ministre zélé pour la gloire de son maitre & le bonheur de ses sujets: aussi le souvenir de nos troubles rappellera toujours celui de ce grand Ministre auquel S. M. a daigné en témoigner son entière satisfaction, & lui continuer la compagnie d'Infanterie qu'il avoit déjà pour garde devant son Hôtel avec les drapeaux déployés.

Le Roi Ferdinand changea tellement en 1750 l'ordonnance de 1662, que les Jésuites furent affranchis de l'obligation de payer le dixiéme de leurs revenus, à laquelle tous les ecclésiastiques, domiciliés dans les Indes-Espagnoles, étoient assujettis; mais le Roi ayant chargé quelques Conseillers du Tribunal de Castille, de l'inquisition, du Bureau des finances & plusieurs Docteurs en théologie d'examiner cette exemption, ceux-ci l'ont déclarée illégale & subreptice; en conséquence de laquelle déclaration S. M. a révoqué & aboli le 4 de ce mois, l'acte du Roi Ferdinand. On croit même que les Jésuites seront obligés de payer tous les arrérages de ces dixmes dont ils sont redevables depuis ladite Ordonnance de 1662.

PARIS (*le 23 Janvier*). Le Roi ayant reconnu qu'il seroit avantageux à son état & à la sureté des services qui ont été faits jusqu'à-présent par le banquier de Sa Majesté, tant dans l'intérieur du Royaume que dans les pays étrangers, relativement

aux affaires de S. M., vient d'établir une caisse d'escompte qui rempliſſe, au lieu & place de ſon banquier, tous les objets dont il a été chargé, & qui faſſe participer le public aux bénéfices de cette caiſſe. Il ſera créé pour & au nom de ladite caiſſe, ſoixante mille actions au porteur, au capital de mille livres chacune, garnies de dix coupons de 40 livres chacun, pour l'intéret de 4 pour cent, leſquels coupons ſeront payés à ladite caiſſe ſans aucune diminution du vingtième, 2 ſols pour livre, dixième d'amortiſſement, ni telles autres impoſitions que ce ſoit, qui pourroient avoir lieu par la ſuite, ſous quelque dénomination que ce puiſſe être. Ces actions ſeront délivrées à ladite caiſſe, à compter du 26 du préſent mois. A l'expiration des dix années, & à commencer du 1er. Juillet 1777, le capital des actions ſera rembourſé, & il ſera, de plus, fait entre les actionnaires, la repréſentation des bénéfices qui ſe ſeront accumulés pendant les dix années, *déduction* faite des intérêts des lots, des honoraires, des appointemens & des frais. Des ſoixante mille actions, il en appartiendra vingt mille à S. M., & il n'en ſera fourni au public que quarante mille. Il y aura autant de lots que d'actions, ſçavoir, un de 200, 000 liv., un de 100, 000 liv., un de 50, 000 liv., un de 25, 000 liv., ſix de 3000 liv., quarante de 1000 liv., cinquante de 500 liv., trois mille de 50 liv., mille de 40 liv., neuf cents de 30 liv., & cinquante cinq mille de 15 liv.

On a enrégiſtré depuis peu, à la Grand Chambre des lettres-patentes du Roi, au

ſujet de M. de l'Averdy, aujourd'hui Miniſtre & Contrôleur Général des Finances ; elles ont été préſentées par M. l'Abbé Terray. Leur objet eſt de rappeller une généalogie qui avoit été ignorée juſqu'à ce jour concernant ce Miniſtre : ſon pere avoit été maintenu dans ſa nobleſſe, il y a plus de 20 ans ; mais de nouvelles recherches ont mis M. de l'Averdy en état de juſtifier une très-longue poſſeſſion de nobleſſe de race très-ancienne, conſtatée par ces lettres patentes & leur enrégiſtrement. La médiocrité de la fortune de ſon pere l'avoit mis dans le cas de tirer parti de ſes rares talens pour le barreau, où il a figuré avec la plus grande diſtinction.

Depuis le 3 de ce mois juſqu'au 14, il a gelé conſtamment ici à toutes les heures du jour. Les plus grands froids ont été obſervés au collége royal de France, par le Sr. Meſſier, à 4 thermomêtres exactement réglés. Le 7, entre 11 heures & minuit, la liqueur étoit deſcendue à 13 dégrés au-deſſous de la première congélation qui eſt *zero* ſuivant M. de Reaumur ; le ciel avoit été en partie couvert pendant la journée ; le ſoir, il étoit tombé un peu de brouillard ; le vent peu ſenſible étoit au Nord Eſt, & le baromêtre n'avoit preſque pas varié de la journée ; ſa hauteur étoit de 27 pouces dix lignes & demie. Le 12, à 7 heures & demie du matin, le thermomêtre marquoit 12 dégrés 3 quarts : le ciel fut ſerein toute la journée ; il faiſoit peu de vent, qui étoit entre le Sud-Eſt : le baromêtre etoit deſcendu, preſ-

qu'à la grande pluie ; ſa hauteur étoit de 27 pouces 6 lignes trois quarts. Ce froid a ſurpaſſé de trois dégrés celui de 1740, & il ne différoit que de deux dégrés & demi de celui de 1709.

LONDRES (*le 13 Janvier.*) L'Amirauté a envoyé ordre à Portſmouth & à Plymouth d'y préparer au plutôt pluſieurs vaiſſeaux de guerre. Ces diſpoſitions ont donné d'abord matière à différentes *conjectures* ; mais il eſt conſtant qu'elles ne tendent qu'à faire relever les vaiſſeaux dont le terme de la croiſiére eſt fini dans les diverſes répartitions qui leur ont été aſſignées.

On a découvert à Norwick qu'on avoit conſpiré de mettre le feu à la ville en trente endroits différens à la fois, le jour qu'on exécuteroit la ſentence de ceux qui y ont été condamnés à mort, comme auteurs *des tumultes*, & l'occaſion de la cherté *du grain* & des autres denrées. Le Conſeil *d'état* a délibéré dans pluſieurs ſéances, ſi l'on puniroit de mort ces tumultueux, ou ſi S. M., par un effet de ſa clémence, commueroit leur ſupplice en un banniſſement, pour éviter que le peuple, dont les clameurs ſont générales, ne ſe portât aux derniers excés. Pluſieurs Membres du conſeil ont été d'avis qu'une compaſſion déplacée ne ſerviroit qu'à enhardir les tumultueux, qui ne manqueroient pas de l'attribuer aux effets de leurs menaces, & qu'il falloit néceſſairement ſévir contre *les principaux moteurs* de la révolte, qui

n'avoient pris pour prétexte la cherté des denrées qu'afin de pouvoir commettre des brigandages, & cauſer du dommage à ceux qu'ils regardoient comme leurs ennemis. Il a été enfin décidé que les deux plus coupables d'entr'eux ſeroient punis de mort à Norwick, le 16 de ce mois. On a d'autant plus beſoin d'en impoſer aux ſéditieux par des exemples de ſévérité, qu'on a trouvé, le 18 du mois dernier, à Tichfield-près de Farcham, une lettre anonyme, par laquelle le peuple eſt invité à ſe joindre à une nombreuſe troupe de mécontens qui doivent venir de l'*Oueſt* pour exciter une guerre civile, dans le deſſein de contraindre les Fermiers & autres poſſeſſeurs, de diminuer le prix de leurs denrées. On oſe même, dans cet écrit ſéditieux, menacer les Grands & tous les Ordres de l'état. Quoiqu'on ne craigne pas les ſuites de ces menaces, on a pris toutes les précautions poſſibles pour en empêcher l'effet; & les habitans de Tichfield ont promis 100 livres ſterl. à celui qui découvrira l'auteur de cette lettre.

(*La ſuite à l'ordinaire prochain.*)

J'Ai lu le préſent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Bouillon, ce 28 Janvier* 1767.

THIBAULT.

TABLE.

Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* 3
Considérations sur les principes moraux & caractéristiques des gouvernemens. 20
Histoire de l'Académie-Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. (Second Extrait.) 44
Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, &c. 59
Mélanges intéressans & curieux (Dernier Extrait.) 72
Réflexions hasardées d'une femme ignorante, qui ne connoit les défauts des autres que par les siens, &c. 81
Anecdotes de Médecine, ou choix des faits singuliers qui ont rapport à l'anatomie, la pharmacie, l'histoire naturelle, &c. 93
Odes nouvelles & autres Poëfies, précédées d'un discours sur l'Ode, & suivies de quelques morceaux de prose. 102
Caton d'Utique, *Tragédie Angloise, traduite en François.* 110
Lettre au sujet du Prince Héraclius. 123
Autre lettre sur le même sujet. 125
Extrait d'une lettre à M. Walpoole, concernant la célèbre dispute qui s'est élevée entre M. Hume & M. J. J. Rousseau. 128
Observation sur la guérison du mal de dents. 130

Nouvelles Littéraires.

France. 133
Angleterre. 142
Allemagne. 144
Nord. 148 *Italie.* 150

Nouvelles Politiques, 152

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

1er. FÉVRIER 1767.

TOME I.

TROISIÈME PARTIE.

A BOUILLON.

De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

CE Journal paroît tous les quinze jours, la Souſcription n'eſt ouverte que pour l'année entière ; on peut commencer par tel mois qu'on jugera à propos : elle eſt de 24 l. de France, & 6 l. pour le port pour les Souſcripteurs qui voudront le recevoir par la Poſte, dans les diſtricts du Généralat des Poſtes Impériales.

En France, il en coutera 33 l. 12 ſ. pour la Souſcription & le port des 24 volumes.

Pour tout ce qui regarde la correſpondance de France, on aura la bonté de s'adreſſer au Sr. LUTTON, *prépoſé au récouvrement du Mercure de France, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura ſoin d'affranchir les Lettres ; autrement elles reſteront au rebut. La Souſcription doit être payée d'avance, ainſi que le port du Journal.*

On s'adreſſera auſſi au Sr. WEISSENBRUCH, *Directeur du Bureau de ce Journal à* Bouillon ; *ainſi qu'aux* Srs. DELAROCHE & DEVILLE *à Lyon, & autres Libraires dans les principales Villes de France, & de l'Europe.*

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

1er. FÉVRIER 1767.

TOME I.

TROISIÈME PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers &c.*

HYMNE. On a fait bien des recherches sur l'origine & sur le véritable objet de ce genre de poésie; quelques Littérateurs ont même fait à ce sujet des découvertes heureuses & très-satisfaisantes. L'Auteur de cet article a profité, avec beaucoup d'intelligence, de ces recherches & de ces découvertes, & les sages réflexions, la critique lumineuse,

les ſçavantes obſervations dont il a enrichi les matériaux qu'il a raſſemblés, lui donnent, à bien des égards, la préférence ſur ceux qui, avant lui, avoient écrit ſur la même matière. Mais quelque intéreſſant que ſoit cet article, ſon ſçavant Auteur nous permettra, avant que d'en rendre compte, quelques réflexions ſur l'Hymne des Anciens; non que nous regardions comme faux, ou hazardés les ſentimens de l'Auteur; mais parcequ'un tel ſujet mérite, ſuivant nous, des éclairciſſemens que l'on ne trouve point dans cet article, auſſi intelligiblement énoncés que bien des gens peut-être le déſireroient.

Il nous ſeroit fort aiſé de *ramener à* l'Hymne tout le ſiſtême religieux des Anciens; mais comme ce plan ſeroit d'une immenſe étendue, nous ne parlerons de l'Hymne que relativement à la poéſie & à l'hiſtoire; ſoit parceque les Hymnes forment une eſpèce particulière de poëme, ſoit parcequ'ils ſont les monumens les plus anciens & les plus autentiques de l'hiſtoire.

Hymne ne ſignifie autre choſe que *louange*; & il prit autrefois ce nom de ſon principal objet, qui étoit de chanter les

louanges de quelque divinité. En effet, tous les peuples policés, ou sauvages, anciens & modernes, ont célébré par des Hymnes ou des cantiques, les louanges de leurs dieux. L'origine de cet usage est exactement la même que celle de tout culte, la crainte des maux à venir & la reconnoissance des bienfaits reçus. L'homme, comme l'a dit Sophocle, effrayé de sa propre foiblesse, & ne pouvant se dissimuler sa misére, se fit autant de dieux qu'il ressentit de besoins. Il les pria de vouloir écarter les maux qui le menaçoient, & de le rendre heureux : il les remercia lorsqu'il crut en être protégé, & s'efforça de les appaiser, quand il s'imagina les avoir irrités. Voilà quelle a été la véritable origine des Hymnes & de l'idolâtrie. Les Hymnes, ou cantiques, furent d'abord tout aussi grossiers que le culte ; mais à mesure que les peuples se policerent, & que l'esprit s'éclaira, ce chant devint plus noble, & plus digne, s'il est permis de s'exprimer ainsi, des hommes & des dieux.

Ce genre de poésie fut divisé dans la suite des tems en trois branches, qu'il est essentiel de ne pas confondre. On distingua les Hymnes theurgiques, ou re-

ligieux, des Hymnes poétiques, ou populaires; & ceux-ci des Hymnes philosophiques, ou composés & chantés par les Philosophes seulement.

Les chants theurgiques sont les plus anciens Hymnes que les hommes de toutes les nations ayent chanté. Les auteurs Grecs prétendent qu'Orphée, Poëte, Théologien & instituteur du culte dans la Grèce, en fut l'inventeur : quelques uns attribuent la plûpart des chants d'Orphée à Onomacrite, Poëte qui fleurissoit du tems de Pisistrate. Quoiqu'il en soit, les Hymnes spécialement attribués à Orphée, n'étoient chantés que par les initiés aux mistères : le peuple chantoit les Hymnes qu'on croyoit & que bien des gens croyent encore avoir été composés par Homère, plus agréables, mais moins religieux, moins imposans que ceux d'Orphée. De pressantes invocations aux dieux qu'on appelloit des noms les plus augustes, faisoient toute la matière de ces derniers chants, qui consistoient en quelques formules énergiques, & quelques prières ferventes, en quelques noms qui exprimoient les attributs des divinités. Ainsi, l'on désignoit, par exemple, le soleil sous le nom de *Titan*,

reſplendiſſant, agile, pere & modérateur des ſaiſons, œil & maitre du monde, délice des mortels, lumière de la vie, &c. On invoquoit Hercule ſous les noms de *Titan*, fort, puiſſant, invincible, magnanime, deſtructeur des monſtres, protecteur des arts pacifiques, &c.

On appelle ces Hymnes *poétiques*, ou *populaires*, par cequ'ils ont été compoſés par des Poëtes théologiens, & qu'ils renferment la croyance du peuple & les récits des folles aventures qu'il attribuoit aux dieux. Peu-à-peu la flatterie & la crainte adreſſerent ces mêmes Hymnes aux Rois & aux Héros, pour leſquels on ne faiſoit que changer quelques mots aux formules inſtituées en l'honneur des dieux. Ces Hymnes furent appellés héroïques; nous ne balançons point à les mettre dans la claſſe des Hymnes populaires; car on ſçait que les aventures fabuleuſes des Héros firent d'abord une partie de la croyance populaire, & dans la ſuite une partie eſſentielle du culte public.

Les Philoſophes n'avoient pas préciſément inſtitué un culte particulier, différent du culte populaire: ils étoient trop bons citoyens pour heurter de front les

idées généralement reçues ; ils se contraignoient même jusqu'à imiter le peuple dans ses pratiques les plus superstitieuses : on sçait qu'Epicure lui-même alloit assidument se prosterner dans le temple de Jupiter : Socrate offrit plus d'une fois des sacrifices. Mais ce culte n'étoit en eux qu'extérieur. Ils avoient un système religieux, plus raisonnable & beaucoup plus auguste que celui du peuple. Ils reconnoissoient tous un dieu suprême, ame, source & principe de tous les êtres, sans égal, & faisant par les dieux subalternes, tels que le monde & les astres, mouvoir tous les ressorts de la nature. Quant aux dieux poëtiques, les Philosophes n'y croyoient pas, & regardoient comme absurde & tout-à-fait insoutenable la crédulité du peuple à cet égard. Ce dieu suprême étoit l'unique objet des Hymnes philosophiques : mais dans ces chants souvent ce même dieu suprême étoit caché sous les noms de ses attributs, ou sous le voile d'une brillante allégorie ; mais toujours on y célébroit sa toute puissance, son immensité, son éternité, sa providence, &c. Le plus sublime des Hymnes philosophiques de l'antiquité est celui que Stobée nous a

transmis, & qu'on croit avoir été composé par Cléanthe, Lycien, le second fondateur du Portique. Nous rapporterons dans la suite ce bel Hymne, après que nous aurons rendu compte des observations de l'Auteur de cet article, puisé presqu'entièrement dans le mémoire de M. de Souchay, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres (*Vol. 12 Mém.* pag. 1 & suiv.) Voici ce que l'Auteur dit au sujet des Hymnes populaires.

» Le peuple parmi les Grecs & les Romains, avoit reçu tous les dieux que les Poëtes lui avoient présentés, comme il avoit adopté toutes les aventures qu'ils en racontoient. Les dieux anciens furent les premiers objets des Hymnes populaires. Car Jupiter n'étoit considéré que comme un Roi puissant, qui gouverne un peuple céleste; & les autres dieux partageant avec lui les attributs de la divinité, devoient aussi partager les mêmes honneurs... En général, la matière des Hymnes populaires n'avoit pas moins d'étendue que l'histoire même des dieux. Les prétendues merveilles de leur naissance, leurs intrigues amoureuses, leurs aventures, leurs amusemens, tout jus-

qu'aux actions les plus indécentes, devint, entre les mains des Poëtes, comme un fond inépuisable de louanges pour les dieux. Ainsi la naissance de Vénus fournit à Homère, ou à l'Auteur des Hymnes qui portent son nom, la matière d'un Hymne peu religieux sans doute, mais plein d'images agréables : *la Déesse apeine sortie de la mer, est portée sur les eaux par un zéphir; elle arrive en Cypre; les Heures, filles de Thémis & de Jupiter, accourent sur le rivage pour la recevoir; & après l'avoir parée comme une immortelle, elles la conduisent au palais des dieux, qui frappés de sa beauté, recherchent à l'envi son alliance*... Les Hymnes qui s'adressent à Mercure, roulent communément sur son adresse inimitable à dérober. *Vous n'étiez encore qu'un enfant*, dit Horace dans l'Hymne qu'il lui adresse, *lorsque vous dérobâtes si finement les bœufs d'Apollon : il eût beau prendre un ton menaçant pour vous forcer à les rendre; il ne pût s'empêcher de rire, en se voyant sans carquois*,,.

» Il est pourtant vrai que les Hymnes poétiques ne sont pas toujours de ce caractère. On trouve quelquefois, & prin-

cipalement dans ceux de Calimaque, des traits propres à inſpirer la vertu, ou le reſpect pour les dieux. Si dans l'Hymne de Diane cet aimable Poëte décrit les plaiſirs & les amuſemens de la déeſſe, il peint auſſi, mais d'une manière vive & touchante le bonheur du juſte & le malheur des méchans. S'il dit ailleurs que Jupiter prit naiſſance en Arcadie; il ajoûte incontinent que ce dieu tire de lui toute ſa puiſſance, qu'il eſt le maître & le juge des Rois, & qu'il diſtribue à ſon gré les couronnes & les empires ».

Au ſujet des Hymnes philoſophiques, l'Auteur obſerve que nous aurions un exemple ancien & précieux de l'Hymne philoſophique ſimple, ſi celui que les Peres de l'égliſe, défenſeurs de notre foi, S. Julien, S. Clément, Euſèbe & autres ont cité ſous le titre de *Palinodie*, étoit véritablement d'Orphée. » Je dis que cet exemple ſeroit précieux, car il ſurprend pour le fond des choſes & la grandeur des images. *Tel eſt l'être ſuprême que le ciel tout entier ne fait que ſa couronnne; il eſt aſſis ſur ſon trône, entouré d'*anges *infatigables; ſes pieds touchent la terre; de ſa droite il atteint juſqu'à l'extrémité de l'océan; à*

ſon aſpect les plus hautes montagnes tremblent, & les mers friſſonnent dans leurs plus profonds abîmes. Ces images ſont belles, en effet, majeſtueuſes & ſublimes; il n'y a que le mot d'*anges* qui très-certainement n'eſt point d'Orphée, & que ſon traducteur eut pu ſe diſpenſer d'employer. Voici le bel Hymne attribué à Cléanthe, & rapporté dans le mémoire de M. de Souchay, ainſi que dans cet article. *O pere des dieux! vous qui réuniſſez pluſieurs noms, & dont la vertu eſt une & infinie; vous qui êtes l'auteur de cet univers, & qui le gouvernez ſuivant les conſeils de votre ſageſſe: je vous ſalue, ô dieu tout puiſſant; car vous daignez nous permettre de vous invoquer. Vous ſerez, ô Jupiter! la matière de mes louanges, & votre ſouveraine puiſſance ſera le ſujet ordinaire de mes cantiques. Tout plie ſous votre empire; tout redoute les traits dont vos mains invincibles ſont armées; ſans vous rien n'a été fait, rien ne ſe fait dans la nature; vous voulez les biens & les maux, ſelon les conſeils de votre loi éternelle. Grand Jupiter, qui faites entendre votre tonnerre dans les*

nuës, daignez éclairer les foibles humains; otez leur cet esprit de vertige qui les égare; donnez leur une portion de cette sagesse avec laquelle vous gouvernez le monde. Alors ils ne chercheront d'autre occupation que celle de chanter éternellement cette loi universelle qu'ils méconnoissent.

Puisque l'Auteur de cet article a pris ses observations dans le mémoire de M. de Souchay, il auroit dû rapporter plus fidellement aussi la version de cet Hymne par le même Sçavant. Après ces mots: *car vous daignez nous permettre de vous invoquer*; M. de Souchay ajoute d'après le texte: *nous qui rampons sur la terre, ne sommes-nous pas l'ouvrage de vos mains, & comme l'image de votre parole éternelle.* Trois lignes plus bas l'Auteur de cet article s'éloigne entièrement de l'esprit de Cléanthe, mais les pensées qu'il substitue aux pensées traduites par M. de Souchay, ont-elles autant d'énergie, de beauté, de majesté que celles qu'il a supprimées? Voici comme Cléanthe s'est exprimé: *vous voulez les biens & les maux, selon les conseils de votre loi, loi éternelle qu'osent braver les impies. Malheur à ces impies!*

s'ils étudioient votre loi, s'ils lui obéiſſoient, ils couleroient des jours heureux dans l'innocence & dans la paix; mais ils ne ſuivent que les loix de leur aveugle inſtinct, ils ſont les vils eſclaves, & les miſérables jouets de toutes les paſſions.

» Les Hymnes théurgiques, obſerve judicieuſement l'Auteur, peuvent répandre de la lumière ſur les initiations: les Hymnes poëtiques d'Homère & de Callimaque donnent au moins, pour les tems où ils furent compoſés, une idée de la croyance populaire des anciens par rapport à la religion publique: enfin les Hymnes philoſophiques ſont de quelque ſecours pour nous inſtruire de la croyance religieuſe des Philoſophes.... Dans notre uſage moderne, nous entendons par Hymne, une ode, un petit poëme conſacré à la louange de dieu, ou des miſtères. Mais nous avons très-peu d'Hymnographes recommandables. Santeuil s'eſt quelquefois diſtingué dans cette carrière; car tous ſes Hymnes ne ſont pas également bons; une vue d'intérêt en a gâté la plus grande partie, & les connoiſſeurs ſentent bien que les inſpirations de ſa muſe étoient ſouvent réglées par

le profit qu'il en retiroit. Les odes sacrées de Rousseau nous offrent tout ce que nous avons de plus parfait en ce genre. Pour les Hymnes rimés du 12e. & 13e. siécle, ils sont le sceau de la barbarie; ce n'étoit pas ainsi qu'Horace chantoit les jeux séculaires ».

JAGAS, peuple féroce, guerrier & antropophage, qui habite la partie inférieure de l'Afrique méridionale, & qui s'est rendu redoutable à tous ses voisins par ses excursions & par la désolation qu'il a souvent portée dans les royaumes du Congo, d'Angola, c'est-à-dire, sur les côtes occidentales & orientales de l'Afrique.

Si tout ce que l'Auteur de cet article rapporte des Jagas est vrai, & s'il a des garants bien autentiques des faits qu'il raconte, il n'exista jamais de plus affreuse nation; les Jagas ne formeroient point une société d'hommes, mais ce seroit une horrible attroupement de monstres, qui, parcequ'on en raconte même, ne pourroit point subsister, puisque les divers membres qui la composent, sont, dit-on, continuellement occupés à se manger les uns les autres. C'est dans le 16e. volume de l'*Histoire universelle moderne* que

l'Auteur a pris les faits raſſemblés dans cet article ; mais ces faits ont été repétés par les Auteurs de cette *hiſtoire*, d'après des Voyageurs & des Miſſionnaires peu exacts dans leurs récits. Quoiqu'il en ſoit, on dit que les Jagas n'ont point de demeure fixe, que la guerre eſt leur unique occupation, qu'ils brulent & détruiſent tous les pays par où ils paſſent, qu'ils attaquent leurs voiſins pour faire ſur eux des priſonniers dont ils mangent la chair, & dont ils boivent le ſang. » Ces guerriers impitoyables conſervent la mémoire de quelques héroïnes qui les ont gouvernés, & ſous les ordres de qui ils ont marché à la victoire. La plus célèbre de ces furies s'appelloit *Ten-Ban-Dumba* ; après avoir merité par le meurtre de ſa mere, par ſa valeur & par ſes talens militaires de commander aux Jagas, elle leur donna les loix les plus propres qu'elle put imaginer, pour étouffer tous les ſentimens de la nature & de l'humanité... Elle appella à ſon ſecours la ſuperſtition, aſſembla les Jagas, & leur fit une harangue dans laquelle elle leur dit qu'elle vouloit les initier dans les miſtères des Jagas, leurs ancêtres, dont elle alloit leur apprendre les rites & les

cérémonies, promettant par-là de les rendre riches, puiſſans & invincibles. Après celà, elle fit apporter ſon fils unique, encore enfant, qu'elle mit dans un mortier, où elle le pila tout vif aux yeux de ſon armée; après l'avoir réduit en une eſpèce de bouillie, elle y joignit des herbes & des racines, & en fit un onguent, dont elle ſe fit frotter tout le corps en préſence de ſes ſoldats: ceux-ci, à ſon exemple, maſſacrèrent leurs enfans pour les employer aux mêmes uſages... Une autre loi ordonnoit de préferer la chair humaine à toute autre nourriture, mais défendoit celle des femmes: cependant on remarque que cette défenſe ne fit qu'exciter l'appetit exécrable des Jagas les plus diſtingués pour une chair qu'ils trouvoient plus délicate que celle des hommes; quelques-uns de ces chefs faiſoient, dit-on, tuer, tous les jours, une femme pour leur table. Quant aux autres, on aſſure qu'en conſéquence de leurs loix, on mange de la chair humaine qui ſe vend publiquement dans leurs boucheries. Une autre loi ordonnoit de reſerver les femmes ſtériles pour être tuées aux obſéques des grands: on permettoit à leurs maris de les tuer pour les man-

ger... On sacrifie des hécatombes entières de victimes humaines aux funérailles des chefs & des Rois : on enterre tout vifs plusieurs de leur esclaves & officiers pour leur tenir compagnie dans l'autre monde, & l'on ensevelit avec eux deux de leurs femmes à qui on casse préalablement les bras. Le reste... ». Le reste est aussi ridiculement revoltant que ce qui précéde ; ces mauvais contes *faits* pour effrayer les enfans, ne devroient jamais être rapportés sérieusement. Nous avons été surpris de les voir insérés dans l'*Histoire universelle moderne ;* nous le sommes d'avantage de les retrouver dans ce Dictionnaire.

Histoire-naturelle & civile de la Californie, contenant une description exacte de ce pays, de son sol, de ses montagnes, rivières & mers, de ses animaux, végétaux, minéraux, & de sa fameuse pêcherie des perles ; les mœurs de ses habitans, leur religion, leur gouvernement, &c. &c. Traduite de l'Anglois par M. F... 3 vol. A Paris, chez Durand, 1767.

CEt ouvrage, originairement écrit en Espagnol, a été traduit en An-

gleterre ; & c'eſt d'après la verſion angloiſe que M. F... a jugé à propos d'en donner une traduction françoiſe. Le Traducteur Anglois eut pû faire un meilleur choix, & M. F. eut pû ſe diſpenſer auſſi de traduire littéralement & en entier, ces trois volumes, où l'on trouve beaucoup plus de choſes inutiles, que de récits intéreſſans. Le titre annonce ſeulement l'hiſtoire naturelle & civile de la Californie, & les deux tiers au moins des trois volumes ne renferment pourtant qu'une apologie fort longue, & ſans doute méritée, de la conduite édifiante des Jéſuites, de leur zèle, de leur déſintéreſſement, des miracles fréquemment opérés en leur faveur, & du prodigieux ſuccès de leur miſſion. Les tentatives de ces bons peres pour former un établiſſement durable dans la Californie, les obſtacles qui les ont arrêtés, les difficultés ſans ceſſe renaiſſantes qu'ils ont eu à ſurmonter ; enfin le récit des ſecours qu'ils ont reçus de la cour d'Eſpagne, & des reſſources qu'ils ont trouvées auprès du Vice-Roi du Mexique, rempliſſent le premier volume, duquel nous allons extraire ce qu'il y a de plus intéreſſant, & peut-être y trouveroit des con-

noiſſances plus utiles, ſi l'original n'avoit point paru en Eſpagne.

On ne connoiſſoit preſque point la Californie avant que cette hiſtoire eut vû le jour, & il eſt très-vraiſemblable qu'on ne connoitra guères mieux ce pays, après avoir lû cet ouvrage; tout ce que l'on ſçaura, c'eſt que la Californie eſt une grande preſqu'iſle de l'Amérique-ſeptentrionale, au nord de la mer du ſud, habitée par des ſauvages diviſés en familles, qui vivoient ſéparées les unes des autres, & ſans aucune forme de gouvernement. » La longueur de la Californie, depuis le cap de San-Lucar, juſqu'aux provinces qui la bornent au nord, & dont on a fait la conquête, eſt de près de 300 lieues.... Sa largeur eſt beaucoup moins conſidérable; elle n'eſt au même cap que de dix lieues, dans quelques endroits de 20, dans d'autres de 30, dans d'autres de 40 d'une mer à l'autre, ſelon que les deux côtes ſont plus ou moins ſinueuſes... On peut dire en général, que l'air y eſt extrêmement chaud & ſec, & le terrein ſtérile, inégal, déſert, entièrement couvert de montagnes, de rochers & de ſable, dénué d'eau, & par conſéquent peu propre pour l'agriculture, les plantations &

les paturages ». Cependant, malgré cette infertilité générale de la Californie, on y trouve, vers les côtes, plusieurs cantons susceptibles de culture, & propres à produire tout ce qui est nécessaire à la vie. On voit dans le centre même de cette presqu'isle, des vallées & des côteaux dont le terrein est passablement bon, & quantité de sources dont l'eau sert également pour la boisson & l'arrosage. Ce qui prouve encore que ce pays n'est pas aussi aride que bien des gens l'ont prétendu, c'est qu'il nourrit une innombrable quantité d'animaux de toute espèce, de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes, &c. » On y trouve même aujourd'hui toutes les espèces d'animaux domestiques que l'on connoit en Espagne & dans le Mexique; les Missionnaires ayant transporté de la Nouvelle-Espagne des chevaux, des mulets, des ânes, des bœufs, des moutons, des pourceaux, des chèvres & même des chiens & des chats, qui y réussissent à merveille«. Auprès de Monte-Rey, il y a de très-gros ours, un animal approchant du buffle, & un autre à-peu-près de la grosseur du bouvillon, mais fait comme le cerf; son poil ressemble à celui du pélican, & a un pied & demi de long; il

a le cou fort long, & des cornes faites comme le bois d'un cerf; ſa queue a 3 pieds de long ſur un pied & demi de large, & il a les pieds fendus comme le bœuf ».

Il y a dans la Californie pluſieurs nations, ou plutôt pluſieurs peuplades; dont il n'eſt abſolument pas poſſible de connoitre l'origine. Quelques Miſſionnaires prétendent qu'on parle ſix différentes langues dans cette péninſule; d'autres diſent qu'il n'y en a que cinq. Mais le P. Taraval & quelques autres n'en comptent que trois. Cette différence vient de ce que les uns ont jugé les langues différentes, au-lieu que les autres, après les avoir examinées avec plus de ſoin, ont trouvé qu'elles n'étoient que des dialectes de la même langue, & que leur différence étoit trop petite pour mériter la peine qu'on les diſtinguât «. Du reſte, les Californiens reſſemblent à toutes les autres nations qu'on a découvertes, juſqu'ici par la conformation de leur corps. Ils ont le viſage aſſez agréable, s'ils ne le défiguroient par le fard & les couleurs qu'ils y mettent, & s'ils ne ſe perçoient les narines & les oreilles. Il eſt vrai qu'ils ont le teint plus noir & plus

bazanné que les Indiens de la Nouvelle-Eſpagne ; mais ils ſont en général robuſtes, vigoureux & bien conſtitués. » Ce qui les caractériſe de même que le reſte des Indiens, c'eſt la ſtupidité & l'inſenſibilité, le défaut de connoiſſance & de réflexion ; c'eſt l'inconſtance, l'impétuoſité, un appétit aveugle, une pareſſe exceſſive qui leur fait abhorrer la fatigue & le travail ; ils ſont toujours entraînés par l'amour du plaiſir & des amuſemens, quelque inſipides & brutaux qu'ils ſoient ; ce qui les diſtingue ſurtout, eſt la puſillanimité & le découragement, en un mot, le défaut total & abſolu de tout ce qui conſtitue l'homme, & le rend raiſonnable, inventif, traitable & utile à lui-même & à la ſociété... Leur intelligence ne va pas au-delà de ce qu'ils voyent : les idées abſtraites, les raiſonnemens les moins compliqués ſont hors de leur portée, de manière qu'ils ne perfectionnent preſque jamais leurs premières idées, encore ſont-elles fauſſes & imparfaites... Leur volonté eſt proportionnée à leurs facultés, & toutes leurs paſſions n'agiſſent que dans une ſphère très-bornée : ils n'ont abſolument point d'ambition, & ils ſont

infiniment plus jaloux de paſſer pour robuſtes que pour vaillans. Ils ne connoiſſent ni l'honneur, ni la réputation, ni les titres, ni les poſtes, ni les diſtinctions de ſupériorité... Mais auſſi ils ſont également exempts d'avarice, & leurs deſirs ſe bornent à vivre du jour à la journée, & ils ſe mettent très-peu en peine du lendemain. Tous leurs meubles ſe réduiſent aux inſtrumens dont ils ont beſoin pour la guerre, la chaſſe & la pêche... Faciles & très-prompts à s'irriter, ils s'appaiſent tout auſſi promptement, pour ſi peu qu'on leur tienne tête, & lorſqu'ils commencent une fois à céder, il n'y a point de baſſeſſe que la crainte ne leur faſſe commettre... En un mot, on peut les comparer à des enfans dans qui la raiſon n'eſt pas encore développée. C'eſt proprement une nation chez qui perſonne ne parvient à l'âge viril «.

Mais quelque ſtupides que ſoient les Californiens, on peut du-moins leur rendre cette juſtice, qu'ils ne ſont ni méchans, ni vicieux, ni corrompus. Ils ne connoiſſent ni le vol, ni les querelles, & il règne une union ſingulière, & beaucoup d'harmonie parmi les divers membres qui compoſent la même chambrée

ou

ou village. Ils ne ſont méchans qu'envers leurs ennemis. L'opiniâtreté, la dureté & la cruauté, ne trouvent jamais accès dans leurs cœurs; rien n'égale leur douceur & leur docilité, & de-là vient qu'on les porte auſſi aiſément au bien qu'au mal.

L'habillement des Californiens eſt plus que ſimple; tous les mâles, tant les enfans que les adultes, vont nuds en tout tems. » Mais il ne laiſſe pas d'y avoir quelque diverſité dans les ornemens, dont chaque nation fait uſage. Avant l'arrivée des Européans dans ce pays, les Indiens ornoient leurs têtes avec des rangs de perles qu'ils treſſoient avec leurs cheveux, & qu'ils entremêloient de petites plumes, de manière qu'à les voir de loin, on eut pris cet ornément pour une vraie perruque. Ceux de Loretto portoient autour du corps une ceinture de prix, & ſur le front un roſeau artiſtement travaillé, auquel quelques-uns ajoutoient une cravatte ornée de figures de nacre de perles, & quelquefois de petits fruits ronds comme des grains de chapelet, qui leur pendoient ſur la poitrine en forme de roſaire, dont ils avoient ſans doute pris l'idée la première fois que les Jéſui-

tes arrivèrent chez eux. Les Edues méridionaux portoient anciennement cette eſpèce de diadême, avec cette difference qu'ils employoient pour le faire de petits coquillages blancs & ronds approchans des perles, & qui formoient un fort beau coup d'œil. C'eſt là probablement ce qui a cauſé l'erreur de François Drake, qui, au rapport du Pere Eſquerer, s'imagina que les Indiens lui avoient offert la couronne & le ſceptre de la Californie. Le palmier, arbre un peu différent de celui qui porte les dattes, fournit aux Californiennes l'étoffe dont elles ſe couvrent. Elles battent ſes feuilles, comme nous battons le lin, pour en ſéparer le fil, & quoiqu'il ſoit moins fin que celui du lin ordinaire, il eſt du moins plus ſouple & plus doux que *celui* du chanvre. Leur habillement eſt compoſé de trois pièces, dont deux forment une juppe qui leur deſcend de la ceinture juſqu'aux pieds, & la troiſiéme, une eſpèce de mantelet qui leur couvre les épaules & le reſte du corps. Ces pièces ne ſont point tiſſues, mais les fils ſont attachés par le haut, & tombent, le long du corps en forme de franges épaiſſes & ſerrées.. Leur coiffure conſiſte dans

une eſpèce de réſeau fait avec le fil de palmier dont je viens de parler, & à ſon défaut, le mezcal & autres plantes ſemblables... Elles portent auſſi des colliers de nacre de perle, entremêlée de petits coquillages, de morceaux de jonc, de perles & des noyaux des fruits, qui leur deſcendent juſqu'à la ceinture, &c».

Les Californiens ſont moins induſtrieux encore dans leur manière de ſe loger, qu'ils ne le ſont dans leur parure: leurs maiſons ſont de fort petites huttes, eſpèce de tonneaux, où ils ne peuvent pas même s'étendre pour dormir.,, Il eſt vrai qu'ils n'ont pas beſoin de grands appartemens pour mettre leurs meubles, ni leur garderobe; ils ont ſi peu de meubles & ſi peu d'utenſiles, que lorſqu'ils ſont obligés de démenager, ils les portent tous ſur leurs épaules. Ils conſiſtent ſimplement en un bateau, un dard, un plat, une taſſe faite comme le fond d'un grand chapeau, un os qui leur ſert d'outil pour la creuſer, un petit morceau de bois pourri pour allumer du feu, un filet de pite, dans lequel ils mettent leurs fruits & leurs ſemences, une eſpèce de bourſe ou de poche attachée au bout d'une eſpèce de fourche qu'ils portent

ſur leurs épaules, dans laquelle ils mettent leurs enfans; enfin, dans un arc & des flèches, à quoi ceux qui ſe piquent d'élégance, ajoutent une coquille qui leur ſert de taſſe. »

L'Auteur obſerve que c'étoit une coutume & une loi chez les Californiens, de même que chez les habitans du Bréſil, que les femmes, auſſitôt après avoir accouché, fuſſent ſe baigner avec leurs enfans dans le premier ruiſſeau; qu'elles allaſſent enſuite chercher du bois & du fruit dans les forêts, & fiſſent toutes les autres fonctions du ménage, tandiſque leurs maris reſtoient étendus dans leur hûte, ou au pied d'un arbre, feignant d'être malades, & cette mauvaiſe bouffonerie continuoit pendant pluſieurs jours. » Il arrivoit ſouvent que les meres, qui n'avoient pas le moyen de nourrir leurs enfans, les détruiſoient; c'étoit auſſi une coutume établie parmi eux, de même que parmi les Juifs, que la veuve épouſât le frere, ou le plus proche parent de ſon mari ».

D'après ce que nous venons de dire de la ſtupidité des Californiens, on croiroit que leur culte eſt biſarre, abſurde & plein de ſuperſtition; on auroit tort: les Californiens ont une idée très-diſtincte

de la divinité ; ils croient à l'être suprême ; & ce qui surprend, dit l'Auteur, c'est qu'ils ont une idée de la Trinité. Mais du reste ils n'ont point de temples ; ils ne prient point, ils ne rendent pas même des actions de graces à Dieu ; ils sont persuadés de son existence, de sa toute puissance, & c'est à cela qu'aboutit toute leur piété. Ils ont pourtant des prêtres, qui, à la vérité, n'instruisent point le peuple, mais qui font tout ce qui dépend d'eux pour avoir de l'autorité. » On les appelle souvent dans les relations, *magiciens*, ou *forciers*. Cependant on ne doit pas croire que ces pauvres gens ayent aucun commerce avec les esprits infernaux, ni qu'ils reçoivent d'eux aucune instruction, quoiqu'ils le prétendent, & qu'ils viennent à bout de le persuader, non-seulement aux Indiens, mais encore aux Européans.... Les Indiens s'imaginent qu'il suffit, pour réussir dans leurs entreprises, ou pour éviter le malheur dont ils sont menacés, de donner à ces prêtres, ou forciers, les prémices de leurs fruits, de même que l'élite du poisson & du gibier qu'ils prennent à la chasse ou à la pêche. C'est là un principe que les magiciens ont soin de

leur inculquer, les menaçant de maladies, de malheurs, de famine, au cas qu'ils y manquent, & leur promettant au contraire toute sorte d'abondance & de prospérité, s'ils sont assez simples pour leur donner ce qu'ils demandent, &c ».

L'habit pontifical de ces prêtres est aussi ridicule que leur sorcellerie : il consiste dans une longue tunique, qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds, & qui est entièrement faite de cheveux d'homme. Ils ont sur la tête un panache de plumes de faucon, & portent à la main un grand éventail fait des plus grosses plumes. » Pour rendre cet habillement encore plus grotesque, ils se peignent le corps de rouge, de noir, & autres couleurs semblables, par où on peut aisément juger de leur figure ». Dans les jours de solemnité, ces prêtres ouvrent la fête par fumer le chamaco, ce qu'ils continuent de faire, jusqu'à ce que la fumée de cette plante les ait enivrés & rendu furieux. Alors ils se mettent à prêcher avec des gestes & un ton de voix qui inspirent la terreur. » Pour donner plus de poids à leur mission, ils prétendent tantôt être des esprits infernaux, tantôt avoir été dans le ciel pour converser avec

l'être ſuprême.... Pendant que ces fanatiques prêchent, les Indiens ſe livrent, tout en les écoutant, à la danſe & à la boiſſon, & après avoir bu & danſé juſqu'à s'excéder, les hommes & les femmes ſe mêlent enſemble, ſans égard pour la raiſon, la pudeur, ni la modeſtie ».

Ces mêmes prêtres ou ſorciers ſont auſſi les médecins des Californiens, & quand la maladie, plus forte que les remèdes, empire au point d'être mortelle, les prêtres aſſemblent tous les parens du malade, pour lui rendre la mort plus amère, & la lui faire ſavourer à longs traits. Si le malade a une fille ou une ſœur, elles lui coupent le petit doigt de la main droite, perſuadées que le ſang qu'il répand diſſipera le chagrin de la famille. » Viennent enſuite les viſites de tous ceux qui compoſent le village, leſquels après lui avoir parlé, & voyant qu'il n'y a plus rien à eſpérer, pouſſent des hurlemens affreux, ſe couvrent le viſage de leurs mains ou de leurs cheveux, & ſe partagent par bandes, réitérant cette cérémonie à pluſieurs repriſes, & cela en préſence du mourant. Les femmes augmentent la confuſion par les cris paſſionnés & les exclamations qu'elles

jettent, exaltant le mérite & les bonnes œuvres du malade, pour émouvoir la compaſſion des aſſiſtans. Ces hurlemens finis, le malade prie la compagie de le ſucer & de le ſouffler, & chacun s'empreſſe de lui rendre ce dernier office, ſoufflant d'abord ſur la partie affectée, & enſuite ſur tous les organes des ſens, le plus fortement qu'il peut; le malade jugeant de ſon affection par la force qu'il employe, ou par les cris qu'il jette. Cependant les médecins *fourrent* leurs mains dans la bouche du malade, pour lui arracher, diſent-ils, la mort par force; les femmes continuent de crier, & lui donnent quantité de coups pour le réveiller, tant qu'enfin le malade expire.

L'hiſtoire très-prolixe des différens voyages des Jéſuites dans la Caliſornie, des ſuccès qu'ils ont eu dans ce pays, les converſions qu'ils y ont faites, diſent-ils, & la préférence qu'ils ont conſtamment donnée au ſalut des ames des Caliſorniens, ſur les perles qu'ils pouvoient pêcher, & qu'ils ont négligées; enfin, les récits des maux qu'ils ont ſoufferts parmi ces ſauvages, les combats qu'ils ont eu à ſoutenir, & les victoires ſpirituelles & temporelles qu'ils ont eu la gloire de

remporter, rempliſſent le reſte de ce ſer-volume, qu'il nous eſt impoſſible d'extraire, parceque ce n'eſt qu'un Journal aſſez aride de tous les ſoins que ſe donnent les Jéſuites Miſſionnaires pour éclairer ces malheureux inſulaires; on ſçait que toutes les relations de cette eſpèce ſont ordinairement très-enflées.

(*Le 2e. & 3e. volume au Journal prochain*).

Hiſtoire de l'Académie-Royale des Sçiences & Belles-Lettres de Berlin. Année 1759.

DERNIER EXTRAIT.

IL nous reſte à parcourir les claſſes de métaphyſique ou de philoſophie ſpéculative, & celle de Belles-Lettres. Nous trouvons d'abord ſix mémoires relatifs à la métaphyſique; nous ne nous arrêterons point aux deux premiers de M. Formey, parceque ce Sçavant les a déjà publiés à la ſuite de ſon *Anti-Emile*; ils ſont ſans doute connus de la plûpart de nos Lecteurs.

Trois mémoires de M. de Beauſobre contiennent des *Réflexions ſur la na-*

ture & les cauſes de la folie. La matière eſt abſtraite ; auſſi l'Auteur n'avance-t'il pas ſon opinion ſans quelque défiance. Dans le premier mémoire il examine l'état des hommes qu'on a coutume d'appeller foux ; & il diſtingue trois cas ; le premier, lorſqu'un homme paroit avoir des ſenſations que n'ont aucun de ceux qui ſe trouvent placés dans les mêmes circonſtances. Le 2e., lorſqu'un homme raiſonne ou agit d'une manière oppoſée à celle que demanderoient les ſenſations que nous avons droit de lui ſuppoſer. Le 3e. enfin, lorſqu'un homme ſe perſuade une erreur qu'il eſt aiſé de reconnoitre, qui ſauteroit aux yeux de tout autre, & qui ne l'auroit pas trompé lui même, avant que d'être dans l'état où il ſe trouve : dans tous ces cas, on dit qu'il eſt fou, ſoit que la folie ſoit accompagnée d'actes de fureur, de mouvemens convulſifs, de pleurs, de cris, ſoit qu'il reſte dans un état calme. Ces différentes modifications, ajoute M. de B., peuvent être eſſentielles pour le médecin : elles ne le ſont guères pour le métaphyſicien. L'Auteur fait enſuite de ces trois eſpèces de folie une analyſe étendue qui prouve qu'au fond toutes les trois ne ſont qu'une même eſpèce conſidérée ſous différens points de vue,

& que la folie eſt toujours une altération de quelques ſenſations, cauſée par l'imagination, c'eſt-à-dire, qu'elle ne nous permet pas de ſentir notre manière d'être. M. de B. infére de-là que la folie enviſagée de cette manière, ne ſeroit que la rêverie d'un homme éveillé. Mais, dit-il enſuite, ce ne ſont pas les rêves ſeulement qui nous donnent une idée bien ſimple de la folie; l'état des hommes, lorſqu'ils ſont agités de quelque paſſion, nous en donne une autre tout auſſi naturelle. Il juſtifie ces comparaiſons en repréſentant l'état des gens qui rêvent ou qu'une paſſion violente anime: avec tout cela, nous ne pouvons guères mieux expliquer les effets de l'imagination; à quoi attribuerons nous ce dégré d'activité, qui vient troubler le repos & les opérations de l'ame? » Le ſiſtême des matérialiſtes, dit M. de B., eſt un ſiſtême bien commode: il n'a qu'une difficulté, celle-là étant *digérée*, toutes les autres s'évanouiſſent, & tous les phénomènes qui regardent l'homme, ſont expliqués. Cet académicien prend pour baſe de ſon eſſai de ſiſtême ſur la nature de la folie, quelques réflexions ſur les cauſes phyſiques, & c'eſt par où il ter-

mine ce mémoire. Dans le ſuivant, M. de B. examine comment la folie donne lieu de ſuppoſer un dérangement dans les opérations de l'ame, & il développe les idées groſſières & confuſes qu'ont là-deſſus la plûpart des hommes. Ses raiſonnemens ſont trop liés entr'eux pour que nous nous hazardions à vouloir en préſenter le fil en abrégé. Il y en a une grande partie qui roule ſur l'état de réminiſcence chez les foux; mais ce n'eſt que de la mémoire ſenſitive qu'il eſt queſtion: celle, dit l'Auteur en finiſſant, qu'on appelle intellectuelle, & qui ſuppoſe des repréſentations, non ſeulement claires, mais diſtinctes, ne ſçauroit être examinée, que nous n'ayons préalablement traité le point le plus important, c'eſt-à-dire, que nous n'ayons vû ſi les foux jugent & raiſonnent. » Et voilà le ſujet du 3e. mémoire.

Après avoir donné dans le premier une idée générale de la folie, & examiné dans le ſecond les changemens qu'on peut naturellement ſuppoſer dans quelques facultés de l'ame, lorſqu'on remarque dans l'homme certains dérangemens qui ne s'accordent point avec l'état ordinaire où les hommes ſe trouvent; M. de B. étend

ſes recherches ſur les idées diſtinctes & la raiſon. Il développe d'abord quelques vérités qui regardent la génération de nos idées, & il en induit que les ſoux ne ſont preſque plus les maîtres de reproduire, à leur choix, les repréſentations paſſées, & d'empêcher que quelques-unes de ces repréſentations ne ſe reproduiſent avec un grand dégré de clarté. » Mais, dit M. de B., ſi les ſoux ne ſont plus libres dans le choix des idées qu'ils apperçoivent, ſont-ils dans un état où leurs idées ne ſoient que claires, ſans jamais être diſtinctes ? »

Explication d'un paradoxe pſychologique : *que non ſeulement l'homme agit & juge quelquefois ſans motifs & ſans raiſons apparentes, mais même malgré des motifs preſſans & des raiſons convaincantes.* Par M. Sulzer. » Dans la fameuſe diſpute ſur la liberté, on convient de part & d'autre, qu'aucune action morale ne ſe fait ſans le concours de la volonté. Les adverſaires de la liberté croyent pouvoir accorder cela à ceux qui ſont d'un ſentiment contraire ; car ils ſauvent enſuite leur opinion en ſoutenant que le vouloir même n'eſt pas un acte libre, & qu'une action peut être volon-

faire, sans qu'elle soit libre. Il paroit donc indubitable aux uns & aux autres que ces actions, auxquelles on attribue une liberté, soit réelle, soit imaginaire, sont aumoins toutes volontaires. »

» Cependant il arrive quelquefois que ces mêmes actions s'exécutent, non seulement sans que la volonté s'en mêle, mais contre le gré de l'ame, & malgré tous les efforts qu'elle fait pour les empêcher. D'un autre côté, des actions qui ne paroissent dépendre que de l'ame, ne s'exécutent point, quelque forte que soit la volonté de les produire. On peut observer les mêmes irrégularités dans le jugement. On croit qu'il est impossible de nier une chose, lorsqu'on a des raisons évidentes pour l'affirmer; cependant *il* y a des cas où le contraire arrive. » Voilà le début de M. S. C'est à approfondir ces paradoxes importans que cet Auteur estimable destine le même mémoire, son intention n'étant point de renouveller les disputes sur la liberté, qu'il croit frivoles, ou dumoins inutiles, mais de repandre de nouvelles lumières sur la physique de l'ame. Il s'attache à faire voir clairement par l'analyse de ces paradoxes, l'origine physique de la tyrannie

des passions, & de la force irrésistible des préjugés. » Peut-être même, ajoute M. S., y découvrira-t'on quelques principes de l'art de nous garantir de l'une & de l'autre. »

Essai dans lequel on se propose de déterminer le nombre des habitans de Londres & de Paris ; par M. Susmilch. *Traduit de l'allemand.* La plûpart des Auteurs qui ont parlé de la population de Paris & de Londres, ont exagéré le nombre des habitans de ces deux grandes capitales. Les plus modérés approchent du million. L'Auteur prouve d'abord par des considérations judicieuses combien ce nombre est peu juste, & à combien d'inconveniens l'état est exposé, quand le nombre des habitans d'une ville passe seulement cent mille. M. S. recherche ensuite sur quels fondemens & d'après quels principes on peut déterminer, de la manière la plus vraisemblable, le nombre des habitans, tant dans les villes que dans la campagne ; & il indique, comme la voye la plus sure, les listes des mariages, des naissances & des morts, en donnant surtout la préférence aux listes des morts, pourvû qu'on puisse les rassembler au point d'en tirer

un nombre moyen, ſuffiſamment fondé ſur les rapports exacts de quelques années. « L'ordre incomparable, ajoute-t'il, qui règne dans la mortalité des hommes, m'a fourni la matière des détails & des démonſtrations qu'on trouve ailleurs, & qui prouvent que, parmi les gens de la campagne, de 42, il en meurt annuellement un, ou à-peu-près 2 ſur cent; au-lieu que, dans les villes grandes & peuplées, il en meurt un ſur 24 ou 25, ou 4 ſur cent; dans de plus petites villes, on en trouve un ſur 30 à 32, & dans les bourgs & villages en général un ſur 36, qui payent annuellement le tribut à la nature. M. S. prouve après celà qu'annuellement, parmi les différentes liſtes qu'on publie à Paris & à Londres, on ne peut, ſi on veut être exact, faire uſage que des liſtes des enterremens pour Londres, & de celles des bâtemes pour Paris. En ſuivant donc ces liſtes, il fait voir que Londres, dans ſon état le plus floriſſant, c'eſt à dire depuis 1721 juſqu'en 1740, a eu tout au plus, 700000 habitans; & que Paris peut difficilement en avoir plus de 600000, & qu'en 1750 la population de ces deux capitales étoit-à-peu-près la même.

Cette égalité n'a été rien moins que conſtante. » Il y a cent ans que Paris l'emportoit ſur Londres par le nombre de ſes habitans ; & ce n'eſt que depuis l'an 1660, où Cromwel dreſſa cet acte de navigation ſi avantageux aux Anglois, que cette dernière ville a pris les accroiſſemens les plus rapides, dont elle eſt redevable au commerce. » M. S. donne ici les nombres moyens des morts de Londres, tirés de M. Morris, pour faire remarquer ces progrès. On voit qu'au commencement du ſiècle paſſé Londres étoit peu de choſe en comparaiſon de ſa grandeur actuelle. Le nombre annuel des morts n'alloit guères au delà de 6000. Depuis 1660 ce nombre & en même tems la population ont quadruplé. Dès ce tems là c'étoit bien une ville conſidérable, un peu moins peuplée que ne l'eſt Amſterdam aujourd'hui, mais plus que Peterſbourg, Berlin, Hambourg, & d'autres de ce rang. Ce qui eſt bien digne de remarque dans la table de M. Morris, c'eſt le *ſaut* par lequel le nombre moyen des morts, depuis 1650 juſqu'à 1670, va de 10444 à 18211 ; & enſuite dans le cours des années 1680-1691 il monte juſqu'à 22363 ; accroiſſement

dont on n'a peut-être point d'autre exemple dans un semblable eſpace de 30 à 40 ans. Les mêmes nombres moyens des morts font voir auſſi que Londres n'a jamais été plus peuplé que vers l'an 1730, ayant toujours été en décroiſſant depuis ce tems là; deſorte que le nombre annuel des morts ne va préſentement que de 20 à 22000; ce qui vient en partie de la guerre, en partie de la cherté des denrées néceſſaires à la vie & des logemens; ce qui a obligé pluſieurs fabriquans de ſe retirer dans de petites villes & dans des bourgs & villages du voiſinage, où l'on vit à meilleur marché, comme M. Morris l'a fait voir en détail dans ſon ouvrage. C'eſt toujours beaucoup que de poſſéder une ville où il y a plus d'un demi-million d'habitans; & peut-être qu'au lieu d'en tirer vanité, la prudence devroit ſouhaiter que ce nombre diminuât, & qu'on tachât de diſperſer encore quantité de fabriquans dans d'autres petites villes, ce qui tourneroit en même tems à l'utilité & la conſervation des fabriques. » Après ces obſervations, M. Sulzer compare Paris à un étang d'eau dormante, où il n'eſt point arrivé depuis 1670 de changement ſenſible, & Londres à une mer qui a ſon flux & ſon reflux. Il finit en re-

marquant que le nombre moyen des mariages à Paris montant environ à 4500 il y a à-peu-près un mariage sur 135 personnes ; ce qui fait voir les difficultés que les mariages doivent y souffrir, ce rapport étant communément de 1 à 100 ou 110.

Eloge de Monsieur de Maupertuis. Les circonstances de la vie de M. de Maupertuis sont trop connues déjà par les monumens de cette espèce, qui ont été érigés à sa mémoire, pour que nous croyons devoir nous arrêter à celui-ci. Cet éloge à été imprimé à Berlin en 1760, mais on y a suivi la reimpression qui en fut faite à Paris peu de tems après, avec des additions & des corrections de Mrs. de la Condamine & Trublet.

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, &c.

SECOND EXTRAIT.

IL y a dans le premier volume de ce Dictionnaire tant d'excellens articles, que ne pouvant, après les avoir lus, nous déterminer à rendre compte des uns à

l'exclusion de tous les autres, nous avons mieux aimé en copier quelques-uns à l'ouverture du volume. D'ailleurs, comment choisir dans un ouvrage de ce genre ? On sçait encore combien les Dictionnaires sont peu susceptibles d'analyse. La plus sûre manière de donner une idée de celui-ci, est donc d'en rapporter quelques fragmens, & voici les articles auxquels nous nous arrêterons.

ACCA LAURENTIA, nom de la femme de Faustulus, l'un, ou plutôt le chef des Bergers, qui trouverent Rèmus & Romulus, après qu'on les eut exposés sur les bords du Tibre. » Ce Faustulus ayant prié ses camarades de lui mettre ces deux enfans entre les mains, les porta à sa femme, & trouvant qu'elle venoit d'accoucher, mais qu'elle étoit fort triste de ce que son fruit étoit mort en naissant, pour la consoler, il lui fit présent de ces deux autres enfans, qu'il lui conseilla d'élever à la place du sien, lui racontant leur aventure dès le commencement. C'est pour cela que les Romains offrirent depuis des sacrifices à Acca Laurentia. Les fêtes instituées en son honneur s'appelloient de son nom, *Laurentales*, & tomboient au mois d'Avril; & selon M. l'Ab-

bé Banier, ainſi que ſelon D. Bern. de Montfaucon, au mois de Décembre, c'eſt-à-dire, vers le dixième des calendes de Janvier. Le prêtre de Mars, durant ces fêtes, faiſoit des libations de vin & de lait, de même qu'aux funérailles. Ces ſacrifices étoient offerts dans le Velabre, près du Tibre. Au-reſte, le P. Noris, depuis Cardinal, ſoutient qu'Acca Laurentia ne fut jamais regardée comme une déeſſe, parcequ'on célébroit ſes funérailles; ce qu'on ne faiſoit jamais pour ceux qui étoient reconnus pour dieux ».

On faiſoit plus, à notre avis, puiſqu'en Egypte on montroit le tombeau de Jupiter. Le P. Noris diroit-il que les Egyptiens ne reconnoiſſoient pas Jupiter pour dieu ?

ACCLAMATION, ou marque de joie & d'applaudiſſement, par laquelle on témoigne hautement & en public ſon eſtime & ſon approbation. Cet article très-agréable à lire, eſt rempli de faits intéreſſans, & d'anecdotes hiſtoriques, qui, quoique connues, dumoins pour la plûart, amuſent néanmoins le Lecteur, comme s'il les liſoit pour la première fois. M. S. peint dans cet article la baſſeſſe du ſé-

nat & ſa corruption ſous les plus odieux Empereurs.» Le cantique dont parle Phèdre, qui avoit été fait pour Auguſte, & qui cauſa la mépriſe ridicule d'un joueur de flûte, nommé *le Prince*, prouve que les acclamations en muſique étoient en uſage dès le tems de ſon règne... Néron paſſionné pour la muſique, juſqu'à la fureur, prit ſoin de perfectionner celle des acclamations. Charmé de l'harmonie avec laquelle les Alexandrins, qui étoient venu voir les jeux qu'on célébroit à Naples, avoient chanté ſes louanges, il en fit venir un plus grand nombre pour inſtruire les jeunes gens choiſis entre les Chevaliers & le peuple, & leur apprendre les différentes manières d'acclamations en uſage à Alexandrie... Quelquefois il s'en faiſoit deux qui ſe répondoient alternativement. Ainſi quand Néron jouoit de la lyre ſur le théâtre, Burrhus & Sénéque, qui étoient à ſes côtés, donnoient le ſignal en frappant des mains. En même tems cinq mille ſoldats appellés *Auguſtales*, entonnoient ſes louanges, que les ſpectateurs, & ſurtout les perſonnes de qualité, étoient obligées de répéter. Tout cela étoit conduit par un maitre de muſique, nommé

Méſochoros, ou *Pauſarius* .... On peut joindre aux acclamations des ſpectacles celles des ſoldats & du peuple dans les triomphes... Les acclamations du ſénat paroiſſoient, à la vérité, plus ſérieuſes que les acclamations populaires ; mais elles venoient du même principe, c'eſt-à-dire, de l'envie de plaire au Prince, ou à ceux en qui il avoit confiance ; & elles avoient auſſi la même fin, ſoit pour lui marquer le conſentement général & le zèle de la compagnie, ſoit pour le féliciter de ſes victoires, ou enfin pour lui faire de nouvelles proteſtations de fidélité. Ces ſortes d'acclamations ſe faiſoient ordinairement après que le Sénateur, qui faiſoit le rapport, avoit parlé. Tous les autres marquoient leur conſentement unanime en criant : *omnes, omnes*, ou bien, *æquum eſt, juſtum eſt* !.. L'Empereur Claude ſupprima les acclamations du ſénat, comme peu convenables à la gravité d'une compagnie auſſi reſpectable. Mais cette méthode indécente reprit bientôt vigueur. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple. Néron, qui ſuccéda à Claude, entrant en triomphe dans Rome, le ſénat, conjointement avec les Chevaliers & le peuple, fit re-

tentir les airs d'acclamations, dont on nous a conſervé les propres termes : *Vive le vainqueur des jeux olympiques ! Vive le vainqueur des jeux pythiens ! Vive l'Empereur ! Vive l'Empereur ! Néron eſt un nouvel Hercule. Néron eſt un nouvel Apollon. Seul, il a vaincu dans tous les genres de combat & de jeux. Seul, dans toute la ſuite des ſiécles, il a mérité cette gloire. Voix céleſte ! heureux ceux qui vous entendent !* C'eſt ainſi que la flatterie & ſouvent la néceſſité des tems faiſoient accorder indifféremment les éloges les plus pompeux aux bons & aux mauvais Empereurs... On peut dire la même choſe des acclamations dont on honoroit les Auteurs, qui récitoient en public leurs ouvrages. Ces lectures ou déclamations ſe faiſoient avec grand appareil dans des lieux publics, comme dans le capitole, dans les temples, dans l'athenée, qui étoit une eſpèce d'académie, ou dans les hôtels des grands Seigneurs. On envoyoit de tous côtés des billets pour former une aſſemblée. La principale attention étoit de ramaſſer grand nombre d'approbateurs, & que les acclamations ſe donnaſſent avec tout l'ordre & tout l'éclat

clat poſſibles. Les gens riches qui ſe piquoient de bel eſprit, avoient de ces *applaudiſſeurs* à leurs gages. Ils les prêtoient à leurs amis. Les autres tâchoient de les gagner par des préſens & par des repas. Philoſtrate rapporte d'un jeune-homme, nommé Varus, qu'il prêtoit de l'argent à des gens de lettres, & remettoit l'intérêt à ceux qui venoient applaudir à ſes exercices. Il étoit dangereux de choquer ces prôneurs de profeſſion, capables de faire échouer les meilleures pièces..... Au-reſte, les acclamations n'ont pas toujours été chez les Romains un ſigne de leur joie & de leur approbation, dumoins apparentes. Ils s'en ſont quelquefois ſervis pour marquer leur mécontentement & leur indignation. C'eſt ainſi qu'après la mort de l'Empereur Commode, dont la mémoire étoit déteſtée, le ſénat, dans des acclamations que Lampride rapporte fort au long, prodigua à ce Prince les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des dieux, de parricide, de tyran, plus cruel que Domitien, plus impur que Néron, &c ».

» AETION, peintre célébre qui fut contemporain de Lucien. Aetion ayant expoſé aux jeux olympiques le tableau

des amours de Roxane & d'Alexandre, cela lui acquit tant de réputation, que celui qui préſidoit aux jeux, lui donna ſa fille en mariage. Ce devoit être aſſurément un merveilleux tableau, pour élever le peintre à un ſi haut dégré d'honneur. On pourra s'en former une idée par la deſcription que Lucien nous en a laiſſée. La voici : *c'étoit une chambre magnifique, où l'on voyoit aſſiſe ſur ſon lit Roxane, toute éclatante de gloire, mais plus brillante encore par ſa beauté, quoiqu'elle baiſſât les yeux de honte pour la préſence d'Alexandre, qui étoit debout devant elle. Mille petits amours ſouriants, voltigeoient autour, dont les uns levoient ſon voile par derrière, comme pour la montrer au Prince. D'autres tiroient Alexandre par le manteau, comme un jeune époux plein de pudeur, & le préſentoient à ſa maitreſſe. Il mettoit à ſes pieds ſa couronne, en la compagnie d'Epheſtion, qui tenoit un flambeau à la main, & qui s'appuyoit ſur un beau garçon, qui répréſentoit l'hymenée. Voilà le principal deſſein du tableau. A côté étoient d'autres petits amours qui folâtroient avec ſes ar-*

mes. Les uns portoient ſa lance, tout courbés, comme des porte-faix, ſous un fardeau trop peſant; les autres ſon bouclier, ſur lequel il y en avoit un d'aſſis, qu'ils menoient comme en triomphe, tandiſqu'un autre étoit en embuſcade dans ſa cuiraſſe, & les attendoit au paſſage pour leur faire peur. Cette galanterie n'étoit pas inutile; elle ſervoit à faire voir l'humeur belliqueuſe d'Alexandre, qui, au milieu des plaiſirs, n'abandonnoit pas le ſoin de ſa gloire. Telle étoit la deſcription de ce chef-d'œuvre, qui, par la feinte repréſentation d'un mariage, en produiſit un véritable ».

AFRANIUS SILON Centurion & Orateur, émule de Périclés. » Après la fin tragique d'un héros nommé Sévérien, Afranius monta ſur ſon tombeau pour y prononcer une oraiſon funébre. Il dit tant de choſes, & ſi lugubres, qu'il fit pleurer un des aſſiſtans, à force de rire, ſurtout lorſqu'il ſe lamentoit amèrement à la fin de ſa harangue, au ſouvenir des bons morceaux qu'il avoit mangés à la table du héros, & des grands coups qu'il y avoit bu. Et pour finir comme Ajax, il tira ſon épée, après toutes ſes lamen-

tations, & s'en donna à travers le corps. Lucien dit, à cette occasion, qu'Afranius auroit dû mourir plutôt par la main du bourreau, pour une si méchante harangue ».

AGATHOCLÉE. L'histoire de cette femme sans mœurs mérite d'être rapportée. Agathoclée étoit la courtisane de Ptolomée Philopator, roi d'Egypte.» Ce Prince ayant eu la cruauté de tuer Eurídice, sa femme, qui étoit aussi sa sœur, s'attacha éperduement à Agathoclée. Il passoit les nuits avec elle, & les jours dans les festins. L'audace de cette courtisane croissant avec la licence que le roi lui permettoit, alla si loin, qu'elle ne put plus se contenir entre les murs du palais-royal. La bonne intelligence qui règnoit entr'elle & son frere Agathocle, jeune-homme parfaitement beau, & qui servoit aussi aux infâmes voluptés du Prince, augmentoit son insolence naturelle. Ajoutez à tout cela le crédit de leur mere Œnanthe, qui tenoit Ptolomée, comme lié, par les charmes de ses deux enfans. Ces ambitieuses courtisanes non contentes d'être maitresses de l'esprit du roi, veulent l'être encore du royaume. Elles paroissent en public;

dn les salue, on les accompagne par honneur. Le frere, inséparable de la personne du Prince, avoit la souveraine autorité dans la ville, & la sœur & la mere l'entière disposition des charges & des gouvernemens, de façon que le roi étoit l'homme de son royaume qui avoit le moins de pouvoir. Il meurt cependant, & laisse un fils âgé de cinq ans, qu'il avoit eu de sa sœur Euridice. Ces deux femmes audacieuses firent un mistère de sa mort, pour avoir le tems de s'emparer de ses tréfors, & même de ses états. Mais enfin le peuple en ayant été instruit, accourt en foule au palais, égorge Agathocle, & attache à un gibet la mere & la fille, en punition du meurtre d'Euridice ».

Nous l'avons dit, le choix des meilleurs articles qu'on lit dans ce volume, seroit pour nous trop difficile à faire; ils sont tous excellens & de la plus grande utilité, soit pour les jeunes gens, soit pour les Littérateurs, qui y puiseront aussi des secours qu'ils chercheroient en vain ailleurs, & qui leur faciliteront beaucoup l'intelligence des Auteurs grecs & latins. Ce 1er. volume qui ne comprend pas tout-à-fait la moitié des mots dan-

gés ſous la lettre *A*, & qui ne s'étend que juſqu'à l'article *Aix*, ſera inceſſamment ſuivi d'un volume nouveau, qui ſera vraiſemblablement accueilli comme celui-ci, avec l'empreſſement le plus diſtingué.

Eſſais ſur la culture du Murier-Blanc & du Peuplier d'Italie, & les moyens les plus ſurs d'établir ſolidement & en peu de tems le commerce des ſoies. Par M. Bolet. A Dijon, chez Lagarde, & à Paris, chez Deſventes, 1766.

DE tous les arbres qui décorent la terre, le murier eſt le plus utile; & cette utilité eſt trop univerſellement connue, pour que nous penſions devoir faire ici l'énumeration des avantages qu'il procure à la ſociété en général, & au commerce en particulier. Son bois eſt d'un très-grand uſage, mais ſa feuille le rend plus précieux encore. Il eſt vrai néanmoins, qu'elle a un ſi grand penchant à dégénérer » par la nature même de l'arbre, & peut-être d'avantage, à méſure que le pays où on l'éleve, eſt plus froid,

qu'il ne ſuffit pas de ſçavoir le multiplier, mais qu'il eſt encore abſolument néceſſaire que l'art fixe ſon inconſtance, ſans quoi il devient preſque inutile, & par le peu de profit qu'il donne, & par les dépenſes qu'il occaſionne ».

On a été longtems en France dans une idée très-fauſſe au ſujet du murier-blanc. On croyoit qu'il ne pouvoit croître & ſe multiplier que dans les provinces méridionales de ce royaume. Le ſuccès des expériences qu'on a faites dans la Touraine & ailleurs, ont tellement détruit ce préjugé, qu'il ne reſtoit plus en France que la Bourgogne où l'on eut négligé les mêmes tentatives. M. Bolet déterminé par l'exemple des provinces voiſines, & plus encore par l'eſtimable deſir d'être utile à ſes compatriotes, a fait auſſi, après avoir étudié la nature de cet arbre, pluſieurs expériences qui lui ont toutes réuſſi. C'eſt d'après le ſuccès de ſes opérations qu'il a écrit, & qu'il a cru devoir offrir ces eſſais aux habitans de la province de Bourgogne. Son principal objet ayant été d'indiquer à ſes compatriotes les qualités du murier blanc, & les plus ſûrs moyens de le multiplier avec ſuccès dans ſa province, les petites édu-

cations de vers à soie qu'il a faites avant que d'écrire, lui ont fait connoître qu'elles doivent être les qualités de la feuille de murier, & comment il est possible d'en augmenter le produit, & d'en diminuer les fraix.

Tel est en général le plan de cet ouvrage divisé en 9 chapitres. Dans le 1e., M Bolet parle des avantages que procurent les vers à soie, & il fait à ce sujet l'histoire de cet insecte, qui, originaire de la Chine, est passé successivement, & s'est multiplié dans les quatre parties du monde: afin de prouver qu'il a fait la richesse de tous les pays où il a été transporté, l'Auteur considère les diverses provinces de France que le produit des soies enrichit. » Le Languedoc, cette province si riche par le produit de ses grains, de ses vins exquis, de ses huiles & de ses fruits, retire cependant beaucoup plus de ses soies que de toutes ses autres denrées, & c'est ce qui la fait regarder aujourd'hui comme la plus riche province du royaume. »

M. B. pénétré de la grande utilité des muriers blancs & de l'éducation des vers à soie, est sans doute fort excusable d'exagérer un peu ses preuves, & de ne pas

garder une juſteſſe géométrique dans le produit de la ſoie en Languedoc, avec toutes les denrées que cette province fournit. Cependant il eſt bon d'obſerver que, quoique le commerce de la ſoie ſoit très-conſidérable en Languedoc, il n'équivaut pas à beaucoup près, à la 20e. partie du produit des grains, des vins, des huiles, des fruits de toute eſpèce qui forment la grande richeſſe & le commerce principal de cette province.

L'Auteur avance & prouve que les vers à ſoie & les muriers-blancs qui ont réuſſi dans preſque toutes les autres provinces du Royaume, auroient le même ſuccès en Bourgogne; il fait voir enſuite combien ces deux objets ſeroient avantageux. » La Bourgogne ne verroit pas ſeulement ſes richeſſes déjà bien connues, s'accroître de beaucoup, mais les effets qui en réſulteroient néceſſairement, ſeroient encore de la plus grande importance. Nous verrions bientôt établir parmi nous des manufactures de ſoie de toute eſpèce: ce ſurcroît d'occupations & les richeſſes qui en ſeroient les ſuites, procureroient ſûrement dans bien peu de tems, une augmentation conſidé-

rable dans la population, &c. »

Dans le chapitre II, *du murier & de ſes eſpèces*. L'Auteur indique les marques auxquelles on peut diſtinguer les diverſes eſpèces de murier, connoiſſance d'autant plus néceſſaire, que tous les muriers indiſtinctement ne conviennent point aux vers à ſoie, qui, de toutes les eſpèces ne ſe nourrit avec utilité que des feuilles du murier noir & des feuilles du murier blanc. Il eſt vrai que la feuille du murier noir pourroit ſervir avantageuſement à la nourriture des vers à ſoie, & que profitant beaucoup à cauſe de ſa grandeur, elle leur feroit rendre une ſoie peſante, abondante & forte, mais beaucoup moins luſtrée & moins fine que celle que donnent les vers à ſoie nourris de feuilles de murier blanc. En parlant de la beauté & de la grande utilité de cet arbre, M. B. obſerve qu'aucun inſecte ne dépoſe ſes œufs ſur ſon bois, & qu'on en fait des futailles dans leſquelles le vin ne ſe gâte point. Nous nous garderons de garantir la certitude de cette obſervation. Mais une choſe mieux prouvée, c'eſt, comme le remarque l'Auteur, que le feuillage du murier blanc n'eſt

jamais attaqué par aucun insecte, ni ne lui sert de retraite.

A la suite de ces observations, M. B. enseigne aux cultivateurs les meilleurs moyens de perpétuer les variétés des meilleurs muriers, & de s'en procurer même de nouvelles espèces: ces moyens se reduisent tous à l'opération de la greffe, à laquelle nous devons le murier colombat, le murier romain, & le murier d'Espagne. Trois diverses espèces de murier blanc, également propres à la nourriture des vers à soie. Nous ne nous arrêterons pas sur les marques particulières qui caractérisent chacune de ces espèces, ni sur les avis, quoique sages, utiles, excellens, que l'Auteur donne sur la meilleure manière de greffer avec succès. En examinant s'il seroit possible de substituer quelqu'autre nourriture à la feuille de murier, M. B. observe » qu on pourroit peut-être, malgré l'inégalité de la température de notre climat, abandonner le ver à soie sur le murier: mais ayant les mêmes ennemis à redouter que la chenille, à peine en échaperoit-il quelques-uns pour perpétuer l'espèce. On est donc obligé de le renfermer dans des chambres pour le garantir de ses en-

nemis, & pour en tirer un parti avantageux. Il faut cueillir la feuille de murier, la lui apporter, ce qui occasionne une dépense plus ou moins considérable, selon sa quantité; c'est ce qui fait qu'on doit se proposer, pour l'éducation du ver-soie, le même objet que pour les plantations, de faire beaucoup avec le moins de dépense possible. »

Au sujet des différentes manières de planter le murier (chap. III.) l'Auteur observe que dans les pays chauds on sême cet arbre en pleine terre, & aussitôt que la graine est recueillie. » Mais ici il faut attendre le printems: le véritable tems est le mois d'Avril; si on la sémoit au mois d'Août, les jeunes muriers n'auroient pas le tems nécessaire pour se fortifier avant les premières gélées, & l'hiver n'en laisseroit pas un seul... Le murier croît fort promptement sur couche; il y prend beaucoup de corps en peu de tems; son écorce est très-belle; il y acquiert une force & une vigueur qu'il conserve dans tous les ages, & il réussit dans toutes les sortes de terreins où l'on les plante par la suite ... On fait avec le murier de sémence des palissades, la greffe du murier ne réussissant que

sur le murier, quoique plusieurs Auteurs ayent écrit qu'elle réussissoit sur l'orme, &c." Au reste, on peut greffer le murier par toutes les méthodes usitées; mais cependant l'usage est de n'employer que la greffe en flûte, & celle en écusson. Il n'y a point d'agriculteur qui ne connoisse la dernière manière de greffer; nous n'en parlerons pas. La greffe en flûte est, quoique excellente, très-difficile à faire. Elle consiste à lever sur une branche de murier de belle espèce un anneau d'écorce qui ait aumoins un bon œil, & de le glisser sur l'aubier du sujet, après en avoir enlevé l'écorce; il faut par conséquent que la branche du franc sur laquelle on enleve la virole, soit exactement de la même grosseur que le sujet sur lequel on l'insinue. En effet, si l'anneau ne joignoit pas exactement, la greffe ne réussiroit pas: au contraire, si le sauvageon étoit trop gros, il la feroit fendre, ce qui empêcheroit également la réussite. On peut encore se procurer des muriers par la voie de la bouture, & par celle de la marcote.

Mais de toutes les manières de se procurer des muriers, la meilleure est de former de palissades des muriers sauvageons

(chap. IV.) » Ils se paliſſadent très-bien, & ſouffrent la tonte. Tout ce qu'on peut leur réprocher, c'eſt qu'ils feuillent un peu plus tard que tous les autres arbres qu'on emploie ordinairement à cet uſage. Mais ſi ce défaut leur fait donner l'excluſion des jardins, leur utilité infinie ſous cette forme, tant pour hâter l'éducation des vers à ſoie, que pour leur fournir une nourriture convenable dans les premiers tems de leur vie, doit engager à en planter autour des emplacemens deſtinés à faire des plantations de murier... On ne doit donner à ces paliſſades que 5 pieds de hauteur, pour avoir plus de facilité à cueillir la feuille. Il faut les cultiver avec ſoin, & ne pas laiſſer venir de mauvaiſes herbes au pied, & ſurtout le liſeron qui grimpe après les branches, & leur fait beaucoup de tort, &c.

Les muriers plantés & multipliés en buiſſon (chap. V.) ſont encore une excellente méthode & la meilleure de toutes. Ces ſortes de plantations ſont très-anciennes dans les Indes orientales : ce ſont même les ſeules qui y ſoient en uſage. En europe, où leur utilité a été plus tard reconnue, on n'a commencé que depuis peu à en établir. En Toſcane,

on n'éleve preſque plus que des muriers en buiſſon. En Languedoc, cette pratique eſt actuellement ſuivie partout ». Il eſt en effet certain que rien n'eſt ſi avantageux que ces buiſſons, non ſeulement pour la facilité de les cultiver & d'en cueillir la feuille, mais encore par le grand nombre de muriers qu'on peut planter ſous cette forme dans un petit eſpace, & par la grande diminution des fraix de culture.

Les muriers greffés de haute tige ſont le ſujet du chap. VI., & l'Auteur penſe avec raiſon, que ces muriers quand ils ſont élévés au-deſſus de 5 pieds & demi, ſont trop ſujets à être battus & renverſés par les vents; & que d'ailleurs, étant plus longtems à prendre du corps, & la feuille étant plus difficile à cueillir, ils ne doivent pas être préférés aux muriers en buiſſon. La grande utilité des plantations des muriers occupe M. B. dans le chap. VII. Cette utilité eſt trop généralement connue, pour que nous nous arrêtions aux reflexions judicieuſes qu'on lira avec plaiſir dans ce chapitre. Dans le ſuivant, l'Auteur propoſe aux états de Bourgogne l'établiſſement & la culture d'une pépinière publique,

& il dit comment elle devroit être gouvernée rélativement aux particuliers qui viendroient y chercher des tiges de murier. Il y a presque dans toutes les provinces du royaume de semblables pépinières, & il n'est personne qui n'en connoisse les grands avantages. L'Auteur pense que » ce n'est point à un manœuvre, à un étranger sans capacité, à un homme mercenaire que l'intérêt seul guide, qu'on doit confier cet établissement: il faut absolument pour le diriger, un homme né citoyen, & d'une expérience reconnue dans tout ce qui concerne l'agriculture, un Physicien qui ait étudié la nature & par principe & par goût; enfin, un homme qui ne s'occupe absolument que du soin de veiller à cet établissement, & qui ait autant à cœur de le faire réussir par honneur, que par amour pour ses compatriotes.

Le dernier chapitre (*des Peupliers d'Italie*) ne renferme qu'une partie de ce que nous avons eu occasion de dire à ce sujet, quand nous avons rendu compte d'un essai très-estimé qui parut il y a environ 5 ans sur la culture de cet arbre. Ainsi, nous nous dispenserons de répéter aujourd'hui ce que nous avons dit alors.

Monsieur Bolet est instruit; il a long-tems étudié la meilleure manière de cultiver les muriers. Ses vues sont très-sages, & son ouvrage très-utile.

OCTAVE ET LE JEUNE POMPE'E ou *le Triumvirat, avec des remarques sur les proscriptions*; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lacombe, in-8°. 1767.

L'Auteur de ces remarques, qui doivent être regardées comme un des meilleurs écrits qui ayent paru sur l'histoire romaine, & certainement comme le meilleur sur le triumvirat, est l'éditeur de la tragédie qui a donné lieu aux notes. « Cette tragédie assez ignorée, dit-il, m'étant tombée entre les mains, j'ai été étonné d'y voir l'histoire presqu'entièrement falsifiée, & cependant les mœurs des Romains du tems du triumvirat, représentées avec le pinceau le plus fidelle.

C'est ce contraste singulier qui l'a engagé à la faire imprimer, avec les remarques qu'il a faites sur ces tems illustres. » Je ne prétens point, continue t'il, juger

la pièce. J'ai fait une étude particulière de l'hiſtoire, & *non pas du théâtre que je connois aſſez peu.* (Nous pourions démentir l'Auteur ; quand même nous n'aurions lû que la préface de ce petit volume.) Je me ſuis ſervi de cette pièce comme d'un ſujet qui m'a fourni des réflexions ſur le caractère des Romains, ſur ce qui intéreſſe l'humanité, & ſur ce qu'on peut découvrir de vérités hiſtoriques. Le manuſcrit de cette tragédie eſt intitulé *Octave & le jeune Pompée.* J'ai ajouté le titre de *Triumvirat.* Elle m'a paru tenir beaucoup plus du terrible, que du genre qui attendrit le cœur & qui le déchire. On m'aſſure même que l'Auteur n'a point prétendu faire une tragédie pour le théâtre de Paris, & qu'il n'a voulu que rendre odieux la plûpart des perſonnages de ces tems atroces; c'eſt en quoi il m'a paru qu'il avoit réuſſi. Il m'importe peu de connoître l'Auteur. Je ne me ſuis occupé que de faire ſur cet ouvrage des notes qui peuvent être utiles. »

Voilà tout ce qu'il eſt poſſible de ſçavoir ſur cette tragédie, dont l'Auteur n'eſt certainement pas celui des remarques. Nous ne rapporterons que les vers

qui y ont donné lieu; il n'y en a aucune qui ne soit précieuse. Nous ne choisirons pas les meilleures ; nous prendrons les plus courtes ; & quelque peu d'attention que le lecteur veuille y prêter, il ne lui sera pas difficile de deviner par qui elles ont été faites. Elles roulent sur les caractères de César, de Pompée, d'Antoine, de Fulvie, d'Auguste, de Caton, de Cicéron, &c.

(*A quels mortels, grands dieux, livrez vous l'univers*.) « Le monde, dit l'Auteur des notes, fut ravagé, depuis l'Euphrate jusqu'au fond de l'Espagne, par deux scélérats sans pudeur, sans loi, sans honneur, sans probité, fourbes, ingrats, sanguinaires, qui dans une république bien policée, auroient péri par le dernier supplice. Nous sommes encore éblouis de leur splendeur, & nous ne devrions être étonnés que de l'atrocité de leur conduite. Si on nous racontoit de pareilles actions de deux citoyens d'une petite ville, elles nous dégouteroient ; mais l'éclat de la grandeur de Rome se répand sur eux ; elle nous en impose, & nous fait presque respecter ce que nous haïssons dans le fond du cœur. »

L'Auteur parle de l'avarice d'Antoi-

ne & d'Octave, de leurs déprédations ; non-seulement dans la guerre civile, dans les proscriptions, mais encore dans les impots qu'ils établirent ». Les citoyens Romains, depuis le triomphe de Paul-Emile jusqu'à la mort de César, n'avoient été soumis à aucun tribut. Ils furent vexés & pillés, lorsqu'ils combattirent pour sçavoir de qui ils seroient esclaves, ou d'Octave ou d'Antoine.

» Ces déprédateurs ne s'en tinrent pas là. Octave donna à ses vétérans toutes les terres du territoire de Mantoue & de Crémone. Il chassa un nombre prodigieux de familles innocentes, pour enrichir les meurtriers qui étoient à ses gages. César son pere n'en avoit point usé ainsi; & même, quoique dans les Gaules il eut exercé tous les brigandages qui sont les suites de la guerre, on ne voit pas qu'il ait dépouillé une seule famille gauloise de son héritage. Nous ne sçavons pas si lorsque les Bourguinons & ; après eux, les Francs vinrent dans la Gaule, ils s'approprierent les terres des vaincus : il est bien prouvé que Clovis & les siens pillerent tout ce qu'ils trouverent de précieux, & qu'ils mirent les anciens colons dans une dépendance qui appro-

choit de la servitude; mais enfin ils ne les chasserent pas des terres que leurs peres avoient cultivées. Ils le pouvoient en qualité d'étrangers, de barbares & de vainqueurs; mais Octave dépouilloit ses compatriotes. »

L'Anonime observe que ces abominations romaines sont du tems où les arts étoient perfectionnés en Italie, & que les brigandages des Francs & des Bourguignons sont d'un tems où les arts étoient absolument ignorés dans cette partie du monde, alors presque sauvage; mais qu'il seroit abominable de dire que les belles lettres avoient corrompu les mœurs. Antoine, Octave & leurs suivans ne furent pas méchans à cause de l'étude des lettres, mais malgré cette étude. C'est ainsi que du tems de la ligue, les Montagne, les Charron, les de Thou, les Hopital, ne purent s'opposer au torrent de crime dont la France fut innondée.

Nous passons sur les faits historiques, pour ne nous attacher qu'aux reflexions de l'Auteur: il vient de peindre Antoine & César d'après les faits. Voici une partie de ce qu'il dit de Caton. » Il ne commanda jamais d'armée: il ne fut que simple Préteur, & cependant nous

prononçons ſon nom avec plus de vénération que celui des Céſars, des Pompées, des Brutus des Cicérons & des Scipions mêmes. C'eſt comme citoyen vertueux, c'eſt comme ſtoïcien rigide, qu'on révére Caton malgré ſoi, tant l'amour de la patrie eſt reſpecté par ceux mêmes à qui les vertus patriotiques ſont inconnues, tant la philoſophie ſtoïcienne force à l'admiration ceux mêmes qui en ſont les plus éloignés.

L'anonime rapporte une ſtrophe au ſujet de l'amour de Caton pour ſa patrie.

Caton d'une ame plus égale,
Sous l'heureux vainqueur de Pharſale,
Eut ſouffert que l'homme plût;
Mais incapable de ſe rendre,
Il n'eut pas la force d'attendre
Un pardon qui l'humiliât.

»On voit, dit l'Auteur, dans ces vers, quelle eſt l'énorme différence d'un bourgeois de nos jours, & d'un héros de Rome. -- Les vers de Lamothe ſont d'un cœur eſclave qui cherche de l'eſprit. Je rougis quand je vois quels grands hommes de l'antiquité nous nous efforçons tous les jours de dégrader, & quels hommes communs nous célébrons dans notre petite ſphère «.

Il remarque ſur le meurtre de Cicé-

ron, qu'il fut assassiné par Popilius-Lœnas, pour lequel il avoit daigné plaider, & auquel il avoit sauvé la vie. » Ce meurtrier reçut d'Antoine 200 mille livres de notre monnoie, pour la tête & les deux mains de Cicéron, qu'il lui apporta dans le *Forum*. Antoine les fit clouer à la tribune aux harangues. Les siécles suivans ont vû des assassinats, mais aucun qui fut marqué par une aussi horrible ingratitude, ni qui ait été payé aussi chèrement. Les assassins de Walstein, du Maréchal d'Ancre, du Duc de Guise-le-Balafré, du Duc de Parme Farnèse, bâtard du Pape Paul III., & de tant d'autres, étoient, à la vérité, des Gentilshommes; ce qui rend leur attentat encore plus infâme; mais du-moins ils n'avoient pas reçu de bienfaits des Princes qu'ils massacrèrent: — des bourreaux Gentilshommes! C'est là ce qui est le comble de l'infamie!

Il dit ailleurs » qu'Octave ne fut surnommé Auguste, par un décrêt du sénat, qu'après la bataille d'Actium. On balança, dit-il, si on lui donneroit le titre d'Auguste ou de Romulus. Celui d'Auguste fut préféré; il signifie vénérable, & même quelque chose de plus,

qui répond au grec *Sébaſtos*. Il eſt bien plaiſant, ajoute-t'il, de voir aujourd'hui quelles gens prennent le titre de vénérables «.

Au ſujet du caractère barbare des Romains depuis Sylla juſqu'à la bataille d'Actium, & de leur baſſeſſe après qu'Auguſte les eut aſſujettis, on vit, dit-il, des tigres changés en chiens de chaſſe qui lèchent les pieds de leurs maîtres.

On trouve à la ſuite de ces notes, quelques réflexions intéreſſantes ſur le gouvernement & ſur la divinité d'Auguſte. Au ſujet de la divinité qui fut accordée à Auguſte, de ſon vivant, & qui le fut enſuite à ſes abominables ſucceſſeurs; » ne nous imaginons pas, dit-il, que ce nom de *Dieu* ſignifioit, chez ces monſtres, ce qu'il ſignifie parmi nous: le blaſphême ne pouvoit être porté juſques-là. De la liſte des proſcriptions, & de l'épigramme ordurière contre Fulvie, il y a loin juſqu'à la divinité: il y eut onze conſpirations contre ce dieu; mais aucune ne réuſſit; & de tous les miſérables qui uſurperent les honneurs divins, Auguſte fut ſans doute le plus fortuné «.

Tout le morceau ſur les *conſpirations*

ons contre les peuples ou *proscriptions*, mériteroit d'être rapporté en entier : l'Auteur en y rapprochant ces événemens affreux qui ont couvert la terre de victimes, a fait un tableau bien effrayant & bien humiliant pour l'espèce humaine ! Il paroit lui-même avoir eu quelquefois horreur de son propre ouvrage ; & le déchirement de son cœur a produit alors dans son ſtyle une énergie qui ne permet pas au Lecteur le moins éclairé, de méconnoître la touche forte & vigoureuſe de ce peintre ſublime. » Un homme modéré, dit-il, humain, né avec un caractère doux, ne conçoit pas plus qu'il y ait eu parmi les hommes des bêtes féroces ainſi altérées de carnage, qu'il ne conçoit des métamorphoſes de tourterelles en vautours ; mais il comprend encore moins que ces monſtres ayent trouvé à point nommé, une multitude d'exécuteurs. Que des officiers & des ſoldats courent au combat ſur un ordre de leurs maitres, cela eſt dans l'ordre de la nature ; mais que ſans aucun examen, ils aillent aſſaſſiner, de ſang froid, un peuple ſans défenſe, c'eſt ce qu'on n'oſeroit pas imaginer des furies même de l'enfer. Ce tableau ſoulè-

ve tellement le cœur de ceux qui ſe pénètrent de ce qu'ils liſent, que pour peu qu'on ſoit enclin à la triſteſſe, on eſt fâché d'être né; on eſt indigné d'être homme.

Il remonte aux proſcriptions les plus anciennes; il en cherche les premiers exemples dans l'hiſtoire des Juifs; mais afin qu'on n'ait rien à lui reprocher à cet égard, il a ſoin de ſéparer ce qui peut appartenir aux paſſions humaines, de ce que nous devons révérer dans les décrêts éternels. Nous ne retracerons pas ici toutes ces ſcènes d'horreur: nous nous bornerons à quelques-unes, &, autant que nous le pourrons, nous nous ſervirons des expreſſions mêmes de l'Auteur.

» Trajan traitoit les Juifs avec *bonté*; il y en avoit un très-grand nombre dans l'Égypte & dans la province de Cyrène; la moitié de l'iſle de Chypre étoit peuplée de Juifs. Un nommé André, qui ſe donna pour libérateur des Juifs, ranima leur exécrable enthouſiaſme, qui paroiſſoit aſſoupi. Il leur perſuada qu'ils ſeroient agréables au Seigneur, & qu'ils rentreroient enfin victorieux dans Jéruſalem, s'ils exterminoient tous les infidéles dans les lieux où ils avoient le plus

» Il compte enſuite plus de deux millions d'hommes tués dans Cuba & dans Hiſpaniola, & enfin plus de dix millions dans le continent. Il ne dit pas: *j'ai ouï dire qu'on a exercé ces énormités incroyables*: il dit: *je les ai vûes: j'ai vû cinq Caciques brûlés pour s'être enfuis avec leurs ſujets; j'ai vû ces créatures innocentes maſſacrées par milliers; enfin de mon tems on a détruit plus de douze millions d'hommes en Amerique* ».

» On ne lui conteſta pas cette étrange dépopulation, quelque incroyable qu'elle paroiſſe. Le Docteur Sepulvede qui plaidoit contre lui, s'attacha ſeulement à prouver que tous ces Indiens méritoient la mort, parcequ'ils étoient coupables du péché contre nature, & qu'ils étoient antropophages ».

Je prends Dieu à témoin, répond le digne Evêque Las-Cazas, *que vous calomniés ces innocens, après les avoir égorgés. C'eſt vous qui êtes plus cruels que les antropophages; car je vous ai vû dreſſer des chiens énormes pour aller à la chaſſe des hommes, comme on va à celle des bêtes fauves. Je vous ai vû donner vos ſemblables à dévorer à vos*

chiens. J'ai entendu des Espagnols dire à leurs camarades, prête-moi une longe d'Indien pour le déjeuner de mes dogues, je t'en rendrai demain un quartier. C'est enfin chez vous seuls que j'ai vû de la chair humaine étalée dans vos boucheries, soit pour vos dogues, soit pour vous-mêmes.

De cette proscription l'Auteur passe à celle de Merindol & de Cabrière qui fut revêtue des formes juridiques, en quoi, dit-il, elle porte un caractère plus affreux que les autres. Il en rapporte les circonstances & les suites.

» Il n'y eut que 28 ans d'intervalle entre les massacres de Merindol & la journée de la St. Barthelemy. Cette journée fait encore dresser les cheveux à la tête de tous les François, excepté ceux d'un Abbé qui a osé imprimer, en 1758, une espèce d'apologie de cet événement exécrable. C'est ainsi que quelques esprits bisarres ont eu le caprice de faire l'apologie du diable. *Ce ne fut*, dit-il, *qu'une affaire de proscription.* Voilà une étrange excuse! Il semble qu'une affaire de proscription soit une chose d'usage, comme on dit, une affaire de barreau, une affaire d'intérêt, une affaire de calcul.

Il faut que l'esprit humain soit bien susceptible de tous les travers, pour qu'il se trouve au bout de près de deux cens ans, un homme qui de sang froid entreprend de justifier ce que l'Europe entière abhorre. L'Archevêque Perefixe prétend qu'il périt cent mille François dans cette conspiration religieuse. Le Duc de Sully n'en compte que soixante & dix mille. M. l'Abbé abuse du martyrologe des Calvinistes, lequel n'a pu tout compter, pour affirmer qu'il n'y eut que 15 mille victimes. Eh! Monsieur l'Abbé, ne seroit-ce rien que quinze mille personnes égorgées, en pleine paix, par leurs concitoyens! »

Il termine cette liste épouvantable d'assassinats par le massacre des Vaudois. Nous n'en citerons que ce trait. » Le Marquis de Pianesse entra, le 15 Avril 1655, dans les vallées de Piémont avec deux régimens, ayant des Capucins à leur tête. On marcha de caverne en caverne, & tout ce qu'on rencontra, fut massacré. On pendoit les femmes nues à des arbres, on les arrosoit du sang de leurs enfans, & on empliſſoit leur matrice de poudre, à laquelle on mettoit le feu.

Eſt-ce, continue notre Auteur, eſt-ce l'hiſtoire des ſerpens & des tigres que je viens de faire ? Non, c'eſt celle des hommes. Les tigres & les ſerpens ne traitent point ainſi leur eſpèce. C'eſt pourtant dans le ſiécle de Cicéron, de Pollion, d'Atticus, de Varus, de Tibulle, de Virgile, d'Horace, qu'Auguſte fit ſes proſcriptions. Les Philoſophes de Thou & Montagne, le Chancèlier de l'Hôpital vivoient du tems de la St. Barthelemi, & les maſſacres des Cévennes ſont du ſiécle le plus floriſſant de la monarchie françoiſe. Jamais les eſprits ne furent plus cultivés, les talens en plus grand nombre, la politeſſe plus générale. Quel contraſte, quel chaos, quelles horribles inconſéquences compoſent ce malheureux monde ! »

Ce petit ouvrage reſpire l'amour de l'humanité, & quoique dans pluſieurs de ſes écrits l'Auteur ait préſenté quelques-unes des vérités qu'on vient de lire, il s'eſt attaché dans celui-ci à les preſſer, & à faire rendre à ſes couleurs l'effet qu'il en deſire pour l'intérêt-général. Finiſſons par ce vœu qui termine cet ouvrage. Puiſſent ces réflexions ſatisfaire les ames ſenſibles, & adoucir les autres.

Éphémérides Troyennes pour l'année de grace 1767. A Troyes, chez Michel Gobelet, & à Paris, chez la veuve Duchesne.

L'Antiquité de Troyes, les monumens qu'on trouve dans cette ville & dans ses environs, les hommes célèbres qu'elle a produits, & les événemens qui s'y sont passés fourniront encore pendant plusieurs années des matériaux à l'Auteur de ces *Éphémérides*. Ce volume, tout aussi curieux que ceux qui ont été publiés depuis l'année 1757, renferme des récits qui n'intéressent pas seulement les habitans de Troyes, mais tous ceux qui desirent de connoître, par des faits particuliers ou des révolutions nationnales, les mœurs des anciens François. Les antiquaires y liront aussi des descriptions exactes & pour eux très-intéressantes, de plusieurs monumens reconnus récemment découverts.

Après de très-sçavantes recherches sur l'antiquité de Troyes, sur les murs de sa première enceinte, sur l'époque de leur construction, enfin, sur des tom-

beaux & quelques autres monumens trouvés à Troyes ou dans son territoire, l'Auteur rapporte trois mémoires, l'un sur les incendiaires, qui brulèrent cette ville & plusieurs bourgs & villages voisins, en 1535; le second, sur les fortifications dont Troyes fut revêtue par ses habitans en 1542 & 1544; & le troisième au sujet de quelques pièces fort intéressantes pour cette ville. Les Troyens trouveront ensuite un mémoire très-utile & rempli de sages avis & d'excellentes réflexions sur quelques établissemens exécutés dans cette ville, ou qu'il seroit essentiel qu'on y exécutât. Ce mémoire est suivi de la vie de René-Bénoit, nommé par Henry IV à l'évêché de Troyes. L'Auteur présente aussi un tableau de la population de cette ville dans les deux derniers siécles; tableau d'autant plus exact, qu'il a été fait d'après l'état des naissances dans les deux paroisses de cette ville, depuis 1570 jusqu'en 1765. Une description faite avec le plus grand soin, du gouvernement ecclésiastique & du gouvernement civil de la Champagne, termine ce volume.

En parlant des tombeaux que le hazard fait découvrir aux environs de Troyes,

l'Auteur rapporte que » sur l'ancien chemin d'Auxerre, par lequel Troyes communiquoit avec les provinces méridionales du royaume, dans un hameau appellé *Le Cheminot*, distant de 4 lieues de Troyes, M. Mahault, Chirurgien, faisant faire une fouille dans sa basse cour, trouva à 4 pieds du grand chemin, trois tombeaux, dont un de pierre & les deux autres de plâtre. Ces deux derniers ne renfermoient que quelques restes d'ossemens qui tombèrent en poussière. Dans celui de pierre, restoit l'occipital presqu'entier avec les deux femurs. L'on y trouva aussi deux pendans d'oreille d'argent, de figure arrondie & de la grandeur d'un liard : ils se fermoient par un ressort que couvroit un petit cœur d'argent. Des fouilles postérieures ont découvert dans le même lieu, d'autres tombeaux de plâtre, tous, ainsi que les premiers, sans inscription ni vestige d'inscription : les débris qui y ont été trouvés, indiquent que ces corps avoient la tête au couchant & les pieds au levant, &c.»

Nous nous arrêterons à la vie de René Benoit, l'un des hommes les plus respectables du 16e. siécle. On sçait qu'a-

près avoir longtems professé la théologie au collége de Navarre, René remplit, à Paris, la cure de St. Eustache. On sçait aussi que ce pasteur vénérable s'opposa de toutes ses forces aux progrès criminels de la ligue, & que pour servir son Prince & la patrie, il ne craignit ni les foudres injustes de Rome, ni les cabales forcenées des ligueurs. Ce Citoyen vertueux osa publier en 1585, un écrit aussi profond que lumineux, où il démontroit que les droits du Roi de Navarre au trône étoient indépendans de sa noncatholicité, & que le tribunal du Pape n'étoit pas competent pour les juger. Voici quelques traits de cet excellent ouvrage, aujourd'hui très-rare & publié sous le titre d'*Apologie catholique* (328 pag. in-8°.) *Les gens de bien catholiques sçavent à leur grand regret, que la plûpart des Ecclésiastiques & du Clergé de France, font semblant d'être du parti de la conjuration qui dès longtems est brassée contre l'état de cette couronne; ce que je ne puis croire, encore que j'oye les Prédicateurs ordinaires prêcher publiquement, dans la chaire de vérité & d'humilité, la guerre, le sang, les*

armes, la rebellion & les mespris du Roi & des Princes de son sang, chose detestable & abominable devant Dieu.

Messieurs les Evêques, Prêtres & Docteurs, que pensez-vous faire? Est-ce le commandement de Dieu? Est-ce la doctrine que vous êtes obligés de planter en l'église chrestienne? Est-ce la lumière que vous montrez au troupeau que Dieu vous a commis? Est-ce la paix que vous lui devez enseigner, & pour laquelle l'église prie journellement? Quelle correction peut attendre le peuple de vous, si vous êtes les auteurs du mal? Voulez vous faire, ou dire, comme Lucifer: je monterai au ciel, & serai semblable au Dieu Très-Haut? Voulez-vous être nommez à bon droict, vrais ennemis de Dieu, qui ne recommande que l'obéissance envers les Rois & Puissances qu'il a établies, & qui n'aime rien plus que la paix, & n'a rien plus en haine que l'effusion du sang? Est-ce le moyen de guérir la rage des pauvres mortels, de leur faire despouiller toute humanité, leur donner l'épée au poing pour se défaire, & autoriser leur fureur par vos ordonnances; mais

qui plus eſt, les y eſmouvoir par vos ſermons ? Faut-il que nous vous puiſſions reprocher ce que Jérémie a prophétiſé de ſon tems : Les Prophêtes ont prédit des menſonges, les Prêtres les ont approuvés, & le peuple les a reçus. *MM., ce n'eſt pas le fruit de la doctrine ſpirituelle, laquelle vous avez en main : gardez-vous qu'on ne puiſſe dire de vous, qu'un mauvais arbre ne ſçauroit porter quelque bon fruict. Vous preſchez la guerre, la rébellion, la déſobéiſſance ! Vous contribuez aux conjurateurs contre le Roi & Princes de ſon ſang ; vous leur baillez les villes & leur mettez en main votre troupeau ! Vous recherchez les étrangers pour vous commander, & les oppoſez à la majeſté de votre Roi ! Que voulez-vous devenir ? Eſt-ce la doctrine catholique & apoſtolique que vous ſemez ! ne ſçavez-vous pas que J. C. eſt le fondement de l'égliſe ? & que quiconque en voudra planter une autre, ſe perdra avec tout ce qu'il oſera entreprendre. Or la doctrine de J. C., n'eſt-ce pas la paix, l'humanité, l'obéiſſance & la douceur ? N'eſt-il pas écrit de vous, ſoyez ſages comme les ſerpens, & ſimples comme*

les colombes ? n'eſtes-vous pas appellez le ſel de la terre, lequel eſtant eſpandu, où le pourrons-nous recueillir ? Je ſçai bien ce que vous alléguez: il y a, dites-vous une infinité d'hérétiques qu'il faut exterminer par le glaive, d'autant qu'ils vivent contre l'honneur de Dieu. Non, non, Meſſieurs, vous êtes trompez pour encore; car il leur faut premièrement montrer qu'ils ſont hérétiques, & les faire condamner légitimement comme tels. D'ailleurs, je vous dis que les armes ne ſont pas le moyen de guérir ce mal; ne ſçavez-vous pas que la doctrine de la religion, ou l'erreur en icelle eſt une maladie de l'ame & de l'eſprit? Cherchez donc pour votre regard, les médecines ſpirituelles pour les guérir, qui ſont les admonitions, les prières, les jûnes, l'amendement de votre vie; vrayes & ſeules armes de l'égliſe de Dieu.

Il eſt inutile que nous diſions combien ce diſcours énergique, qu'on ne peut lire ſans attendriſſement, enrichit ces Ephémerides, très-intéreſſantes d'ailleurs, graces aux ſoins, à l'érudition, & aux talens connus de leur Auteur.

LETTERS FROM ITALY, &c. C'eſt-à-dire, *Lettres ſur l'Italie, contenant une relation exacte des coutumes & des uſages des habitans de ce pays, écrites dans le cours des années 1765 & 1766, avec des avis très-importans aux jeunes gens qui paſſent les Alpes pour aller en Italie.* Par M. Samuel Sharp, Ecuy. A Londres, chez Nicol. 1767.

QUOIQUE nous ayons quantité de voyages ſur l'Italie, & que ſans compter celui-ci, il en ait paru trois depuis 4 à 5 ans, dont nous avons donné des extraits; nous ne pouvons nous diſpenſer de faire connoître cet ouvrage en forme de lettres. La première lettre que M. Sharp écrit, eſt datée de Veniſe, du 9e. 7bre. 1765. L'Auteur y rend compte de ſon voyage de France en Italie. » J'avoue, marque-t'il à ſon correſpondant, que ce qui m'a flatté le plus dans mon voyage, d'ailleurs très-agréable, a été la viſite que j'ai faite à M. de Voltaire; & je vous dirai même que je n'ai pris la route de Génève, qu'afin

d'avoir occaſion d'aller rendre mes devoirs à cet illuſtre Littérateur. Je l'avois connu dans ma jeuneſſe, & j'avois eu même le plaiſir d'être plus d'une fois ſon conducteur, quand nous avions le bonheur de le poſſéder à Londres : je l'avois vû depuis à Paris, en 1749, & maintenant que ſa célébrité remplit toute l'Europe, j'aurois cru me manquer à moi-même, ſi je m'étois privé de la ſatisfaction de le revoir. Il vit délicieuſement à 4 lieues de Génève, dans un château que l'on diroit conſtruit & orné par les Graces. C'eſt là que M. de Voltaire coule des jours paiſibles, dans le ſein des plaiſirs & de la philoſophie : il y vit avec ſplendeur, & y reçoit avec diſtinction tous les honnêtes gens qui s'y rendent. Il a fait conſtruire auprès de ce château une petite ſalle de ſpectacle, avec un très-joli théâtre : cette ſalle pouvoit contenir environ 50 ſpectateurs ; mais on travailloit à l'aggrandir conſidérablement. Jamais ce grand homme qui a fait tant d'heureux, ne fut lui-même plus heureux qu'il l'eſt actuellement dans ſa belle retraite. Mlle. Clairon dont vous avez tant de fois entendu parler, & qui, comme vous le ſçavez, eſt la plus

grande actrice qui ait encore illustré la scène, étoit chez M. de Voltaire ; mais, par malheur, j'arrivai trop tard ; elle venoit de jouer, pour la dernière fois, sur ce petit théâtre. Je trouvai M. de Voltaire dans une espèce d'entousiasme, tant il avoit été frappé du jeu de cette célèbre actrice : il répétoit avec une étonnante chaleur les passages qu'il avoit entendu déclamer ; & dans ces momens ses yeux s'animoient par dégrés, & brilloient d'un tel éclat, que quelqu'un qui n'eut pas sçu que c'étoit là M. de Voltaire, l'eut pris pour un jeune-homme d'une extrême vivacité. Après s'être ainsi échauffé par la déclamation, il prit la plume, & écrivit une lettre charmante & en vers, à Mlle. Clairon : il est bon d'observer que ce grand Poëte écrit plus rapidement en vers que tout autre Littérateur n'écrit en prose, & il n'y a presque jamais de ratures dans ses brouillons. Pour faire jouer sur son théâtre, M. de Voltaire est obligé de saisir le moment où quelque troupe errante de campagne passe aux environs de Génève : il invite la troupe entière à venir à son château, il choisit les meilleurs acteurs, & ils jouent avec Mde. Denis, sa niece, qui rend ses rôles

avec beaucoup d'intelligence. C'eſt ainſi que cet homme illuſtre ſe procure le plaiſir du ſpectacle.

Je déſirerois bien, pour l'honneur de ma patrie, qu'il fut poſſible à un François de goûter le ſublime langage de notre immortel Sakeſpear. Je ſuis perſuadé que ſi M. de Voltaire lui-même, qui cependant connoit ſi bien l'anglois, pouvoit ſentir la force & l'énergie de ce grand tragique, il ne parleroit plus de ſes *barbariſmes*, ni de cet *aſſemblage d'idées folles & de quelques beautés*. Je ne doute pas même qu'il n'admirât le grand Sakeſpear; & très-certainement il ne ſongeroit pas à donner les traductions qu'il a publiées, comme un eſſai de la manière d'écrire de ce Poëte. Il eſt vrai que M. de V. lui-même n'attache pas un grand prix à ces traductions; mais s'il avoit connu, comme un Anglois, qui ſçait la langue françoiſe peut le connoître, que cette traduction ne reſſemble en aucune manière à la force, à l'eſprit, à l'imagination de l'original; aſſurément M. de Voltaire n'eut jamais publié cette traduction, qui n'a pas même le mérite d'une foible imitation. Je me ſouviens qu'en 1726, il di-

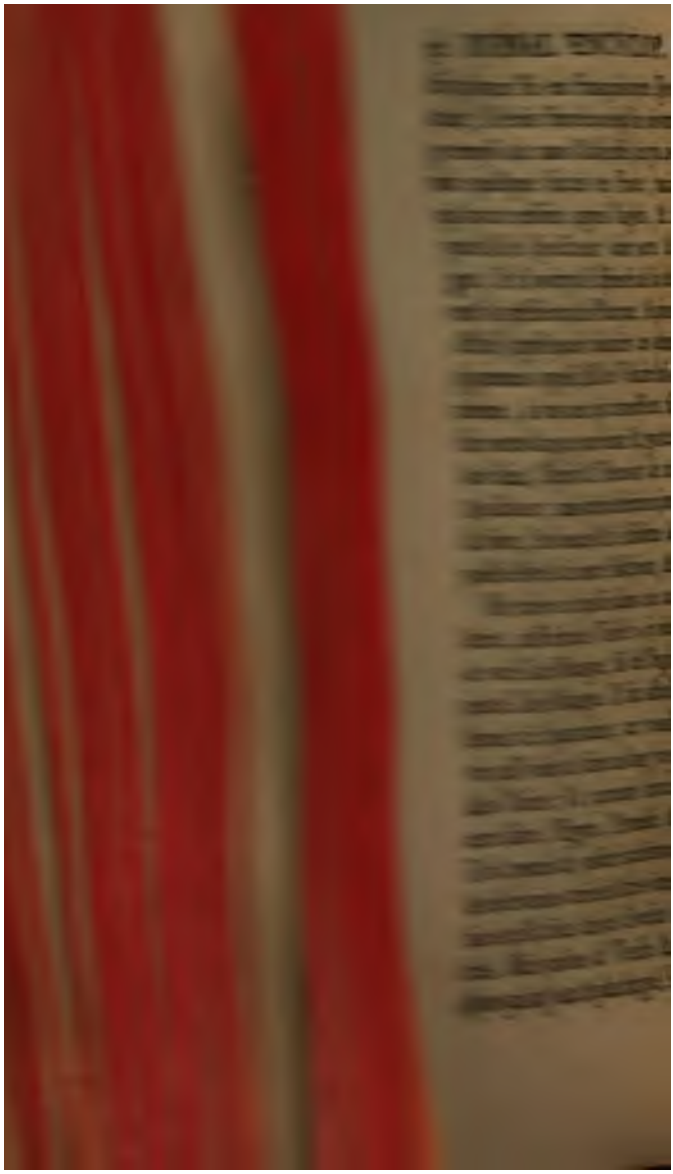

gues. Les Juifs séduits par cet
massacrerent, dit-on, plus de
vingt-mille personnes dans
ique & dans Chypre. Dion
disent que non contens de les
mangeoient leur chair, se fai-
ceinture de leurs intestins,
oient le visage de leur sang.
ainsi, ce fut, de toutes les
s contre le genre humain
ontinent, la plus inhumai-
s épouvantable, & elle dut
ue la superstition en étoit le

orde de Croisés dans la pre-
lition de Pierre l'Hermite,
n chemin par l'Allemagne,
gorger tous les Juifs qu'ils
ent sur leur route. Ils alle-
, à Worms, à Cologne, à
Francfort; ils fendirent le
hommes, aux femmes, aux
nation juive qui tomberent
mains, & chercherent dans
lles ce que l'on supposoit que
reux avoient avalé. Les Juifs
traités comme ils se vantent
té autrefois des nations en-
s selon la remarque de Sua-

rez, ils avoient égorgé leurs voisins par une piété bien entendue, & les Croisés les massacrerent par une piété mal-entendue.

Après avoir rapporté plusieurs autres massacres généraux, il en vient à celui que les Espagnols ont fait dans le Nouveau-Monde. » Jamais, dit-il, ce malheureux globe n'éprouva une dévastation plus horrible & plus générale, & jamais crime ne fut mieux prouvé. Las-Cazas, Evêque de Chiapa dans la Nouvelle-Espagne, ayant parcouru, pendant plus de trente années, les isles & la terre ferme découvertes avant qu'il fut Evêque & depuis qu'il eut cette dignité, témoin oculaire de ces trente années de destruction, vint enfin en Espagne dans sa vieillesse, se jetter aux pieds de Charles-Quint, & présenta sa requête au nom d'un hémisphère entier. Las-Cazas dit que ces peuples détruits étoient d'une espèce douce, foible & innocente, incapable de nuire & de résister, & que la plûpart ne connoissoient pas plus les vêtemens & les armes que nos animaux domestiques. J'ai parcouru, dit-il, toutes les isles Lucayes, & je n'y ai trouvé que onze habitans, reste de plus de cinq cens mille ».

lanterie y eſt une vertu, ou pour parler plus ſenſément, un vice tellement contagieux, que perſonne n'échappe à cette eſpèce d'épidémie. Une dame Vénitienne, pour ſi peu qu'elle ait ſoin de ſa réputation, n'oſe ſe montrer en public, ſans être accompagnée de ſon galant, ou comme on l'appelle, de ſon *cavallero ſervante*: c'eſt ce qu'ailleurs, en Italie, on nomme le *Sijisbé*. Ce cavalier reſte conſtamment attaché à la même Belle, qui eſt obligée, à ſon tour, de ne voir d'autre homme que lui, pas même de femme: car ils ſont toujours ſeuls, ou à l'opéra, ou à la comédie, renfermés dans leur loge & abandonnés à eux-mêmes, la ſalle étant ſi obſcure, qu'il n'eſt pas poſſible aux ſpectateurs de voir rien de ce qui ſe paſſe dans ces loges. Après le ſpectacle, chaque Dame s'en va avec ſon cavalier dans la *caſine*, où elle reſte enfermée avec lui pendant une ou deux heures, duſſent-ils périr d'ennui; enſuite ils reçoivent des viſites, & y paſſent en compagnie la ſoirée, & les jours de fête la nuit entière. Une *caſine* n'eſt autre choſe qu'un petit appartement ſur la place S. Marc, ou dans le voiſinage, qu'on loue ordinairement pour un an, & qui

eſt conſacré à la Dame qui en paye le loyer, & à ſon cavalier ſeulement : le mari même n'oſeroit s'y préſenter, quelque beſoin qu'il eut de parler à ſa femme : mais il ſe dédommage de la ſévérité de cet uſage ; car il ne manque pas d'être à ſon tour le *cavallero ſervante* de quelqu'autre femme. A Veniſe, ce ſeroit un ridicule impardonnable à un mari de paroître, en quelque lieu que ce fut, en public, à l'égliſe ou au ſpectacle, à côté de ſa femme ; & il n'y a point d'exemple d'une pareille inconſéquence ; & ſi parmi les Vénitiennes il s'en trouvoit quelqu'une qui fut aſſez ſimple, pour aimer ſon mari, & refuſer de prendre un *cavallero ſervante*, elle ſeroit huée, regardée comme une imbécile ; aucune femme n'oſeroit la voir, & elle ſeroit forcée de vivre ſeule dans ſon ménage vis-à-vis de ſon époux. Vous devinés ſans peine, les vices & les débordemens qui réſultent de ces mœurs. La plupart des filles ſe marient ici, non par amour pour l'époux qu'elles choiſiſſent, mais pour avoir la liberté de vivre déſormais ſans contrainte, avec leur *cavallero ſervante*. C'eſt donc ici l'anclonne Chypre : oui, mon cher, c'eſt ici

l'ancienne Amathonte, & tous les jours reſſemblent aux fêtes de Venus chez certains peuples de l'antiquité : c'eſt une affreuſe licence, une débauche dégoutante, un impudent débordement. Ici la voix du ſang n'eſt rien : eh comment s'y feroit elle entendre ? Quel mari peut ſe regarder comme le pere des enfans qu'il voit dans ſa maiſon.

La plûpart de ces *cavalleros ſervantes* ſont des hommes de l'eſpèce la plus abjecte ; la plûpart de ces vils perſonnages ſont fort impérieuſement traités par leurs maitreſſes : quelques-uns cependant ont de l'aſcendant ſur elles. Au reſte, quand la dame & ſon amant s'ennuyent l'un de l'autre, ils peuvent ſe quitter ; mais ce n'eſt qu'à l'extrémité qu'ils doivent en venir à cette eſpèce de divorce, qui donne communément beaucoup à parler dans la ville.

L'ambition, ou plutôt la manie d'avoir une caſine, eſt ſingulière ici, & ſi forte, que juſqu'aux roturiers, tout Vénitien veut abſolument en avoir une. Vous ne pourriés, mon cher, vous empêcher de rire de voir que tel vieillard, ſénateur reſpectable, grave & d'une mine très ſévère, loue une caſine. Mais ce

grave sénateur veut qu'on le croie un personnage important, & à Vénise, pour avoir de l'importance, il faut aller, ou avoir la réputation d'aller en bonne fortune. Autrefois, disent les Vénitiens, les filles publiques formoient dans l'état une classe fort utile : depuis qu'elles ne sont plus réunies en corps, les courtisannes ne sont plus que des femmes méprisables, méprisées, & presque toutes de la lie du peuple. Comme elles n'ont aucune espèce de sentiment & de probité, leur commerce est fort dangéreux à tous égards; enforte qu'un galant homme ne peut, sans d'énormes dépenses, s'attacher quelqu'une de ces viles créatures : il faut donc être le *cavaliero servante* de quelque dame moins deshonnête, & dont l'amour coute moins, &c.

Le tableau que présente M. Sharp d'un Avocat, quand il plaide, est, quoique vrai, fort singulier. Un Avocat, dit-il, ressemble beaucoup plus à un possédé dans la crise, qu'à un homme sensé qui, par des raisons solides, cherche à convaincre les Juges de la justice de la cause qu'il défend. Chacun de ces Avocats monte dans une petite chaire; là, il récite le commencement de son plaidoyer

doyer d'un air modeſte & d'un ton fort modéré : mais avant la fin de l'exorde, il s'anime, s'échauffe ; ſa voix change & s'enflamme, il glapit. Pour donner plus d'emphaſe à ſon diſcours, il frappe, de toutes ſes forces & à coups redoublés, la chaire des pieds & des mains ; enfin dans la chaleur de la déclamation, il ſort ou par la porte, ou par le haut de la chaire, court comme un fou çà & là dans la ſalle d'audience, frappe à droite & à gauche, rentre dans ſa chaire, frappe encore plus fort ; en ſort, & y rentre ainſi tour-à-tour juſqu'à la fin du plaidoyer. Quoique faits à ce genre fort extraordinaire de déclamation, les Vénitiens eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de rire de cette véhémence, &c.

(*La fin au Journal prochain*).

THE ACCOMPLISHED MAID, &c. C'eſt-à-dire, *La Fille accomplie*. Opéra-comique en deux actes, repréſenté ſur le théâtre-royal de Covent-Garden. A Londres, chez Griffin. 1767.

IL nous paroit néceſſaire, avant que de paſſer à l'expoſition du ſujet de

cette pièce, de prévenir nos Lecteurs qu'il n'eſt rien moins que neuf; non dans le deſſein de déprimer l'Auteur; car nous n'aurions jamais fini, ſi nous voulions relever tous les plagiats de cette eſpèce; mais afin qu'ils puiſſent comparer le drame qu'on met ſous leurs yeux, avec celui duquel l'Auteur a tiré le fonds de la pièce. Cette *Fille accomplie* n'eſt, pour ainſi dire, qu'une traduction aſſez foible de la *Buona Figliula*, opéra italien de M. Goldoni, qui avoit emprunté le plan de ce drame de *Pamela*, roman de Richardſon. Si nous avions pouſſé nos recherches plus loin, peut-être aurions-nous trouvé que ce célèbre Auteur italien a profité des deux pièces françoiſes qui ont été données, il y a quelques années, à *Paris*, l'une au théâtre françois, par M. de la Chauſſée, & l'autre au théâtre italien, par M. de Boiſſy; on ſçait que ces 2 Auteurs dramatiques avoient pris le même ſujet du roman anglois. Voyons comment on fait reparoître la même Héroïne dans ſa première patrie. Les acteurs de cette pièce ſont, *Lord Bellmour*, amoureux de Fanny, *Sir John Lofty*, amoureux de Lady Lucie; *Krecgrmann*, officier allemand; *Robin*, jardinier de Lord Bell-

mour & amoureux de Fanny ; *Lady Lucie*, sœur de Lord Bellmour ; *Finéte*, suivante de Lady Lucie ; *Susanne*, laitière, amoureuse de Robin ; une vieille femme nourrice de Fanny ; *Fanny*, jeune personne inconnue, élevée par la mere de Bellmour, & que cette digne Dame a recommandée, en mourant, aux bontés de Mylord & de Milady.

Fanny est jeune, belle, aimable, ses graces ont enflammé Lord Bellmour ; mais quelque violente que soit sa passion, il ne peut supporter l'idée d'une mesalliance, & il n'ose seulement former le projet d'épouser une fille inconnue, & qui peut-être a le malheur de n'être pas née de parens nobles : Robin tout aussi amoureux que Mylord, de Fanny, & qui s'embarrasse peu de noblesse, soupire pour cette jeune orphéline ; il a quitté pour elle Susanne, son ancienne maitresse, qui se promet bien de faire payer cher à Fanny cette infidélité. Lady Lucie est promise à Sir Lofty, Baronet fort noble & trés-riche, qui'a de l'esprit & même de l'honneur. Telle est la situation des personnages de cette piece, quand elle commence.

ACTE I. *Le théâtre représente un*

grand jardin. Fanny cueille des fleurs : Robin la voit, s'approche d'elle, & lui déclare qu'il ne peut plus réſiſter à la violence des tendres ſentimens qu'elle lui a inſpirés. Fanny écoute avec bonté cette déclaration, & répond à Robin qu'elle a auſſi de l'amitié pour lui ; mais que ce n'eſt que de l'amitié, telle qu'une ſœur en auroit pour ſon frere. La douceur de Fanny donne de grandes eſperances à Robin, qui ſe retire tout joyeux. Fanny continue à cueillir des fleurs ; Bellmour ſurvient, & d'un ton un peu déconcerté, lui fait la déclaration la plus tendre. Fanny rougit, répond avec embarras, & ſe retire avec précipitation. Lord Bellmour reſte, & voyant approcher Suſanne, il lui dit que l'amour va le rendre le plus heureux ou le plus malheureux des hommes. La bonne Suſanne prend le change, & ſe croyant aimée de Milord, elle lui répond avec beaucoup de complaiſance. Bellmour qui ne s'apperçoit pas de cette erreur, lui fait une confidence entière, & Suſanne furieuſe de voir que Milord eſt tout auſſi amoureux que Robin, & qu'elle eſt toujours ſacrifiée aux charmes de Fanny, laiſſe ſortir ſon maître, & proteſte enſuite qu'elle va

bien noircir cette petite perſonne aux yeux de Lady, ſa maîtreſſe. Sir Lofty entre, & Suſanne pour commencer ſa vengeance, lui dit qu'il eſt tems, s'il eſt ſenſible à l'honneur de Milord, de s'oppoſer à la folie qu'il va faire, en épouſant cette petite fille, cette orpheline qu'on a reçue par charité dans la maiſon; & qui a l'audace de ſouffrir que ſon maître ſoit amoureux d'elle. Sir Lofty, qui, quoique noble, riche & honnête-homme, ne laiſſe pas d'être fort orgueilleux, dit aſſez bruſquement à Lady Lucie qui entre, que quelque amour qu'il ait pour elle, il ne pourra s'empêcher de renoncer à ſa main, ſi ſon futur beau-frere perſiſte à vouloir faire une alliance qui terniroit à perpétuité le luſtre de ſon antique nobleſſe. Lady Lucie très-ſurpriſe de ce qu'on lui apprend, promet de tout tenter pour s'oppoſer à cette mésalliance. Dans le premier tranſport de ſa colère elle fait venir Fanny, & lui dit qu'elle veut l'envoyer chez Lady Laure, ſa ſœur, & qu'elle n'a qu'à ſe préparer à partir tout de ſuite. Fanny très-conſternée, cherche à éloigner ſon départ; mais Lucie la traite avec tant de hauteur, que Fanny ne peut retenir ſes lar-

mes. Lord Bellmour entre, & informé de la cauſe des pleurs de cette jeune perſonne, il dit, avec beaucoup d'émotion, qu'il voit bien, en effet, qu'il faut que cette pauvre enfant ſe retire. Suſanne & Finette plaiſantent cruellement Fanny, & diſent à Robin, qui ſurvient, qu'il eſt bien fou d'aimer cette petite coquête qu'on chaſſe, parcequ'elle a l'audace d'être amoureuſe de Milord. Robin piqué joint ſes railleries à celles des deux ſuivantes, & Fanny abandonnée, humiliée & inſultée, ſe livre aux réflexions les plus amères.

ACTE II. *Le théâtre repréſente un boſquet.* Lord Bellmour toujours amoureux, & faché d'avoir fait de la peine à Fanny, va, dit-il, la chercher pour réparer ſes torts. Pendant qu'il ſort d'un côté, Fanny entre de l'autre, conduite par deux hommes payés pour Sir Lofty pour conduire, de gré ou de force, cette jeune fille chez Lady Laure. Robin vient à l'inſtant où l'on entraîne Fanny dans le bois : ce ſpectacle le touche ; il apperçoit quelques chaſſeurs, il les appelle, & les prie de l'aider à ſauver ſa jeune ſœur des mains de deux raviſſeurs ; ils le ſecondent, & délivrent Fanny. Mi-

lord rentre ; il a vû l'action généreuse des deux chasseurs, il les remercie, donne son bras à Fanny, & s'en va avec elle. Robin desespéré veut se percer le sein. Kriegsmann le rencontre dans cette situation, se moque de lui, & lui persuade de se faire soldat, quand ce ne seroit que pour mourir avec honneur, & non comme une femmelette, d'une folle passion.

Sir Lofty fort content d'avoir fait enlever Fanny, dit à Lady Lucie que cette petite bourgeoise ne les inquiétera plus ; qu'on l'a conduite à Londres, où elle sera renfermée dans une maison sure, & chez une personne qui l'empêchera bien d'engager aucun Gentilhomme à se dégrader pour elle. Il est très-content ; mais à-peine il est sorti, que Susanne & Finette viennent apprendre à leur maitresse que Fanny est de retour, & qu'elle est actuellement dans la chambre de Milord, seule avec lui.

La scène change & représente l'appartement de Bellmour. Milord Bellmour prie, sollicite, conjure Fanny de répondre à son amour, & lui promet de très-grandes richesses. Fanny rejette ses offres avec mépris, & s'enfuit précipi-

tament. Milord interdit & consterné se répent d'en avoir tant fait, & se promet de renvoyer au plutôt cette belle & trop sévère orpheline chez Laure. Kriegsmann entre, & lui présente une lettre du Comte de..., Général d'armée, par laquelle celui-ci reclame sa fille abandonnée dès les premiers jours de sa naissance, & que Kriegsmann a reconnue en Fanny.

La scène représente un bosquet. Fanny inquiéte, affligée, éperdue, se réfugie à l'entrée de ce bosquet, s'assied, pleure, & enfin s'endort; Kriegsmann suivi du domestique de Milord, la cherche; ils l'apperçoivent: le domestique court avertir son maitre: Kriegsmann approche doucement, & baise la main de Fanny. Elle s'éveille, & est très-surprise de voir à ses genoux cet officier; Susanne & Finette approchent aussi, & l'insultent; Milord vient, & chasse les deux suivantes, qui vont dire à Lucie ce qu'elles ont vû. Lucie croit que Milord donne Fanny en mariage à cet officier: un billet de Milord confirme ce soupçon: il écrit à Lucie que Fanny ne lui appartient plus, & que pour lui, il va épouser une jeune Baronne allemande, fille d'un Géné-

val. Suſanne perſuadée, comme Lucie, que Fanny va épouſer Kriegſmann, ſe racommode avec Robin. Milord trouve Fanny ſeule, & lui dit qu'il va ſe marier avec une jeune Baronne, la plus belle perſonne de toute l'Allemagne. Fanny regarde Milord, & répand des larmes : Milord ne pouvant plus ſe contenir, tombe aux genoux de Fanny, lui dévoile le ſecret de ſa naiſſance, & lui demande ſa main, qu'elle lui accorde avec joye. Milord préſente Fanni ſous le nom de Lady Louiſe à Lucie, qui félicite ces deux amans, & épouſe ſon noble & très important Baronet.

Une ſçène de la *Buona figliula* vaut mieux que ces deux actes, quelques efforts que l'Auteur ait faits pour imiter heureuſement le drame de M. Goldoni.

Poëſies de M. Sabatier de Caſtres.

LEs vers ſuivans ſont les premiers eſſais d'un jeune Poëte : on y trouve de la légéreté, un badinage fin & délicat, de la naïveté, de l'harmonie dans la verſification, & du goût ; malgré ſa jeuneſſe il annonce le plus heureux talent.

Nous inférerons dans notre Journal ceux qu'il voudra nous communiquer, avec d'autant plus de plaisir, que nous espérons de contribuer à ses succès, & d'exciter son émulation en rendant le public temoin & juge de ses progrès.

La vérité au fond du puits.

CONTE.

Souvent l'occasion fournit à la pensée
Quelque réflexion sensée.
Le sot ne sent point ce bonheur,
Mais le Philosophe en profite.
Ainsi fit autrefois ce célèbre rieur
Que l'on appelloit Démocrite.
Un jour d'été ce sage apperçut son voisin,
Qui defoendoit deux flaccons de son vin
Au fonds du puits, sans doute pour défendre
Son gosier altéré des ardeurs du lion.
Démocrite admira cette précaution;
Mais admirer, est ce assez pour un Sage?
Il voulut voir dans le moment
Si la fraicheur de l'eau pouvoit subtilement,
A travers la fougère, aller jusqu'au breuvage
Qui ramene en nos cœurs & les ris & les jeux.
Du fonds du puits il tire un bouteille,
Puis l'autre & les rend toutes deux
Vuides de la liqueur vermeille;
Jamais il ne s'étoit vû de si belle humeur,
Et n'avoit ri de si bon cœur.
Il dit maint quolibet contre la race humaine;
Et dans le fort de sa gaîté,
Oh! pour le coup, dit-il, la maxime est certaine:
Ce n'est qu'au fond d'un puits que gît la vérité.

La perte réciproque.

CONTE.

Un Procureur à *Nanon* sa voisine,

Fit un emprunt d'un meuble de cuisine
D'un grand chaudron, qu'elle ne revit plus.
Pour le ravoir ses soins furent perdus.
Devant le Juge elle l'appelle en forme;
Le Procureur, de pure vision
Traite l'emprunt, & conclut que Nanon
Soutenoit un mensonge énorme.
Point de temoins. On le met au serment;
Et sans délai, levant sa main infame,
Il jure: Ah! Malheureux fripon,
Lui dit-elle, tu perds ton ame;
Et toi, dit l'autre, ton chaudron.

MADRIGAL. *A Mad. la Marquise de Luchet, sur son goût pour le chant.*

Orphée avoit perdu sa femme;
Il va la chercher aux enfers:
Pluton touché de ses concerts,
La rend aussitôt à sa flâme;
Mais loin de souffrir que la Dame
Sortit du séjour ténébreux,
A coup sur, charmante Thémire,
Il les eut gardés tous les deux,
Si l'un eut eu ta voix, & l'autre ton sourire.

Quelques pensées de M. J. J. Rousseau rendues en vers.

DIEU.

Me connoître, descendre en moi,
Et m'anéantir devant toi,
De ma raison, grand Dieu, c'est le plus digne usage;
Mais loin que ta grandeur m'outrage,
Et m'impose une dure loi,
Plus j'en suis accablé, plus je sens d'allegresse;
Et plus de mon esprit, saisi d'étonnement,
Elle fait le ravissement
Et le charme de ma foiblesse.

EVANGILE.

D'où me vient cet auguste livre?

Que j'y trouve de majesté !.
Ma raison s'en étonne, & tout mon cœur se livre
Au charme inattendu de sa simplicité.
De la pompe philosophique
Vénés, grands Ecrivains, étaler l'appareil,
Ici disparoîtra son éclat magnifique
Comme l'astre des nuits à l'aspect du soleil.
D'où nous vient donc ce livre unique ?
Quel en est le sublime Auteur ?
Est ce un Dieu ? Si tout autre en étoit l'inventeur,
Je serois forcé de le croire
Plus étonnant pour son Lecteur,
Que le divin héros dont il eut fait l'histoire.

ATHÉE.

Homme insensé qui n'étois rien,
Et qui veux en venant de naître,
Oter l'être à l'auteur de l'être,
Athée à qui dois-tu le tien ?
Monstre dont frémit la nature,
Daigne un instant ouvrir les yeux ;
Tu liras bientôt sur les cieux
Ta folie & ton imposture.

FANATISME.

Fanatisme, pour qui prépares-tu ces armes,
Quels sont tes desseins criminels ?
De notre sang & de nos larmes
Veux-tu cimenter les autels ?
Quoi de tes prestiges sinistres
Les plus sanguinaires Ministres
Déja de la discorde ont donné le signal ;
Sous le glaive du fils tombe le tendre pere,
Le frère, assouvissant sa devote colère,
Dans le sein fraternel porte le coup fatal,
La terre se couvre de crimes
Mortels qu'elle est votre fureur !
Bientôt vous pleurerés sur vos propres victimes,
Vous les immolés à l'erreur.

MADRIGAL *à Mlle.* ***.

Allés, disoit Venus, voir la jeune Glicère,
Allés, mon fils, prenés soin de lui plaire.

Ah ! dit l'amour *dispensez-m'en*,
Je ne veux plus visiter cette blonde,
Je lui suis trop indifferent :
Elle me donne à tout le monde
Et jamais elle ne me prend.

Traduction libre du Pervigilium Veneris.

SI quelques traductions ont mérité de voir le jour, ce sont certainement celles qui nous ont été envoyées par une main inconnue, qui a voulu se dérober à nos éloges & à notre reconnoissance : avant que de les exposer aux yeux de nos Lecteurs, nous leur présenterons quelques fragmens d'une lettre qui les accompagnoit ; nous supprimerons, autant qu'il sera possible, tout ce qu'elle renferme d'honnête pour nous & notre Journal.

.... *Agréez que deux époux, dont votre ouvrage charme quelquefois la solitude, vous remercient du plaisir qu'ils vous doivent de conserver, en le lisant, un reste de commerce avec le monde, & d'entretenir, par ce moyen, sans les ressources & les périls du talent, une sorte de penchant pour la littérature. Vous exciteriez même en eux le desir du travail par les bons modèles que*

vous offrez à leur émulation, s'ils ne sentoient le prix d'une douce obscurité dont la médiocrité fait toujours un devoir, & la sagesse un conseil. C'est par ce qu'ils ne risquent point de sortir de cet heureux état, qu'ils se hazardent de vous demander place dans votre Journal, sous le voile de l'incognito, *pour une pièce fugitive qui n'aura d'autre mérite à vos yeux que la singularité d'un même sujet qu'ils ont osé traiter, non à frais communs, mais à l'envi l'un de l'autre. Une nouvelle traduction du* Pervigilium Veneris, *dont vous avez rendu compte depuis peu, leur a rappellé un essai pareil tenté dans les premiers mois de leur mariage. Ce morceau de l'antiquité doit plaire, surtout à de nouveaux époux. L'hymen de toute la nature est un objet digne de leur culte. Quelque agréable que soit la manière dont le plus récent Editeur vient de rendre cette pièce, tableau fait pour le burin d'un Greffet, si les Greffets n'étoient encore plus heureux à composer qu'à traduire, il est permis à tous ceux qui goutent, ainsi que vous, Messieurs, de si délicieuses idées, de les reproduire à leur façon. On ne sçau-*

soit trop chanter, ce semble, les fêtes de Vénus, surtout de cette Vénus que les Payens étoient peut-être excusables d'adorer sous les emblêmes de l'harmonie & de la génération universelle. Son image embrassoit la sphère du monde ; c'étoit la puissance créatrice de la divinité. Quel cœur insensible, ingrat à ses bienfaits, pouvoit lui refuser de l'encens? Ce n'étoit pas à nous, Messieurs, d'entrer dans une profonde critique sur le mérite, le sens, l'autenticité d'un lambeau de poësie, mutilé dans trop de mains en passant des tems reculés à nous, par le canal d'un tas de Sçavans & de Moines, dont les entrailles glacées ne pouvoient suppléer aux graces ni à la chaleur de l'original. Il seroit peut-être aisé de prouver que, tel que nous l'avons, il est trop éloigné du style naturel de Catulle, de Lucrèce & de Tibulle, pour avoir été composé de leur tems. On y trouve de beautés maniérées & des expressions fardées, qui n'appartiennent point au siécle d'or de la poësie latine. Quiconque se nourrit de Virgile & de ses contemporains, sent d'abord, par un certain tact dont on ne peut rendre rai-

ſon qu'à ſoi-même, qu'il manque bien des choſes dans le Pervigilium Veneris, *& qu'il y en a beaucoup de trop. Mais il ne nous convient pas de ſuivre les graves Erudits, ni le Jéſuite Sanadon, dans un labirinthe de notes dont ils ont embarraſſé ce poëme, & d'obſervations plus capables d'obſcurcir le texte, que de l'enrichir. Nous n'avons lû ni les amples commentaires de tant de Sçavans ſur ce léger fragment, ni les nombreuſes traductions qui en ont été publiées, ſoit en vers, ſoit en proſe; & nous aimons mieux l'imiter ſans géne, que de perdre encore plus de tems à l'entendre, qu'à le traduire &c. &c.*

Qui n'a jamais aimé, demain aime à ſon tour:
Demain, qui ſçut aimer, brûle encore d'amour.
A ce vif & brillant ramage,
Aux fleurs qui parfument les airs,
Je ſens renaître le bel âge
Qui vit éclore l'univers.
Des amours le Printems eſt la ſaiſon riante;
Les oiſeaux vont s'unir ſous ſon ombre naiſſante.
Demain on reverra Cypris,
Prêtant à nos champs ſa parure,
Dans les cabanes de verdure
Prodiguer ſes mirthes fleuris.
Demain du haut d'un trône éclatant de lumière,
Elle dicte ſes loix à la nature entière.

O Déeſſe de la beauté,
Quand tu parus au jour ſur les plaines de l'onde,
La nature enyvra le monde

Des coupes de la volupté.
Par tes graces enchantereſſes
Les immortels ravis accoururent des cieux :
On vit rougir les plus fières Déeſſes ;
On entendit ſoupirer tous les dieux.

C'eſt Vénus qui nous peint l'année
De l'éclat émaillé des fleurs.
Elle fertiliſe les pleurs
Dont on voit chaque matinée
L'aurore adoucir ſes douleurs ;
Et ces goutes étincelantes,
Aux roſes pâles & mourantes
Rendent la vie & les couleurs.

Les Nymphes à l'envi de fleurs parent leur tête ;
Aux boſquets de Cypris vont célébrer ce jour ;
Qu'y feroient-elles ſans l'Amour ? . . .
Mais il pourroit troubler la fête,
S'il entroit armé dans ces bois.
Beautés, n'en prenés point d'ombrage ;
Il va ſuſpendre ſon carquois
Au plus haut mirthe du bocage.
Cependant craignés qu'à vos yeux
Cupidon déſarmé n'en ait que plus de charmes :
Nymphes, c'eſt le plus beau des dieux ;
Et quand l'Amour eſt nud, lui faut-il d'autres armes ?

Vénus ſeule aujourd'hui régne dans les forêts ;
Des ſoupirs c'eſt le doux aſile.
Laiſſe repoſer ſes traits,
Laiſſe ſon arc inutile,
Délie, & ſenſible à ton tour,
Ne rougis point d'aſſiſter à nos fêtes :
De Vénus ſois la proye, augmente ſes conquêtes,
Et ſuis Endimion ſur les pas de l'Amour.

De ta Reine apprête le ſiége,
Hybla, couronne-toi de fleurs.
Sous ton ombre elle tend le piége,
Où ſeront pris les jeunes cœurs.
A ſes côtés, les Graces d'un ſourire
Allument les tendres ardeurs,

Et pour prolonger ſon empire,
Retardent l'inſtant des faveurs.

L'Ether, ame inviſible & pure,
De l'antique univers, germe toujours nouveau;
Par qui l'hymen de ſon flambeau
Embraſe toute la nature,
Et dont les eſprits bienfaiſans
Des hyvers répaſant l'outrage,
Demain ramene le Printems,
Pere de la roſée & du nouvel ombrage.
Demain de leurs attraits naiſſans
Les fleurs embelliront ces plaines;
Et des zéphirs les ſouffles careſſans,
De la terre entr'ouvrant les veines,
L'Ether fera couler dans ſon ſein amoureux
La douce pluye & les germes heureux.

C'eſt Vénus qui répand l'yvreſſe
De ces impétueux deſirs
Dont on voit brûler chaque eſpèce,
Rajeunie au ſein des plaiſirs.
C'eſt encore Vénus qui féconde l'eſpace,
Qui brille dans les cieux, qui nage au fond des eaux,
Qui du limon terreſtre organiſant la maſſe,
Des ſources de la vie emplit tous les canaux.

Elle étale ſa puiſſance
Dans les champs qu'elle rend féconds,
Et quand ſon fils prit naiſſance,
Ce fut ſur l'émail des gazons.
Sur ces tapis d'une molle verdure,
L'Amour reçut l'encens de la nature:
Au ſouffle de ſa bouche, on vit les fleurs s'ouvrir,
Et pleines de ſes feux, ſur ſon beau ſein mourir.

Voyés ce Taureau ſuperbe,
Vénus *preſſe ſes flancs poudreux*;
Plus loin les Béliers amoureux
Suivent les Brebis ſur l'herbe;
Et tandiſqu'on voit les troupeaux
Jouir de l'amour & ſe taire,
Cythérée ordonne aux oiſeaux

De chanter un si doux mistère.
Là, sur de tranquilles étangs,
Ce sont les Cygnes que j'entends;
Ici la tendre Philomèle
Toujours malheureuse & fidéle,
Sur son destin verse des pleurs;
Mais ses accords sont si flatteurs,
Sa mélodie est si brillante,
Qu'en poussant ses tristes soupirs,
On croiroit qu'elle ne chante
Que le charme des plaisirs.

Nous donnerons dans le prochain Journal la seconde traduction de la même pièce.

Réponse aux observations sur le traité de la population de la France, par M. l'Abbé Expilly, insérées dans le *Journal d'Agriculture, du Commerce & des Finances*; tom. VI Ire. partie du mois de Juillet 1766, p. 101 & suivantes. (*Article envoyé aux Auteurs de ce Journal*).

MR. L'Abbé Expilly n'a jamais prétendu prendre un ton imposant, en s'exprimant comme il a fait. Cela n'entreroit nullement dans son caractère. Il a seulement voulu parler le langage d'un citoyen, & il croit l'avoir employé à propos.

Il est également persuadé de la vérité de l'axiome qui établit que *tout bon système d'administration suppose nécessairement une connoissance exacte de la population.*

Qu'est-ce en effet qu'un état, si-non une famille nombreuse qui vit sous les mêmes loix, & est gouvernée par les mêmes Administrateurs?

Peut-on régir exactement cette famille sans

la connoître, & sans sçavoir au préalable de combien d'individus elle est composée ?

Cette connoissance n'est point, à la vérité, la seule que doivent avoir de vrais & grands Administrateurs. M. l'Abbé Expilly ne l'a jamais prétendu même, & il a seulement avancé, ce qu'il soutient, qu'ainsi qu'un Général ne peut former des plans d'opérations, sans avoir au préalable une connoissance certaine de la valeur numérique des divers corps qui composent son armée, de même tout Administrateur de nombreuses familles où d'états, doit connoître exactement quelle est la valeur numérique des divers corps qu'il a à régir. Ce n'est-là qu'une connoissance préliminaire qui n'exclut pas les autres, d'ailleurs très-nécessaires ; mais elle est fondamentale, & par conséquent indispensable.

L'Anonyme prétend que ce ne seroit point une marque de sagacité, que de juger de la prospérité d'un état par la *population*. En seroit-ce une que d'en juger par la *dépopulation* ?

Si la prospérité de l'Espagne n'égale pas actuellement, à beaucoup près, celle de l'Angleterre, cela ne doit s'attribuer qu'au défaut du territoire & des Administrateurs en Espagne, & nullement au caractère national, qui peut être rendu maniable sous tout vrai & grand Administrateur. Il n'y a guères plus de 200 ans que l'Espagne ne le cédoit à nul état de l'Europe : cette nation est restée au point où elle étoit alors, & les autres sont allées en avant. Est-ce la faute de la nation Espagnole ? non certainement ; Al-

béroni prouva le contraire, lorſque, preſqu'immédiatement après une guerre civile de 14 années, il démontra à l'Europe étonnée ce que peut tout vrai & grand Adminiſtrateur.

On a dit avec regrêt que la non-proſpérité en Eſpagne devoit s'attribuer au territoire. C'eſt parceque ce territoire, autrefois excellent, peut être encore aujourd'hui rendu le même.

Une grande population pauvre eſt dans un état une plus grande maſſe de beſoins phyſiques, rigoureux, préjudiciables aux beſoins politiques. Cet axiome eſt inconteſtable en le ſuppoſant poſſible. Mais l'eſt-il? Une grande population n'exiſta jamais dans un état pauvre. C'eſt donc par l'énumération de la population que l'on peut juger de la puiſſance d'un royaume.

Le vulgaire, dit-on page 103, *penſe que la force d'une nation conſiſte dans le nombre d'hommes en état de porter les armes.* Avec le vulgaire doivent auſſi penſer de même, à cet égard, les vrais & grands Adminiſtrateurs. Cette aſſertion eſt fondée ſur ce qui a été dit ci-devant, qu'une grande population ne peut ſe trouver & ſe ſoutenir que dans un état riche & floriſſant. D'ailleurs, ſi le nombre d'hommes en état de porter les armes ſe trouve conſidérable dans un état, celui des prépoſés à faire valoir le territoire, le ſera auſſi, puiſque ces deux nombres rentrent l'un dans l'autre, les armées n'étant conſtamment compoſées que d'individus de toutes les claſſes indiſtinctement.

Encore une victoire comme celle-ci, & c'en eſt fait de la république, diſoit ſenſément le Grand Penſionnaire de Hollande, après la journée de Malplaquet. Pourquoi cela ? C'eſt parceque la Hollande n'eſt pas aſſez riche en hommes. Elle l'eſt à tous autres égards. La république de Vénife l'eſt auſſi. Ces deux puiſſances ſoldent très-bien l'une & l'autre. En ſont-elles pour cela mieux ſervies & plus fortes que ſi elles pouvoient former des armées nombreuſes de leur propres ſujets ?

Quelle puiſſance, autre que la France, ſe feroit ſoutenue après les batailles d'Oudenarde, d'Hocſtet, de Ramillies, de Malplaquet, de Turin ; après les campagnes d'Italie & d'Eſpagne dans la guerre de la ſucceſſion ? où la France trouva-t'elle des reſſources, ſi non dans ſon propre fond ? La paix d'Utrecht fut, à la vérité, le fruit d'une habile politique, à laquelle ſervit beaucoup la circonſtance de la mort de l'Empereur Joſeph. Mais telle qu'on puiſſe ſuppoſer cette politique, elle ſe ſeroit vraiſemblablement trouvée en défaut, ſi elle n'avoit été ſoutenue des reſſources nationales bien connues des puiſſances étrangères avec qui on avoit à traiter.

La culture du territoire eſt certainement une manufacture dont les travaux ſont très-chers. Il eſt également conſtant qu'une nation qui n'en peut pas faire la dépenſe, n'en ſçauroit tirer un grand produit. Il reſte à prouver par l'anonime que la nation françoiſe, nombreuſe comme nous la ſuppoſons, n'eſt point en

état de faire avec avantage la culture de son territoire. Qu'il nous prévienne ou non, on prouvera ailleurs (dans le cours du Dictionnaire de France) que cette nation est très-en état de remplir un pareil objet, & que par conséquent elle forme une nombreuse *population disponible*.

Les connoissances de l'état des richesses & du produit net de la culture sont, on n'en a jamais douté, très-utiles à l'administration; elles peuvent influer sur ses systêmes, & doivent occuper les grands Ministres; mais ces connoissances n'excluent point du-tout celle du recensement général de la population; elles doivent au contraire la supposer comme connoissance fondamentale du systême économique-politique.

M. l'Abbé Expilly dit que *les fortes exportations de grains qui se faisoient autrefois, peuvent faire soupçonner que la France étoit alors bien moins peuplée, la consommation de cette denrée n'y étant point aussi forte.*

Ce soupçon (qui n'a point été donné pour une assertion) paroit fondé sur l'état même actuel de l'agriculture, qui n'est point en France aussi déplorable qu'on le suppose, quoiqu'aureste il puisse y être amélioré. On convient qu'une nation qui vend à l'étranger beaucoup de productions de son territoire, a de grands revenus qui ne peuvent naitre que par les hommes, & se dépenser que pour les hommes; ou, pour parler d'une manière plus refléchie, on convient que la nation qui vend à l'étranger, n'a pas de grands revenus, mais des denrées super-

flues. Que conclurre de-là? que la nation qui vend eſt nombreuſe ? quelle conſéquence ! Apparemment qu'on a voulu dire que cette nation eſt, ou mieux emploÿée, ou plus induſtrieuſe.

Voici comment s'eſt exprimé M. l'Abbé Expilly : *de ce que les exportations de grains auroient été autrefois plus conſidérables qu'elles ne ſont actuellement, il ne s'en ſuivroit autre choſe, ſinon qu'il fut des tems où les arts de pure induſtrie & de luxe étant moins en faveur, la nation ſervoit mieux l'agriculture, qui la dédommageoit amplement de ſes ſoins.*

Qu'y a-t'il dans ce raiſonnement qui paroiſſe ſi peu réfléchi ? Autrefois les arts de luxe & de pure induſtrie étant moins accrédités en France, il falloit moins de ſujets pour les ſervir. Les ſujets étoient alors, comme aujourd'hui, la plûpart tirés de la claſſe des cultivateurs : on en tiroit infiniment moins ; cette claſſe étoit donc beaucoup mieux fournie en proportion à la population générale. Il falloit moins de cultivateurs pour nourrir un moindre nombre de cordonniers, de tailleurs, de perruquiers, de faiſeurs de bas au métier, de faiſeurs de modes, de laquais, &c. Il étoit donc poſſible que l'agriculture fournit beaucoup plus de bled qu'il n'en falloit à la conſommation des habitans du royaume.

Examinons ce qui eſt dit à la ſeconde partie, pag. 107 & ſuivantes.

Il étoit aiſé de juger par le court avertiſſement de M. l'Abbé Expilly, que cet Ecrivain

vain n'a point prétendu y développer, en si peu de lignes tout le plan de son système. Il s'est borné à une notice générale & à des principes généraux, qui lui ont paru suffire, en attendant qu'il pût donner une dissertation complette pour le développement & la justification de son système de population, ainsi que de plusieurs systêmes relatifs à la science économique.

Quelque pénible & quelque difficile que fut la tâche que s'étoit imposée M. l'Abbé Expilly, il a cru pouvoir beaucoup espérer de son zèle & de son courage. Il paroit qu'il ne s'est point abusé. Les recherches qu'il a faites sur les divers objets de la science économique, ont déjà eu un succès au-delà de ses espérances. Sa façon de penser étant connue, on ne sçauroit douter qu'il ne se reconnoisse aussi redévable de ce succès au zèle vraiment patriotique d'un grand nombre de citoyens éclairés, qui ont bien voulu seconder ses intentions, & l'aider de leurs lumières.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Histoire d'une femme qu'on a cru morte, & qui est revenue à elle-même. Par M. Hirsching, Médecin pensionné à Uffenheim.

LEs exemples des personnes qu'on a cru mortes, & qui sont revenues à elles avant l'enterrement, ou qui ayant été enterrées, ont péri misérablement dans le tombeau, ne sont point rares. Angelus Victor,

Salmuth, Camerarius, J. Wolfius, Rolfink, Zacutus, Thuanus, Crato, Winckelmann, Zwinger, Hildanus, Kornmann, Zaccharias, Arnold-de-Villeneuve, Kirchmeyer, Neumannus, le *Recueil des Curieux de la nature*, en rapportent des exemples authentiques. En 1680, disent les Auteurs de ce recueil, une femme de Dresde ayant passé 3 jours pour morte, se mit à frapper & à crier. On accourt, on ouvre le cercueil; la prétendue morte en sort; le mari en est si epouvanté, qu'il tombe roide mort: on le met dans le même cercueil, & on l'enterre à la place de sa femme. Acilius, au rapport de Valerius-Maximus, étant cru mort & placé sur le bucher, se ranime à la chaleur de la flamme qui alloit le consumer, implore le secours des assistans, qui ne pouvant le sauver par rapport à la violence des flammes, sont obligés de le voir perir.

La femme d'un Patricien d'Augsbourg, malade d'une suffocation hystérique, paroissoit avoir rendu l'ame. Elle fut déposée dans un caveau qu'on ferma avec une grosse pierre. Quelques années après, il mourut une autre personne de cette famille; on ouvre le caveau, & l'on trouve cette dame à l'entrée de l'escalier, ayant rongé, de rage, sa main jusqu'au poignet.

Voici l'observation que M. Hirsching a faite en 1757. Une veuve âgée de 60 ans, fut attaquée d'une fièvre aigüe; ses forces diminuèrent tellement, qu'il sembla enfin qu'elle avoit expiré. On fait aussi-tôt les cérémonies ordinaires qui se pratiquent en Al-

lemagne, lorſqu'on enſevelit quelqu'un ; cependant cette perſonne n'étoit point morte ; elle ſentoit tout ce qu'on faiſoit de ſon corps, & entendoit tout ce qu'on diſoit ; mais elle étoit roide, & ne pouvoit donner aucun ſigne de vie. Le menuiſier prend la meſure du cercueil : elle parvient enfin à remuer le gros doigt du pied droit ; mais cet artiſan qui s'en apperçoit, va toujours ſon train. A l'approche de la nuit, tout le monde ſe retire, & on la laiſſe dans ſon lit dans une chambre au grenier, par un tems aſſez froid pour la ſaiſon, (au mois de Mars) ; elle y reſte depuis le dimanche juſqu'au mercredi, * entendant ſonner les cloches, ſçachant à quel ſujet, & ſans pouvoir ſe ſervir d'aucun membre. L'heure de l'enterrement approche ; mais dans le moment que l'on veut tranſporter la morte du lit au cercueil, elle revient à elle, commence à parler, & a encore vécu 5 ans.

Voici un exemple tout récent du danger d'enterrer les perſonnes, avant que de s'être bien aſſuré de leur mort.

On avoit laiſſé à Troyes, entre les mains d'une ſévreuſe, un enfant unique d'un an, dont la conſtitution étoit aſſez foible : l'enfant eſſuye une maladie ſi grave, qu'il en meurt, ou dumoins on le croit mort ; on veut l'enſevelir ; le Curé eſt averti pour l'inhumation. La maiſon de cette ſévreuſe donne ſur

* En Allemagne on a la ſage coutume de n'enterrer les mort qu'au bout de trois jours. Pourquoi ne la ſuit-on pas partout ?

deux rues de différentes paroisses. Le Curé qu'on n'avoit pas averti, étant prévenu des préparatifs qu'on faisoit dans l'autre paroisse, se pourvoit devant le Juge, pour obtenir la préférence, & fait faire juridiquement à la févreuse, défense de laisser enterrer l'enfant avant 24 heures. Pendant que l'on procède à un réglement, un mouvement de tendresse conduit la bonne femme vers son nourrisson enseveli depuis vingt-quatre heures; elle le regarde avec pitié, elle pleure, l'embrasse; elle croit sentir, au travers du linceuil, le souffle leger d'une haleine; elle lui porte la main sur le cœur, le sent battre, se hâte de débarrasser cet enfant des liens funèbres; il ouvre les yeux, lui sourit, lui tend les bras. Il étoit parfaitement guéri au moment où l'on se préparoit à l'enterrer.

Lettre de M. B... aux Auteurs de ce Journal.

DE tous les jeux, Messieurs, il n'y en a qu'un que j'aime, c'est celui des échecs: il y a 20 ans que je parcours journellement toutes les cases de l'échiquier, & je ne pense pas qu'il y ait personne en France, ni même en Europe, (passez moi ce trait de vanité), qui possède à ce jeu un aussi grand nombre de combinaisons. Cependant, Messieurs, si ce que vous rapportez dans votre Journal dernier, page 53, est vrai, voilà toutes mes connoissances en défaut, & ma science totalement é-

clipſée par une perſonne qui peut-être de ſa vie n'a fait qui que ce ſoit échec & mat. Je m'exerce à ſuivre ſur mon échiquier la marche indiquée par M. Euler ; mais j'ai beau recommencer ; mon maudit Cavalier ne peut finir ſa route, & le bourreau revient toujours à quelqu'une des caſes où il étoit déjà paſſé. Il y a dix ans, Meſſieurs, que toute mon occupation eſt de jouer aux échecs, & de lire votre Journal, quand je n'ai plus de partie à faire, ce qui m'arrive quelquefois. Si vous voulez conſerver le plus fidèle de vos Souſcripteurs, écrivez, je vous en conjure, à M. Euler, & priez-le de m'apprendre plus intelligiblement, par la voie de votre Journal, comment je m'y prendrai pour trouver ſur mon échiquier la ſolution de ce problême, qui me fera perdre la tête, ſi je paſſe encore quinze jours ſans pouvoir le réſoudre. Je me flatte, Meſſieurs, que vous me rendrez ce bon office, & que vous ne voudriez pas avoir dans la ſuite à vous reprocher d'avoir, par votre négligence, rendu fou le plus aſſidu de vos Lecteurs.

Je ſuis, &c.

Réponſe des Auteurs de ce Journal à M. B.

TRanquilliſez-vous, Monſieur, nous ſommes aſſurés que M. Euler n'a pas voulu vous diſputer la gloire d'être un excellent joueur d'échecs. C'eſt aux Géomètres ſeuls qu'il a propoſé le problême qui vous tracaſſe tant ; & il ſeroit, comme nous, au déſeſpoir que

les difficultés de ce problême contribuassent à démonter une tête qui nous paroit aussi bien organisée. Nous nous hâtons de vous répondre, avant même que d'écrire à M. Euler; car nous voyons que vous êtes dans une crise violente. Il n'est pas surprennant que, malgré tous vos essais & toute votre expérience, votre indocile cavalier soit toujours revenu sur quelqu'une des cases où il étoit passé: M. Euler lui même, tout Géomètre qu'il est, ne rencontra ni du premier ni du second coup, la route que vous cherchez avec tant d'impatience, depuis dix à douze jours; encore même celle que ce Géomètre trouva enfin, ne pouvoit-elle valoir que pour une certaine case initiale; au lieu que la proposition étoit de faire parcourir toutes les cases par le cavalier, quelle que fut celle par où il commençoit. Voici cette première route trouvée par M. Euler. Nous la marquons exprès pour vous, & afin que vous distinguiés plus aisément les cases que nous avons soin de désigner par l'ordre des nombres, suivant lequel elles sont parcourues.

42	59	44	9	40	21	46	7
61	10	41	58	45	8	39	20
12	43	60	55	22	57	6	47
53	62	11	30	25	28	19	38
32	13	54	27	56	23	48	5
63	52	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	64	15	34	3	50	17	36

Vous voyez, Monsieur, que cette route est aisée, quand on veut commencer par la case 64, & de-là passer successivement par les cases 63, 62, 61, &c. ; & vous comprennez qu'après avoir parcouru toutes les cases de l'échiquier, le cavalier vient se reposer à celle du coin 1. Il est vrai que ce n'est pas là tout-à fait la solution du problème, & que quand on veut commencer par toute autre case donnée, il faut nécessairement chercher, par de nouveaux essais, une route différente, & qui commence à la case donnée. C'est cette seconde route qui est pénible ; c'est celle-là, Monsieur, qui est très-épineuse, & capable non seulement de vous faire enrager, mais encore d'impatienter le plus profond Géomètre. M. Euler avoue que la solution de ce problème lui a couté les plus profondes méditations. Il l'a trouvée cependant, & voici comme il a raisonné : j'y parviendrai, si je trouve, a-t'il dit, une route où la dernière case marquée par 64, soit éloignée de la 1ere. d'un saut de cavalier, enforte qu'il puisse sauter de la dernière sur la première. Dès que M. Euler a trouvé cette route rentrante en elle-même, il n'a plus douté qu'il ne pût faire partir son cavalier de quelque case que ce fut, & de-là continuer sa course suivant l'ordre des nombres, jusqu'à la case marquée 64, d'où, en sautant à la case 1, il achevera sa course jusqu'à la case d'où il étoit parti. Voici dans quel ordre il faut ranger les cases pour trouver cette route rentrante en elle-même.

42	57	44	9	40	21	46	7
55	10	41	58	45	8	39	20
12	43	56	61	22	59	6	47
63	54	11	30	25	28	19	38
32	13	62	27	60	23	48	5
53	64	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	52	15	34	3	50	17	36

Etudiez bien, Monſieur, cette route, & l'ordre dans lequel les caſes ſont rangées ; propoſez enſuite la difficulté, & pariez hardiment ; car ſi votre mémoire eſt bonne, nous ſerons volontiers de moitié dans vos gageures.

Nous connoiſſons trop, Monſieur, la ſenſibilité des Savans, pour vous dire que M. Euler a trouvé dans le même jour treize différentes formules ou routes, qui donnent toutes également la ſolution du problême propoſé. Ne vous affligez pas ; ne ſoyez point humilié ; encore un coup, M. Euler n'aſpire point à la gloire d'être le plus grand joueur d'échecs de ſon ſiècle. Mais quand même cela ſeroit, n'oubliez pas que le célèbre Calabrois trouva, en Italie, un joueur qui lui donnoit l'avantage du roc, & qui le faiſoit échec & mat au pion marqué.

Nous ſommes bien ſincerement, Monſieur, &c.

Journal d'un pauvre Vicaire, dans le Comté de Wiltshire. Tiré du *British-Magazine.*

ON assure que ce Journal n'est point du tout une plaisanterie : nous en sommes fachés ; car il ne fait point l'éloge de la distribution des biens ecclésiastiques en Angleterre, où il y a des Prélats exorbitament riches, & des Curés, ainsi que des Vicaires, dans la plus cruelle indigence. Cependant en Angleterre, comme ailleurs, quels sont les Ecclésiastiques les plus laborieux, les plus occupés & les plus nécessaires ? Ce sont, sans contredit, les Curés & les Vicaires ; mais qu'elle est la récompense de la plûpart d'entr'eux ? Le travail & la misère. Que de pauvres Curés & Vicaires en Europe pourroient, sans offencer la vérité, rapporter un journal semblable à celui du bon Vicaire de Wiltshire.

LUNDI... Je reçus du Docteur Smart, mon Curé, dix livres sterl. pour mon salaire de six mois... M. le Docteur me fit bien acheter cette petite somme, que j'avois gagnée si légitimement. Je fus obligé d'attendre près de trois heures dans son antichambre ; on me permit enfin de passer dans son cabinet : il me reçut fort mal, & quoique pour venir chez lui j'eusse fait onze milles, il ne me proposa cependant ni de m'asseoir, ni de me raffraichir... En me donnant, de très-mauvaise grace, les dix livres qu'il me devoit, il me dit que mon salaire étoit trop fort, &

qu'il pouvoit avoir un autre Vicaire pour quinze liv. ſterl. par année. Ce propos me mortifia beaucoup, & je me retirai pénétré de chagrin.

MARDI... Je payai 9 livres ſterl. à 7 différentes perſonnes qui m'avoient avancé cette ſomme; & je me trouvai ſi peu d'argent de reſte, qu'il ne me fut pas poſſible d'achéter une culote noire, dont j'avois grand beſoin, & que le tailleur Cabbaye avoit de hazard. J'en fus bien faché, car j'étois preſque nud, & cette culote étoit bonne, quoiqu'elle eut été portée; mais je fus contraint de renoncer à cette acquiſition, parceque ma femme avoit indiſpenſablement beſoin d'une juppe, & que Betty & Polly, mes deux filles, n'avoient pas des ſouliers.

MERCREDI... Ma femme achetta une juppe pour elle & des ſouliers pour nos deux filles; mais par un malheur qui nous jetta l'un & l'autre dans la conſternation, en rentrant chez elle, elle s'apperçut qu'elle avoit perdu une demi guinée, qu'elle avoit miſe dans une de ſes poches qui étoit percée. Cet accident nous affligea d'autant plus, qu'il ne nous reſtoit plus pour vivre pendant ſix mois, ma femme mes deux filles & moi, qu'une demi couronne... Je ne fus cependant ſenſible qu'à l'extrême affliction de ma femme, que j'exhortai à avoir plus de confiance en la bonté divine.

JEUDI... Je reçus du cabaret voiſin un billet par lequel un étranger, qui m'étoit inconnu, me prioit d'aller lui parler pour une affaire très preſſante. Je m'y rendis. Celui

qui me demandoit étoit un comédien que le cabaretier ne vouloit pas laiſſer ſortir, qu'il n'eut été payé de ſept ſols que cet étranger lui devoit. Je dis à ce malheureux que j'étois auſſi miſérable que lui, mais qu'il prit patience, & que le lendemain je le tirerois d'affaires : je retournai chez moi pour rêver aux moyens que je prendrois pour ſecourir cet homme.

JEUDI ſoir... Le boulanger, quoique je ne lui duſſe rien, nous fit une mauvaiſe quérelle, & nous déclara, à ma femme & à moi, qu'il ne nous feroit plus de crédit, & que nous cherchaſſions du pain ailleurs. Le boucher fut plus honnête ; il nous fit dire par ſa femme qu'il nous étoit toujours infiniment attaché ; mais qu'il venoit d'apprendre que M. le Dr. Snart prenoit un autre vicaire ; qu'il ne demandoit pas mieux que de nous rendre ſervice, & qu'il nous conſeilloit de prendre déſormais notre petite proviſion de viande chez Pierre Paumh, boucher, demeurant à l'autre extrêmité du village, & qui ne faiſoit crédit à perſonne. Je m'abandonnai pendant un quart d'heure aux réflexions les plus amères ; mais rougiſſant bientôt de me chagriner de l'inhumanité des hommes, qui ſont tous freres, & qui ſe traitent tous en ennemis, je me couchai, & m'endormis fort tranquillement.

VENDREDI... Je courus de très grand matin chez le cabaretier à qui je payai ſept ſols pour le comédien, & je donnai à ce dernier le reſte d'un ſchelling que j'avois pris pour cette bonne œuvre ; enſorte qu'il

ne me reſta plus rien. Je revins chez moi, & je dinai fort mal, ou pour mieux dire, je ne dinai point du tout; je feignis d'être incommodé, pour laiſſer à ma femme & à nos deux chères filles le peu de pain que nous avions. Après midi, je racontai à ma femme l'emploi que j'avois fait du ſchelling. Cette chere & vertueuſe épouſe, bien loin de me blâmer, répandit des larmes de joie, & me félicita de cet acte de bon cœur... *Nota.* Je ne contrarierai plus cette excellente femme; ſa belle ame mérite de moi & de tous ceux qui la connoîtront les plus grands égards, quoiqu'elle s'écarte quelquefois des loix d'une auſtère prudence: mais ſes indiſcrétions, qui aureſte ne ſont jamais bien conſidérables, ne doivent pas la rendre moins eſtimable à mes yeux.

SAMEDI... Je compoſai un ſermon ſur le luxe & le danger du ſuperflu: j'en fus content, & le lendemain, dimanche, j'allai le prêcher dans quatre différentes paroiſſes.

DIMANCHE (ſoir)... Je retournai chez moi accablé de fatigue & de faim; je demandai du pain; ma femme m'embraſſa, me dit qu'il n'y en avoit pas dans la maiſon, & répandit un torrent de larmes. Je la conſolai du mieux que je pus, & lui dis que je n'avois beſoin de rien: de ma vie pourtant je n'ai eu tant de faim. Il ne nous reſtoit plus que 2 ſols & demi; je recommandai à ma femme d'aller le lendemain matin achéter un morceau de pain, & de le partager avec nos enfans.

LUNDI... Je crus en me levant, que ce

jour-là ſeroit le dernier de ma vie. Je me trompai pourtant ; ce fut le plus beau de mes jours. Ce comédien auquel j'avois rendu ſervice, étoit un homme de grande naiſſance, fort riche, & que des affaires très graves avoient forcé de ſe déguiſer, & afin de n'être pas reconnu, il s'étoit mis dans une troupe de mauvais comédiens de campagne. Le jour même que je lui donnai mon ſchelling, ſes affaires furent terminées à Londres, & il lui fut permis de reprendre ſon nom & ſon rang. Il vint me rendre viſite vers les neuf heures du matin ; mais avant que de venir, il s'étoit informé de mes mœurs & de ma ſituation ; on lui avoit dit que j'étois un bon homme, très-pauvre, mais fort ami des pauvres : cela lui fit plaiſir ſans doute, car il me fit préſent de 50 livres ſterl. Je reſtai pétrifié ; jamais je n'avois vû une ſi groſſe ſomme. Ce généreux Seigneur ne ſe borna point à ce bienfait : le lendemain mardi, il me fit obtenir un bénéfice de 300 livres ſterl. de revenu ; de ſorte que je me regarde depuis ce jour comme le plus riche bénéficier de la Grande-Bretagne.

Anecdote curieuſe concernant Olivier Cromwel ; tirée d'un ouvrage du Comte d'Orrery intitulé, State papers *ou* Papiers politiques.

PEndant que le Parlement preſſoit Cromwel, en 1657, d'accepter la couronne

& le titre de Roi, Lord Broghill, qui prit enſuite le titre de Comte d'Orrery, négocia ſecrétement un mariage entre Miſſ. Françoiſe, fille cadette du Protecteur, & le Roi Charles II, qui étoit alors en exil. Le motif reſpectable de Lord Broghill étoit de rétablir ſur le trône le légitime héritier de la couronne. Ce Seigneur, confident de Cromwel, parvint à obtenir le conſentement de Charles, qui le preſſa même de travailler avec zèle au ſuccès de cette négociation. Lord Broghill commença par mettre dans ſes intérêts la femme & la fille de Cromwel; enſuite il fit répandre le bruit du mariage qu'il avoit projetté, afin de décider plus aiſément le Protecteur. Un jour qu'il venoit de rendre pluſieurs viſites, ſe trouvant ſur le ſoir, ſeul avec Cromwel, celui-ci lui demanda ce qu'il avoit appris de nouveau : *une choſe fort étrange*, répondit Lord Broghill, *& qui pourtant ſeroit à ſouhaiter Quelle eſt donc cette nouvelle ſi étrange & ſi déſirable*, répliqua le Protecteur ? Lord Broghill après avoir réſiſté quelque tems : *c'eſt*, dit-il, *qu'on aſſure que vous allez marier Miſſ Françoiſe avec Charles II, & le retablir ſur le trône, à certaines conditions. Eh, comment reçoit on cette nouvelle*, demanda Cromwel ? *Tout le monde en eſt fort aiſe*, répliqua Lord Broghill, *& il m'a paru qu'on ſouhaitoit beaucoup que ce ne fut pas un faux bruit. Que me conſeillez-vous*, dit Cromwel en fixant ſon confident ? Celui-ci dit qu'il penſoit que Cromwel ne pourroit mieux faire, & que cette alliance le mettroit déſormais à l'abri de tout ſinif-

tre événement. Cromwel parut fort agité, fit précipitament quelques tours de chambre, & pria son favori de lui dire quelles raisons il avoit pour lui donner un tel avis. Lord Broghill représenta au Protecteur combien peu il devoit se reposer sur la fidélité de ceux de son parti, toujours prêts à se révolter & à l'abandonner : il lui dit que sa situation ne seroit rien moins qu'heureuse, tant qu'il dépendroit d'une foule de gens, qui, par les mêmes motifs qui les avoient portés à l'élever, pourroient bien quelque jour le précipiter de sa place éminente : que d'un autre côté, Charles accablé de malheurs, accepteroit, pour sortir de l'exil & de l'oppression où il vivoit, toutes les conditions qu'on voudroit lui prescrire ; qu'enfin si Miss Françoise avoit des enfans, Cromwel, beau-pere du Roi, jouiroit paisiblement de la plus grande autorité, & seroit toujours au-dessus de quiconque voudroit s'élever contre lui. Cromwel écouta ces raisons avec beaucoup d'attention : il garda quelque tems le silence ; puis se remettant à courir à grands pas : *non*, dit-il, *jamais Charles ne me pardonnera la mort du Roi son pere.* Lord Broghill fit les plus grands efforts pour entrer en négociation ; il ne put jamais parvenir à dissiper les craintes de Cromwel, qui répondoit à tout ce qu'on lui disoit, qu'il n'étoit pas possible que Charles II, rétabli sur le trône, oubliât les outrages qu'il avoit essuyés, & qu'il laissât la mort de son pere impunie. Le Protecteur demeura inébranlable, parcequ'il ne dépendit point de lui

de ceſſer de craindre ; & le projet du Comte d'Orrery ne fut point exécuté, quelles tentatives que fiſſent la femme & la fille de Cromwel.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

LEs vapeurs & maladies nerveuſes, hypocondriaques ou hyſtériques, reconnues & traitées dans les deux ſexes. Traduction de l'Anglois de M. Whytt. On y a joint 1°. *une expoſition anatomique des nerfs avec figures.* Par M. Alexand. Monro. 2°. *L'extrait des principaux ouvrages ſur la nature & les cauſes des maladies nerveuſes.* 3°. *Des conſeils ſur le régime & la conduite qu'on doit obſerver pour ſe préſerver tant de l'attaque que du retour de ces maladies*, Ouvrages revûs & publiés par M. le Begue de Preſle, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Cenſeur-Royal. 2 vol. in-12, à Paris, chez Vincent, 1767. On appelle *maladies des nerfs* celles qui ont leur ſiège ou dans la ſubſtance même du nerf, ou dans ſes membranes, ou dans le cerveau, ou dans la moëlle épinière. M. Whitt ne nomme *ſymptômes*, *accès*, ou *accidens nerveux & attaques*, *ou maladies nerveuſes*, que les maux occaſionnés chez des perſonnes d'une complexion très-délicate & d'une ſenſibilité extraordinaire, par des cauſes qui, chez des ſujets bien conſtitués, n'au-

roient pas eu de ſemblables effets. Perſonne, avant M. Whytt, n'avoit diſtingué les ſymptômes & les maux nerveux avec autant de ſagacité; perſonne n'en avoit décrit les ſignes auſſi exactement. La nature de ces maladies étoit très-difficile à découvrir. M. Whytt, que l'Angleterre a perdu depuis peu, y jouiſſoit de la plus grande réputation; ſon ouvrage a eu le ſuccès le plus complet. Nous ne doutons pas que cette traduction ne jouiſſe en France de la même fortune; les ouvrages qu'on y a joints, ne laiſſent rien à déſirer ſur cette maladie.

Elémens d'agriculture phyſique & chymique, traduits du latin de M. Wallérius, Profeſſeur ordinaire en chymie & en métallurgie dans l'Académie Royale d'Upſal, in-8°.; à Yverdon & à Paris, chez pluſieurs Libraires. 1766. L'Auteur conſidère dans cet ouvrage les premiers élémens, tels que la terre & ſes différentes eſpèces, l'air, l'eau, les ſels, les huiles, &c, en tant qu'ils ſont utiles ou nuiſibles à la fertilité. Ce livre eſt très-ſçavant, & mérite une attention particulière; auſſitôt que ſa traduction nous parviendra, nous le ferons connoître plus amplement.

Leçons de phyſique expérimentale; par M. Sigaud-de-Lafond, Démonſtrateur de phyſique expérimentale & maître de mathématique. 2 vol. in-12, à Paris, chez Deſventes de la Doué, 1767. Les cours que M. de Lafond fait tous les ans dans différens colléges & chez lui, & le grand nombre d'écoliers qui aſſiſtent à ſes leçons, ſont la meilleure recommandation que ſon ouvrage puiſſe a-

voir auprès du public. Il s'y eſt propoſé de rendre aux jeunes gens l'étude de la phyſique expérimentale utile, agréable & facile. Il ſe met à leur portée, préſente une méthode très-aiſée, & évite avec ſoin toute eſpèce de digreſſion qui pourroit diſtraire de l'objet principal : il a fondu dans ſon ouvrage les découvertes des Sçavans, éparſes dans pluſieurs volumes. Il ſe ſert quelquefois de l'algèbre & de la géométrie dans ſes démonſtrations ; mais il les met à la portée de ceux qui n'ont que les connoiſſances les plus légères des Mathématiques. M. de Lafond avoue modeſtement qu'il a puiſé dans les ouvrages des Phyſiciens qui l'ont dévancé. Ce livre nous a paru de la plus grande clarté, & pour ſi peu que les principes qu'il contient ſoient appuyés de l'expérience, il eſt impoſſible que ſes écoliers ne faſſent des progrès très-rapides.

Les Soupirs du cloître, ou *le Triomphe du Fanatiſme, Epitre de feu M. Guymond de la Touche à M. D. M.* Nouvelle édition. A Londres, chez les Libraires aſſociés, & ſe trouve à Paris. 1767. Le nom de l'Auteur d'*Iphigenie en Tauride*, tragédie à laquelle il ne manque qu'un peu plus d'harmonie dans la verſification, pour meriter une des premières places au théâtre françois, fait aſſez l'éloge de cette épitre, qui renferme les traits les plus forts & les plus énergiques contre la Société des Jéſuites qu'il avoit quittée. La première édition a été trop bien accueillie, pour que celle-ci ne le ſoit pas comme la première. On y a joint

l'Epitre à l'Amitié, du même Auteur ; elle eſt rempliſe d'idées philoſophiques & des plus beaux ſentimens.

Hiſtoire du Comté de Ponthieu, de Montreuil & de la ville d'Abbéville, ſa capitale. 2 vol. in-12. A Abbéville, chez de Verité, & ſe trouve à Paris, chez pluſieurs Libraires. 1767. Nous ne pouvons en ce moment qu'annoncer cet ouvrage, où l'on trouve quantité d'anecdotes très-intéreſſantes. Nous en donnerons l'analyſe auſſitôt que l'abondance des matières dont nous nous trouvons ſurchargés depuis quelque tems, nous le permettra.

Dictionnaire du vieux langage françois, enrichi de paſſages tirés des manuſcrits en vers & en proſe, des actes publics, des ordonnances de nos Rois, &c. Ouvrage utile aux Legiſtes, Notaires, Archiviſtes, Généalogiſtes, & propre à donner une idée du génie, des mœurs de chaque ſiècle, & de la tournure d'eſprit des Auteurs ; & néceſſaire pour l'intelligence des loix d'Angleterre, publiées en françois, depuis Guillaume le Conquérant, juſqu'à Edouard III. Par M. Lacombe, 1 vol in-8°. à Paris, chez Panckoucke, Nouvelle édition. 1767. Nous avons rendu compte de cet ouvrage, lorſqu'il a paru, & nous avons donné à l'Auteur les éloges que nous avons cru qu'il méritoit. Avant de publier la collection des fragmens des *Troubadours* & d'autres morceaux choiſis des Poëtes qui ſe ſont le plus diſtingués depuis, qu'il avoit promis dans ſa première édition, il ſa été obligé de donner ſes ſoins à cette ſeconde édition. Cet

ouvrage eſt d'une très-grande utilité, ainſi que le titre l'annonce.

Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe & de la prononciation françoiſe, ſuivis de différentes pièces de lecture propres à donner des notions ſimples & faciles ſur toutes les parties de nos connoiſſances. Ouvrage utile aux enfans qu'il conduit par dégrés de l'alphabet à la connoiſſance des régles de la prononciation, de l'orthographe, de la ponctuation, de la grammaire & de la proſodie françoiſe : principalement deſtiné aux étrangers, auxquels on s'eſt propoſé d'abréger l'étude de notre prononciation par une ſuite de tableaux rangés par ordre alphabetique, dans leſquels on a écrit, à coté de chaque mot la manière dont il doit être prononcé. Par M. Viard. Nouvelle édition, à Paris, chez Nyon, Aumont, Brocas, Guillyn & Humblot, &c. 1767. Le titre de cet ouvrage en indique l'utilité ; les principes en ſont ſimples, clairs, à la portée des enfans de tous les âges ; les exemples très-bien choiſis, & la méthode très-courte pour les étrangers & pour les jeunes gens qui ſont au-deſſus de l'enfance.

La Conquête de la Terre promiſe. Poëme, 2 parties in-8°., à Paris, chez Nic. Auguſtin Delalain, 1766. Ce poëme épique a douze chants. Cette ſeule annonce mérite attention. L'Auteur a ſenti tout le poids & tout le danger de ſon entrepriſe, & n'en a point été effrayé. Il convient que ce genre, le premier de tous, demande le concours de tous les talens, & que pour y réuſſir, il faut raſſembler les deux qualités de l'eſprit les plus

rares, & en quelques ſorte les plus contraires; un jugement exquis & la plus vive imagination; il faudroit de plus, ajoute l'Auteur, que ces deux qualités ſe rencontraſſent dans l'eſprit le plus vaſte, le plus laborieux & le plus conſtant. Une des plus grandes difficultés dans cette carrière, c'eſt le diſcrédit où ſont tombées les divinités payennes, & qui n'intéreſſent plus dans nos fictions. Mais dans le poëme épique moderne, n'y a-t'il donc d'autres machines à faire mouvoir que des vertus perſonnifiées? l'Auteur répond que les livres ſaints ſont remplis de fictions ſublimes. Il previent dans ſa préface toutes les objections qu'on peut faire contre le choix de ſon ſujet. Il diſculpe les Iſraélites des meurtres qu'ils commirent par l'ordre qu'ils en avoit reçu de l'Etre Suprême, & juſtifie l'Etre Suprême par les crimes abominables des peuples qu'il proſcrivit. Il établit de très-bons principes ſur l'Epopée; il parle en bon critique de l'*Iliade*, de l'*Enéide*, de la *Jéruſalem*, de la *Henriade*. Nous ne préviendrons pas le public ſur cet ouvrage; nous attendrons ſon jugement; il nous a paru qu'il y avoit des morceaux heureux & bien verſifiés.

La France conſidérée ſous tous les principaux points de vue qui forment le tableau géographique & politique de ce royaume. Par le Sr. Brion de Latour, Ingénieur Géographe du Roi, en 29 cartes: à Paris, chez l'Auteur, maiſon du Sr. Deſnos, au Globe, chez le Bréton & chez Guillyn, 1767. Cette deſcription géographique, ou Atlas de la Fran-

ce, ne reſſemble à aucun des ouvrages de ce genre. Chaque carte conſidère la France ſous un point de vûe particulier. Elles peuvent être diviſées en trois parties ; la première eſt la partie militaire qui comprend dix cartes, ſçavoir 1°., la France diviſée en 13 parties lors de la tenue des états généraux en 1614, avec les provinces conquiſes ou acquiſes depuis cette époque. 2°., La France diviſée par les gouvernemens généraux & militaires actuels : 3°., en lieutenances générales des provinces & lieutenances de Roi : 4°., en toutes les provinces & pays compris dans chaque gouvernement général : 5°. en lieutenances des Maréchaux de France. 6°., en gouvernemens & commandemens particuliers des places : 7°., en départemens des Commiſſaires & des Tréſoriers des guerres : 8°., en départemens de l'artillerie & du génie avec leurs écoles, places fortes du Royaume, & places frontières des états voiſins : 9°., en départemens de la marine, de ſes Intendans & Commiſſaires généraux : 10°., en départem. des maréchauſſées. La ſeconde eſt la partie civile diviſée : 11°. en Parlemens, Conſeils ſouverains, Duchés & Comtés pairies actuels : 12°. en Chambres des Comptes, 13°., en cours des Ayd. : 14°., en cours des monnoyes 15°., en départem. des Secrétaires d'état : 16°., en dép. des Intend. des Finances : 17°., en dép. des Receveurs-généraux des Finances : 18°., en dép. des Intendances du commerce avec les principales places de commerce & de manufactures 19°., en Généralités ou intendances des pro-

vinces : 20°., en pays d'états & pays d'impositions : 21°., en provinces des cinq grosses fermes & provinces réputées étrangères : 22°., 23°., 24°. & 25°., en dépend. des Fermiers Généraux pour les traites, aydes, gabelles, domaines, &c. avec les directions & recettes générales : 26°., en départemens des Administrateurs-Gén. des Postes : 27°., en Grandes Maitrises des eaux & forêts & eaux minérales, Universités & Académies des Sciences, Littéraires, &c. La troisième est la partie écléſiastique, c'est-à-dire : 29°., la France divisée par Archevêchés avec les Evêchés suffragans, tant au-dedans qu'au-dehors du royaume, chambres écléſiastiques & chefs-d'Ordre. Cette description est d'autant plus agréable, que l'Almanach Royal, ou l'état militaire de la France, auxquels les cartes peuvent s'adopter, leur servent d'explication. Tout est nouveau dans cet ouvrage, le lavis & l'enlumineure. L'Auteur prévient les personnes qui désireront, avant de l'acquérir, de s'en procurer une connoissance plus particulière, qu'elles pourront récourir au frontispice qu'il distribuera gratis. Le prix de cet Atlas est de 19 livres en feuille, 21 broché, & 24 relié.

Discours prononcé à l'Académie Françoise, par M. Thomas. A Paris, chez Regnard. 1767. Le 22 du mois dernier M. Thomas prononça son discours de réception à l'Académie Françoise, à la place de feu M. Hardion. Ce discours a très-bien soutenu la réputation que ce Littérateur s'est acquise par les prix multipliés qu'il a remportés à l'A-

cadémie. Il avoit pris pour ſujet, *les devoirs de l'homme de lettres Citoyen.* Il s'eſt attaché à prouver que ces devoirs ſont d'autant plus ſacrés & plus importans, que l'homme de lettres influe ſur ſon ſiécle, & que tenant, pour ainſi dire, dans ſa main les cœurs & les eſprits, il en forme les mœurs & le goût. Ce nouvel Académicien lut enſuite un morceau du poème du Czar *Pierre I.*, auquel il travaille actuellement. Le Czar eſt ſuppoſé prendre des leçons de Louis XIV, ſur l'art de règner. La lecture de cette partie du poème a augmenté l'empreſſement avec lequel le public attend la publication de l'ouvrage entier.

L'Eſprit du jour, Comédie nouvelle en proſe, avec des ariettes en un acte, par M. Harni (La muſique par M. Alexandre). On connoit déjà au théâtre italien une pièce de M. Rouſſeau, un des Auteurs de ce Journal, qui fut jouée, nous oſons le dire, avec ſuccès, & dans laquelle l'Auteur peignoit les ridicules du tems; il ne nous conviendroit pas d'en faire ici l'éloge; mais il a trouvé, & il l'a dit hautement, que ce ſujet étoit très-propre pour le théatre, & pouvoit être traité bien différemment & dans le grand comique. M. Harni ſans doute ne l'a pas penſé; il l'a vû d'un autre œil, & le public ni le ſujet n'y ont point gagné. Il s'eſt contenté d'introduire ſur la ſcène un protecteur ſans goût & un important frivole; un homme en place, aimé d'une jeune Indienne qui eſt la dupe de ſa ſuffiſance & qui l'épouſe. Un peintre Anglois repréſente les vices

des

des hommes, & les caractériſe par différens animaux. Une partie de trictrac donne lieu à quelques traits de morale. Nous rendrons compte de cette pièce, ſi elle eſt imprimée. Depuis quelque tems les Auteurs maltraités aux repréſentations, ſe vengent du public en ne faiſant pas imprimer leurs pièces; *Guſtave*, *Artaxerces*, *Tell*, *Eſope à Cythère* n'ont encore paru qu'au théatre.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, tint le 8 Janvier ſon aſſemblée publique, pour la diſtribution des prix de l'année dernière. M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture de la ſéance par un diſcours, & a déclaré que le prix des ſciences étoit adjugé au Sr. Maillette, Mathématicien, pour avoir donné la plus grande approximation qui exiſte juſqu'à-preſent, d'une méthode neuve & facile d'inſcrire l'ennéagone dans le cercle, par la géométrie élémentaire, de laquelle ſuit néceſſairement celle de la diviſion de la circonférence en ſes 360 dégrés. Cet ouvrage paroîtra inceſſamment, & ſe trouvera chez Babin & autres Libraires à Nancy.

Le prix des Belles-Lettres de la même académie a été adjugé au Sr. Prugnon, étudiant en droit, pour l'*Eloge du Roi Staniſlas*.

Le Sr. Deſpoid, fondeur & auteur d'une nouvelle pompe à incendie, a remporté le prix des Arts.

ANGLETERRE.

The Earl of Warwick, &c. C'eſt-à-dire, *le Comte de Warwick*, *Tragédie repréſentée*

ſur le théâtre royal de Drury-Lane. A Londres, chez Davies, 1766. Qu'eſt devenu l'enthouſiaſme des Anglois pour leur ſublime Shakeſpear? Ils le préférent au grand Corneille; ils le mettent au-deſſus de Racine; ils ne voyent ſur la terre rien qui puiſſe balancer ce célébre tragique, qui, à la vérité, fait un honneur infini à ſa patrie; mais en dépit de l'orgueil national des Anglois, voici encore un nouvel aveu qu'ils font de la ſupériorité du théâtre françois ſur le théâtre britannique. Il eſt vrai que dans ſa préface, l'Auteur de cette traduction reproche à M. de la Harpe d'avoir ſacrifié le *Comte de Warwick* au goût des ſpectateurs françois, & d'avoir falſifié pluſieurs faits hiſtoriques; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'après ce reproche & beaucoup d'autres, qui ne méritent point d'être rapportés, on lit, à la ſuite de cette préface, une traduction exacte & preſque littérale de la tragedie de M. de la Harpe. Nous avons rendu compte de cette pièce dans notre Journal du 15 Décembre 1763; on nous diſpenſera de nous arrêter plus long-tems ſur cette traduction, qui prouve que l'Auteur pourroit beaucoup mieux faire que de traduire.

Four diſſertations, &c. C'eſt-à-dire, *Quatres diſſertations ſur les avantages mutuels qui réſulteroient d'une union conſtante entre la G. B. & ſes colonies d'Amérique; compoſées pour concourir au prix conſigné par M. Sargent, & précédées d'un éloge prononcé lors de la diſtribution de ce prix, dans l'aſſemblée publi-*

que, *au collège de Philadelphie, le 20 Mai 1766.* A Londres, chez Payne, 1766. La première de ces quatre dissertations, & qui a été couronnée, est de M. Morgan, Dr en médecine, membre de la Société Royale, & Professeur de médecine au collège de Philadelphie. Il considère les avantages de cette union, 1°. relativement a la nature & aux progrès du commerce; 2°. relativement à la religion protestante & à la conversion des peuples à cette religion. Il y a de bonnes observations dans ce mémoire; mais il y en a aussi qui paroîtront fort singulières.

Political speculation, &c. C'est-à-dire, *Spéculations politiques*, ou *Essai sur la cause de la cherté des denrées, & du prix excessif de la main d'œuvre en Angleterre; avec quelques réflexions sur les moyens de remédier à ces maux.* A Londres, chez Almon, 1766. L'Auteur, homme judicieux, fort zélé pour ses concitoyens, & qui sent vivement le triste état où se trouve actuellement l'Angleterre, attribue la cherté des denrées aux causes suivantes: 1°. à la grandeur excessive de la capitale. 2°. à l'impunité du monopole: 3°. à la mauvaise police qu'il y a dans les marchés au grain: 4°. à la trop grande étendue des fermes des particuliers: 5°. au labourage qu'on fait avec des chevaux, au lieu d'y employer des bœufs: 6°. à la multiplicité trop énorme des postes: 7°. à l'exportation mal dirigée des grains, & à l'emploi abusif qu'on en fait pour la distillation: 8°. au poids exorbitant des impôts: 9°. à la tyrannie des dixmes: 10°. à la trop gran-

de quantité de fonds publics, aux trop fréquens changemens qu'on fait dans les monnoyes, & à la criminelle rapidité de quelques fortunes : 11°. au défaut d'industrie parmi les femmes : 12°. à la manière révoltante qu'on employe pour lever la milice : 13°. enfin au défaut d'un ſage réglement concernant les mendians & les vagabonds.

Eſſai ſur l'origine & l'antiquité des langues. A Londres, chez Vaillant, 1766. Cet eſſai eſt écrit en forme de lettres. L'Auteur entreprend de prouver que les langues ſont compoſées de mots qui ſont des ſignes de nos penſées, ſignes arbitraires, & point du tout naturels. Il remonte enſuite prodigieuſement loin ; car il voudroit ſçavoir ſi Adam & Eve, dans le jardin d'Eden, avant leur chûte, ſe parloient par ſignes, ou bien s'ils employoient un langage particulier ? Ils ne le pouvoient pas, répond il, car les mots ſont des ſignes arbitraires, & puiſqu'ils n'étoient pas encore convenus d'aucun langage, il n'étoit point poſſible qu'Eve entendit Adam, ni qu'elle en fut entendue. On me dira peut-être, ajoute-t'il, que Dieu, en les créant, leur donna un langage commun ; mais cela ne ſe peut point encore ; car les mots de cette langue auroient été des ſignes naturels ; ce que je ſuis forcé de nier. Il eſt donc évident qu'ils ſe ſont entretenus par ſignes. Il eſt fort inutile que nous diſions à nos Lecteurs le jugement qu'ils doivent porter ſur cette ſinguliere brochure.

ALLEMAGNE.

Vermiſchte Schriften. C'eſt-à-dire, *Mé-*

langes. Par M. Hauſen. A Halle, chez Curt, 1766. Cette collection ſçavante & très-utile, ne renferme que huit mémoires ſur des ſujets d'hiſtoire & de critique. Dans le 1er. M. Hauſen parle du choix, de l'arrangement & de la maniére de préſenter les événemens hiſtoriques ; & ce mémoire eſt ſuivi d'une excellente comparaiſon des Hiſtoriens modernes avec les Hiſtoriens Grecs & Romains, qui ſont, obſerve l'Auteur, les modèles que l'on doit toujours imiter. On trouve dans Lucien, ajoute-t'il, d'excellentes régles ; mais il n'eſt guéres poſſible d'en faire uſage, à cauſe des entraves que donnent aux Hiſtoriens les conſtitutions actuelles des gouvernemens. Il obſerve, que Tite-Live nous fait connoître le caractére & la maniére de penſer des Romains ; mais que l'*hiſtoire de France* par Daniel, ne nous apprend ni l'un ni l'autre. Il en eſt de même de Ferreras, de Barre, de Salignac, &c. Les Hiſtoriens Anglois approchent plus de Tite-Live ; Burnet & Hume, par-exemple, inſpirent, par leurs réflexions, l'amour de la vertu, & la haine du vice. Le 2e. mémoire contient des anecdotes concernant M. Luniger, qui ne font aucun honneur à ſa mémoire. On lit enſuite un abregé de l'hiſtoire du Duché de Courlande & de Semigalle, depuis 1700 juſqu'en 1736. Le 4e. mémoire a pour titre, *Fragmens d'une diſſertation ſur le ſort des nations*. Le 5e. eſt un expoſé ſuccint de la vie & du caractére de M. Maſcow. Dans le 6e. mémoire, M. H. fait voir quelle eſt l'influence de l'hiſtoire

sur les mœurs des citoyens ; & à ce sujet, l'Auteur prétend qu'il n'est pas possible qu'une monarchie ait de bons Historiens ; au-lieu que le Républicain peut inspirer de l'horreur pour le vice, fut-ce aux dépens même du premier Magistrat de la République. 7°. Dans un mémoire sur la vie & le caractère de Charles XII, Roi de Suède, M. H. justifie le malheureux Patcul, & il fait voir combien une nation est à plaindre, lorsque celui qui la gouverne n'est que conquérant. Le dernier mémoire est un discours très bien raisonné sur la théorie de l'histoire.

Satirische Schriften &c. C'est-à-dire, *Satires par M. de Hesse, Conseiller de Justice, publiées par M. S.* A Hambourg, chez Ritter 1767. Nous ne concevons point à quel propos on a donné le titre de satires à ce volume, qui ne renferme que des discours moraux, & nullement mordants. Nous concevons encore moins pourquoi ces discours ont pû attirer de facheuses affaires à leur auteur, comme le dit, ou comme le suppose l'Editeur, qui, vraisemblablement n'avoit pas autre chose à dire dans sa préface.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE, (*le 26 Décembre.*)

L'Aga des Janissaires, qui est déjà dans un âge avancé, ayant demandé sa démission pour passer tranquillement le reste de ses jours, le Grand-Seigneur lui a répondu.

qu'étant satisfait de ses services, & connoissant son expérience & sa capacité, il lui importoit infiniment de le confirmer dans la charge dont il étoit revêtu. Cette réponse étoit accompagnée d'un présent de 25 bourses, faisant la somme de 12 mille cinq cens écus de Hollande.

PETERSBOURG (*le 5 Janvier.*) On doit travailler, sous les ordres de l'Impératrice, à un nouveau code de loix, dont elle même a donné le plan au Sénat, & nommé les Commissaires qui doivent présider à cet immense ouvrage : en conséquence, le Comte de Butturlin, Feld-Maréchal de ses armées, comme le plus ancien des Sénateurs, a été chargé de complimenter, ces jours derniers, S. M. I. sur la grandeur de ses entreprises, sur l'attention qu'elle donne au bien être de ses sujets & sur le choix qu'elle fait des personnes pour l'exécution de ses desseins, &c. On dit que ce même jour il fut question, dans l'assemblée du Sénat, de lui faire signer un plan de réduction & de reforme dans les differens départemens de la couronne.

Quoiqu'il ne transpire rien ici des résolutions prises pour soutenir les Dissidens dans tous les droits dont ils ont joui en Pologne, on est très-persuadé que cette affaire aura des suites très-sérieuses. L'Impératrice a vû avec étonnement qu'on persistoit à ne pas leur rendre la justice qu'elle a daigné solliciter pour eux.

On fait des grands préparatifs à Moscou

pour y recevoir l'Impératrice, qui doit bientôt s'y rendre.

STOCKHOLM (*le 14 Janvier.*) La place de Secrétaire d'état des affaires de l'intérieur étant devenue vacante par la promotion du Comte de Duben à celle de Sénateur, le Sénat a proposé au Roi 3 sujets pour remplir cette place: sçavoir, M. M. Ehrenkrona, Adlercreutz & Siegerkrona. S. M., qui n'avoit pas trouvé le choix de ces candidats absolument conforme à l'esprit de la loi, avoit nommé, suivant son droit en pareil cas, M Roffire, homme d'un mérite reconnu; mais, ce 4e. candidat ayant été exclu par la pluralité des Sénateurs, le Roi a déféré aux désirs du Sénat en nommant, comme on l'a déjà dit, M. Ehrenkrona, l'un des 3 sujets qu'il avoit proposés.

Le Roi fera bientôt publier une ordonnance sur la liberté de la presse dans ses états, conformément à l'un des arrêtés de la dernière diète. Celle qui prohibe le luxe s'exécute très-sévèrement: il y est défendu aux hommes de porter ni velours ni soie.

Le gouvernement vient de former un tribunal extraordinaire, pour examiner la conduite du Sr. Jean Benſſon, Député de l'ordre de nos payſans à la diète, lequel a été mis en prison, immédiatement après son retour à Schmolande; parce qu'y ayant apporté d'ici pour environ 100, 000 écus en espèces ou en marchandises, ses compatriotes n'ont pû se persuader qu'il eut acquis

honnêtement tant de richesses, en si peu de tems.

COPPENHAGUE (*le 20 Janv.*) On a reçu ici du Lieutenant Niebuhr une lettre écrite d'Alep, en date du 18 Septembre dernier, par laquelle il nous apprend qu'après avoir parcouru toute l'Isle de Chypre, il avoit fait un voyage dans la Palestine, où entr'autres choses, il a eu occasion de déterminer exactement, par des observations astronomiques, la situation des ports de Jérusalem, Damas, Sidon, Tripoly, Latakia & autres, le long des côtes de Syrie; ce que personne n'avoit exécuté avant lui. Il fait enfin espérer qu'il sera de retour ici l'été prochain, en continuant son voyage de terre en Europe par la voye de Constantinople.

Le froid est toujours excessif ici. Le thermomètre de Réaumur étoit le 15 de ce mois à 11 degrés & demi au-dessous de la congélation, & la nuit suivante à 12 degrés & un sixième. La mer qui nous sépare de la Scanie, est prise, de façon qu'on la passe sur la glace en divers endroits; & comme cela pourroit faciliter la désertion, on a établi plusieurs postes le long du rivage.

WARSOVIE (*le 15 Janvier*). Le 28 du mois dernier, le Comte Krasicki fut sacré dans l'église des Théatins, Evêque d'Ermeland, ou Warmie. Le Roi assista à cette cérémonie, ainsi qu'au repas que le nouvel

Evêque donna ensuite : après quoi S. M. prit le divertissement de la chasse. Ce Prince Evêque prêta, le 2 du présent mois, serment comme Sénateur au tribunal de relation, & prit tout de suite séance au Sénat. Lorsqu'il ira prendre possession de son évêché, il prêtera en Prusse le serment en qualité de Président du pays.

La commission de guerre a envoyé ordre aux drapeaux Polonois & aux régimens reglés d'être sur le pied complet, avec défense aux Officiers de s'éloigner de leurs corps respectifs.

Depuis l'arrivée d'un courier de Pétersbourg, on dit que l'Impératrice des Russies, mécontente des arrêtés de la dernière diète concernant les Dissidens, demande l'indication & la tenue d'une diète extraordinaire à leur sujet ; on ajoute que plusieurs régimens des troupes de S. M. Imp. ont ordre de venir renforcer auplutôt ceux que le Général de Soltikoff commande en Pologne.

HAMBOURG (*le 27 Janvier.*) La régence ayant ordonné que le second dimanche après l'épiphanie, il seroit fait dans toutes les églises de cette ville, une quête extraordinaire, en faveur des pauvres, dont les besoins ont augmenté par le froid excessif ; les aumônes faites à cette occasion, ont monté à 9708 marcs & 10 schellings.

Le 16 de ce mois, on arrêta ici un étranger de distinction qui arrivoit de Lubeck. On ignore les motifs de la détention.

Il est arrivé ici par terre, une très-belle

horloge dont le Roi de France fait présent au Roi de Dannemarck. On doit la transporter par eau à Coppenhague.

Les quatres puissances qui s'intéressent en faveurs des Grecs & des Dissidens de Pologne, se concertent actuellement, afin de terminer avec succès ce qu'elles ont déja commencé en leur faveur. Il s'agit, dit-on, de sçavoir si en vertu du traité de paix d'Oliva, dont trois de ces puissances sont garantes, les Dissidens ont les mêmes droits & priviléges que les catholiques Romains, tant à l'égard des dignités civiles, que par rapport à l'exercice du culte de religion.

On mande de Gotha que, la nuit du 7 au 8 de ce mois, le feu prit dans la belle orangerie de l'un des fauxbourgs de cette ville, & l'a entièrement réduite en cendres, sans qu'il ait été possible de garantir aucune des plantes rares qu'on y avoit rassemblées de toutes les parties du monde.

BERLIN (*le 28 Janvier*). Le 18 de ce mois, jour anniversaire du couronnement du Roi, il y eut un concours très-nombreux de personnes de distinction au château, pour complimenter S. M. Comme c'étoit aussi l'anniversaire de la naissance du Prince Henri, frere du Roi, les mêmes personnes rendirent les mêmes devoirs à S. A. R., qui entroit ce jour là dans sa 40e. année. Le même jour S. M. dina dans son appartement avec les Princes, des ministres & des Généraux, à une table de 44 couverts, qui fut servie en vaisselle d'or. Le soir, il y eut chez la Reine

grand cercle, enſuite un grand ſouper, à l'iſſue duquel on ouvrit un bal qui dura juſqu'au point du jour.

Le 24, on célébra le jour anniverſaire de la naiſſance du Roi qui eſt entré dans la 56me. année de ſon age.

Le Roi vient de faire confiſquer les biens du Burgrave de Dohna, qui a quitté ſon ſervice en 1760, & s'eſt retiré chez les freres Moraves à Herrenhut.

Sa Majeſté a confirmé aux Catholiques romains établis en cette ville, les privileges qu'elle leur a ci-devant accordés, & leur a permis en même tems de bâtir une nouvelle égliſe.

VIENNE (*le 28 Janvier*). L'Empereur vient de donner au Prince Héréditaire de Heſſe-Darmſtadt le régiment d'infanterie, vacant par la mort du Comte de Macquire. Les obſéques de ce Général ont été célébrées, le 22 de ce mois, dans l'égliſe des Auguſt déchauſſés, où l'Empereur s'eſt trouvé accompagné des Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Marie-Thérèſe, dans leurs uniformes ordinaires. Le Comte de Laſci, Feldt-Maréchal & Préſident du Conſeil-Aulique de guerre, & le Baron de Laudohn, Général, Maître de l'Artillerie, étoient aux côtés de S. M. I.

Le 23, le Sr. Streffler, Valet de-chambre du Grand Duc de Toſcane, arriva ici vers les 8 heures du matin, de Florence, portant la nouvelle que Madame la Grande Ducheſſe étoit heureuſement accouchée

d'une Princeſſe, le 14 de ce mois, à 11 heures trois quarts du matin.

Les bateliers du Danube ont renouvellé hier à midi, un ancien uſage, ſuivant lequel ils amènent en ville ſur la neige un bateau, lorſque le Danube eſt gelé : ce bateau orné de banderoles jaunes & noires & long d'environ huit toiſes, y a été conduit par 14 chevaux, monté chacun par un conducteur : les bateliers y ont fait les mêmes manœuvres qu'ils font ſur la rivière ; ils avoient à la proue une troupe de muſiciens, & ils faiſoient leur cuiſine à la pouppe. Ils étoient venus du fauxbourg de Roſſau en cette capitale, dont ils ont parcouru les rues & les places principales, & entr'autres celle de la cour, dont ils ont fait deux fois le tour.

Il paroit un édit conçu en ce peu de mots : *Comme la population fait la force des états, qu'il eſt de l'intérêt des Souverains que leurs royaumes ſoient peuplés ; qu'ils ne peuvent le devenir que par le mariage ; que le militaire fait une partie conſidérable des mêmes états, & que l'expérience a prouvé l'avantage de le voir contracter des mariages ; nous ordonnons aux Chefs ou Officiers de nos ſoldats, de leur en faciliter tous les moyens, bien loin de s'y oppoſer.*

Il a été décidé que les Soldats Invalides qui ſont abſolument hors d'état de ſervir, ſeront traités deſormais avec le plus grand ſoin ; mais que ceux qui peuvent encore porter les armes, feront le ſervice dans les places de garniſon. On en a déjà compoſé un régiment ; & l'on en forme actuellement

un second. Un grand nombre de ces Invalides ont été envoyés à Pest, où sera leur rendez-vous général.

Suivant les observations qui ont été faites cette année, le dégré du froid qu'on a éprouvé ici, le 13 de ce mois, a été exactement le même que celui du plus grand froid de 1709.

GENEVE (*le 15 Janv.*). Depuis que les troupes françoises nous ont ôté toute communication avec la France, le prix des vivres a considérablement augmenté; notre commerce diminue de jour en jour, & nos citoyens continuent de quitter cette ville pour aller s'établir en Suisse.

ROME (*le 7 Janvier*). Le Souverain Pontife a déclaré clerc de la chambre apostolique le Prélat Ruffo, Doyen des Ponens de la consulte de Rome, qui est remplacé par le Prélat Dandi, Vice-Légat à Ferrare; cette vice-légation a été accordée au Prélat Pignatelli, Protonotaire apostolique du nombre des participans; & la place de Président des ponts, quais & chaussées de Rome a été donnée au Prélat Altiéri, Président de la monnoie, auquel succède le Prélat Grégori, l'un des clercs de la chambre apostolique.

Il paroit un édit du Souverain Pontife par lequel S. S. défend, sous de très-rigoureuses peines, toute espèce de divertissement pendant le carnaval, à l'exception des courses des chevaux.

Le Duc de Wirtemberg est arrivé à Venise, & le Doge a nommé 4 nobles Véni-

tiens qui doivent lui faire compagnie pendant son séjour en cette ville; après lequel on croit que ce Prince se rendra à Palerme en Sicile, pour y voir la cérémonie du couronnement du Roi.

FLORENCE (*le 4 Janvier.*). Le 14 de ce mois, S. A. R. Mde. la Grande-Ducheſſe accoucha d'une Princeſſe, qui fut baptiſée le ſoir par notre Archevêque. Elle a eu pour parrein l'Empereur repréſenté par le Comte de Roſenberg, Grand-Maître de cette cour, & le Roi d'Eſpagne repréſenté par le Marquis Viviani, ſon Envoyé auprès du Grand-Duc; & pour marraine l'Impératrice-Reine Apoſtolique, repréſentée par la Comteſſe de Walſaſine, Grande-Maîtreſſe de notre Souveraine. La jeune Princeſſe a reçu au baptême les noms de *Marie-Thérèſe-Joſephe-Charlotte-Jeanne*. Auſſitôt notre cour a envoyé des exprès à celles de Vienne, de Madrid & autres pour leur notifier cet heureux événement, & on fait ici des prières publiques pour en rendre graces au ciel.

TURIN (*le 21 Janv.*) Le 8 de ce mois, le Baron de Choiſeul, Ambaſſadeur de France en cette cour, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il fit à S. M. la demande de la Princeſſe Marie-Thérèſe de Carignan pour le Prince de Lamballe; il remit en même tems au Roi la lettre que S. M. T. C. lui a écrite à cette occaſion. Le 14, le Roi a déclaré ce mariage aux grands-officiers de la couronne, aux chevaliers de

l'annonciade, & aux principaux Seigneurs de la cour qui ont les entrées de son cabinet.

Le 17, le contrat de mariage fut signé par le Roi & la famille-royale. Le Baron de Choiseul y signa comme fondé de procuration par le Duc de Penthièvre, & l'acte fut reçu par le Comte de Sainte-Victoire, Ministre d'état, faisant les fonctions de notaire de la couronne : la bénédiction nuptiale fut ensuite donnée par le cardinal de Lances, grand-aumônier du Roi, à la Princesse & au Prince Victor, son frère, chargé de la procuration du Prince de Lamballe. Cette cérémonie se fit dans la chapelle intérieure du palais, en présence des Chevaliers de l'annonciade, qui avoient signé le contrat comme témoins, & des grands-officiers de la couronne. En sortant de la chapelle, le Roi donna la main à la Princesse de Lamballe, & la reconduisit dans la salle de parade, où S. A. S. reçut, de la part de S. M. & de la famille-royale, les témoignages les plus tendres d'intérêt & d'amitié. Ensuite le Roi conduisit encore cette Princesse, & la remit au Duc de Savoie & au Duc de Chablais, qui l'accompagnèrent jusqu'à son carrosse, où elle monta pour se rendre en France.

MADRID (*le 13 Janvier*). Le 6 de ce mois, fête de l'Epiphanie, le Roi, accompagné des Grands du Royaume, des Ambassadeurs & Ministres étrangers, des Majordomes de semaine, & des Gentilshommes de la bouche & de la chambre, se ren-

dit à la chapelle du palais, & assista à la messe qui fut célébrée pontificalement par le Cardinal Patriarche. S. M. offrit, entre les mains de ce Prélat, avec les cérémonies accoutumées, l'or, l'encens & la myrrhe. Le Prince des Asturies & les autres personnes de la famille royale ont assisté, dans les tribunes, à l'office divin.

La cour est partie d'ici le 7, pour aller résider au palais royal du Pardo. Hier, elle fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi des Deux-Siciles.

PARIS (*le 9 Février*). Il paroît deux arrêts du Conseil d'état du Roi.

Par le premier, du 21 Décembre 1766, S. M. modère, à commencer du 1er. Janvier 1767, les droits de marc d'or, d'enrégistrement chez les Gardes des rôles, sçéau & autres frais de provisions des offices vacans & autres réputés tels, qui seront relevés aux revenus casuels.

Le Roi déclare par le second, du 19 Janvier 1767, que les étrangers non naturalisés, même ceux qui demeurent hors de son royaume & des pays, terres & seigneuries de son obéissance, pourront acquerir des actions intéressées dans la caisse d'escompte établie par l'arrêt du 1er. du même mois, ainsi que ses propres sujets, même en disposer entre vifs ou par testament, en quelque sorte & manière que ce soit, & qu'en cas qu'ils n'en aient point disposé, leurs héritiers leur succéderont, quoiqu'étrangers & non régnicoles; S. M. renonçant à cet

effet au droit d'aubaine & à tous autres ; même à celui de confiscation, en cas qu'ils fussent sujets de Princes & états avec lesquels elle pourroit être en guerre.

Un arrêt de la chambre des comptes, du 29 Décembre 1766, ordonne que tous propriétaires, possesseurs & détempteurs de fiefs, ou terres érigées en titre de dignité, étant en la mouvance du Roi & dans le ressort de la chambre ; comme aussi tous possesseurs & détempteurs de simples fiefs & seigneuries mouvans du Roi, & situés dans l'étendue du même ressort, seront tenus, dans le délai fixé par les coutumes, de faire en la chambre, ou pardevant qui il appartiendra, la foi & hommage qu'ils doivent au Roi pour raison desdits fiefs, & d'en fournir les aveux & dénombremens dans le tems porté par lesdites coutumes.

Le 29, l'Evêque-Comte de Noyon, le Duc de Noailles, Capitaine de la Compagnie Ecossoise des Gardes du Corps, le Duc de Fronsac, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; & le Duc de Villeroy, Capitaine de la première compagnie Françoise des Gardes du Corps, furent reçus, & prirent séance au Parlement en qualité de Pairs de France. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Comte de Clermont, le Prince de Conty & le Comte de la Marche, Princes du Sang, & la plûpart des Pairs Ecclésiastiques & Séculiers assistèrent à leur réception.

Le mariage du Prince de Lamballe a été célébré à la fin du mois dernier à Nangis,

où la Comteſſe de Forcalquier s'étoit rendue pour y recevoir la Princeſſe de Carignan que ce Prince a épouſée.

La débacle de la Seine eſt arrivée le 26 du mois dernier, vers 11 heures du matin; elle a entraîné pluſieurs bâteaux de blanchiſſeuſes, & il a péri une douzaine de perſonnes.

Un jugement prévôtal rendu le 29 du mois dernier, a condamné un Gentilhomme Irlandois, nommé Jean Benſon, à être pendu en la place de la Croix du Trahoir; parce qu'il a été atteint & convaincu d'avoir, en revenant d'Angleterre, il y a quelques mois, diſtribué, de deſſein prémédité, à toutes les poſtes & dans les auberges, pour ſa dépenſe, des écus de ſix livres faux, & s'être fait rendre avec beaucoup de ſoin ce qui pouvoit lui revenir ſur leſdits écus faux, dont on a encore trouvé, lorſqu'il a été arrêté, une grande quantité, tant ſur lui que dans ſes malles. Ce Gentilhomme Irlandois a été pendu le 30 Janvier.

On a obſervé à Calais que le 2 du mois dernier, le flot de la mer a été de 29 pouces plus haut que les marées réduites de vives eaux, ce qui a cauſé un dommage fort conſidérable aux jettées de ce port, & a renverſé 133 travées. La mer a auſſi ſurmonté pluſieurs digues, & en a rompu d'autres. La nuit précédente, on obſerva à Gravelines que la marée avoit été fort élevée; le lendemain, à midi, elle monta de 56 pouces au-deſſus des marées réduites de vives eaux, &, après avoir monté & deſcendu trois fois,

elle se trouva de quelques pouces encore plus haute qu'à la première oscillation. Le même jour, la marée monta à Dunkerque de 59 pouces au-dessus du repaire des vives eaux réduites, & l'on assure qu'à 7 heures du matin l'on avoit entendu un coup de tonnerre.

LONDRES (*le 30 Janvier.*) Le 16 de ce mois le Parlement reprit le cours de ses délibérations.

Le 21, les Pairs entendirent les Avocats qui plaidèrent un procès intenté par le Chambellan de la ville de Londres contre le Sr. Evans, & dans lequel il s'agit de décider *si les personnes qui professent la religion Luthérienne ou Calviniste, & qui sont nommées par le Lord-Maire pour remplir la charge d'Echevin de cette ville & du Comté de Middlesex, sont tenues par les loix de payer une amende de 400 liv. sterling pour s'exempter de cette charge, ou non.* La chambre remit l'examen de cette affaire au 22. Ce jour là, les Seigneurs ayant fini d'entendre les plaidoyers des Avocats dans ce procès, on proposa aux Juges la question suivante: *si sur les faits admis dans la discussion de cette cause, la partie accusée a la liberté, ou peut-être autorisée à objecter à la validité de son élection, de n'avoir pas reçu les Sacremens selon le rituel de l'église Anglicane dans l'espace d'une année précédente, & d'y recourir contre ce procès.* Les Juges ayant demandé du tems pour donner leur avis sur cette question (qu'on n'entend pas trop), l'affaire fut remise au 27; mais la chambre s'ajourna au 26.

Le Miniſtère a fait remettre à la chambre des Communes le compte des dépenſes faites pour les troupes du Roi employées au ſervice de la Compagnie des Indes, depuis 1756 juſqu'à 1766; de plus, le compte des dépenſes faites au département de l'artillerie, pour le même ſervice & pendant le même tems; de plus, le compte des dépenſes faites pour la marine pendant le même eſpace de tems, avec un compte d'approviſionnement pour la marine; & enfin un compte des ſommes accordées annuellement par le Parlement à titre de ſubſide à la Compagnie des Indes pendant les mêmes années.

Il y eut le 23, une aſſemblée du Lord-Maire, des Echevins & des autres membres du conſeil commun de la cité, dans laquelle il fut réſolu qu'il ſeroit pris ſur les fonds de la cité une ſomme de 1000 livres ſterl. pour être appliquée au ſoulagement des pauvres de Londres qui ne reçoivent pas les aumônes des paroiſſes. Il fut arrêté en même tems qu'on ouvriroit au plutôt une ſouſcription, & qu'on nommeroit un comité pour recevoir les dons de tous ceux qui voudroient concourir à cet acte de charité. Le Lord-Maire ſouſcrivit ſur le champ pour cent guinées, & les autres membres du comité ſuivirent ſon exemple, & formerent entre eux une ſomme très-conſidérable.

On a exécuté la ſentence de mort portée contre les principaux ſéditieux, & ils ont ſubi en divers endroits, les peines ordonnées par ſes Juges, ſans qu'il y ait eu le moindre tumulte. Les murmures ne ſont

cependant pas encore appaiſés, car l'on a recommencé dans le Comté de Glocester à menacer les Fermiers de mettre le feu à leurs maiſons & à leurs magaſins de grains, ſi on n'en diminuoit pas le prix; mais à-préſent que le dégel a rétabli la navigation, on eſpère que l'abondance qui va renaître, étouffera l'eſprit de ſédition.

On a pris des arrangemens ſuivant leſquels la cour pourra mettre mer, en moins de huit jours, une eſcadre de 20 vaiſſeaux de ligne.

On va remettre au parlement un projet pour l'établiſſement d'une milice en Ecoſſe, ſur le modèle de celle qui eſt à préſent ſur pied en Angleterre. Ce projet avoit déjà été propoſé il y a quelques années; mais les raiſons qui l'avoient fait rejetter, ne ſubſiſtent peut-être plus à préſent.

Le ſéjour d'un corps conſidérable de troupes eſpagnoles à St. Roch, a déterminé le miniſtère à envoyer ordre au Gouverneur de Gibraltar d'augmenter les fortifications de cette place du côté de terre pour la garantir de toute ſurpriſe.

Le 2 de ce mois, la mer monta à une très-grande hauteur, & la marée s'étendit fort au-delà de ſes bornes ordinaires; un vent très-fort s'étoit élevé en même tems. Les eaux de la Tamiſe ont réfluéauſſi avec beaucoup de force, & ont inondé les caves & des magazins pleins de marchandiſes, ſitués ſur les deux bords de la rivière. On a évalué le dégat à 50 mille livres ſterlings. Pluſieurs bateaux ont été coulés à fond par ce mou-

vement des eaux, & l'on assure qu'il a fait périr 27 personnes.

Par des lettres de Charles-town en Amérique, du 15 Novembre, on apprend que les Sauvages septentrionaux profitant de la désolation des Chiroquois, qui ont perdu beaucoup de monde par des fièvres qui règnent chez eux, continuent de faire des incursions dans leur pays. Les maladies qui affligent cette nation depuis quelque tems, sont cause que les limites entre leur province & celle de la Caroline n'ont pas encore été réglées, les Chiroquois ayant demandé qu'on remît cette affaire au printems prochain.

Des avis de la Nouvelle-Yorck du 15 du même mois portent ce qui suit : *le défaut d'argent comptant où l'on se trouve généralement ici, nous cause beaucoup d'embarras. Nous nous étions flattés que le Gouverneur auroit reçu la permission du Roi de donner son consentement à un bill pour créer des billets de crédit ; mais à l'ouverture de la séance de notre assemblée générale, on a reconnu que pour consentir à ce bill, il falloit encore attendre l'agrément du Roi ; de sorte qu'il n'est plus question de ce bill. Il ne nous reste que l'espérance que le Parlement de la Grande-Bretagne ne nous laissera pas languir dans cette situation, d'autant plus facheuse, qu'on vendra des biens & effets par exécution pour des dettes qui n'en valent pas la peine.*

J'Ai lû le présent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bouillon, ce 22 Février 1767.*

THIBAULT.

Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* 3
Histoire naturelle & civile de la Californie, contenant une description exacte de ce pays &c. 18
Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin (Dernier Extrait). 33
Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes (Second Extrait.) 43
Essai sur la culture du murier blanc & du peuplier d'Italie &c. 54
Octave & le jeune Pompée, ou *le Triumvirat, avec des remarques sur les proscriptions.* 65
Ephémérides Troyennes pour l'année de grace 1769. 81
Lettres sur l'Italie, contenant une relation exacte des coutumes & des usages des habitans de ce pays &c. 88
La Fille accomplie, *opera comique en 2 actes, représenté à Londres.* 97
Poésies de M. Sabatier de Castres. 105
Traduction libre du Pervigilium Veneris. 109
Réponse aux observations sur le Traité de la Population de la France &c. 115
Histoire d'une femme qu'on a cru morte, & qui est revenue à elle-même. 122
Lettre aux Auteurs de ce Journal. 124
Réponse des Auteurs de ce Journal. 125
Journal d'un pauvre Vicaire, dans le Comté de Wiltshire. 129
Anecdote curieuse concernant Oliv. Crom. 133
Nouvelles Littéraires.
France. 137
Angleterre. 145
Allemagne. 148
Nouvelles Politiques. 150

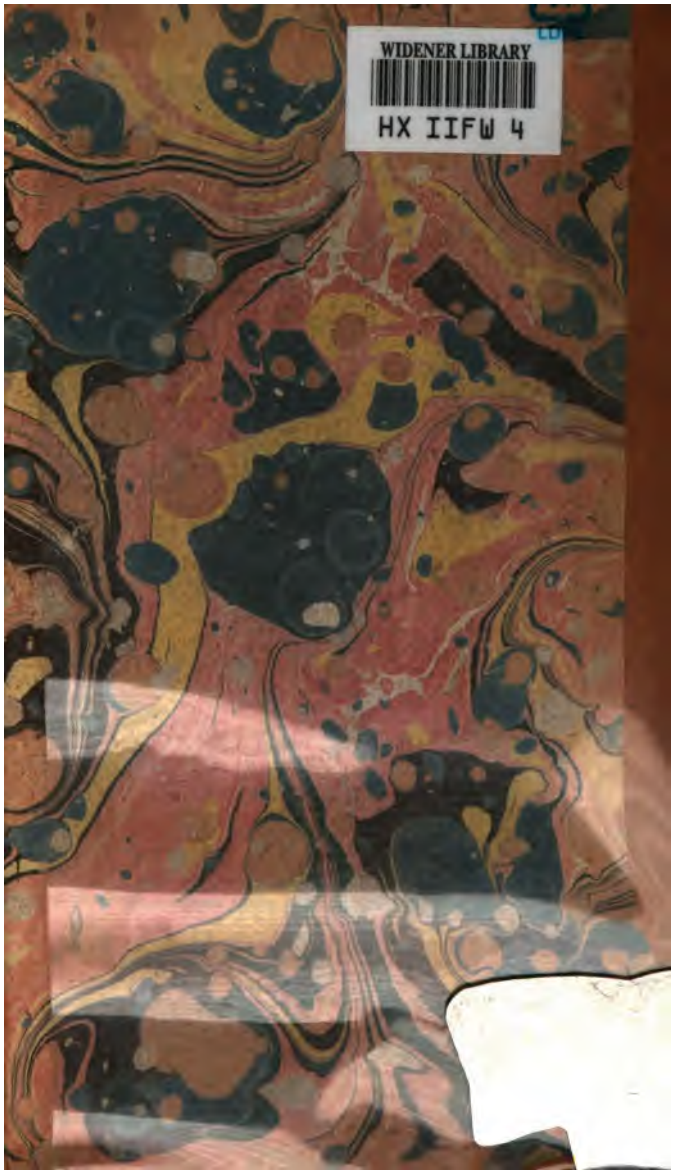
WIDENER LIBRARY
HX IIFW 4